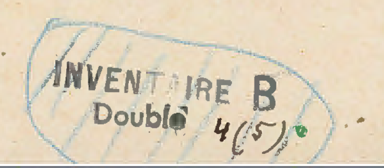
ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

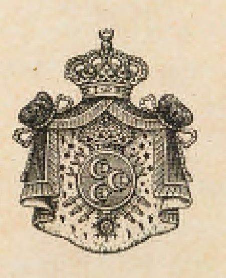




SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXIII



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXIII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

SARCOPHAGES DU MOYEN EMPIRE
PROVENANT DE LA NÉCROPOLE D'ASSIOUT

PAR

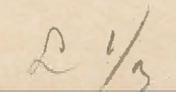
MM. H. GAUTHIER ET G. LEFEBVRE.

Les fouilles entreprises par Ahmed bey Kamal en 1913-1914, pour le compte de Sayed pacha Khachaba, dans une nécropole du Moyen Empire au nord-est de la montagne d'Assiout, ont fait découvrir un grand nombre de sarcophages rectangulaires, qui sont venus s'ajouter à ceux que l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, sous la direction de M. É. Chassinat, avait trouvés en 1902 (au nombre de trente-six) et qui sont conservés soit au Musée du Caire, soit au Musée du Louvre. Ces sarcophages ont été, malheureusement, dispersés avant qu'une étude d'ensemble en ait été présentée : plusieurs ont été vendus à des collections d'Amérique ou d'Europe, quelques-uns sont restés à Assiout, au Musée privé de Sayed pacha Khachaba, d'autres enfin se trouvent aux musées municipaux de Miniéh, de Tanta et de Port-Saïd.

Nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de réunir, dans une seule publication, les sarcophages de ces trois musées municipaux [1].

Le Musée municipal de Miniéh en possède sept, inscrits au *Journal d'entrée* sous les n°s 272-278 : aucune indication de provenance, mais étant donné que les sarcophages n°s 274, 275 et 278 ont été découverts, en 1913-1914, dans une nécropole du Moyen Empire d'Assiout, au

[1] M. Lefebvre a copié ceux de Miniéh et M. Gauthier ceux de Tanta et de Port-Saïd.



cours des fouilles subventionnées par Sayed pacha Khachaba[1], il est à présumer que les quatre autres sarcophages, nos 272, 273, 276 et 277, ont la même origine.

Le Musée municipal de Tanta en possède neuf, inscrits au *Journal d'entrée* sous les nos 549 à 554, 556, 557 et 766, sans aucune indication de provenance; mais il est visible qu'ils appartiennent à la même série que ceux de Miniéh.

Le Musée municipal de Port-Saïd, récemment ouvert, en possède un, inscrit au *Journal d'entrée* sous le n° 21.

Il convient de signaler que Ahmed bey Kamal avait déjà édité en 1916, dans le tome XVI des *Annales du Service des Antiquités*, quelques-uns de ces sarcophages, mais sans indiquer ce qu'ils étaient devenus après leur dispersion. Ses copies n'étant pas toujours très exactes, nous avons cru préférable de reproduire intégralement les textes déjà publiés.

L'ordre adopté pour la description des diverses parties des sarcophages est celui qu'ont suivi MM. Chassinat et Palanque (*Fouilles dans la nécropole d'Assiout* [*Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XXIV], p. 7) et Lacau (*Catalogue général du Musée du Caire, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. I, p. II) : d'abord le couvercle, puis la cuve ainsi divisée : 1° petit côté de la tête; 2° petit côté des pieds; 3° long côté droit; 4° long côté gauche ou côté des yeux.

1

Miniéh, n° 272. — Sarcophage au nom (féminin) de (variantes graphiques et). — Long., 1 m. 75; larg., 0 m. 39; hauteur totale, 0 m. 49.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (←•)[2]

[1] Ahmed bey Kamal, *Fouilles à Deir Dronka et à Assiout*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, 1916, p. 66.

[2] L'emploi de la flèche peut prêter à équivoque : pour certains de nos collègues, elle indique le sens des figures hiéroglyphiques; pour d'autres, le sens de la lecture. Nous tenons donc à préciser que, dans le présent article, la flèche indique le *sens de la lecture.*

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (•→)

Noms des génies : [3] et .

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : et .

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales : (•→)

[1] Sur cette formule, cf. Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout* [tome XXIV des *Mémoires de l'I. F. A. O.*], p. 184, note 2.

[2] Le personnage est, sur l'original, *debout,* non pas accroupi.

[3] Ici, et dans les sarcophages qui suivent, le signe entrant dans la composition du nom de *Imst* est tout à fait approximatif.

[4] Le personnage est, sur l'original, *debout,* non pas accroupi.

[5] Les deux signes se font face sur l'original.

(voir la continuation de ce texte, ci-dessous, sarcophage n° 9, côté 3).

Côté 4. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de neuf lignes verticales (3-9) dont les six dernières sont groupées deux par deux (←). — Les deux yeux entre les lignes 3 et 4.

(voir la continuation de ce texte, ci-dessous, sarcophage n° 9, côté 4).

2

Miniéh, n° 273. — Sarcophage au nom (masculin) de (variante graphique). — Long., 2 mètres; larg., 0 m. 46; hauteur totale, 0 m. 60.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (←)

[1]

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des

[1] On notera que, dans de nombreux passages des textes de ce sarcophage, et quelquefois aussi sur les sarcophages n°s 272, 274 et 275, le personnage a été, par inadvertance du peintre, représenté *sans barbe.*

quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (→)

Noms des génies : et .

Côté 2 : (←)

Noms des génies : et .

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (3-10) : (→)

Côté 4. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (3-10) (←). — Les deux yeux entre les lignes 4 et 5.

[1] Le signe est retourné.

3

Miniéh, n° 274. — Sarcophage au nom (féminin) de (variante), usurpé par (nom masculin) : variante . — Long., 1 m. 82; larg., 0 m. 41; hauteur totale, 0 m. 53.

Ahmed bey Kamal, *Annales,* XVI, 1916, p. 81[1].

Ma copie :

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (←•)

Ligne 1, final du mot a été effacé, mais non sans qu'il en restât des traces. — remplacé par (ce nom peint en bleu clair).

[1] Le premier éditeur n'a pas indiqué que ce sarcophage avait été ultérieurement usurpé, et qu'un second nom (masculin) avait été substitué au nom original (féminin), ce qui était cependant nécessaire pour rendre intelligibles certains passages. — Je crois inutile de signaler les points sur lesquels mes lectures ne concordent pas avec celles d'Ahmed bey Kamal, en ce qui concerne les inscriptions de ce sarcophage et de ceux portant les nos 275 et 278.

Ligne 2, remplacé par (*sic!*).

Ligne 3, à la fin et les caractères indistincts qui suivent ont été remplacés par (peinture bleu clair), mais on a laissé subsister (*sic!*).

Cuve. — *Côtés 1 et 2*. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (•→)

Noms des génies : et .

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : *sic* et .

Dans les inscriptions des côtés 1 et 2, le nom propre primitif n'a pas été remplacé.

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (3-10) : (•→)

[1] Nous devrions avoir ici (côté 3, côté droit du mort) , et non pas .

Ligne 2, remplacé par (peinture bleu clair), ce qui donne comme lecture .
Ligne 10, la fin (passage souligné) corrigée en , les signes étant tournés vers la droite (*sic!*).

Côté 4. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (3-10) (←•). — Les deux yeux entre les lignes 4 et 5.

Ligne 1, féminin de effacé (les traces en subsistent); remplacé par (peinture bleu clair), final de la première rédaction subsistant (lire).
Ligne 10, le nom primitif a été complètement effacé et on l'a remplacé par (peinture bleu clair).

4

Miniéh, n° 275. — Sarcophage au nom (masculin) de (variantes graphiques et). — Long., 1 m. 77; larg., 0 m. 41; hauteur totale, 0 m. 50.

(1) La lecture est certaine. Cette graphie ne peut être qu'une corruption du nom de Set (transformé en , puis écrit *sic!*).

Ahmed bey Kamal, *Annales*, XVI, 1916, p. 100.

Ma copie :

Couvercle. — Deux lignes horizontales : (←•)

Cuve. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale (1) et une ligne verticale (2). A droite et à gauche de cette dernière, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (•→)

Noms des génies : et .

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : et *sic*.

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) : (•→)

Côté 4. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) (←•). — Les deux yeux entre les lignes 2 et 3.

5

Miniéh, n° 276. — Sarcophage au nom (masculin) de … (variantes graphiques …, …, …). — Long., 1 m. 84; larg., 0 m. 44; hauteur totale, 0 m. 54.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (←•)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de celles-ci, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

On notera qu'il y a eu erreur dans le montage des côtés 1 et 2.

Côté 1 sic : (←•)

Noms des génies : … et ….

Côté 2 sic : (•→)

Noms des génies : … et ….

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (3-10) : (•→)

Côté 4. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (3-10) (←•). — Les deux yeux entre les lignes 4 et 5.

6

Miniéh, n° 277. — Sarcophage au nom (masculin) de … (variantes graphiques … et …). — Long., 1 m. 72; larg., 0 m. 40; hauteur totale, 0 m. 48.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (←•)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Une ligne horizontale (1) suivie d'une ligne verticale (2). — (Il n'y a pas de génie funéraire représenté à droite et à gauche de cette dernière ligne.)

Côté 1 : (•→)

(1) … remplace, comme on sait, …. Cf. Lacau, *Aegypt. Zeitschr.*, 51, 1913, p. 59; *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. II, n° 28091, côté 3 (p. 43), n° 28092, côté 3 (p. 51), etc. — Voir au même sujet Boylan, *Thoth*, p. 3, note 1.

Côté 2 : (←•)

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) : (•→)

Côté 4. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) (←•). — Les deux yeux entre les lignes 2 et 3.

7

Miniéh, n° 278. — Sarcophage au nom (féminin) de (variantes graphiques et). — Long., 1 m. 75; larg., 0 m. 38; hauteur totale, 0 m. 49.

Ahmed bey Kamal, *Annales*, XVI, 1916, p. 103.

Ma copie :

Couvercle. — Deux lignes horizontales : (←•)

Cuve. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale (1) et une ligne verticale (2). A droite et à gauche de cette dernière, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (•→)

Noms des génies : et .

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : et sic.

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) : (•→)

Côté 4. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (←•). — Les deux yeux entre les lignes 2 et 3.

8

Tanta, n° 549. — Sarcophage au nom (féminin) de (variantes graphiques , et). — Long., 1 m. 81; larg., 0 m. 37; hauteur totale, 0 m. 46.

Publié par Ahmed bey Kamal dans les *Annales du Service des Antiquités*, XVI, p. 77-79, qui a lu le nom , comme s'il s'agissait d'un homme[2].

---

[1] Le signe est retourné.

[2] Les lectures d'Ahmed bey Kamal sont sur de nombreux points en désaccord avec les miennes. — Le côté qu'il appelle côté gauche est, en réalité, le droit, et inversement.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (←)

Cuve. — *Côtés 1 et 2*. Les côtés 1 et 2 comportent deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

Côté 1 : (→)

Noms des génies : (à gauche) et (à droite).

Côté 2 : (←)

Noms des génies : (à droite) et (à gauche).

Côté 3. Deux lignes horizontales superposées (1-2) courent de la tête aux pieds, et au-dessous d'elles quatre courtes bandes verticales comprenant chacune deux lignes (3-10) : (→)

(1) L'épithète (fém.) accompagne très souvent le nom du mort sur les cercueils de la nécropole d'Assiout (cf. Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout*, p. 32, note 3, et aux pages 14 et 23 du présent article).

(le nom n'a pas été peint faute d'espace).

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les deux yeux en plus (entre les lignes verticales 4 et 5), et avec orientation inverse des signes : (←)

9

Tanta, n° 550. — Sarcophage au nom (masculin) de [2] (et non *Ourosino Oupapie*, comme on lit sur l'étiquette que porte le monument au

(1) Probablement pour .

(2) C'est là une abréviation du nom propre théophore si fréquent à Assiout : (cf. Sethe, *Ä. Z.*, LVII, p. 78). On le retrouve sous la forme (féminine) à la page 176 des *Fouilles dans la nécropole d'Assiout* et sous les formes (masculines) , et sur le sarcophage *Tanta n° 557* (voir ci-dessous, n° 15). M. Chassinat (*ibid.*, p. 227) a pensé qu'il s'agissait là d'un *nom de femme*; sur les deux cercueils de Tanta, toutefois, les textes sont au masculin, et à Miniéh nous avons une fois le masculin (n° 275) et trois fois le féminin (nos 272, 274, 278) : il faut donc admettre que ce nom propre pouvait convenir aux deux sexes.

Musée de Tanta ainsi que sur le *Journal d'entrée*). — Long., 1 m. 81; larg., 0 m. 42; hauteur totale, 0 m. 48.

Couvercle. — Deux lignes longitudinales : (←•)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

Côté 1 : (•→)

Noms des génies : (à gauche) et (à droite).

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : (à droite) et *sic* (à gauche).

Côté 3. Trois lignes horizontales (1-3) et non encadrées sur les côtés, et au-dessous d'elles quatre bandes verticales de chacune trois lignes (4-15) : (•→)

(1) Les signes et sont très souvent retournés sur l'original : c'est ici le cas.

Côté 4. Trois lignes horizontales (1-3), suivies de quatre bandes verticales de chacune trois lignes, sauf la première qui n'a que deux lignes (4-14); les yeux sont représentés entre les lignes 5 et 6 : (←•)

Ce sarcophage est différent des précédents en plusieurs points :

1° Il ne donne pas seulement le nom de son propriétaire, mais aussi son titre. Oupaï était , fonction connue dès l'Ancien Empire sous les variantes orthographiques les plus diverses, et que l'on a coutume de traduire, sans être bien certain de l'exactitude de cette interprétation, par *grand médecin* ou *grand physicien.* A l'époque saïte, ce titre désignait le grand prêtre de la déesse Neith, dame de Saïs.

2° Les textes religieux qui y sont peints sont d'une autre nature que ceux de la plupart des sarcophages précédents (voir ci-dessus, *Miniéh*, n° 272, et aussi Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout*, p. 228).

3° Enfin les quatre ensembles décoratifs des quatre côtés de la cuve ne sont pas encadrés du filet bleu habituel.

10

Tanta, n° 551. — Sarcophage au nom (masculin) de (à lire , et non *Cherou*, comme le disent le *Journal d'entrée du Musée*

et l'étiquette clouée sur le sarcophage : le nom est écrit, en effet, deux fois). — Long., 1 m. 83; larg., o m. 38; hauteur totale, o m. 43.

Couvercle. — Deux lignes horizontales : (←)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

Côté 1 : (→)

Noms des génies : (à gauche) et (à droite).

Côté 2 : (←)

Noms des génies : (à gauche) et (à droite).

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre bandes verticales de chacune deux lignes (3-10) : (→)

Les formes et [incomplète] du nom du défunt, qu'on lit sur les petits côtés de la cuve, ne sont guère explicables, à moins qu'on ne veuille les lire *Teti-Adou* et les considérer comme un synonyme de *Teti-cheri*, le jeune Téti.

Côté 4. Même disposition que sur le côté droit, mais avec les yeux en plus entre les lignes 4 et 5 : (←)

11

Tanta, n° 552. — Sarcophage au nom (masculin) de (variantes graphiques , et). — Long., 2 m. 10; larg., o m. 43; hauteur totale, o m. 53.

---

(1) Sur l'original, le faucon accroupi est coiffé du triangle , *spd*.

(2) Ce signe est retourné.

(3) Le faucon est coiffé du , *spd*.

COUVERCLE. — Trois lignes horizontales : (←•)

[hieroglyphic text]

CUVE. — *CÔTÉS 1 ET 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

Côté 1 : (•→)

[hieroglyphic text]

Noms des génies : [hieroglyphic text] (à gauche) et [hieroglyphic text] (à droite).

Côté 2 : (←•)

[hieroglyphic text]

Noms des génies : [hieroglyphic text] *sic* (à gauche) et [hieroglyphic text] *sic* (à droite).

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre bandes verticales de chacune deux lignes (3-10) : (•→)

[hieroglyphic text]

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les yeux en plus : (←•)

[hieroglyphic text]

---

(1) Ce signe est retourné.

(2) Est-ce par le fait d'une coïncidence voulue que le nom de ce dieu se trouve écrit exactement au-dessus des deux yeux symboliques ornant le côté gauche du cercueil?

(3) Le faucon accroupi est coiffé du triangle [hieroglyph], *spd*.

12

Tanta, n° 553. — Sarcophage au nom (masculin) de (variantes graphiques et). — Long., 1 m. 83; larg., 0 m. 44; hauteur totale, 0 m. 52.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (←)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

Côté 1 : (→)

Noms des génies : *sic* (à gauche) et *sic* (à droite).

Côté 2 : (←)

Noms des génies : (à droite) et (à gauche).

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre bandes verticales de deux lignes chacune (3-10). Les trois panneaux délimités par les quatre bandes verticales de textes sont décorés : (→)

[Qebehsonnouf].

Panneaux. — Le panneau I représente, rangés sur un large support peint en blanc, cinq vases à parfums tous réunis ensemble par un lien noir; les deux vases des extrémités sont blancs et de la forme, — les deux vases intermédiaires sont peints en rouge et noir et de la forme, — le vase du milieu est blanc veiné de bleu, et de forme large et pansue.

Le panneau II est peu distinct, et l'on n'y voit plus que quatre × bleus au sommet et trois ● noirs à la base, sans qu'on puisse deviner ce qui était représenté dans la partie intermédiaire.

Enfin le panneau III comporte un bouclier blanc tacheté de noir, un boumerang peint en blanc, une hache de guerre peinte en noir, blanc et rouge, et deux objets verticalement dressés et étroits dont la partie inférieure n'est plus visible et qui paraissent être des massues.

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les yeux en plus : (←)

---

(1) Ce signe est retourné.

Panneaux. — Le panneau I porte les deux yeux, peints en bleu, sauf la pupille et les paupières, qui sont noires, et la prunelle, qui est blanche.

Le panneau II représente des viandes peintes en rouge et des corbeilles remplies de provisions de bouche et dressées sur un support rouge.

Le panneau III représente trois corbeilles analogues à celles du panneau II, mais beaucoup plus grandes, dressées également sur un support, et de chacune desquelles émergent trois objets pointus, les uns complètement rouges, les autres rouges et noirs (ces derniers étant probablement des jarres bouchées).

13

Tanta, n° 554. — Cuve de sarcophage au nom (masculin) de . — Long., 1 m. 82; larg., 0 m. 47; haut., 0 m. 45.

Ce sarcophage est d'un type différent de celui des précédents : les motifs de décoration ne sont pas les mêmes et chacune des bandes bleues servant à délimiter les textes est rehaussée de deux assez larges lisières blanches. Les yeux figurés sur le côté gauche, à la place habituelle, sont larges et courts en hauteur; le cadre rectangulaire à l'intérieur duquel ils sont inscrits est peint en noir.

Côtés 1 et 2. Trois lignes d'hiéroglyphes, dont une au sommet, horizontale, et deux aux extrémités latérales, verticales :

Côté 1 : (•⟶)

Côté 2 : (⟵•)

Côté 3. Une ligne horizontale d'hiéroglyphes, suivie de quatre lignes verticales (2-5) : (•⟶)

Côté 4. Même disposition, avec les yeux en plus : (⟵•)

14

Tanta, n° 556. — Sarcophage au nom (féminin) de ; il a d'abord été préparé pour un homme, et en certains endroits on voit encore sous le du féminin le du masculin. — Long., 1 m. 85; larg., 0 m. 43; hauteur totale, 0 m. 48.

Couvercle. — Une bande hiéroglyphique horizontale : (⟵•)

Les derniers signes sont à demi effacés et semblent être des restes du nom du premier propriétaire, un homme.

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Une bande horizontale au sommet (1), suivie d'une bande verticale (2) occupant le milieu du panneau.

Côté 1 : (⟵•)

Côté 2 : (⟵•)

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de trois lignes verticales (2-4) : (•—→)

. Cette fin est assez indistincte.

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les yeux en plus : (←—•)

15

Tanta, n° 557. — Cuve de sarcophage rectangulaire au nom (masculin) de (= abrégé) (et non *Hannou,* comme le disent l'étiquette manuscrite et le *Journal d'entrée*) : variantes graphiques . — Long., 1 m. 83; larg., 0 m. 42; haut., 0 m. 47.

Ce sarcophage ressemble par la nature de ses textes aux sarcophages *Miniéh,* n° 272 et *Tanta,* n° 550.

Côtés 1 et 2. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de cinq lignes verticales (3-7) sur le côté 1 et de trois lignes verticales seulement (3-5) sur le côté 2. Sur le côté 2 sont figurés deux génies canopes, la face uniformément tournée vers la droite et surmontés de leur nom.

Côté 1 : (←—•)

---

(1) Ce signe est retourné. — (2) Le est retourné.

Côté 2 : (←—•)

Noms des génies : (à droite) et (à gauche).

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre bandes verticales de trois lignes chacune (3-14), séparant des panneaux décorés : (•—→)

Panneaux. — Le panneau I représente, sur un support aux contours peints en blanc, une corbeille haute et large surmontée de trois têtes d'animaux à cornes et d'un gigot, et une corbeille longue et plate surmontée de deux oiseaux vivants, deux oiseaux parés, une tête de veau, un morceau de côtelettes (?) et un gigot. Au-dessus de cette offrande de viandes rôties est tracée, en quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes cursifs, la légende explicative suivante : (←—•)

Le panneau II représente, sur un support aux contours peints en blanc, deux corbeilles, l'une remplie de vases rouges à bouchon noir, l'autre portant une branche couchée peinte en bleu, et entre les deux corbeilles, trois jarres à panse ronde, celle du milieu bouchée et les deux autres ouvertes. Au-dessus du tout, la légende suivante en caractères cursifs : (←)

Le panneau III représente : à gauche, la table d'offrandes à huit feuilles surmontée de quatre vases bouchés et deux sachets blancs sur un support ; à droite, deux larges colliers sur un support et une palette de scribe couleur bois veiné de noir sous ce même support; entre les deux groupes d'objets, on lit, et au-dessus de l'ensemble du panneau, en une ligne horizontale : (←), dont certains signes ont été écrits en surcharge par-dessus un autre encore lisible :.

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, sauf que la première bande verticale ne compte que deux lignes (3-4), au lieu de trois : (←)

Panneaux. — Le panneau I contient les deux yeux (peints du même bleu que les hiéroglyphes, sauf la prunelle qui est blanche et la pupille noire).

Le panneau II représente les armes nécessaires au défunt dans sa vie d'outre-tombe : au bas, deux grands boucliers peints en noir, blanc et rouge, et au-dessus, deux carquois (l'un rempli de quatre, l'autre seulement de deux flèches) et six arcs peints en rouge et noir.

Le panneau III montre une grande variété de vases, debout sur des supports, des sachets, deux têtes d'animaux à cornes (cerf et oryx) et une cuisse d'animal, le tout peint en noir, blanc, rouge et bleu.

16

Tanta, n° 766. — Sarcophage au nom (masculin) de (variante graphique). — Long., 1 m. 92; larg., 0 m. 41; hauteur totale, 0 m. 55.

Publié par Ahmed bey Kamal dans les *Annales du Service des Antiquités*, XVI, p. 75-77, avec un assez grand nombre de lectures inexactes.

Couvercle. — Deux lignes horizontales : (←)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales (1-2), suivies de deux lignes verticales (3-4). A droite et à gauche de ces dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription et surmonté de son nom.

Côté 1 : (→)

Noms des génies : (à gauche) et (à droite).

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : (à gauche) et (à droite).

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre bandes verticales composées chacune de deux lignes : (3-10) (•→)

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les deux yeux en plus (entre les lignes 8 et 9). La direction des textes va, par erreur, des pieds vers la tête, et c'est par suite de cette erreur que les yeux, qui occupent bien leur place normale, sont peints entre les lignes 8 et 9 au lieu de se trouver entre les lignes 4 et 5 : (•→)

[1] Ce signe est retourné.

17

Port-Saïd, n° 21. — Sarcophage au nom (féminin) de , variante graphique (remployé, car sous ce nom propre on aperçoit les traces d'un autre qui commençait par). — Long., 1 m. 85; larg., 0 m. 44; hauteur totale, 0 m. 54.

Couvercle. — Une ligne longitudinale : (←•)

Cuve. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale (1), suivie d'une ligne verticale (2) occupant le milieu du panneau.

Côté 1 : (•→)

Côté 2 : (←•)

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) délimitant des panneaux restés nus : (•→)

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les yeux en plus (entre les lignes 2 et 3) : (←•)

[1] Ce signe est retourné.

[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] *sic* (ces deux derniers signes forment le début du nom du premier propriétaire, auquel on a oublié de substituer celui de la dame Nakhtâ).

INDEX DES NOMS PROPRES DE PERSONNES.

Nom	Sarcophage.
[hieroglyphs] (masc.)	11
[hieroglyphs] (masc.)	10
[hieroglyphs] (masc.)	16
[hieroglyphs] (masc.)	5
[hieroglyphs] (fém.), première propriétaire de	3
[hieroglyphs] (masc.)	9
[hieroglyphs] (masc.)	15
[hieroglyphs] (fém.)	1
[hieroglyphs] (masc.)	4
[hieroglyphs] (fém.)	7
[hieroglyphs] (masc.)	12
[hieroglyphs] (masc.)	2
[hieroglyphs] (fém.), usurpatrice de	17
[hieroglyphs] (?), premier propriétaire de	17
[hieroglyphs] (fém.)	8

Nom	Sarcophage.
[hieroglyphs] (masc.), usurpateur de	3
[hieroglyphs] (fém.)	14
[hieroglyphs] *sic* (masc.)	10
[hieroglyphs] (masc.)	6
[hieroglyphs] (masc.)	13

Le signe [hieroglyphs], qui accompagne assez souvent les noms de personnes, paraît être une abréviation de l'épithète [hieroglyphs] [cf. p. 23] (masc.), [hieroglyphs] (fém.).

H. Gauthier et G. Lefebvre.

Le Caire, mai 1923.

SUR

QUELQUES PAPYRUS DÉMOTIQUES PROVENANT D'ASSIOUT

PAR

M. HENRI SOTTAS.

En vidant la grande tombe d'Assiout qui contient les momies de loups (voir Lacau, *Comptes rendus A. I. B.-L.*, 1922, p. 379), M. Wainwright a trouvé un lot de papyrus démotiques dans la partie supérieure des déblais. M. Sottas a bien voulu nous donner tout de suite une première analyse de ces documents importants. Je l'en remercie vivement. — P. L.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, dans ce rapport provisoire, des premiers résultats obtenus quant au déchiffrement des papyrus démotiques trouvés à Assiout et dont vous avez bien voulu, en octobre dernier, me remettre d'excellentes reproductions photographiques.

Certaines lectures m'échappent encore. J'ai eu à peine le temps d'amorcer le travail de comparaison avec les textes démotiques et avec ceux des textes hiéroglyphiques qui proviennent du même temps et de la même localité. Je me bornerai donc à fournir les données importantes et présentant un degré de probabilité suffisant. Au surplus, le mode de détérioration du n° 1 notamment laisse espérer que la vue de l'original permettra, grâce au contraste des couleurs, de tirer un meilleur parti des passages effacés. Il y a donc lieu de remettre à plus tard la publication suivie et intégrale.

L'ensemble se divise en deux grandes catégories : les comptes et les contrats. Bien que le hasard ait fort maltraité les datations, il semble que seuls les règnes d'Amasis et de Cambyse, peut-être aussi de Psammétique III, doivent être envisagés.

PAPYRUS N° 3 [1].

Comptes de l'an 5, très probablement de Cambyse.

Il s'agit de denrées et de sommes d'argent allouées, pour certaines dates, à différents personnages. Quelques-uns d'entre eux portent des titres : «intendant de la nécropole» ([hiéroglyphes]); «pastophore» ([hiéroglyphes]); «grand prêtre» (ⲗⲁϣⲁⲛⲉ); «gouverneur de la province» (*ⲡⲓϩⲣⲏⲓ ⲙ̇ⲡⲓⲑⲟϣ).

La denrée la plus souvent citée est le vin (ⲏⲣⲡ; de 1 à 5 mesures), avec ses deux variétés : «vin de Pharaon» (*ⲏⲣⲡ ⲙ̄ⲡ̄ⲣⲣⲟ) et «vin doux» (*ⲉⲣⲡⲛⲟⲩⲧ̄ⲙ̄). L'huile d'olive (*ⲛⲉϩ ⲛ̄ϫⲟⲉⲓⲧ; 1 mesure) est mentionnée une fois.

Les sommes d'argent varient de 1/2 à 6 ⲕⲓⲧⲉ. Elles sont totalisées en fin de mois :

En Méchir	6 ⲕⲓⲧⲉ 1/4
En Phaménoth	1 ϩⲁⲧ 7 —
En Pharmouthi	3 — 4 —

Les inscriptions au registre, qui semble être une sorte de brouillard, n'ont pas lieu à intervalles réguliers :

Méchir	[1]6. 20. 22. 24. 25. [2]7. [2]8.
Phaménoth	1. 11. 17. 29.
Pharmouthi	-. 2[.]. 24. 26. 27. 28. 29.
Pachons	1. 2. 12. 13. 14. 16. [1]7 (fin du fragment).

Un même personnage, qui est ⲗⲁϣⲁⲛⲉ, apparaît seul en Phaménoth, les quatre fois. Pour les autres mois, chaque ligne se rapporte à un personnage différent, sauf quelques exceptions.

La série des quantièmes est précieuse pour la paléographie, les pièces de cette époque ne datant ordinairement que par l'année et le mois.

[1] Le lot porte les numéros d'entrée 47750 à 47756.

PAPYRUS N° 4.

Compte du même genre, mais autrement disposé.

L'écriture plus négligée retarde le déchiffrement. Il est question le plus souvent de vin (ΗΡΠ), mais aussi de sel (ϩΜΟΥ). Les quantités sont généralement plus importantes que dans le cas précédent. On relève jusqu'au nombre 441,5. Cela s'accorde d'ailleurs avec le fait que les parties prenantes ne sont pas seulement des individus, mais aussi des collectivités, comme les «fabriques» ([hiéroglyphes]) de Râ (*ΠΡΗ), de Thot ou des dieux en général. En outre, pas de décompte par journées, mais des relevés globaux par mois et par années. On trouve plusieurs mentions des années 41, 42 et 43, lesquelles ne peuvent se rapporter qu'au règne d'Amasis.

Il est possible que nous ayons affaire à un compte par doit et avoir, vu le contraste des expressions : «ce qui est donné pour...» ([hiéroglyphes]) et «le versement..... qui sera effectué en l'an 43» ([hiéroglyphes] ..... [hiéroglyphes]). On notera enfin la mention de la ville de Siout [1], et d'un «trésor» ([hiéroglyphes]).

PAPYRUS N° 5.

Fragment de compte de l'an 6 de Cambyse ([hiéroglyphes]), mois de Phaménoth.

Le début de treize lignes est seul conservé. On y lit d'abord une date : -. 21. 27 Phaménoth; 1. 3. 5. 7. 8. -. Pharmouthi, régulièrement suivie du mot [hiéroglyphes] [2], puis probablement d'un nombre.

Ce fragment énigmatique allonge la liste des quantièmes. Mais il a surtout un intérêt de priorité. En effet, jusqu'ici, nous ne possédions aucun document administratif ou juridique daté de Cambyse. Telle était du moins la situation en 1909 [3] et encore en 1915 [4]. Elle n'a pas changé

---

[1] Deux autres localités sont nommées: Memphis et Khemmis.

[2] Orthographe analogue : Griffith, *Pap. Rylands*, III, p. 400.

[3] Griffith, *Pap. Rylands*, III, p. 24-25.

[4] H. Gauthier, *Livre des Rois*, IV, p. 136-139.

depuis, à ma connaissance du moins, car la désorganisation des huit dernières années n'autorise guère les conclusions négatives fermes.

L'autre fragment de compte portant le n° 5 et donnant la fin de dix-huit lignes ne me paraît pas se relier au précédent. Mais il faudrait voir les originaux.

CONTRATS.

PAPYRUS N° 6.

Sous ce numéro sont classés cinq fragments qui paraissent appartenir à un même contrat, de teneur analogue à celle des n°s 1 et 2. La datation est en partie conservée : an 7, probablement de Cambyse. Un essai de reconstitution serait prématuré.

PAPYRUS N°s 1 ET 2.

Ces deux contrats ont un lien visible et doivent être étudiés ensemble. Le n° 2, magnifique pièce, mérite cependant d'être examiné avant le n° 1 en raison de sa date plus haute et de son meilleur état de conservation. Il est en effet presque intact, et le vandale qui a détaché la marge supérieure a joué le rôle du voleur volé. Le hasard néanmoins a voulu que cette mutilation assez anodine emporte le nom du roi figurant dans la date initiale. Mais une indication de la fin du texte permet de restituer avec une sécurité suffisante la datation : an 28 d'Amasis, mois de Paophi.

La datation du n° 1 est entièrement effacée. Nous examinerons de bonnes raisons commandant de l'attribuer à l'an 8 de Cambyse, mois de Pharmouthi.

SITUATION DES PARTIES ET OBJET DES CONTRATS.

Dans le n° 2, la situation générale est assez claire. Il s'agit d'un partage entre deux frères A et B, de biens ayant appartenu à leur père ([hiéroglyphes] ..... [hiéroglyphes]).

A reconnaît, «donne» à B la «part de revenus» ([hiéroglyphes]) qui lui échoit, à lui B, et qui comprend quatre catégories de biens :

1° des fonctions ([hiéroglyphes]) sacerdotales;

2° des journées de revenus sacerdotaux en nombre déterminé;

3° deux maisons sises à Siout ([hieroglyphs]);

4° un «service» ([hieroglyphs]) difficile à définir, peut-être en rapport avec une des maisons.

A renonce à toute prétention ultérieure sur ces biens, par la formule usuelle en *ϯⲟⲩⲏⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛ̄, etc. Il rappelle que B, par réciprocité, lui abandonne, d'une part, les fonctions de prophète qui lui ont été attribuées, à lui A, par leur père, en vertu d'un acte antérieur; en outre, l'ensemble du patrimoine, sauf (ⲛ̄ⲥⲁ) les biens énumérés plus haut. Cette renonciation de B en faveur de A a fait l'objet d'un contrat, qui est mentionné et dont la teneur était vraisemblablement très voisine de celle du n° 2 : «toutes choses appartenant à notre père et pour lesquelles tu m'as fait un écrit de renonciation également au mois de Paophi de l'an 28 du roi Amasis» ([hieroglyphs] ..... [hieroglyphs]).

Manifestement les deux frères ont échangé deux actes dont la somme forme une sorte de contrat bilatéral. L'adverbe ⲟⲛ, inséré dans la datation, ne laisse aucun doute sur cette concomitance et permet de compléter la date initiale.

La situation que fait connaître le n° 1 est beaucoup plus complexe. Les longues lacunes du texte et la plaie de l'homonymie n'en favorisent pas la compréhension. En passant sur quelques difficultés de détail, qui peuvent avoir leur influence sur l'ensemble, mais que je ne suis pas en mesure d'éliminer actuellement, sans en rencontrer d'autres beaucoup plus graves, voici comment je crois comprendre les choses. Les deux contractants, A′ et B′, ne sont plus frères, cette fois, mais cousins germains. Les biens qui font l'objet du partage ont appartenu à leur commun grand-père, lequel ne serait autre que le père de A et B. Cette supposition cadre d'ailleurs le mieux du monde avec le délai d'environ vingt-cinq ans qui sépare les deux conventions. En outre, bien que la prudence ordonne de se défier des rencontres de noms, il semble bien qu'on doive voir dans A′ le fils de B et dans B′ le fils de A. Une partie des biens que A′ «donne»

à B′ coïncide précisément avec ceux que A s'était réservés. Ainsi ils se trouveraient maintenus dans la branche que je crois être l'aînée, car A porte le nom de son grand-père, et si la tradition ne se maintient pas pour B′, c'est peut-être qu'il a perdu un frère aîné.

L'objet du partage peut se décomposer ainsi :

1° des fonctions sacerdotales;

2° une propriété foncière mal définie située à l'ouest de la ville;

3° une pièce d'eau au sud de la ville.

Cette énumération peut être incomplète, en raison des lacunes du texte.

Le formulaire concernant les garanties est assez abrégé. Par contre, une grande importance est donnée au rappel des conventions antérieures et de leur exécution. L'élément féminin de la famille tient ici une place appréciable. Tandis que dans le n° 2, une sœur de A et B n'est nommée qu'en qualité de voisine d'une des maisons entrant dans la part de B, ici il est indiqué que par deux fois le grand-père des contractants a reconnu, au moyen d'un «acte de revenus» ([hieroglyphs]), certains droits à l'une de ses filles, mère de B′, par l'intermédiaire de son frère et mari. Le premier fait se place en l'an 7 d'Amasis; la date du second est perdue. Il est spécifié que B′ a rempli, vis-à-vis de sa mère, les obligations qui lui incombaient de par ces deux contrats, et que sa mère lui a donné décharge par un autre «acte de revenus» passé en l'an 2 de Cambyse.

Il est encore question des parts d'héritage des père et mère de A′. Enfin, on voit que A′ conserve des champs[1] (ⲛ̄ⲉⲓⲱϩⲉ) qui lui viennent de son père, et aussi «le quart d'une pièce d'eau à l'ouest de Siout». En ce qui la concerne, B′ a renoncé, ou plutôt renonce, à toute réclamation ultérieure, dans un acte en date de l'an 8 de Cambyse. Il est infiniment probable que, comme dans le cas du n° 2, et vu le parallélisme des formules en *ⲉⲕⲟⲩⲏⲩ ⲉⲣⲟⲓ et *ⲉⲓⲟⲩⲏⲩ ⲉⲣⲟⲕ, cette dernière datation est en même temps celle du présent contrat lui-même.

Bien que cet arrangement d'ensemble soit insuffisamment garanti, ma confiance est très renforcée depuis que j'ai retrouvé une situation assez

---

[1] Pour la lecture, cf. British Museum 10120. B. 3 (Reich, *Papyri juristischen Inhalts*, p. 31).

analogue dans le papyrus du Louvre E. 2430 [1], dont la forme est d'ailleurs très différente.

Le n° 1 se distingue encore du n° 2 en ce qu'il comporte une liste de témoins. Au recto, trois lignes incomplètes et malheureusement très effacées. On aperçoit pourtant, les trois fois, à la fin, la mention «pour soi-même» ( ), déjà relevée ailleurs [2]. Au verso, une série de noms de témoins, très endommagée. Il semble qu'on doive en compter vingt-quatre.

TITRES DE FONCTIONS.

Un titre porté à la fois par les deux contractants, dans chaque contrat, est qui, dans la grande liste d'Edfou [3], est donné comme titre du grand prêtre du nome Lycopolite, sous la forme . Il peut déjà sembler étrange qu'une telle fonction soit partagée entre deux personnes vivantes; mais ce n'est pas tout. Le même titre est porté encore par le père de A et B, grand-père de A′ et B′. Il n'apparaît même pas comme l'apanage d'une seule famille sacerdotale, car trois des voisins de la première maison en sont également pourvus. Il est régulièrement placé en tête de série ou seul, mais il arrive aussi qu'un de ses porteurs se contente d'un titre et lui préfère celui de troisième prophète d'Ophoïs, pourtant peu relevé. Sa chute au rang d'appellation purement honorifique semble bien marquée par le fait qu'il échoit en même temps au premier et au troisième prophète d'Ophoïs. Il y aurait lieu de rechercher dans quelle mesure les autres provinces offrent des exemples d'une telle «démocratisation» d'un titre attaché jadis au rang suprême [4].

---

[1] Cf. Revillout, *Précis du Droit*, p. 593 et suiv., et ailleurs; Griffith, *Pap. Rylands*, III, p. 32.

[2] Cf. Griffith, *op. cit.*, p. 46, n. 10.

[3] Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1358 et suiv.; Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 336 et suiv.

[4] Un phénomène connexe, la diffusion géographique de certains titres de grands prêtres des nomes, a été signalé par Gardiner, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, XLVII, p. 91, n. 4; Kees, *ibid.*, LIII, p. 82, et Daressy, *Le Xe nome de la Haute-Égypte*, dans *Sphinx*, XVIII, p. 117.

Parmi les fonctions que A se réserve figure, à la deuxième place, celle de «troisième prophète d'Ophoïs, seigneur de Siout» ( ). Il semble que ce soit la principale, transmise héréditairement [1] dans la branche aînée. Nous la suivons depuis le père de A jusqu'à B′. On voit qu'il n'est plus question d'un double Ophoïs, selon la tradition ancienne qui reparaît encore dans la grande liste d'Edfou.

Une autre fonction régulièrement occupée de père en fils est celle de «premier prophète de l'autel [2] de la régente des seize» ( ). On ne nous dit pas formellement que le père de A en était investi; mais il est question de plusieurs emplois de prophète réservés par lui à A. Ensuite A′ en reconnaît la propriété à B′, comme dans le cas précédent. La «régente des seize» est, comme on sait, une forme d'Hathor [3] que l'on a déjà rencontrée à Siout [4].

Une troisième fonction de prophète, jointe au nom de A dans le préambule du n° 2, ne paraît pas avoir été transmise à B′ : «prophète d'Osiris, chef de l'Occident» ( ).

A conserve également des fonctions d'écrivain, notamment d'«écrivain des lettres» ( ) et d'«écrivain des actes» ( ), qui passeront dans la part de B′. Au contraire, il cède à B le titre d'«écrivain du sceau (?) du temple d'Ophoïs, seigneur de Siout» ( ), qui reviendra plus tard à B′, ainsi que celle d'«écrivain des livres», ou «ptérophore» ( ).

A est encore «du temple d'Ophoïs, seigneur de Siout».

Si l'on en juge d'après la longueur de la lacune au début du n° 1, A′

---

[1] Sur l'hérédité, usuelle sinon légale, des fonctions de prophète, cf. les remarques de Griffith, *Pap. Rylands*, III, p. 83, n. 10, et p. 92, n. 2. L'existence du nom propre ne semble pas un indice négligeable. On retrouve d'ailleurs au n° 3 les titres «le deuxième» et «le troisième prophète», sous forme de noms propres.

[2] Lecture probable; sens presque garanti par la présence du déterminatif après un groupe mal formé, mais d'aspect similaire, précédant le même surnom divin dans le papyrus de Leyde I, 384, 22, 29. Cf. Spiegelberg, *Der äg. Mythus der Sonnenauge*, Glossar, n° 1000, 1052 et 1065 *a*.

[3] Spiegelberg, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, LIII, p. 93 et suiv.; Schäfer, *ibid.*, LV, p. 93 et suiv.

[4] Junker, dans Spiegelberg, *Mythus*, p. 56.

ne semble avoir conservé aucune fonction sacerdotale, en dehors de l'appellation commune étudiée en premier lieu.

B se voit garantir les titres de :

1° prophète de Sakhmis résidant à Siout ( );

2° prophète de Khonsis, résidant à Siout;

3° écrivain du sceau (? voir *supra*).

B', outre les fonctions occupées par A autrefois, reçoit celles de [1] d'Osiris, seigneur de Siout.

Dans le n° 2, un des voisins est «majordome» ( ); un autre est «constructeur de bateaux (*ϩⲁⲙϫⲟⲓ) du temple d'Ophoïs».

PRÉBENDES.

La deuxième catégorie de biens garantis à B consiste, nous l'avons vu, en «journées de temple», soit : 135 journées de 3e et 4e classes du temple d'Anubis[2], seigneur de Ro-Qerer» ( ); puis encore 60 et 45 «journées de temple» ( ); enfin toutes les fêtes de l'année ( ).

Après les 135 jours vient la mention , en rapport avec la troisième classe. A défaut d'une traduction, je proposerai le rapprochement avec le mot , qui se lit aux *Papyrus de Kahoun* (pl. 23, l. 13, p. 58)[3].

Cet ensemble rappelant les textes du Moyen Empire n'a rien qui doive surprendre, puisqu'on retrouve les «journées de temple» à l'époque gréco-romaine[4]. Mais n'est-il pas piquant que, dans le cas présent, le fait se situe de nouveau à Siout?

(1) Le déterminatif est très douteux. Si la lecture est correcte, le sens pourrait être «haleur». Celui de «marchand», attesté dans Caire 30601, serait peu en situation.

(2) On voit qu'à cette époque, Anubis et Ophoïs sont encore nettement distincts.

(3) Il y aurait aussi ; mais comment l'enchâsser dans le contexte?

(4) Cf. mes *Pap. de Lille*, p. 67.

Le groupe de clauses relatives aux fonctions et revenus concédés à B est suivi de l'indication générale : «avec leurs rémunérations ( ) et leurs biens ( ), toutes choses qui en sont le produit ( ) ou que l'on y ajouterait».

Parallèlement, dans le n° 1, après l'énoncé des titres, se lit la phrase : «avec tout ce qui leur appartient dans la campagne, le temple et la ville ainsi que toute livraison faite en leur nom» ( ).

Pour ces formules on comparera utilement le Papyrus Rylands n° 1, une vente d'offices liturgiques sous Psammétique Ier.

LOCALITÉS.

Nous avons vu l'orthographe du nom de la ville dans le n° 2. Le n° 1 en montre une autre, , qui est également celle du n° 4.

La première maison sise à Siout est limitée au sud par deux maisons différentes, «la rue étant entre elles»; de même au nord. A l'ouest, l'immeuble contigu est le temple d'Osiris, seigneur d'Abydos ( )[1], et la rue, «la rue étant entre». A l'est il y a une seule maison.

La deuxième maison a au sud «les enclos»[2] de A; au nord, la maison d'une sœur de A et B; à l'ouest, le mur ( ) de Siout, avec une rue entre; enfin, à l'est, une pièce d'eau séparée par une rue.

Il semble que les «services» qui forment la quatrième catégorie des biens concédés à B soient en rapport avec le deuxième immeuble. Autrement, quel antécédent trouver à ⲡⲉϥ, dans l'expression qui suit immédiatement les indications topographiques? Je traduis hypothétiquement : «et le service de ses arrérages d'Ophoïs». Griffith[3] a signalé, pour , une forme masculine. Ou

(1) La graphie de l'épithète est anormale et ressemble tellement à qu'on en vient à se demander si le scribe n'a pas eu une distraction. Par contre, le déterminatif final semble confirmer une lecture proposée, avec doute, par Griffith, *Pap. Rylands*, III, p. 230, n. 13.

(2) . Lecture et sens douteux; mais le possessif ⲛⲁ montre que A garde une part de propriété foncière.

(3) *Kahun pap.*, p. 104.

s'agit-il d'un titre? semble impossible graphiquement. Et d'ailleurs que faire alors de ⲡⲉϥ?

Dans l'énumération des biens-fonds reconnus à B' on distingue : un emplacement ( ) appelé , donc en rapport avec un des titres de B'; puis un étang ( )[1] situé au sud de Siout. Il a, au nord, Siout même, et, au midi, le de Siout. Cette disposition est intéressante, car elle montre qu'il faut voir dans le *Qemy* une sorte de faubourg. On sait que le terme revient dans le conte de Satni[2] et que les auteurs ne s'accordent pas pour son interprétation.

ONOMASTIQUE.

[?]

(femme de ; mère d'une demi-sœur de A et B)

(1° A; 2° père de et grand-père de A et B)

[3] (B [?]; B')

(sœur et femme de A, mère de B' [?])

[1] Le pourrait être un . D'autre part, l'orthographe traditionnelle de ϣⲏⲓ avec s'est maintenue beaucoup plus tard.

[2] Hess, *Setne*, p. 114; Griffith, *Stories*, p. 34 et 126; Maspero, *Contes populaires de l'ancienne Égypte*, p. 146.

[3] La lecture du dernier élément n'est que probable.

(sœur et femme de B, mère de A'.[?])

[1]

(père de A et B)

DATES.

Celle du n° 2 nous est déjà connue. Le n° 1 en contient trois du plus haut intérêt :

1°

2°

3°

Les deux dernières montrent une orthographe nouvelle du nom de Cambyse, laquelle se laisse rapprocher de celle de la *Chronique démotique*[2], à la forme du *b* près.

[1] La lecture du dernier élément n'est que probable. On comparera à ce nom les deux suivants, connus par le papyrus Rylands n° IX (p. 101) : Nekumosi et Psammetkmenempe. La manière dont le premier entre ici en composition semble devoir faire préférer au sens «Neko is born», celui des anciens noms théophores en , soit «né de Néchao», ce qui revient en somme à Psammétique. En face de «Psammétique demeure à Poy», on aurait «le fils de Néchao demeure ici». L'adverbe final paraît désuet, mais, si l'on en croit Sethe, *Ä. Z.*, L, p. 103, il serait conservé dans ⲙⲛⲁⲓ. D'ailleurs les tendances archaïsantes ont pu agir.

[2] Spiegelberg, *Die sogenannte «Demotische Chronik»*, p. 141.

Bien plus remarquables encore sont les millésimes 2 et 8. H. Gauthier [1] a résumé les difficultés que comporte la datation des documents égyptiens remontant au règne de Cambyse. Comme il cherche une conciliation dans l'existence possible d'un double comput, on notera que les deux dates extrêmes, 2 et 8, ont été révélées par un seul et même document.

Si, par analogie avec le nº 2, nous admettons que la dernière date est en même temps celle du document lui-même, nous devons voir dans le nº 1 la première pièce juridique connue datée de Cambyse, de même que le nº 5 est la première pièce administrative. Cet ensemble d'au moins quatre documents montre que ces temps troublés n'étaient pas si défavorables aux affaires qu'on avait pu le croire [2].

La première date doit être comparée aux deux autres et aussi à celle de l'an 28 d'Amasis, du nº 2. On constate que, dans le nº 1, toute marque d'honneurs royaux est refusée à Amasis. On songe tout de suite au récit d'Hérodote (III, 16) et aux commentaires de Maspero [3] et de Griffith [4]. Dans les textes qui accompagnent la *Chronique démotique* [5], la situation est renversée. Amasis est traité en roi, tandis que Cambyse et même Darius sont nommés comme de simples particuliers, le premier même avec le déterminatif [6]. Le célèbre opportuniste dont le Vatican conserve la statue naophore s'est maintenu, sur ce chapitre, dans la stricte neutralité. On ne doit donc pas trop généraliser l'impopularité d'Amasis.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mon entier dévouement.

H. Sottas.

Paris, le 29 décembre 1922.

---

(1) *Livre des Rois*, IV, p. 137, n. 1.

(2) Griffith, *Pap. Rylands*, III, p. 24.

(3) *Histoire*, III, p. 663.

(4) *Pap. Rylands*, III, p. 99. Cf., en dernier lieu, D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte* (*525-331*), dans *Mémoires de l'Inst. franç. du Caire*, XLVIII, p. 9.

(5) Col. *c-d*. Spiegelberg, *op. cit.*, p. 30 et suiv. Cf. Ed. Meyer, *Sitzungsberichte*, Berlin, 1915, p. 304 et suiv. Je ne saisis pas pourquoi Spiegelberg (p. 141) a cru devoir ajouter le cartouche dans la transcription hiéroglyphique des nos 598 et 599.

(6) Le déterminatif de Darius est détruit.

LA CRUE DU NIL

DE L'AN XXIX D'AMASIS

PAR

M. G. DARESSY.

Depuis 1903 il y a au Musée du Caire le haut d'une stèle historique en grès siliceux jaunâtre trouvée à Mit Rahineh, qui n'a pas encore été publiée [1]. Large de 0 m. 88, épaisse de 0 m. 15, elle n'a plus que 0 m. 56 de hauteur, par suite de sa fracture et de la perte de la partie inférieure.

C'était un monument d'Amasis, dont tous les passages désignant ce roi ont été martelés. Dans le cintre, un grand signe du ciel suit la courbure et était supporté par deux sceptres *uas* qui bordent les montants verticaux. Au-dessous, le tableau est divisé en deux parties, qui se font pendant. Vers le milieu, à gauche, une image assez petite du dieu Sokar anthropomorphe, à tête de faucon, marchant, le sceptre *uas* à la main, a son nom inscrit au-dessus de sa tête et son titre au-dessous de lui. Il est tourné vers la gauche, et lui faisant vis-à-vis on lisait le nom de *ka* tracé verticalement, suivi en deuxième colonne de , puis de formules commençant par entièrement martelées. La partie droite était semblable, sauf que la divinité figurée est Ptah sous sa forme ordinaire de momie, tenant les emblèmes , , réunis en un seul sceptre; debout dans un naos dont les portes sont ouvertes, il est désigné . Les noms et titres du roi étaient les mêmes que du côté opposé.

---

(1) M. Gauthier l'a toutefois mentionnée dans son *Livre des Rois d'Égypte*, t. IV, p. 118, § XXI. Elle porte le numéro d'entrée 37974.

Le texte était tracé en lignes horizontales, de droite à gauche; il n'en subsiste que ceci :

Ainsi en l'an 29 d'Amasis, une crue excessive du Nil, qui avait submergé les deux rives jusqu'à la base des montagnes qui bordent la vallée [1], avait détruit la digue sud de Memphis et menaçait la digue nord. Le texte fait défaut au moment où il allait nous dire comment le roi averti avait donné des ordres pour empêcher de plus grands désastres de se produire. Il faut espérer que le reste sera trouvé quelque jour.

Les dernières mentions de fortes crues inscrites sur le quai de Karnak sont du temps de Psamétik Ier [2]; cette inondation désastreuse n'était pas encore signalée, et il y a lieu de la noter.

G. Daressy.

(1) Le texte de l'inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon III (*Recueil*, t. XVIII, p. 181) emploie l'expression équivalente .

(2) Legrain, *Les crues du Nil*, dans la *Zeitschrift*, 1896, p. 118.

ASAE 23 (1923), 49-52

LA
PIERRE BILINGUE DE MENOUF

PAR

M. G. DARESSY.

La célèbre pierre de Rosette n'est pas le seul monument portant une inscription en plusieurs langues qui ait été découvert pendant l'Expédition de Bonaparte. On trouve dans la *Description de l'Égypte* la mention d'un autre document épigraphique sur lequel deux textes apparaissaient; mais les événements ne permirent aux savants ni de copier les inscriptions, ni de faire transporter le bloc au Caire ou à Alexandrie. Le rapport le plus complet sur cette découverte est celui de MM. Du Bois-Aymé et Jollois, qui s'énonce en ces termes [1]:

«Nous avons aperçu, dans quelques mosquées de Menouf, des colonnes de granit qui paraissent provenir d'édifices anciens; et nous avons découvert à la porte d'une maison, où il servait de banc, un monument précieux pour les antiquaires. C'est un bloc quadrangulaire de granit noir, parfaitement dressé, qui présente sur une de ses faces les restes de deux inscriptions : l'une en caractères cursifs, analogues à ceux que l'on voit sur les enveloppes des momies et les rouleaux de papyrus; l'autre en beaux caractères grecs. Cette pierre a un mètre vingt-quatre centimètres de largeur; un petit cadre lisse, de deux centimètres, enferme les inscriptions et réduit la longueur des lignes écrites à un mètre quatre-vingts centièmes; les deux arêtes perpendiculaires sont brisées, l'une à la hauteur de quarante-neuf centimètres, l'autre à celle de trente-huit. Les deux inscriptions sont dans un grand état de dégradation; nous en avons copié plusieurs mots de la première; et la comparaison que nous en avons faite avec ceux de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette, ne laisse

(1) Du Bois-Aymé et Jollois, *Voyage dans l'intérieur du Delta*, *D. É.*, t. XV, p. 184.

aucun doute sur l'identité des lettres. Feu notre collègue, M. Raige, à qui nous avons montré les fragments que nous avons recueillis, a partagé entièrement notre opinion; et il nous en aurait peut-être donné l'interprétation, si la mort ne l'eût surpris au milieu des travaux de même nature qu'il avait entrepris à l'occasion de la pierre de Rosette.

«Les caractères de la seconde inscription ne présentent aucune incertitude, ils sont grecs, mais nous n'avons pu lire distinctement que les trois premiers mots, et le commencement du quatrième :

ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΝΕΟΥ ΑΙΕΙ ΥΩ~ «Du jeune roi, toujours, etc.».

«Ces inscriptions devaient être, si l'on en juge par leurs dimensions, plus considérables que celles de la pierre de Rosette : l'inscription grecque de cette dernière n'occupe qu'un rectangle de trente-quatre centimètres de haut sur soixante-onze centimètres de long. L'analogie remarquable qui existe entre ces deux pierres porte naturellement à conclure que celle de Menouf avait aussi une troisième inscription en caractères hiéroglyphiques.»

Sauf quelques rares allusions à ce monument dans les récits du temps de l'Expédition, il n'en est plus parlé jusqu'au moment où Cailliaud essaya de le retrouver, et voici ce qu'il écrivit à ce sujet [1] :

«Le 2 octobre (1820), un calme nous arrêta : ne pouvant faire tirer ma barque, parce que les rives du fleuve étaient inondées, je profitai de ce moment pour aller à Menouf, afin d'y faire la recherche d'une pierre portant une inscription en plusieurs langues, remarquée par les savants de l'expédition française.

«Après avoir pris plusieurs informations sur la pierre que je cherchais, je parcourus les rues de Menouf, suivi d'une troupe d'Arabes qui me faisaient voir, çà et là, dans les murailles de leurs maisons, des fragments de granit et d'autres pierres, avec des restes de caractères hiéroglyphiques : mais ce n'était point là ce que je cherchais. J'appris que l'ancien consul de France à Alexandrie et d'autres personnes avaient vainement cherché cet intéressant morceau. Cependant je fis annoncer publiquement le dessein qui m'amenait à Menouf, et promis une récompense à celui qui

[1] Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I, p. 289.

m'aiderait à découvrir cet objet. Un Copte vint me trouver, et me dit, d'un air mystérieux, qu'il savait où était la pierre que je cherchais; il m'invita à le suivre, me conduisit dans une vaste cour, et me fit avancer sous un hangar très obscur. Ma vue, troublée par le passage subit de la lumière aux ténèbres, ne me permit qu'après quelques instants de distinguer les objets : je me vis avec étonnement au milieu de huit Arabes presque nus et chargés de chaînes, couchés par terre sur des lambeaux de nattes de paille; c'était la prison de ces malheureux. Mon guide me fit approcher; et me montrant un gros banc (*mastabeh*) enfoncé en terre, où étaient appuyés ces Arabes, il me dit : «La pierre que vous cherchez «est dans cette maçonnerie depuis dix-huit ans». Le geôlier, aussi étonné de ma recherche que de l'assertion de cet homme, craignait qu'il n'y eût là-dessous quelque mystère, et ne voulait pas nous permettre de démolir le banc. Cependant la curiosité et l'appât du gain le firent céder à mes sollicitations : il écarta ses prisonniers. Un Arabe donna un coup de pioche et rencontra une pierre qui résistait; je reconnus une surface unie de granit noir : il fallait tourner ce bloc pour chercher la face qui devait porter l'inscription. Le geôlier employa à ce travail les prisonniers, après leur avoir ôté les fers, en leur laissant ceux du cou qui les tenaient tous les huit attachés par une seule chaîne. Cette pierre fut retournée dans tous les sens : après l'avoir bien examinée, je n'y trouvai plus l'écriture cursive, mais seulement huit à dix lignes de caractères grecs, longues d'un mètre, qui paraissent être la fin de l'inscription. J'appris des personnes les plus âgées du pays qu'après le départ de l'armée française, ce morceau précieux fut charrié là par les Arabes, et que, dans le transport, la pierre se sépara en deux parties, dont l'une, qui n'a pas encore été retrouvée, aura probablement été encombrée dans les fondations de la ville. Je ne pus, en ce moment, faire enlever la pierre; le bey commandant de la province était absent, et le geôlier ne me l'eût pas permis : celui-ci fut étonné de voir cette pierre enfouie dans sa prison, et d'apprendre que les Européens la connaissaient. Il n'en fallait pas tant pour éveiller les soupçons et exciter l'inquiétude d'un Arabe superstitieux : malgré mes offres d'argent, il se refusa même à me laisser prendre copie de l'inscription. J'écrivis au consul de France, pour le prier de la faire copier; mais on ne put en obtenir la permission.»

Ce curieux passage m'étant tombé sous les yeux, et ne connaissant, d'autre part, aucune allusion d'époque plus récente au sort de ce fragment, j'ai essayé s'il ne serait pas possible d'obtenir maintenant ce qui n'avait pu se faire il y a cent ans. Je chargeai notre actif inspecteur Tewfiq effendi Boulos de voir à Menouf si l'on ne pourrait remettre la main sur ce monument qui, bien que mutilé, aurait pu offrir un certain intérêt. Les investigations furent vaines. La prison du temps de Méhémet Aly n'existe plus depuis longtemps; notre agent a pu seulement obtenir d'un vieillard l'indication de la situation qu'occupait ce qu'on appelait le Dar el Wasieh, qui a laissé son nom à un quartier de la ville, maintenant couvert de constructions récentes et dont le sol a été bouleversé. Il est donc inutile de rechercher maintenant cette pierre, et l'on ne peut compter que sur le hasard pour la faire reparaître un jour.

Ainsi que les découvreurs l'avaient pensé, il est probable qu'il s'agissait d'un décret trilingue, et les quelques mots copiés montrent que le texte débutait par l'interprétation du protocole d'un des souverains grecs de l'Égypte, *νέου* correspondant à , qui entre dans le nom d'Horus de plusieurs rois de cette période. La suite n'a malheureusement pu être lue; après *ἀεί* «toujours» il ne reste que deux lettres fort douteuses, et les épithètes d'Alexandre II, de Ptolémée II et IV, de Ptolémée III ne s'accordent guère avec ce qui subsiste de la traduction grecque. Il est certain que ce texte était différent de celui des décrets bilingues connus jusqu'à ce jour, et sa disparition n'en est que plus regrettable.

G. Daressy.

STÈLES COPTES DU FAYOUM

PAR

M. HENRI MUNIER.

Le Fayoum qui est, on le sait, le pays par excellence des papyrus et des inscriptions grecques, n'a livré jusqu'à ce jour que de rares monuments de l'épigraphie copte. Tandis qu'en Moyenne et en Haute-Égypte on exhumait des centaines de stèles coptes, au Fayoum on ne recueillait que deux seules épitaphes rédigées dans le dialecte rare de cette province[1]. Cette constatation n'a rien de surprenant; car, comme l'a reconnu le R. P. A. Mallon, le copte était délaissé au Fayoum au profit du grec «qui dominait dans le monde des gens qui savaient lire et écrire»[2].

Grâce à deux récentes trouvailles, nous possédons quatre nouvelles stèles en dialecte fayoumique, qui viennent d'entrer dans les collections du Musée égyptien du Caire.

Nous constatons de prime abord que la formule d'invocation est la même qu'on lit sur les inscriptions de plusieurs autres localités du Fayoum; ramenée à son élément essentiel, elle est ainsi conçue : ⲫϯ ⲁⲗⲓ ⲡⲉⲕⲛⲉⲉⲓ ⲙⲛ// «*Dieu, exerce* (litt. : *fais*) *ta miséricorde sur...*». Cette prière à Dieu n'offre aucune originalité; elle existe, identique, dans les stèles funéraires ṣa'idiques de Saqqara et de la Moyenne-Égypte, sous la forme : ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲣⲓ ⲟⲩⲛⲁ ⲙⲛ// «*Dieu, exerce* (*ta*) *miséricorde sur...*»[3]. Dans le reste du texte, on relève la phraséologie habituelle et

(1) L'une provient de Kom Demou et a été publiée par M. G. Lefebvre (*Annales du Service des Antiquités*, t. X, 1910, p. 271-272), la seconde par M. H. R. Hall (*Coptic and Greek texts*, p. 145). Toutes deux sont reproduites et commentées à nouveau dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie*, à l'article *Copte* (épigraphie), par le R. P. A. Mallon, t. III, col. 2850-2851.

(2) *Dictionn. d'Archéol. chrét. et de liturgie*, col. 2850.

(3) G. Lefebvre, *Égypte chrétienne*, § V, dans les *Annales*, t. XV, 1915, p. 117.

sans intérêt qui renferme le nom du défunt et le jour de sa commémoration.

Mais le principal intérêt de ces petits textes funéraires, c'est qu'ils sont rédigés en pur dialecte fayoumique. On trouvera dans l'apparat critique la discussion sur les principales formes et dans la liste ci-dessous la nomenclature de tous les mots coptes :

ⲁⲡⲁ, II, 3; III, 3, 12, 14.
ⲉϩⲗⲏⲓ, II, 5; III, 6; ϩⲗⲏⲓ, IV, 5.
[ⲓⲗⲓ] ⲁⲗⲓ, I, 3; II, 1; III, 1; IV, 1.
[ⲕⲱ] -ⲕⲉ, II, 4; III, 5; IV, 4.
ⲗⲁⲧⲃ″, I, 5-6.
ⲕⲟⲩⲛ″, I, 6.
ⲙⲛ- (préposition), I, 3, 7, 8; IV, 3; ⲙⲉⲛ, III, 2; ⲙⲉ, II, 2.
ⲛ- (génitif), I, 4; II, 3; III, 4; ⲛⲙ, I, 7.
ⲛ- (temps), II, 5, 6; III, 6, 7; IV, 5.
ⲛⲉⲉⲓ, II, 2; ⲛⲉⲓ, III, 3; IV, 2.
ⲛⲕ-, I, 5.
[ⲛⲟⲩϯ] ⲫ̅ϯ̅, I, 1; II, 1; III, 1.
ⲟⲩ- (article), I, 3.
ⲡ (article), I, 1; II, 3.
ⲡⲉⲕ- (adjectif possessif), II, 1; III, 2-3; IV, 1-2.
ⲡⲁϣⲁⲛⲥ, IV, 6.
[ⲣ̄ⲣⲁ] ⲙⲉⲧⲣⲣⲁ, I, 9.
ⲥⲟⲩ-, II, 6; III, 7; IV, 5.
ⲧⲉ (article), I, 3.
ⲧⲱⲃⲓ, II, 6-7; ⲧⲟⲃⲓ, III, 7.
ⲧⲉⲕ- (adjectif possessif), I, 4, 9.
ϣⲉ, II, 3; III, 4.
ϩⲉⲗ, I, 4.
ϩⲛ- (préposition), I, 6.
[ϫⲁⲓⲥ] ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅, I, 1; ⲡ̅ⲟ̅ⲉ̅, IV, 1.

* * *

I. Fayoum, 1921. — Stèle rectangulaire en calcaire : la base manque. Sous le titre qui remplit la première partie de la pierre, une couronne en relief dont l'intérieur est orné d'une croix et de palmes; autour, des sortes de boutons, au nombre de cinq, complètent cette décoration assez soignée. Les lettres sont passées au rouge. — 0 m. 46 × 0 m. 19. — Musée égyptien du Caire, numéro d'inventaire, 47114.

✠ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲡⲁⲛ
ⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ✠
ⲁⲗⲓ ⲟⲩⲛⲉⲓ ⲙⲛⲧⲉ
ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲧⲉⲕϩⲉⲗ

ⲙⲁ̣ⲣ̣ⲓⲁ ⲛⲕⲗⲁⲧ
ⲃ[ⲉ]ⲥ̣ ϩ̣ⲛⲕⲟⲩⲛⲧϥ
ⲛⲙⲁⲃⲣⲁⲁⲙ ⲙⲛⲓ
ⲥⲁ̣ⲁ̣ⲕ̣ ⲙⲛⲓⲁⲕⲱⲃ
ϩⲛⲧⲉ̣ⲕ̣ⲙⲉⲧⲣⲣⲁ
ϩⲁⲙⲏⲛ ✠

1. L'abréviation ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ (pour ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅) est un emprunt au bohaïrique, qui a régulièrement ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ pour ⲡ-*ϭⲱⲓⲥ; la forme fayoumique serait *ⲡ̅ϫ̅ⲥ̅ = ⲡϫⲁⲓⲥ [1]. Il en est de même de ⲫ̅ϯ̅, qui est un abrégé bohaïrique de ⲫⲛⲟⲩϯ (F. ⲡⲛⲟⲩϯ). — 3. ⲁⲗⲓ (F.) ⲁⲣⲓ (B. S.); ⲛⲉⲓ pour ⲛⲉⲉⲓ (F.), ⲛⲁⲓ (B.), ⲛⲁ (S.). — 4. ϩⲉⲗ : c'est un abrégé de ϩⲙϩⲉⲗ, ϩⲉⲙϩⲉⲗ, déjà signalé par U. Bouriant [2] et M. W. E. Crum [3]. — 5-6. ⲗⲁⲧⲃⲉ″, ⲣⲱⲧⲉⲃ, ⲣⲟⲑⲃⲉ″ (B.); la conjonction ⲛⲕ-, fréquente en fayoumique sous cette orthographe, a pour forme correspondante en ṣaïdique ⲛⲅ-. — 7. Le redoublement de ⲛ dans ⲛⲙⲁⲃⲣⲁⲁⲙ est régulier en fayoumique pour indiquer le génitif [4]; mais le changement du second ⲛ en ⲙ doit venir du ⲃ qui suit. Dans les inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte [5], la formule *fais-le reposer dans le sein*, etc., est courante : *ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν* (τοῦ...) *εἰς κόλπους Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ.*

Traduction. — Seigneur Dieu tout-puissant (*παντοκράτωρ*), *fais miséricorde à l'âme* (*ψυχή*) *de ta servante Marie et fais-la reposer dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans ton royaume, amen* (*ἀμήν*).

II. Tell Abou Narouz [6], 1922. — Stèle rectangulaire en calcaire à grain fin. Aucun ornement, mais sur les bords quatre encoches en forme

(1) Mention du mot ⲡϫⲁⲓⲥ dans W. E. Crum, *Catalogue of the Coptic manuscripts in the British Museum*, p. 245; L. Stern, *Faijumische Papyri*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XXIII (1885), p. 28-29.

(2) *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. II, p. 603.

(3) *Coptic manuscripts brought from the Fayyum*, p. 46.

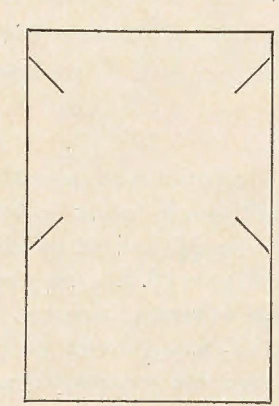
(4) Asmus, *Ueber Fragmente in mittelägypt. Dialekte*, p. 32.

(5) G. Lefebvre, *Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, p. xxx.

(6) Les trois stèles qui suivent furent trouvées au cours de 1922, dans une propriété particulière au Tell Abou Narouz تل ابى ناروز, situé à la lisière du désert, à l'est de Béni-Souef. Il est intéressant de constater que le dialecte du Fayoum était parlé à cette limite extrême de la province.

de croix (voir la figure ci-dessous). Les lettres sont carrées et très régulières. — 0 m. 61 × 0 m. 27. — Musée égyptien du Caire, numéro d'inventaire, 47396.

⳨ ⲫ︤ⲧ︥ ⲁⲗⲓ ⲡⲉⲕ
ⲛⲉⲉⲓ ⲙⲉⲁⲓⲟⲩ
ⲁⲓ ⲡϣⲉ ⲛⲁⲡⲁ ⲓ
ⲥⲁⲕ ⲁⲃⲕⲉ ⲥⲱ
ⲙⲁ ⲉϩⲁⲏⲓ ⲛ
ⲥⲟⲩⲓ̅ⲏ̅ ⲛⲧⲱ
ⲃⲓ〃 ϩⲁⲙ
ⲏⲛ



2. La conjonction ⲙⲛ est transcrite ici ⲙⲉ. — 2-3. Le défunt porte un nom, ⲁⲓⲟⲩⲁⲓ, qu'on retrouve dans les papyrus du Fayoum [1]; la forme grecque est Ἀϊούλιος [2]. — 3. ϣⲉ «fils», abréviation régulière en fayoumique de ϣⲏⲗⲓ (F.) ϣⲏⲣⲓ (B.) ϣⲏⲣⲉ (S.). — 4-5. ⲁⲃⲕⲉ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϩⲁⲏⲓ correspond en saïdique à ⲁϥⲕⲁ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ, *corpus deponere*. Le changement de ϥ en ⲃ est fréquent en Moyenne-Égypte [3].

Traduction. — *Dieu, exerce ta miséricorde sur Aïouli, fils d'apa Isaac; il a déposé (son) corps le 18 de Tôbi, amen.*

III. Même provenance. — Calcaire nummulitique; forme identique à la stèle précédente (voir la figure ci-dessus). Lettres en creux, profondément incisées, rehaussées de couleur rouge. — 0 m. 71 × 0 m. 35. Musée égyptien du Caire, numéro d'inventaire, 47520.

Sur le champ de la stèle :

⳨ ⲫ︤ⲧ︥ ⲁⲗⲓ ⲡⲉ
ⲕⲛⲉⲓ ⲙⲉⲛ

(1) W. E. Crum, *Coptic manuscripts... from the Fayyum*, p. 68-69.
(2) Preisigke, *Namenbuch*, col. 13.
(3) L. Stern, *Koptische Grammatik*, p. 27, n° 30; G. Lefebvre, dans les *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. XV, 1915, p. 116.

ⲁⲡⲁ ̓ ⲁⲓⲟⲩⲁⲓ
ⲡϣⲉ ⲛⲁⲩⲝⲟ
ⲛⲓ ⲁϥⲕⲉ ⲥⲱ
ⲙⲁ ⲉϩⲁⲏⲓ ⲛ
ⲥⲟⲩⲑ̅ ⲛⲧⲟⲃⲓ
ⲑ̅ ⲓⲛⲇ̅/ ⲑ̅ϥ̅
ⲁⲣⲭⲏ

Sur la tranche supérieure :

ⲭ̅ⲙ̅ⲅ̅ ⲧⲩ
ⲃⲓ ⲑ̅ ⲑ̅ ⲓⲛⲇ//

Au revers :

⳨ ⲁⲡⲁ
ⲡⲁⲙⲟⲩⲛ
⳨ ⲁⲡⲁ
ⲑⲱⲙⲁⲥ

2. ⲛⲉⲓ pour ⲛⲉⲉⲓ. — 4-5. Le nom de personne ⲁⲩⲝⲟⲛⲓ est connu : c'est Αὐξόνιος [1]; Αὔξων, qui est une forme approchante, s'est déjà rencontrée dans les papyrus [2]. — 7. ⲧⲟⲃⲓ : l'orthographe exacte est ⲧⲱⲃⲓ de l'inscription précédente. Si le ⲟ était bref en bohaïrique, il serait devenu ⲁ dans ce dialecte. — 8. Avant le premier ⲑ, trace d'une sorte de ⲟ; c'est probablement un essai du lapicide. — 8-9. Il faut restituer ainsi ces deux lignes : ἀρχῇ θ' ἰνδ(ικτιῶνος) «*au commencement de la 9e indiction*». ⲑ̅ϥ̅ pour ϥ̅ⲑ̅, qui est la transcription numérique 99 de ⲁⲙⲏⲛ. — 10. Le symbole ⲭ̅ⲙ̅ⲅ̅ est rare dans l'épigraphie copte; en grec il se rencontre plus fréquemment, sa lecture probable est, comme on le sait [3], Χριστὸν Μαρία γεννᾷ; il faut remarquer que ces deux lignes sont en réalité la date de la stèle rédigées en grec et non en copte; ⲧⲩⲃⲓ est la transcription grecque régulière de ⲧⲱⲃⲓ. — 12-15. Il est probable que l'inscription du revers contient les noms de deux saints religieux locaux dont les noms figurent dans les litanies de Baouît et de Saqqara. L'un, apa Pamoun, y est nommé ⲁⲡⲁ ⲡⲁⲙⲟⲩⲛ ⲡⲣⲉⲙⲉϩⲛⲏⲥ [4], «*apa Pamoun l'homme de*

(1) H. Estienne, *Thesaurus*, *sub voce*.
(2) F. Preisigke, *Namenbuch*, col. 66.
(3) G. Lefebvre, *Égypte chrétienne*, dans les *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XV, 1915, p. 117, note 2.
(4) J. E. Quibell, *Excavations at Saqqara (1908-1910)*, p. 84, n° 266; *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. VIII, p. 176, 177.

Hnès»; cette invocation est normale, puisque nous sommes près d'Héracléopolis magna; le second serait, croit-on, le fondateur du monastère de Wadi-Sarga, situé au sud d'Assiout [1].

Traduction. — *Dieu, exerce ta miséricorde sur apa Aïouli, fils d'Auxoni; il a déposé (son) corps (σῶμα) le 9 de Tôbi* (ⲧⲱⲃⲓ), *au commencement (ἀρχῇ) de la 9e indiction, amen* (ϥⲑ); ⲭⲙⲅ, *le 9 de Tôbi* (Τυϐι), *la 9e indiction. ✠ Apa Pamoun, ✠ apa Thomas.*

IV. Même provenance. — Calcaire nummulitique. Stèle identique aux deux précédentes (voir la figure ci-dessus). — 0 m. 44 × 0 m. 25. — Musée égyptien du Caire, numéro d'inventaire, 47519.

ⲡⲟⲉ ⲁⲗⲙ (sic)
ⲉⲕⲛⲉⲓ
ⲙⲛⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ
ⲁϥⲕⲉ ⲥⲱⲙⲁ
ϩⲁⲏⲓ ⲛⲥⲟⲩϛ ⲛ
ⲡⲁϣⲁⲛⲥ ⲁ
ⲙⲏⲛ //
ϥⲑ

1. ⲡⲟⲉ pour ⲡϭⲥ; ⲙ pour ⲓⲡ; il faut donc restituer ⲁⲗⲓ ⲡ. — 5. ϩⲁⲏⲓ, dans les inscriptions précédentes, est écrit ⲉϩⲁⲏⲓ. — La forme fayoumique du mois de Pâchons, ⲡⲁϣⲁⲛⲥ, ne s'est pas encore rencontrée; elle est identique à ⲡⲁϣⲁⲛⲥ du dialecte de Moyenne-Égypte [2] et proche de l'arabe بشنس Bachans.

Traduction. — *Seigneur, exerce ta miséricorde sur Zacharias; il a déposé (son) corps le 6 de Pachons, amen.*

H. Munier.

[1] W. E. Crum et G. Bell, *Coptica, Excavations at Wadi Sarga*, p. 7-8.

[2] W. E. Crum, *Catalogue of the Coptic manuscripts in the British Museum*, p. 284.

NOTE
SUR
UNE MOSAÏQUE TROUVÉE À ATHRIBIS
(TELL ATRIB)

PAR

M. MAURICE PILLET.

Emplacement. — Cette mosaïque est située à moins de 100 mètres du croisement à angle droit des deux grandes voies qui, partageant le site d'Athribis en quatre parties, servent encore de route : elle est dans le secteur nord-ouest. Son existence n'a été signalée au Service des Antiquités que très tardivement, en juin 1921, après que la plus grande partie en avait été déjà détruite : le fragment dont nous donnons ici les croquis n'a plus que 1 m. 75 × 3 m. 18 dans ses plus grandes dimensions.

A 4 mètres plus au nord, on retrouve, au même niveau, une couche de plâtre mêlé à des débris de briques qui paraît avoir été le support de la partie détruite de cette mosaïque. A l'ouest et au sud, au contraire, le sol a été affouillé profondément et toutes traces ont disparu.

On voit aussi, à 3 mètres environ au nord, une base de colonne en calcaire blanc, avec plinthe, cavet et double tore du profil ordinaire corinthien. La mouluration est assez grossière, pour les tores en particulier, qui offrent des surfaces se décomposant en parties planes coniques.

Le diamètre à la base est de	0m86
Le diamètre de pose du fût	0 755
La hauteur totale de la base	0 324

Si l'on se reporte au plan général des ruines donné par l'Expédition française [1], on remarque, dans l'angle nord-ouest, deux édifices : une

[1] *Antiquités*, Planches, t. V, pl. 27, fig. 3; Texte, Jomard, t. IX, p. 346-347.

pyramide de briques et les ruines d'une salle antique. La pyramide n'est plus aujourd'hui qu'une petite butte de terre sur laquelle s'élève une modeste maison abandonnée. Les ruines «d'une salle antique découverte, bâtie en briques», dont l'Expédition donne une vue et un plan[1] (voir pl. II, A), sont situées à 90 mètres du croisement des deux routes. Le plan lui attribue 7 m. 80 dans le sens nord-sud et 5 m. 85 dans le sens est-ouest; c'est une salle rectangulaire avec pilastres d'angle de 1 mètre de saillie au plus, sur laquelle s'ouvrent deux portes à l'est et à l'ouest.

La mosaïque retrouvée ornait sans doute le sol de cette salle; mais, au moment du passage de Jomard, elle devait être recouverte des décombres accumulés par la chute de la voûte, et l'explorateur, n'ayant pu faire de fouilles en cet endroit, ne la vit pas[2].

Deux raisons nous font croire qu'elle appartenait à cet édifice :

1° La situation à 90 mètres du croisement des routes donnée par le plan de l'Expédition, distance qui correspond à celle de la mosaïque;

2° La composition de la bande A de cette mosaïque (voir pl. I), qui laisse supposer l'existence de pilastres d'angle : elle a 0 m. 905 de largeur actuelle, c'est-à-dire à peu de chose près la largeur indiquée par l'Expédition pour ces pilastres (1 mètre). Une bande de 0 m. 10 environ semble, en effet, nécessaire pour la compléter. Le motif central C enfin, filant d'une porte à l'autre, d'est en ouest, indique bien un passage.

Composition. — La mosaïque est formée de cubes de calcaire et de marbre assez irrégulièrement taillés, dont la dimension moyenne est de 0 m. 012 et l'épaisseur de 0 m. 01 au plus.

Le fond de la mosaïque est blanc et les motifs sont cernés par un liséré d'un seul rang de cubes en marbre noir, tandis que leur masse est à peine teintée de bleuté ou de jaunâtre, sauf pour la bande B dont l'ornement comporte des teintes rouge foncé, faites de débris de grès siliceux.

---

(1) *Description de l'Égypte, Antiquités*, Planches, t. V, pl. 27, fig. 5 et 6.

(2) *Ibid.*, Texte, IX, p. 346 : «Je regrette de n'avoir pu faire de fouilles en cet endroit».

Le marbre noir et le grès rouge doivent provenir des débris antiques qui jonchaient le sol au moment de la confection de la mosaïque.

Les cubes reposent sur un radier de plâtre grossier mêlé de débris de briques cuites et recouvert d'une couche de plâtre plus fin et rosé, épais de 0 m. 02 environ, sur laquelle la mosaïque fut établie. Les cubes de pierre eux-mêmes sont noyés dans un mortier de plâtre fin et blanc qui compense les irrégularités de la taille.

Tracé géométrique. — *Ornement central C.* Sa composition, des plus simple, comprend un premier groupe de circonférences de 0 m. 775 à 0 m. 794 de diamètre, tangentes extérieurement entre elles et au cadre du motif. Un deuxième groupe de circonférences de même diamètre vient les recouper en passant par les quatre points de tangence des premières. Une série de carrés, dont les centres sont les points communs à quatre circonférences et dont les diagonales sont égales à leur diamètre, complètent le tracé par leurs recoupements (voir pl. I).

Bordure B. L'élément décoratif de la bordure B se compose d'une suite de motifs semblables et isolés, formés de lignes droites et de cercles, dont l'ensemble curieux a la forme d'une hélice à quatre branches ou de deux S se recoupant et dont les pointes se termineraient par des haches. Les motifs tournent alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. Le milieu, orné de bandes rouge foncé, dessine deux O entrelacés ou une croix à branches arrondies aux extrémités (voir pl. I et III).

Le tracé de ce motif compliqué comporte treize centres répartis quatre par quatre sur quatre lignes droites se recoupant à 90°. Huit de ces centres sont groupés sur les côtés d'un carré dont ils marquent les angles et les milieux des côtés; quatre autres sont situés sur le prolongement des côtés et à une distance égale à la moitié du côté du carré, en partant de l'angle. Le treizième et dernier est le centre de figure du carré et de l'ensemble du motif.

Si l'on joint deux à deux les quatre centres extérieurs au carré, on obtient ainsi quatre triangles rectangles dont les deux côtés de l'angle droit valent respectivement 1/2 et 1 1/2 du côté du carré, c'est-à-dire qu'étant entre eux comme 1 et 3, l'hypoténuse $= \sqrt{10} = 3{,}1623$. Les

angles adjacents à celle-ci valent 22°5 et 67°5. Les hypoténuses de ces quatre triangles forment elles-mêmes un carré.

Les sommets du premier carré servent de centres aux demi-circonférences qui forment les pointes des S ou haches; leur rayon est égal au côté de ce même carré. Les sommets du deuxième carré et les milieux des côtés du premier servent de centres aux huit demi-circonférences qui limitent le dos des haches; leur diamètre est égal au côté du premier carré.

Les deux O entrelacés qui forment le centre sont tracés à l'aide de circonférences de rayon décroissant, ayant pour centre les milieux des côtés du premier carré.

Malgré sa complication, le motif que nous venons de décrire est d'un bel effet, avec les tons rouge franc qui accusent son milieu.

Ornement latéral A. Cet ornement simple se compose de carrés et de cercles se recoupant et formant trois motifs. Le côté est de la mosaïque restante donne l'extrémité de ce décor, dont le centre du cercle marque le milieu (voir pl. I).

L'ornement complet mesurait 2 m. 844 dans le sens est-ouest et 1 m. 245 du sud au nord.

Une bande de mosaïque simple, blanche avec deux filets noirs inégaux, et large de 0 m. 27 environ, devait compléter le motif au sud et tourner tout autour de la pièce. On retrouve alors, à quelques centimètres près, 5 m. 816 au lieu de 5 m. 85, la dimension nord-sud donnée par Jomard.

Restitution et attribution. — Nous donnons ici la restitution de l'ensemble, qui ne paraît guère douteuse, mais il est plus difficile de fixer l'âge de ce travail d'époque romaine, que nous inclinons à rapporter au IIIe siècle de notre ère (voir pl. II, B).

Rares sont, en effet, les mosaïques qui portent une inscription permettant de les dater, et l'on ne peut guère s'appuyer sur le choix des sujets, leurs dispositions et les matériaux qui les composent, pour fixer leur époque. L'architecture même du monument n'est pas toujours un indice certain, car bon nombre de ces mosaïques ont été exécutées ou refaites bien après la construction.

Des mosaïques ont été découvertes en grand nombre dans toutes les contrées qui bordent la Méditerranée et même beaucoup plus loin, jusqu'en Bretagne, en Germanie et en Dacie. On en connaît au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Syrie, mais on ne paraît pas avoir attaché beaucoup d'importance aux fragments que l'on découvrit en Égypte, surtout quand leur sujet était géométrique et sans figures. Les éléments de comparaison permettant de fixer la date des mosaïques retrouvées manquent donc totalement, et force nous est de recourir aux échantillons découverts dans d'autres contrées.

Au IIIe siècle après J.-C., les ateliers de mosaïstes, déjà fort nombreux au siècle précédent, se développent encore, rayonnant jusqu'aux plus lointaines frontières de l'Empire romain [1], et nous croyons que la mosaïque d'Athribis doit remonter à cette époque.

En effet, si nous décomposons les éléments qui forment l'hélice de sa bordure, en haches et en O entrelacés, nous les retrouvons à Fréjus, à Aix-en-Provence, à Nîmes et à Jurançon près Pau [2], dans des fragments dont l'exécution remonte au IIe ou IIIe siècle de notre ère. Mais c'est beaucoup plus au nord, à Trèves, que nous trouvons le motif complet de l'hélice. Une grande mosaïque formée d'un carré et d'une demi-circonférence comprend, dans cette dernière partie, une bordure uniquement composée de ce motif dont les éléments, ainsi qu'à Athribis, tournent alternativement de gauche à droite et de droite à gauche. Cette mosaïque, appelée Mosaïque des Muses et des Poètes, est signée du nom de Monnus et appartient à la fin du IIIe siècle de notre ère [3].

Il est curieux de suivre la marche de cette composition qui, venant de Rome, remonte vers le nord en suivant les vallées du Rhône et du Rhin, s'étend à l'ouest jusqu'aux bords du golfe de Gascogne, tandis qu'au sud

(1) P. Gauckler, *Musivum opus*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, III, 2e partie, p. 2089 et seq.

(2) *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique du Nord*, nos 6, 45, 301 et 409.

(3) P. Gauckler, *loc. cit.*, p. 2117, fig. 5252, texte p. 2112 et note 3, p. 2118, donne les références suivantes : Hettner, *West. Zeitschr.*, X, 1891, p. 248 et seq., et *Ant. Denkm.*, I, pl. XLVII à XLIX; Lehner, *Führer d. d. Provin. Mus. zu Trier*, p. 39 et seq.

elle atteint l'Égypte, comme aussi sans doute la Tunisie et la Syrie : ce qui justifie l'opinion, déjà plusieurs fois émise, que les artistes de l'Empire romain devaient beaucoup voyager[1].

M. Pillet.

Octobre 1921.

[1] Blanchet, *Décoration des édifices de la Gaule romaine*, p. 131; R. P. L.-H. Vincent, *Beit-Djebrîn*, dans *Revue Biblique*, 1922, p. 281.

Nota. — Ce qui subsistait encore de cette mosaïque a été recouvert d'une couche de plâtre, puis d'une assez forte épaisseur de terre, afin de la préserver de la destruction.

L'ŒUF DIVIN D'HERMOPOLIS

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

Les textes biographiques du Tombeau de Petosiris présentent maintes difficultés d'interprétation; l'un d'eux, où il est question de la *moitié d'un œuf* enterré dans le parc (*š-ʿ3*) d'Hermopolis, m'avait paru particulièrement obscur[1]. Sans prétendre résoudre définitivement cette énigme, je pense néanmoins pouvoir indiquer de quel côté il faut en chercher la solution. Il s'agirait bien, comme je l'avais supposé (non sans hésitation), d'une relique sacrée, et cette relique ne rappellerait rien de moins que l'œuf primordial, d'où les théologies héliopolitaine et hermopolitaine s'accordaient pour faire éclore Rê et les premiers dieux.

Relisons ce passage, en prenant comme texte principal la leçon donnée par l'inscription 81, et en la complétant à l'aide des versions parallèles fournies par les inscriptions 61 et 62[2].

«[81] Je protégeai 61| l'enceinte du parc pour empêcher[3] qu'il ne fût foulé aux pieds par 62| la populace, car [61 *c'est le lieu où est né Rê, au début du monde, quand la terre était encore entourée du Noun*], c'est la maison du berceau de tous les dieux 63| qui ont commencé d'être au commencement; [61 *car c'est en cet endroit que tout être est né*], ce lieu[4], — et des misérables[5] 64| le piétinaient; le premier venu (?) le traversait; on mangeait 65| les fruits de ses arbres; on transportait ses roseaux dans la maison

[1] *Annales*, XXI, 1921, p. 235-237.

[2] Voir l'édition des textes parallèles dans *Le Tombeau de Petosiris*, deuxième partie (le Caire, 1923), p. 56-57. — Le texte cité ici en italique est la version complémentaire fournie soit par l'inscription 61, soit par l'inscription 62.

[3] *s3w*, d'après la leçon de l'inscription 62, l. 4.

[4] *bt pn*, qui paraît être une apposition à *pr mšḫn* de la ligne 62.

[5] *ẖsjw* : rappelons, en passant, que ce mot désigne les Perses dans *Canope*, l. 6 [hiéroglyphes].

66 du premier venu[1] : de sorte qu'il y avait des troubles dans 67 tout le pays à cause de cela, et qu'il n'existait plus de bien-être en Égypte à cause de cela, car la moitié 68 de l'œuf[2] était enterrée en cet endroit (*im.f*), [62 *et là aussi* (*se trouvaient?*) *tous les êtres* (*issus de l'œuf?*)[3]]. »

Les légendes relatives à la Création font allusion à une colline qui s'élevait à Khmounou-Hermopolis. Deux gloses du chapitre 17 du *Livre des Morts* l'appellent «la hauteur de Celui qui se trouve dans Khmounou (Thot)» [4], et *l'Hymne de Darius*, à El-Khargéh, parle de même de «la colline d'Ounou» [5], — ces divers textes ajoutant que c'est là qu'était né le Dieu-Créateur, Rê, ou Amon. Cette colline était entourée d'un lac, le lac Desdes, et c'est pourquoi le grand *Hymne* du Tombeau de Petosiris appelle Rê «le dieu qui se lève des eaux sur la hauteur de Khmounou»[6].

C'est sur cette «hauteur» que, selon certains textes[7], Shou serait monté, au sortir du chaos, pour soulever la déesse Nout et la séparer de Geb. Une autre légende[8] faisait pousser — toujours à Hermopolis, et probablement dans les eaux du lac Desdes qui baignaient le pied de la hauteur — une fleur de lotus, d'où jaillissait le jeune dieu soleil, à l'état d'enfant, au matin de la Création.

Mais, pour d'autres théologiens, la naissance des dieux devait s'expliquer autrement : au sommet de cette fameuse colline d'Hermopolis, un œuf avait été déposé dans un nid, avant que le monde n'existât, et dans cet œuf, encore intact, se cachait l'âme primordiale : «mon nid n'est vu (de personne), mon œuf n'est pas (encore) craqué» [9]. Or, un jour, l'œuf s'ouvrait,

[1] Inscr. 61 : *r bt nb* «en tout lieu, partout».

[2] Inscr. 62 : «les moitiés de l'œuf».

[3] *ḥnʿ ḫprw nb im.f.*

[4] *Urkunden*, V, 6, 17 et 7, 2.

[5] Brugsch, *Reise nach der grossen Oase*, pl. 26, l. 22-23.

[6] Inscr. 60, l. 20, dans *Le Tombeau de Petosiris*, deuxième partie, p. 34.

[7] Maspero, *Histoire*, I, p. 128, note 4, et p. 146.

[8] *Ibid.*, p. 146, note 4.

[9] Budge, *The Book of the Dead*, chap. 85, l. 17.

et le Dieu-Soleil en sortait, «à la manière des oiseaux aquatiques dans les marais égyptiens»[1]. C'est de cette légende que s'inspire ce passage caractéristique du *Papyrus magique Harris* :

«Œuf d'eau, semence de la terre, essence des huit dieux d'Hermopolis! Grand au ciel, grand dans la Douat, résidant dans les nids, chef du lac Desdes. Je suis sorti avec toi de l'eau; je suis sorti avec toi de ton nid[2].»

Quelque énigmatiques que soient les termes «la moitié de l'œuf» (inscr. 81), ou «les moitiés de l'œuf» (inscr. 62), il me paraît donc — étant donné le contexte et les allusions au «lieu où est né Rê», ainsi qu'au «berceau de tous les dieux» — que l'on conservait dans le «parc» d'Hermopolis, endroit éminemment saint, une relique sacrée qui, de quelque façon, rappelait l'*éclosion* de Rê et des premiers dieux, au début du monde.

G. Lefebvre.

Le Caire, juillet 1923.

[1] Erman, *Die aegyptische Religion*, p. 29.

[2] *Papyrus magique Harris*, VI, 10-12 (Budge, *Hieratic Papyri*, p. 37 et pl. XXV); trad. Akmar, *Sphinx*, XX, 1916. — Cf. Lefébure, *R.H.R.*, t. XVI, p. 16.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTE

(SUITE)[1]

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

XVI. — UN BLOC DU TEMPLE DE BEHBÊT EL-ḤAGAR AU MUSÉE DE TANTA.

Les imposantes ruines du temple saïto-ptolémaïque d'Isis à Behbêt el-Ḥagar (à 2 kilomètres environ au nord-ouest de la gare de Mit Assas sur la ligne Tanta-Mansourah), «à peine inférieures à celles de Tanis» (cf. NAVILLE, *The Mound of the Jew*, p. 26), ont été récemment étudiées et décrites par M. G. Rœder d'abord (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XLVI, 1909, p. 62-73), puis par MM. Edgar et Rœder (*Recueil de travaux*, XXXV, 1913, p. 89-116). Ces deux savants ont fort consciencieusement transcrit et traduit les textes qu'ils ont pu copier sur ceux des blocs que l'état de confusion chaotique des ruines leur a permis de voir.

Ils ont observé, en outre, que quelques-uns des blocs ayant fait originairement partie de ce temple ont été transportés, depuis l'époque déjà lointaine où Lepsius a visité le site, dans certains villages voisins : trois par exemple sont à Banoub (markaz Talkha, moudirieh Gharbieh), où M. Edgar les a vus en 1911[2]; un quatrième (socle de granit ayant jadis supporté une statue du roi Ptolémée II) a été acheté à Talkha par le Musée du Caire et publié par Mohamed eff. Chaaban dans les *Annales du Service des Antiquités*, X, p. 30.

Je voudrais ajouter à la liste de ces blocs ayant quitté leur site primitif

[1] Voir les paragraphes I-XV aux tomes XXI (p. 17-39, 197-213) et XXII (p. 81-107, 199-208) des *Annales*.

[2] Ils ont été publiés par Rœder (*Recueil de travaux*, XXXV, 1913, p. 114-115).

un cinquième, qui, encore sur place en 1911, a été amené à Tanta en 1915, où il a constitué pendant quelque temps la principale attraction du Midan Kitchener situé à l'extrémité orientale de la ville, et d'où il a passé ensuite dans la cour du Musée Municipal, face à la porte d'entrée de cette cour[1]. Ce bloc, en granit gris, ne mesure pas moins de 1 m. 29 de hauteur et 2 m. 51 de largeur, sur une épaisseur de 1 m. 15, et l'on se demande quelles raisons impérieuses ont pu justifier le transport d'une aussi lourde masse à plus de 40 kilomètres de son emplacement antique. Ce bloc a été publié en 1909 par M. Rœder (*Zeitschrift*, XLVI, p. 65, n°s 6-7), mais avec quelques inexactitudes de copie ou omissions.

Le tableau occupant la partie droite du bloc (n° 6 de Rœder) concerne l'offrande par Ptolémée II ( ) des deux couronnes blanche et rouge à un dieu ( ) dont le nom n'a pas été conservé, mais qui peut être Harpocrate comme l'a supposé Rœder, car il porte, sous le pschent, la boucle de cheveux caractéristique des enfants. Ce dieu tient dans la main droite le et le fouet horizontal et dans la main gauche le sceptre ; il est vêtu du jupon et de la longue queue accrochée à la ceinture et tombant jusqu'aux talons. Le titre de la scène, verticalement écrit devant le roi, est le suivant : ( ) (sic) (2) . Derrière le roi est tracée, verticalement et sur toute la hauteur du registre, une ligne (assez mutilée) que Rœder a négligée : ( ) . Derrière le dieu, une autre ligne verticale porte : ( ) (3) .

Sur le tableau occupant la partie gauche du bloc (n° 7 de Rœder), ce n'est pas la Vérité[4] ( ) que Ptolémée II ( ) offre à sa mère Isis ( ), mais bien le symbole de Vie-Stabilité-Force, . Le roi est coiffé de la simple perruque ronde et de l'uræus et vêtu du jupon et de la longue queue de taureau. De la déesse qui lui faisait face à l'extrémité gauche du bloc il ne reste que le sceptre et la main qui le tient. Le titre de la scène, verticalement tracé devant le roi et omis par Rœder, est ainsi conçu :

[1] N° 982 du *Journal d'entrée du Musée*.

[2] Rœder : .

[3] Rœder : .

[4] «Die Wahrheit» (Rœder).

(←) [hieroglyphs] (sic) [hieroglyphs]. Bien qu'il y ait nettement [hieroglyph] et non [hieroglyph] ←, il est probable qu'il faut traduire *sa mère* (c'est-à-dire la déesse Isis de Behbêt-*Ἴσειον-Iseum-Isidis oppidum*), et non *Maut*, car cette dernière déesse n'a que faire ici. Au-dessus de la tête du roi, on voit les restes de l'extrémité inférieure de quatre lignes verticales (←), omises également par Rœder [hieroglyphs], et derrière le roi une ligne verticale, occupant toute la hauteur du registre, est ainsi conçue : (←) [hieroglyphs]

M. Edgar disait en 1913 (*Recueil de travaux*, XXXV, p. 89), au sujet du temple de Behbêt, «a thorough exploration of the ruins is a task that still remains to be undertaken». Il n'est que trop certain, en effet, qu'en l'état actuel des choses, le nombre des blocs que nul n'a pu encore lire ni copier dépasse de beaucoup le nombre (environ 140) de ceux que MM. Edgar et Rœder ont réussi, avec une patience dont ils méritent d'être hautement félicités, à déchiffrer. A la différence du site de Ṣan el-Ḥagar (Tanis), celui de Behbêt qui, pour la Basse-Égypte, vient pourtant en second ordre d'importance, n'a jamais attiré l'attention d'aucun riche particulier ni d'aucune société savante. Sans doute des découvertes sensationnelles du genre de celles qu'on est en droit d'espérer en Haute-Égypte ne sauraient, selon toute probabilité, être réservées à qui aura le temps (et surtout les moyens financiers) de s'occuper du temple de Behbêt. Il est, toutefois, hors de doute qu'un déplacement systématique de tous ces blocs, accompagné d'un numérotage minutieux et de photographies, permettrait probablement de reconstituer presque intégralement le sanctuaire élevé par les Nectanébos et les trois premiers Ptolémées à la déesse Isis. Or si jamais pareille tâche venait à être tentée, il y aurait lieu, naturellement, de faire rentrer dans l'enceinte de la ville tous les blocs encore existants qui en sont sortis pour se disperser dans le voisinage immédiat, et c'est en vue de faciliter le retour de ces blocs à leur site d'origine que j'ai cru bon de signaler la présence de l'un d'eux dans les collections du Musée Municipal de Tanta.

XVII. — DEUX MONUMENTS D'AMASIS
DANS LA RÉGION DE TANTA.

Bien qu'elle n'ait jusqu'à présent livré presque aucun reste des âges pharaoniques, il est certain que la ville de Tanta est, comme Samannoud, Belbeis et tant d'autres dans le Delta, bâtie sur un *kom* antique. Toute la partie centrale, en effet, entre la place de l'Horloge et la ligne du chemin de fer de Mansourah, et en particulier le quartier avoisinant la célèbre mosquée du cheikh Sayed Ahmed el Badaoui, est notablement surélevée par rapport au reste de la ville. Or précisément dans ce quartier un propriétaire, en creusant le sol devant sa maison, a mis au jour en 1922 un important fragment de granit rouge, haut de 2 m. 63, large de 0 m. 23 et épais de 0 m. 65, portant deux lignes verticales d'hiéroglyphes (→), malheureusement fort mutilées; dans la première on voit encore très distinctement les deux cartouches du roi Amasis de la XXVIe dynastie, [hieroglyphs], et quelques signes épars, tandis que la seconde a complètement disparu, la pierre ayant été sciée sur toute sa hauteur.

Le monument est conservé au Musée municipal de Tanta sous le numéro 981.

*
* *

M. Daressy a exposé récemment, dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (XXII, p. 188-192), les raisons pour lesquelles la ville de Tanta doit être considérée avec certitude comme antique; il a montré que son nom n'apparaît pas sur les anciennes listes arabes, ou du moins qu'il y est défiguré sous une forme *Tawah* (طوة, طوا ou طوى), dont on retrouve le prototype dans les listes coptes d'évêchés sous les formes ⲧⲁⲩⲃⲁ, ⲧⲁⲩⲃⲁϩ et ⲧⲁⲩⲁϩ et, plus anciennement encore, dans le grec *Ταούα* (Ptolémée) et *Ταύα* (*Notice d'Hiéroclès*) et dans le latin *Tava* (*Itinéraire d'Antonin*). Le nom de *Tanta* serait donc relativement récent, ainsi que le développement de cette ville comme cité musulmane à partir du XIIIe siècle de notre ère, et le nom ancien *Tawah* se retrouverait aujourd'hui dans

le hod 28 du village de Mehallet Marhoum, situé à trois kilomètres seulement au nord-ouest de Tanta, où les Coptes sont encore au nombre de plusieurs centaines et qui est constitué par une butte antique.

Or j'ai eu l'occasion, au cours de mes tournées d'inspection dans le Delta, de voir, employée comme seuil d'une des deux mosquées de Mehallet Marhoum, une dalle en granit portant le début du protocole du même roi Amasis que je viens de signaler sur le montant de porte (ou pilier?) trouvé dans l'intérieur de la ville de Tanta : (←) [hieroglyphs] (la pierre est cassée immédiatement après [hieroglyphs]).

Il se peut que cette dalle ait été transportée à son emplacement actuel du *kom* antique de Tanta; mais il se peut aussi qu'elle soit venue de plus près, et qu'il y ait eu un édifice du roi Amasis à l'endroit occupé aujourd'hui par le *kom* formant le hod 28 du village de Mehallet Marhoum, c'est-à-dire sur le site de l'ancienne ville de Taouah.

Il m'a paru, en tout cas, intéressant de signaler ces deux débris de la XXVI[e] dynastie dans la région de Tanta, si pauvre en vestiges pharaoniques, et de rapprocher leur découverte des judicieuses observations récemment présentées par M. Daressy concernant la ville de Taouah.

H. Gauthier.

Le Caire, juillet 1923.

SELECTED PAPYRI
FROM
THE ARCHIVES OF ZENON
(Nos. 73-76)

BY C. C. EDGAR.

IX

Papyri and ostraca, which in the last few decades have yielded such a mass of information about taxes, tolls and monopolies in Ptolemaic and Roman Egypt, tell us little about one great source of revenue, the duties on imports. The surviving parts of the Revenue Laws are silent on this point. From Strabo's remark, τῶν δὲ βαρυτίμων βαρέα καὶ τὰ τέλη, we could infer that there were different rates for different classes of goods; but what these rates were we could only guess. The τετάρτη, or 25 per cent, exacted in Roman times at Leuke Kome in Arabia, was not a duty on goods entering Egypt[1]. An Oxyrynchus papyrus, P. O. 36, contains some Customs regulations which go back to Ptolemaic times and also a fragment of a Roman tariff, probably a tariff of duties on goods imported from the East[2]. The Koptos tariff deals with a different subject, the local tolls on transit between the Nile and the Red Sea[3]. Wilcken in his essay on *Alexander und die hellenistische Wirtschaft* and Rostovtzeff in his *Large Estate* have much that is interesting to say about the financial and commercial policy of the Ptolemies, but nothing definite about Customs dues at the sea-ports and frontier towns.

(1) *Archiv für Papyrusforschung*, vol. III, pp. 195-200 (Wilcken), and vol. IV, pp. 306-313 (Rostovtzeff).

(2) *Op. cit.*, vol. III, pp. 185 ff. (Wilcken), and vol. IV, *loc. cit.*

(3) Hogarth, in Petrie, *Koptos*, chap. 6; *Bull. Corr. hell.*, XX, p. 169 (Jouguet); Dittenberger, *O. G. I. S.*, no. 674.

On this hitherto obscure question some light has at last been shed by two documents, which are published below (nos. 73 and 75). They belong to a group of Zenon papyri acquired by us quite recently. I cannot say that they are as attractive to read as many of the letters addressed to Zenon, but few pieces from his archives make so important a contribution to ancient history. From no. 73, with the aid of no. 74, we are able to reconstruct part of the Customs tariff of Ptolemy Philadelphos. No. 75 confirms the evidence and, dealing as is does with a large import of oil, forms an interesting complement to the chapter in the Revenue Laws about the royal monopoly.

No. 73. Valuation by the Customs of a consignment of goods from Syria. — 0 m. 315 × 0 m. 62. — Date : May-June, 259 B. C.

A fragment of this papyrus, comprising the first half of lines 2-10 and the docket on the verso, is in the Florence collection and has been already published in *P. S. I.*, vol. IV, no. 327. For the more complete copy given below I am indebted to Vitelli. The verso and lines 1-4, which were added subsequently as a heading, state that the document before us is a valuation, received from Boubalos, of the goods imported from Syria to Pelusium, for Apollonios and other persons, in the ships commanded by Patron and Herakleides. The date is Artemisios of year 27, which was the month immediately preceding mid-summer in 259 B. C. In the previous month, as we know from no. 3, Zenon was travelling in Palestine. There is nothing definite to show whether he was now returning to Alexandria along with the cargo described below; all that is certain is that the valuation was given to him and carefully filed. My conjecture that Patron was a ship's captain (see no. 70, introduction) is confirmed by the present text and by another of our newly acquired papyri. His colleague Herakleides appears again in no. 74.

The cargo, or the greater part of it, after being passed by the Customs at Pelusium, was probably carried round to Alexandria by river, though the Nile was then at its lowest, and there consigned to the storekeeper of Apollonios. The *dioiketes* kept large stores of goods (see *P. S. I.*, 535), from which the needs of his household were supplied and from

which his friends occasionally borrowed (*P. S. I.*, 413). But there is little doubt that the consignments of heterogeneous goods from abroad, which were constantly arriving in his ships, were intended not merely for private consumption, but also for trading. If in the present case there is nothing to show that the goods were not simply a private supply, no. 75 furnishes a clear instance of a purely commercial shipment.

The valuation was made by the Customs, or under their control, for the purpose of determining the duty that had to be paid on the goods. The amount at which they are valued is that which they were worth in Egypt, not that for which they were or could be bought abroad. This is shown more clearly by no. 75, where we find olive oil, which could be bought abroad for less than twenty drachmæ the metretes, valued at 52 drachmæ, its retail price in Egypt. Our papyrus is an account most methodically drawn up, probably by Boubalos, of the dues and taxes paid at Pelusium, in order to show the owners exactly what had been disbursed on their behalf. It is divided first of all into four main sections, headed : Ἀπολλωνίου, Ἰατροκλέους, Νικάνορος and *ναυτικά*. Apollonios, Iatrokles and Nikanor are the owners of the goods. The *ναυτικά* I take to be the ship's stores, and the fact that *διαπύλιον* as well as import duty was paid on them rather indicates that the two vessels were proceeding up the river. The goods are next divided into four different grades according to what percentage of their value bad to be paid as import duty. In each of these grades again they are subdivided into those carried on the vessel commanded by Patron and those carried by Herakleides.

Thanks to Boubalos and Zenon we bave thus recovered a considerable part of the tariff of duties on imported articles. The rates were high. The four classes to which the goods belonged in this particular case were : *ὧν (τέλος ἐστὶ) τὸ ἥμυσυ*, or those on which the tax was fifty per cent; *ὧν τρίτη*, charged 33 1/3 per cent; *ὧν τετάρτη*, charged 25 per cent; *ὧν πέμπτη*, charged 20 per cent. Oil was in the highest class along with certain kinds of wine (*γλυκύ*, *ὄξος*, *σηστόν*). Dried figs and the expensive wines of Chios and Thasos paid a *τρίτη* or 33 1/3 per cent. In the 25 per cent class we find honey, cheese, pickled fish, pickled meat, medicinal earth, nuts, pomegranate seeds, sponges. The 20 per cent class comprises wool.

It is true that we have still only a torso of the Ptolemaic tariff. There are many other things which it would be interesting to know, as for instance what rates were paid on such common articles of import as wood, purple, myrrh and frankincense. But the new papyrus has at least given us some solid facts. It shows us the tariff of Ptolemy Philadelphos, with its carefully graded scale of charges, in actual operation; we learn the exact rates payable on many of the commonest imports; and we can conjecture, on much surer grounds than before, what rates were charged on the articles not represented in our list.

There seems little doubt that the tariff was to a large extent a protective one, though the king did not trust to it alone to defend his monopolies and other financial interests (see p. 90). But to go into this question would entail a study of the whole economic system of Philadelphos on the lines indicated by Rostovtzeff in his *Large Estate*. If for instance the 50 per cent duty on oil was mainly intended to protect the royal monopoly, the heavy taxes on imported wine and fruit go hand-in-hand with the policy, zealously forwarded by Apollonios, of encouraging the Greek settlers to plant vineyards and orchards [1]. However, it is not my business to pursue this subject here; let us return to the text.

Besides import duty the merchants had some minor taxes to pay before the goods could leave Pelusium. These were the *τριηράρχημα*, the *διαπύλιον* and the *ἑκατοστή*. The latter was an *ad valorem* charge of one per cent on the total value of the imports. But this was not a fixed charge at all the ports of entry, for in no. 75, instead of a *ἑκατοστή*, we find mention of a *διακοσιαστή*, or 1/2 per cent. Moreover it will be observed in the present case that 1 per cent was not the amount that was eventually

(1) According to Rostovtzeff, pp. 99-101 (and, though I do not agree with his explanation of our no. 38 or his restoration of *P. S. I.*, 632, I accept his main contention), wine-producers in Egypt were taxed a third and in some cases a half of the value of the vintage. This exactly corresponds with the duty on imported wine. And if the home grower had to pay the *ἀπόμοιρα* and other charges, the importer on the other hand had many expenses and risks. One may suppose that the balance was carefully adjusted, the duty being not so heavy as to prevent a large import trade and not so light as to kill or discourage the home industry. On the importation of wine, see Wilcken, *Hell. Wirtschaft*, p. 109.

paid, for a rebate of 1/4 per cent was afterwards given, reducing the charge to 3/4 per cent. I take it that the *ἑκατοστή* and the *διακοσιαστή* are not different taxes, but different applications of the same tax, perhaps harbour dues [1]; but I am unable to say what was the cause of these variations, whether for instance it was length of stay, nature of the goods, or local regulations.

The *τριηράρχημα* and the *διαπύλιον* on the other hand were assessed separately on each article, and fortunately the assessment has been jotted down to the left of each entry. Where two sums of money are given, as for instance in lines 12, 104, the one to the left is the *τριηράρχημα*; when only one sum appears, it is the *διαπύλιον*. This observation, which the reader may easily verify by examining lines 81-119, enables us to state that the *τριηράρχημα* was only charged on the oil and not on the other imports. It is more difficult to say how it was assessed. There is no fixed ratio in the various entries between the amount of the *τριηράρχημα* and the carefully estimated value of the oil. It may be that the nominal rate was an obol on each metretes, but the tax-collectors seem to have calculated roughly by the general appearance of the jars and skins, half an obol being the smallest fraction employed. As for the object of the *τριηράρχημα* there seems no reason for abandoning the ordinary view that it was a tax for the upkeep of the navy. The nominal object of this particular *τριηράρχημα* would be to keep the navy supplied with oil. In the *Revenue Laws*, so far as the text is preserved, there is no mention of a similar tax on oil produced in Egypt, but the linen industry seems to have been burdened with a *τριηράρχημα* (see col. 94).

We are better informed about the *διαπύλιον*, though most of the texts relating to it date from Roman times [2]. It was an inland toll exacted on goods passing from one district to another, as in the present case on goods leaving Pelusium on their way to Alexandria. But it will be observed that many of the articles in our list have not been taxed. The reason for this

(1) An Athenian tax of the same nature is mentioned by Xenophon, *Resp. Ath.*, I, 17: *πρῶτον μὲν γὰρ ἡ ἑκατοστὴ τῇ πόλει πλείων ἡ ἐν Πειραιεῖ*. Compare also Aristophanes, *Wasps*, 658, 659: *τὰς πολλὰς ἑκατοστὰς, πρυτανεῖα, μέταλλ', ἀγορὰς, λιμένας.*

(2) Wilcken, *Ostraka*, pp. 354 ff.

I do not yet see. The articles that have not been taxed seem for the most part to be those of small value, whence one might suppose that the less costly objects went through free or unregarded. But the rule is not invariable and the suggested explanation fails to satisfy. For instance in line 48 a jar of ten *choinikes* of nuts is taxed, while in lines 49, 50 a much larger quantity escapes. One might conjecture again that certain articles did not pay the *διαπύλιον* because they did not leave Pelusium. But I do not think this was so; no. 74 rather indicates that some at least of the taxed and of the untaxed goods were disembarked together. Among these goods is a jar of oil, and the fact that this oil paid the *τριηράρχημα* and the *διαπύλιον* but no further impost goes to prove that it was destined for Alexandria. For according to *Revenue Laws*, col. 52, imported oil could be carried round from Pelusium to Alexandria free of tax (presumably after passing the Customs and the toll-house); but if carried into the interior for private use, it had to pay an additional tax of twelve drachmæ the metretes [1].

We can picture to ourselves the way in which the collectors of the *διαπύλιον* have calculated the amounts due. They do not charge a fixed percentage of the value as assessed by the Customs. Their methods are more rough and ready. For wine, whether dear or cheap, they claim three obols on each keramion or large jar and from one and a half to two obols on a hemikadion or half-size jar. Oil pays two drachmæ the metretes or three the keramion; figs two obols the keramion and honey two the hemikadion; and so on. It may be that in principle there was a uniform *ad valorem* rate. Taking the average of the above charges we should get a rate of about four per cent, which accords with the toll of 1/24th mentioned in *P. Hib.* 80 as payable on wine leaving the Herakleopolite nome. Or, less probably, there may have been different rates for different classes of goods. But our papyrus is not decisive on this point. It shows us, more or less clearly, how the toll-collectors were accustomed to reckon in practice, but it does not give us the theoretical basis of their calculations.

---

[1] In our copy of the law this regulation was added as a correction about the end of August, 259 B. C., three months after the date of the present papyrus, and I am assuming that it was already in force.

Col. 1.

[ἐμ Πηλο]υσίωι τίμησις
[. . .] . . . [Ἀπολλωνί]ωι καὶ τοῖς λοιποῖς
τῶν εἰσαχ̣[θέντων ἐ]ν ταῖς κυβαίαις ἐφ' ἧς Πάτρων καὶ ἐφ' ἧς Ἡρακλείδη[ς]
Lκζ Ἀρτεμισί[ου
Ἀπολλωνί̣[ου ἐφ' ἧς Π]άτρων
βς γλυ[κέως κεράμ]ια ε ἀν(ὰ) ιβ / ⊢ξ
γς- ἡμ[ικάδια ι]α ἀν(ὰ) δ / ⊢μδ
καὶ ἐ[φ' ἧς Ἡρακλείδης]
ς σησ̣[ἀμου κεράμιον α] ⊢ιβ
α̣ ὄ̣ξ̣ο̣[υς κεράμια β] ἀ̣ν̣(ὰ) γ / ⊢ϛ
[α= γλυκέως ἡμ δ ἀν(α)] δ / ⊢ιϛ
[- ας ἐλαίου λευκοῦ ἡμ α] ⊢λ
[C -]σ1[αμνίον α] ⊢δ
[ὧ]ν̣ τ[ὸ] ἥμυ[συ ⊢ροβ]
[τ]ούτου τὸ ἥμυ[συ ⊢πϛ]
[ἐ]φ' ἧς Πάτρω[ν]
[λε] οἴνου Χῖ[α ο ἀν(ὰ) ιη / ⊢]ἈΣξ
α̣ ἡμιχῖα [δ ἀν(ὰ) θ / ⊢λϛ]
[ας] Θασία [γ ἀν(ὰ) κ / ⊢ξ]
[καὶ] ἐφ' ἧς Ἡρακ[λείδης]
γ ἰσχάδων [κεράμια θ ἀν(ὰ) η] / ⊢οβ
λς οἴνου Χῖ[α ξα] ἀν(ὰ) ιη / ⊢Ἀϙη
ς ἡμιχῖα [β ἀν(ὰ) θ / ⊢ιη]
β Θάσια [δ] ἀν(ὰ) κ̣ / ⊢π
ὧν τρίτη ʼΒ̣χκδ
τούτου τρίτη ωοδ[ς-]

πδ-

Col. 2.

ἐφ' ἧς Πάτρων
β= μέλιτος Θεαγγελικοῦ ἡμ(ικάδια) ζ ἀν(ὰ) ιβ / πδ

= Ῥοδιακοῦ α ⊢ ιβ
= Ἀττικοῦ στ[ά]μνος α ⊢ κ
= Λυκιακοῦ ἡμ(ικάδιον) α [⊢ ιβ]
α ἐλάσσω [
α = [[. .]] Κορακησιωτικο[ῦ
ϛ = Χαλυβωνίου κ . [
κεραμύλλια τρ[ικότυλα
τυρ[[.]]οῦ Χίου[
ἄλλου τυρ[οῦ
α ταρίχου[
δ ὡραίου[
[.] ὑπ[ογαστρίων
ε βικία [ε] ἀν(ὰ) κ [/ ⊢ ρ]
γ κυβίων [.] ἀν(ὰ) ιϛ [
β σφηνέων [.] ἀν(ὰ) ιβ [
κρεῶν σ[υα]γρέων σαλού(σια) β ἀν(ὰ) β [/ δ]
γῆς Σαμίας στάμνοι β ἀν(ὰ) ι / κ
καὶ ἐφ' ἧς Ἡρακλείδης
= μέλιτος ἡμ(ικάδιον) α ⊢ ιβ
ϲ̄ε̄ καρύων Ποντικῶν Χῖον α χ(οίνικες) ι ⊢ ϛ-ϲ
σκληρῶν φορ[μοὶ]. ἀρ ∠δ'
ἡμιδεὲς α[ἀρ αδ'] / ἀρ β τὴν ἀρ(τάβην) ⊢ ιβ / ⊢ κδ.
κόκκωνος [σφυρ δ] ἀρ β τὴν ἀρ(τάβην) ⊢ β / ⊢ δ

Col. 3.

κρεῶν συαγρέων κε(ράμιον) α ⊢ ε
βανωτὸς α ⊢ βϛ
ἐλαφέων κε(ράμια) β ἀν(ὰ) γ / ⊢ ϛ
αἰγέων βανώτια β [[αν .]] ⊢ δ
σ]φόγγων τραχέων φορμὸς α ⊢ η
μα]λακῶν ⊢ ιβ
τυροῦ] Χίου στ[αμ]νίον α ⊢ ε
[ὧν] τετάρτη [⊢ ωνθϛ-ϲ]
τούτου τ[[ὸ ἥμυσ[υ]]ετάρτη ⊢ Σιδϛ = ϲχ]

ἐφ' ἧς Πάτρων
ἔρια καθαρὰ ἐν κ[
ϲχ τὴν μν(ᾶν) ⊢ . [
ὧν ϖέμπτη [⊢ νϛ-ϲ]
τούτου ϖέμπτ[η ⊢ ια-ϲ]

κεφάλαιον [ὧν] τὸ ἥ[μυσυ ροβ]
τούτου τ[ὸ] ἥμυσυ πϛ
ὧν τρ[ίτη] 'Βχκδ
τούτο[υ] τρίτη ωοδϛ-
ὧν τετά[ρ]τη ωνθϛ-ϲ
τούτου τετάρτη Σιδϛ = ϲχ
ὧν ϖέμπτη νϛ-ϲ
τούτου ϖέμπτη ια-ϲ / Ἀρπϛ[ϛ = χ]
τριηράρχημα -ϲ
διαπύλιον ριβϛε̄χ
ἑκατοστὴ λζε̄ / ρμθϛ[= χ]

Col. 4.

εἰς τὸ αὐτὸ ⊢ Ἀτλϛϛ-ε̄[[χ]] ∟
του
τοῦ τετρακοσιαστὴ ⊢ θ-ϲ
λοιπὸν ⊢ Ἀτκζ = ϲ̄ε̄

Ἰατροκλέους ἐφ' ἧς Πάτρων
α ταρίχου βικίον α ⊢ κ
στάμνος α ⊢ ϛ
α μέλιτος ἡμ(ικάδια) γ ἀν(ὰ) ιβ / ⊢ λϛ
[α Θ]άσιον α ⊢ λ
κα]ψάκαι β ἀν(ὰ) η / ⊢ ιϛ
σ]τάμνος α ⊢ ϛ
[ὧν] τετάρτη ριδ ∟ τετάρτη κηϛ
διαπύλιον γ
ἑκατοστὴ α-

/ ⊢ λβϛ- ∟ ῡ-ϲϵ̄ λ(οιπὸν) ⊢ λβϛϵ̄
[Νικά]νορος ἐφ' ἧς Ἡρακλείδης
[α]ϛ γλυκέος ἡμ(ικάδια) ϛ ἀν(ὰ) δ / κδ
[- αϛ] ἐ̣λ̣α̣ί̣ο̣υ ἡμ(ικάδιον) α ⊢ λ
[ὧν τὸ] ἥμυσυ ν̣δ̣ ∟ τὸ ∠ ⊢ κζ

Col. 5.

= ἰσχάδων κε(ράμιον) α ⊢ η ∟ γ̄ βϛ-
β μέλιτος ἡμ(ικάδια) ϛ ἀν(ὰ) ιβ / ⊢ οβ
τούτου τετάρτη ⊢ ιη
/ μζϛ-
διαπύλιον ⊢ ε =
τριηράρχημα -
ἑκατοστὴ α =
/ νδϛ ∟ ῡ = λ(οιπὸν) νδ-
ναυτικὰ ἐφ' ἧς Πάτρων
- α = ἐλαίου φορω α ⊢ κε
ϛ- η ἀσκοὶ β με(τρηταὶ) δ ἀν(ὰ) μ / ρξ
- ϛ ἀσκίον α χ(όες) γ ⊢ ι
καψάκαι ια με(τρητὴς) α ⊢ μ
ὧν τὸ ἥμυσυ ⊢ Σλε ∟ το ∠ ριζϛ
διαπύλιον ⊢ θϛ =
τριηράρχημα ⊢ α
ἑκατοστὴ β = ϵ̄
ϵ̄
/ ρλϛ-[[ϲϵ̄]] ∟ ῡ ϛϲ λ(οιπὸν) ρλϲϵ̄
ναυτικὰ ἐφ' ἧς Ἡρακλείδης
= βϛ- ἐλαίου φορω β ἀν(ὰ) κε / ν
- β ἀσκίον α με(τρητὴς) α ⊢ μ
α οἴνου σαλο̣ύ̣(σια) β ἀν(ὰ) δ / η
ὧ[ν] τ̣ὸ̣ ἥμυσυ ϙη ∟ το ∠ μθ
διαπύλιον εϛ-

Col. 6.

τριηράρχημα ϛ
ἑκατοστὴ α
/ νϛ- ∟ ῡ -ϲ λ(οιπὸν) νεϛ = ϲ

Verso : ∟κζ, Ἀρτεμισίου.
τίμησις ἣν ἐλάβομεν παρὰ
Βουβάλου τῶν εἰσαχθέντων
Ἀπολλωνίωι ἐξ Συρίας εἰς
Πηλούσιον.

In another place the following figures :

Ἀροεϛϲχ

ζϛ
αϛ-ϲ

3. *καὶ ἐφ' ἧς Ἡρακλείδης* is written below the line. The whole heading has been inserted subsequently, line 5 being opposite the top line of column 2. — 7. The *ἡμικάδιον* in this entry is charged two obols for *διαπύλιον*, not one and a half as one would have expected. — 9, 10. Vitelli's copy gives ϛ *ση*.[and .[.].ξ.[— 11, 12. Restored from no. 74. — 12, 13. The figures in the margin are the charges for *τριηράρχημα* as well as for *διαπύλιον* (see l. 74). I do not know whether the charges are correctly distributed in my restoration of this column, but the totals are right. — 26. The figures below, *πδ-*, are the sum of the preceding charges for *διαπύλιον*. — 28-35. In *P. S. I.* 512 Fayoum honey is priced at 37 drachmæ the metretes (capacity not stated), while in another of our papyri it is valued at nine obols the chous. The latter price would accord with the Customs' valuation, if the hemikadia here contained eight choes, as in no. 75; but it is possible that they held no more than three. Line 30 shows how highly Attic honey was valued in Egypt, for the *στάμνος* was generally smaller than the hemikadion (cf. ll. 83, 86). — 35. Cf. *P.S.I.* 535, 12 ff., where *κερ* is to be read as *κεραμύλλιον*. — 40. The *διαπύλιον* was probably 6 or 7 drachmæ. — 48. Ten choinikes seems to have been about the capacity of a Chian jar. — 49, 50. These entries correspond with lines 6, 7 of no. 74. If my reading of the fractions is right, the *ἡμιδεὲς* must be equivalent to the *καρύων βασιλικῶν φορμός*, but it is douhtful whether ∠ has not been corrected to *α*. Perhaps we should read *φορμία β*. I do not quite understand the two entries and their relation to those of no. 74.

— 56, 57. There was probably a charge of 2 or 8 obols here for διαπύλιον. — 62. Perhaps ἐν κίσ7ηι or κιϐωτῶι. In one of our unpublished papyri we read κίσ7αι being used for the transport of Milesian wool from the Fayoum, while the ordinary Arabian wool was packed in ψίαθοι. It is not clear what the price was per mina. A rough indication is given in a letter in our collection, in which the wool required for a σ7ρῶμα or mattress is said to be worth thirty drachmæ. cχ seems to be the διαπύλιον (cf. l. 75), but perhaps calculated on one mina instead of on the whole amount. — 77. ∟ : symbol for deduction. In line 87 and throughout columns 4-6 it is equivalent to τούτου or ἀπὸ τούτου. — 90. Sc. ἀπὸ τούτου τετρακοσιασ7ή; so also in lines 102, 112, 121. — 94, 95. Sc. τούτου τὸ ἥμυσυ and τούτου τρίτη. — 104. Φορω : evidently the vessel containing the oil. Perhaps an abbreviation Φορω( ). Or a foreign word? — 105. The oil is cheaper here than in no. 75, but it may have been a different kind. — 127. The total import duty on Apollonios' consignment minus the πέμπ7η.

No. 74. An account of payment for porterage. — 0 m. 17 × 0 m. 135. — Date : 259 B. C.

While I was working at no. 73, certain entries reminded me of this little account, which has been in our collection for several years. On comparing the two documents it soon became evident that the goods mentioned here are for the most part identical with those which Herakleides imported for Apollonios in the *cybaea* (no. 73, cols. 1-3). This indeed is so obvious that there is no need to demonstrate it in detail.

The main list gives the cost of porterage of certain articles, while on the left margin another list has been added in very small handwriting with the heading : ἃ οὐκ ἀναφέρει, 'articles which he does not report'. Herakleides for some reason had not paid porterage for them. It seems to me probable that the φόρετρον was paid at Alexandria, rather than at the ports of embarcation, and that the ἐργάται were the men who carried the goods from the Mareotic harbour to Apollonios' storehouse.

The two lists between them include all the articles mentioned in the τίμησις with the exception of a σ7αμνίον of oil (no. 73, l. 13)[1]. On the

[1] If we read σ7[αφίδος instead of σ7[αμνίον, this exception would disappear. But I prefer the latter reading, because I think that oil is more likely than raisins to have been the subject of an entry in the 50 per cent class.

other hand, several of the things entered here do not appear in the τίμησις : three ἐσχάραι, two ἐπίπυρα, a δίεδρον, a tent, a basket of raisins and one of groats. It is possible that these passed the Customs without paying duty, though I doubt whether any merchandise was nominally duty-free. Or it is possible again that Herakleides shipped them between Pelusium and Alexandria. As regards the cancelled entry in line 9, I suggest that the κιϐωτός contained wool and that it really belonged to the cargo of Patron (see no. 73, l. 62, note). The other entries in the porterage list have been verified and ticked off by means of two cross lines in the left margin.

ἀνήλωμα ἐργάταις διὰ Ἡρακλείδου κυϐε (ρ above)
Χεῖα ξα ἀν(ὰ) c (οϐ above) τούτων φόρετρον ⊢εc
ἰσχάδων κε(ράμια) θ φόρετρον ϛ-c
κρεῶν κε(ράμια) ϛ ἀν(ὰ) -c φόρετρον ⊢αϛ
Θάσια [[ε]] ἀν(ὰ) cε̄ (δ̄ above) φόρετρον ϛcε̄
καρύων βασιλικῶν φορμός φόρετρον ϛ
σκληρ(ῶν)
καὶ ἄλλα β φόρετρον =
ἰσχάραι β φόρετρον -c
[[κειϐωτὸς α φόρετρον -c]]
γλυκέως ἡμικάδια δ φόρετρον =
ὄξους κε(ράμια) [[δ]] β φόρετρον =
κόκκωνος σφυρίδες δ φόρετρον =
ἐλαίου λευκοῦ ἡμικάδιον α φόρετρον —
σκηνὴ δερματίνη φόρετρον ⊢βϛ
σφόγγων φορμοὶ β
τούτων φόρετρον —
σ7αφίδος σφυρίδιον α
/ ⊢ιγcε̄

On the left margin the following note has been added in a tiny hand with spaces between the entries :

ἃ οὐκ ἀνα-

φέρει
ἡμιχῖ(α) $\overline{β}$
οὐκ ἀναφέ(ρει)
σησ7όν
καρύων
Ποντικ(ῶν)
Χῖον α
χόνδρου
σφυρίδα
τυροῦ
σ7αμν..
μέλιτος $\overline{α}$
οὐκ ἀνα(φέρει)
ἐσχάραν
μίαν
ἐπίπυρα β
δίεδρον

1. Read κυϐερνήτου. — 2. Note the part symbol, part abbreviation for ἡμιωϐέλιον. — 4. See no. 73, col. 3. — 5. The ε is bracketed. Thasian jars seem to have been larger than the Chian. — 8. Read ἐσχάραι. — 9. Bracketed. — 15, 16. The obol is apparently the charge for both items. — 17. The total includes the charge in line 9, and the charge in line 5 has not been altered. — 21, 22. The reading is not quite certain. Cf. no. 73, 9. — 29. Read σ7άμνον or σ7αμνίον. — 32. Cf. *Athen.*, V, p. 202, B : ἐπόμπευσαν καὶ ἐσχάραι ἐπίχρυσοι. — 35. Cf. *Athen.*, p. 197, B : παρετέθησαν δὲ καὶ τρίποδες.... ὥσ7' εἶναι δύο κατὰ κλίνην, ἐπ' ἀργυρῶν διέδρων. The δίεδρον in the present case may have been a stand for the two ἐπίπυρα. But in another of our papyri the word is used of a seat or couch with a wool mattress.

No. 75. Account concerning a consignment of oil. — 0 m. 30 × 0 m. 62. — Not dated.

The recto of this papyrus contains an account of several hundred jars of oil, which had been shipped to Egypt and had apparently passed through the Customs. Oil is not mentioned, but the Customs' valuation and a comparison with the duties paid in no. 73 leave no doubt that oil was

what the jars contained. The account occupies four spacious columns. It is written in a large clear hand of the same type as those with which the Revenue Laws and the letters of Apollonios have familiarized us; indeed it is very probably a fair copy made by one of Apollonios' own scribes. Some marginal notes have been added in a smaller hand, perhaps by Zenon, who on the verso has drafted no less than five letters concerning the escape of some slaves whom he had lately bought in Palestine. This practically fixes the date to 259 B. C. or the beginning of 258 B. C.

The main account may be summarised as follows : 'We have received a consignment of oil, amounting nominally to 1000 metretæ. But as we assume the average contents of a keramion to be 16 choes, and not 18, the 1000 metretæ are reduced to 888 8/9. Of the total quantity shipped we have received so many jars from the vessel of Theon, so many from that of Aeropos, and so many from the *keles*. Breakages are reported (ἀγὴν φέρουσιν) to the amount of so many jars, making a total of 18 metretæ, of which 10 metr., 5 choes have been recovered. This leaves 881 metr., 4 ch., which at the valuation of 52 drachmæ the metretes are worth 7 talents, 3,812 drachmæ. Deduct from this the import duty of 50 per cent, the minor taxes, and the charges for freight, amounting altogether to 4 talents, 637 drachmæ. The balance is 3 talents, 3,175 drachmæ'.

I must first say a few words about the figures. It will be observed that κεράμιον here means simply a jar, and not a recognized measure of capacity like the metretes, and that a hemikadion is equal to half a keramion. If my interpretation of column 1 is right in the essential points, the oil was shipped in 526 keramia and 278 hemikadia, equivalent in all to 665 keramia. To make up the required number of metretæ there ought to have been 666 1/2 keramia (we cannot say 666 2/3, as the lowest unit was the hemikadion), but for a round estimate this little difference did not matter. My restoration of lines 10-16 is not conjectural, but is logically deduced from the figures in columns 2 and 3. I am unable, however, to restore the exact numbers in lines 17, 18 and 22, 23. The difference between the totals in lines 10-13 and lines 42, 43 is of course due to the breakages, but there is also a slight error; the 520 keramia in line 42 ought to have been 522. The deficit of 7 metretæ, 7 choes (l. 36)

has been converted into a deficit of 7 1/2 keramia instead of 5 1/2. As for the marginal notes, (1) and (2) are simply additions of the minor expenses. (3) is unfinished and has been replaced by (7). In (4), as in (7), Zenon returns to the original estimate of 1000 metretæ, but the 997 is a mistake for 992. (We cannot suppose his total to mean the contents of 665 keramia of 18 choes each, for the word λοιποὶ shows that it means the original total minus the breakages.) (5) is merely the sum of the totals in (4) and in line 36, while (6) gives the difference between them. We shall return to (7), which is more important.

As the account was examined and filed by Zenon, we may suppose that the oil was imported by order of Apollonios and through his agents. Apollonios was not only the highest official in the civil service, but also one of the keenest men of business in Egypt. The account does not tell us, what would have been very interesting to know, whether the oil was bought and, if so, at what price, whether it came from private estates of Apollonios[1], or how it was obtained. But the probability is that it was simply bought up by his agents at a low price. That it came from over the sea, and not from the interior of Egypt, is self-evident; and as all the jars in which it was carried are carefully specified as Milesian and Samian, it may well be that Miletos and Samos were the sources of supply. I do not say positively that this was so, or that in no. 73, col. 1, the wine as well as the Χῖα came from Chios, for no doubt jars were often re-used. An entry such as Χῖον ἐν ὧι ἐλαῖαι (*P. S. I.*, 428) in a list of miscellaneous goods implies nothing; but the present case is different; here we have a large and homogenous consignment, the whole of which is stored in Milesian and Samian jars. Our papyrus does not say to what Egyptian port the oil was carried, but there are only two possibilities; it was either Alexandria or Pelusium. The latter was the favourite port of the little trading vessels from Syria, which sometimes sailed up to Memphis and round to Alexandria by river (*P. S. I.*, 594). On the other hand, those coming with a full cargo from the Ægean would naturally make straight

(1) *P. S. I.*, 594 tells of the despatch of a cargo of goods to Apollonios, part of them ἐκ τοῦ ἐν Βαιτανάτοις κτήματος. It is likely enough that this κτῆμα belonged to him. See Rostovtzeff, *Large Estate*, p. 34.

for Alexandria. As there are certain differences between the taxes in the present account and those in no. 73, and as the latter certainly refers to Pelusium, I incline to believe that the oil came by sea to Alexandria and was unloaded there.

Whether it was at Alexandria or Pelusium that the oil passed through the Customs, the importer, as in no. 73, had to pay the heavy duty of 50 per cent. There were also some smaller taxes, the διακοσιαστή or 1/2 per cent on the value of the goods, the εὐπλοίας at the rate of half an obol for each metretes, the τριηράρχημα at the rate of one obol for each keramion, and the ἐπωβελία at the same rate. I can only guess at the meaning of these. The διακοσιαστή seems to correspond to the ἑκατοστή of no. 73 and may perhaps be the local harbour dues. The εὐπλοίας is not mentioned in no. 73. On the assumption that it was peculiar to Alexandria, I suggest, but without much confidence, that it may have been a local tax for the upkeep of the light-house, levied on all goods entering the port. In later times at least the deity to whom the Egyptian mariner prayed for εὔπλοια was Isis, *regina Phari*, who is shown on the coins driving in from sea, with a full sail, towards the light-house[1]. The τριηράρχημα, as in no. 73, is not estimated as a fixed percentage of the value of the goods, nor does the importer pay so much on each metretes, as in the case of the εὐπλοίας. He pays by the keramion, or according to the apparent size of the jars. The ἐπωβελία seems to be a surcharge of an obol on each keramion, levied in connection with the τριηράρχημα; evidently the word is not used here in its Attic meaning of an obol on the drachma. It will be noticed that, in contrast to no. 73, the present papyrus does not mention a διαπύλιον. I take this as another indication that the oil came straight to Alexandria and remained there. In no. 73, on the other hand, there is no mention of a charge for freight, the reason no doubt being that the two *cybææ* belonged to Apollonios' private fleet.

It is evident that such a large quantity of oil was intended for sale and not for private use in Apollonios' household. In spite of the Government monopoly it was not forbidden to import foreign oil into Egypt. *Revenue*

(1) Dittenberger, *O. G. I. S.*, nos. 696 and 706; Poole, *Coins of Alexandria*, p. lxiii and pl. XVI.

Laws, col. 52, speaks of merchants doing so. But these merchants, as we now learn, had to pay a duty of 50 per cent at the port of entry. Nor were they allowed to carry their oil into the interior; if they tried it and were caught, the oil was confiscated and they were fined 100 drachmæ for each metretes. Only a certain amount intended for private use could be taken into the interior, and on this an extra tax of 12 drachmæ the metretes had to be paid. But if they had paid the import duty at Pelusium, they were allowed to bring the oil round to Alexandria without further exaction; for practically all the foreign oil imported into Egypt was for the Greeks of Alexandria. Was the payment of this 50 per cent duty, together with the restriction on carrying foreign oil into the interior, supposed to give sufficient protection to the monopoly, and were the merchants then free to dispose of their imported stock to the retail-dealers in the capital? In all probability they were not. I do not use as an argument *Revenue Laws*, col. 50, 6-13, being doubtful about the exact meaning of the passage, though Grenfell's interpretation closely accords with the view advocated below. But we know what happened in the case of the oil imported from the interior *εἰς τὰς ἐν Ἀλεξανδρείαι διαθέσεις* (*Revenue Laws*, col. 53); it was taken over by the Crown from the contractors in the nomes in previously announced quantities and at fixed prices, no doubt much lower than those at which it was afterwards retailed; and we have good reason for thinking that the foreign oil imported by the merchants was dealt with in a similar way. There is no evidence as yet about any restriction on the quantity that could be imported, though it is quite possible that there was some arrangement on this point between the merchants and the Government. But we can infer from the marginal notes (3) and (7) that in the present case the whole consignment was straightway transferred to the Crown depot at the fixed rate of 46 drachmæ the metretes, or six drachmæ less than its estimated value. In the light of the Revenue Laws it is clear that this was not an isolated bargain with the king, but part of the regular procedure. A merchant might import oil into Alexandria, or be authorized to import a certain quantity, but once he had seen it through the Customs and paid the heavy dues, he had to hand it over to the Crown at a fixed price. Its sale was then controlled by the farmers of the monopoly, whose agents in Alexandria and Pelu-

sium kept the depots under seal and registered the quantities that were issued to the retail-dealers (*Revenue Laws*, col. 54, 15-19).

One may ask what profit a merchant could hope to make under such conditions. In the present case Apollonios paid 26 drachmæ on each metretes as import duty and nearly two drachmæ more for freight and minor taxes, and he received 46 drachmæ from the Crown. To make any profit worth mentioning he must have bought the oil at considerably less than 18 drachmæ the metretes. This, however, he may have done without difficulty, for oil was very much cheaper in the Ægean than it was in Egypt[1]. One may say then that, though the importation of oil into Egypt was hampered by a heavy duty, it was still possible for the importer to make a modest profit. I have been assuming of course, what the tenour of the account seems to me to imply, that Apollonios was acting in this business as an ordinary merchant and not as head of the Treasury. Both here and in no. 73 we see him pay the regular dues and taxes just like any private individual. But it is only natural to suppose that his high position was a great advantage to him in his commercial enterprises and that it was turned to good account by his agents abroad. There is a significant passage in our no. 14, in which we find a trader declaring his goods to be the property of Zenon, in order to get out of a difficulty with the Customs officers at Tyre.

Zenon's marginal note does not accept the estimate of the main account that a keramion contains on the average 16 choes. He continues to assume that the oil amounted to 1000 metretæ, less the breakages. But this may be merely a calculation of what the balance would have been on that assumption; and as he stops short in the middle, it probably had no practical result. The important thing in the note is the opening sentence, *οὗ τιμὴ παραμετρουμένου εἰς τὸ βασιλικὸν τὸμ μετρητὴν ⊢ μς*... One cannot imagine either Apollonios or Zenon proposing voluntarily that oil, which was worth at least 52 drachmæ the metretes, should be handed over to the king for 46. To me the note seems to indicate that the transference of the oil was compulsory and part of a regular procedure.

---

[1] See Segré, *Circolazione monetaria*, p. 77 and 166.

Col. 1.

Two lines lost.

]ας

α
]. ϡ

ρ
[ὑποτιθέμεθα δὲ τὸ κε] ἑκκαι-
[δεκάχουν εἶναι ὥσ]τε γίνεσθαι
[τὸ πλεονάζον ἐπὶ] τῶι δωδεκα-
τρ δ
[χῶι με χ ἀντὶ ϛ χ τ]ο̣ὺς δὲ
α τρ
[ϡ με γίνεσθαι ωπ]η χ́ κο
η
[ἔχομεν δὲ ὧν ἀπέστειλαν]
[οἱ παρὰ τοῦ δεῖνα]
[κεραμίων Μιλησίων]υνθ
[Σαμίων]ξζ
[ἡμικαδίων Μιλησίων]ριε
[Σαμίων]ρξγ
[ἐκ τοῦ Θέωνος λέμβου]
[κεράμια Μιλήσια Σ]ν̣α
[Σάμια δ]

Col. 2.

[ἡ]μικάδια Μ[ιλήσια . .]
[Σ]άμι̣α̣ ἡμικά[δια . .]

ἐ̣κ̣ τ̣ο̣ῦ̣ Ἀερόπου λέ̣[μβου]
κεράμια Σάμι̣α̣ [ξα]
Μιλήσια [ξα]
ἡμικάδια Μιλήσι[α . .]
ἡμικάδια Σάμια [. .]

ἐκ τοῦ η[κέλητος]
κερ[ά]μ̣[ια] Μιλήσια ρμ[γ]
ἡ[μικ]άδια λδ

καὶ ἀγὴν φέρουσιν ἐν τῶι
Θέωνος λέμβωι κερ(άμια) [Μιλήσ(ια) θ]
ἡμικάδιον Σάμιον [α]
ἐν τῶι Ἀερόπου κερ(άμιον) Σάμιον α
ἡμικάδιον Σάμιον α
ἐν τῶι κέλ(ητι) κεράμια Μιλήσ(ια) β
ἡμικάδιον Μιλήσιον α

Col. 3.

ἐν οἷς ὑποτιθέμ̣ε̣θ̣α̣ μετρ(ητὰς) ι̣η ∟
σύνηκται μετρ(ηταὶ) ι̣ χ(όες) ε
λοιποὶ μετρηταὶ ωπα χ(όες) δ
γ
ὧν τίμησις ἐγ ⊢ ν̅β̅ Λ̅ζ ⊢ ϡ ωιβ

δ
τούτου τέλος τὸ ἥμυ[σ]υ Λ̅γ ⊢ ϡ ϡϛ
διακοσιαστὴ [⊢]Σκθ
εὐπλοίας τοῦ μετρ(ητοῦ) C / ⊢ογ = C
τριηράρχημα
κεραμίων ϕκ[[δ]] ἀν(ὰ) — / ⊢πϛ𐅵-
ἡμικαδίων Σοε ἀν(ὰ) C / ⊢κβ𐅵 = C
ἐπωβελία ὡσαύτως ⊢ρθ𐅵C
ν̅α̅ῦλον τῶι Θέωνος κερ(αμίων) Σνε ἀν(ὰ) ⊢α𐅵- / ⊢υκε
ἡμικαδίων ρα ἀν(ὰ) ⊢α-C / ⊢ρκϛ-C
τῶι Ἀερόπου κερ(αμίων) ρκβ ⊢Σγ =
ἡμικαδίων ρμ ⊢ροε

Col. 4.

τ[ῶι] κ̣έ̣λ̣(ητι) κερ(αμίων) ρμγ ⊢Σλζ =
ἡμικαδίων λδ ⊢μβ𐅵

τὸ ϖᾶν ἀνήλωμα   Λ̄δ ⊢χλζ

λοιπὰ   Λ̄γ ⊢ ϡ̄^γ ροε

MARGINAL NOTES.

(1) To left of line 44 : φκαϛc
(2) To left of line 50 : ἈΣθ̣=c
(3) To right of line 36 : ὧν τιμὴ ϖαραμετρουμένων εἰς [τ]ὸ βα[σι]λικὸν τὸμ με(τρητὴν) ἀν(ὰ) ⊢μϛ / Λ̄
(4) To right of line 37 : λοι(ποὶ) με(τρηταὶ) ϡqζ χ(οὲς) ζ ὧν ⟨τίμησις⟩ Λ̄η ϡ^γωνζ
(5) Above the end of (4) : Ἀωοθ
(6) Farther down, below column 4 : ριϛ χ(όες) γ Λ̄α ⊢με
(7) Below to the right :

οὗ τιμὴ ϖαραμετρουμένου εἰς τὸ βασιλικὸν
τὸμ με(τρητὴν) ⊢μϛ / Λ̄ζ ʼΓχνα-
[τῶν ʼΑ με(τρητῶν) τ̣ι̣(μὴ) Λ̄ζ ʼΔ   ἀφαιρουμένης δὲ
τῆς ἀγῆς με(τρητῶν) ζ χ(οῶν) ζ οὗ τ̣ι̣μ̣ὴ̣ ⊢τμηϛ=
λοι(πὰ) ἀρ(γυρίου) Λ̄ζ ʼΒχοα-]
ἀπὸ τούτου τέλος ἐκ̣ τιμήσεως
με(τρητῶν) ϡqβ χ(οῶν) ε τοῦ μετρητοῦ ⊢νβ / Λ̄η ⊢ʼΓ φ̄ο̄ε̄=
τούτου τὸ ἥμυσυ Λ̄δ ʼΑψπζ[ϛ-]
διακοσιαστὴ   Σνζϛ=c
εὐπλοίας τοῦ με(τρητοῦ) c πβϛ-c χ^β

2. Of symbols and abbreviations the following are all that need be specially noted : ϡ means 900, but surmounted by α, β it means 1000, 2000, as in several early papyri; κερ for κεράμιον and κελ for κέλης are written in monograms; μετρητής is sometimes abbreviated into με surmounted by τρ, both in monogram. — 3-16. The restoration is intended to make the general sense clear at a glance, in lieu of a long explanation, but of course I do not pretend to reproduce the exact words of the original. The clue to the meaning is given by εκκαι in line 3 and ωπ]η ∠ χ^η κο in line 7, from which we get the proportion 18 : 16 = 1000 : 888 8/9. — 24. η may be the beginning of a proper name, though no name is given in line 32. — 34. ιη is not clear, and the second letter might be read as χ; but arithmetic requires ιη. — 37. The four choes have been overlooked. — 41-52. Traces of sponging out and re-writing here and there. — 49. There is not room for more than five letters in the lacuna, but the missing name, if there was one, may have been abbreviated.

Marginal notes : (2). θ, which is evidently required, has been corrected from α or δ. — (3). ϖαραμετρουμένων — βασιλικόν added above the line; the calçulation has not been completed. — (4). ὧν above the line; read τίμησις. — (7). The first two lines were added after lines 3-5 had been cancelled. In line 5 is a miscalculation, corrected above, of 92 drachmæ, the value of two metretæ. There is another error in line 7; the writer has obtained his total by subtracting from the price of 1000 metretæ the price of 7 m. 7 ch., but has subtracted the price of the seven choes twice.

No. 76. Drafts of letters from Zenon to friends in Palestine. — Not dated.

These five drafts are on the verso of no. 75. They were written in Alexandria, probably in the summer of 259 B. C., after Zenon had returned from a journey in Palestine. He had passed through the district of Idumea, visiting the towns of Marisa and Adoreos, and at the former place he had bought a number of slaves from the stock of a certain Zaidelos. While he was proceeding to Egypt, probably on his way to the coast (ἡμῶν εἰς Αἴγυπτον εἰσπορευομένων), three of the slaves had escaped. After his return to Alexandria his man Krotos brought him word that he had received a letter from Pasikles, saying that the slaves were reported to be with Kollochoutos and his brother Zaidelos, who were demanding a hundred drachmæ as the price of returning them. Zenon at once drafts a series of letters for his clerk to copy out and despatch. He writes first to Pasikles, asking him to have the slaves arrested and to hand them over to Straton who is bringing the letter. A second letter to the same effect is addressed to Epikrates. He next sends a word to Peisistratos, asking him too to help and in particular to keep Pasikles reminded of his duty. The remaining letters are to Epainetos and Ammon, who are requested to see that Straton the messenger is not requisitioned for some

other work. That at least is the probable meaning of the phrase *μὴ ἐνοχλεῖν αὐτὸν τὰ κατὰ τὰς λειτουργίας*[1], though it might also be translated 'not to trouble him in the execution of his tasks'.

The letters are interesting for the side-light they throw on life in Palestine at this period. Here, as in several other papyri[2], we get a glimpse of a flourishing slave-traffic. The two Idumeans, Kollochoutos and Zaidelos, may be pictured as unscrupulous slave-dealers, but men of some standing in their own district, to be treated with circumspection. They give refuge to runaway slaves whom they had themselves sold to the agent of the *dioiketes* and actually hold them to ransom, a thing one cannot imagine happening in Egypt. Toubias also, the powerful Ammonite chieftain, was himself a purveyor of slaves. One gets the impression not only from this, but from several of the Zenon papyri, that Palestine was a much less domesticated country than Egypt[3]. It was owned and garrisoned by the king, but it was not policed and organized like the valley of the Nile. Native chiefs under the suzerainty of Ptolemy still ruled in certain districts. The Greek trader, not always a shining example of honesty[4], was a more familiar figure than the Greek official. No doubt a heavy tribute was exacted from the people, but they were not held in such hopeless subjection by the foreign ruler as were the Egyptians.

As regards the persons to whom the letters are addressed, we are not told what position they occupied, and I have found no indication in our other papyri.

Col. 1.

Πασικλεῖ. εἰ ἔρρωσαι, καλῶς ἂν ἔχοι · ὑγιαίνομεν δὲ
καὶ αὐτοί . ἀνήγγελλέν μοι Κρότος γεγραφέναι σε αὐτῶι

(1) Cf. *P. Teb.*, 32, 3, *μὴ παρενοχλήσηις τὸν Ἀσκληπιάδην εἰς τὰς ἐφοδικὰς λειτουργιάς.*

(2) *E. g. P. S. I.*, 406. I do not understand why Rostovtzeff, *Large Estate*, p. 26, considers the heroes of this document to be horse-dealers. All that is said about horses (assuming the *κτήνη* to be horses and not mules) is that Drimylos overworked them in driving about the country.

(3) See for instance the story of Jeddou in no. 4.

(4) *P. S. I.*, 616.

ὅτι οἱ παῖδες οἱ ἀποδράντες μηνυτρίζοιντο
οὕτωι καὶ *ωι τῶι*
εἶναι παρὰ τῶι Κολλοχ[[..ι]] τῶι Ζαιδήλ[[ου]] ἀδελφῶι
καὶ αἰτοίησαν [[μνᾶν]], ἐφ' ὧι ἀνάξουσιν, ἀργυρίου ⊢ ρ .
καλῶς ἂν οὖν ποιήσαις τὴμ πᾶσαν σπουδὴν
ποιησάμενος τοῦ συλληφθῆναι αὐτοὺς
[[ἵνα καὶ ọịạ..ọị]] καὶ παραδọὺς Στράτωνι
τῶι κομίζοντί σοι τὸ ἐπιστόλιον. τοῦτο γὰρ
ὃ
ποιήσας εὐχαριστήσ[εις ἡμῖν.[[..] ...]] δ' ἂν ἀνηλώσηις
[δώσ]ομεν. πεπραμέ[νη δ' ἐστὶν ἀλ]ạβαστροθήκη
ἐπίστειλον,
[.........]ṣαι· εἰ δὲ μὴ [βούλει, [[γρ]άψον]]
[ὁ δὲ πρ]ị[ά]ṃενος ἀποδώσει. [καὶ σὺ δὲ ἐάν τινος]
[χ]ρείαν ἔχη[ις] τῶν ἐν τ[ῆι χώραι, γράφε ἡ]μῖν.
ποιήσομεν γὰρ φιλικῶ[ς]. *ἔρρ[ω]σο.*

Ἐπικράτει. ἐπιδημήσαντες ἐμ Μαρίσηι ἐπρ[ιάμεθα]
ἐκ τῶν Ζαιδήλου σώματα, [[ὧν ἀποδεδρạ́[κασιν]]]
δ'
[[ἀδελ]] ἡμῶν εἰς Αἴγυπτον εἰσπορευομẹ[νων]
[α]ụṭῶṿ παῖδες γ, τούτων
ἀπέδρασαν ạ̓δελφọὶ δύο, [[οἷ ὄνομα]] ὧν [τὰ ὀνόματα]
καὶ τὰς εἰκόνας ụ̔π̣ọγẹ́γραφά σοι. προσήγγ[ελται δὲ]
ἡμῖṿ ẹἶṇạị τ[ούτους παρ]ὰ Κολλοχούτωι ṭ..[
καλ̣[ῶς ἂν οὖν ποιήσαις τὴμ π]ᾶσαν σπουδὴν π[οιησάμενος]
ὺς
[τοῦ συλληφθῆναι αὐτο]ὺς καὶ παραδο[[θῆṿạ[ι]] Στράτωνι]
[ὃ δ' ἂν ἀνηλώσηις τοῖς ἀ]ναγαγοῦσιν α..[
]ṿ..ịạι τουṭ[

Col. 2.

Πεσιστράτωι. εἰ ἔρρωσαι, καλῶς ἂν ἔχοι· ὑγιαίνομεν δὲ
καὶ αὐτοί. ἀνήγγελλεν ἡμῖν Κρότος γεγραφέναι
Πασικλῆν μηνυτρίζεσθαι τοὺς ἀποδράντας
παῖδας [[ṭ]] ὧν ἐπριάμεθα [[παρὰ]] ἐμ Μαρίζηι
τῶν Ζαιδήλου. γεγράφαμεν οὖ⟨ν⟩ ἀξιοῦντες

τὴμ πᾶσαν ἐπιμέλειαν ποιήσασθαι
ὅπως ἂν συλληφθῶσιν καὶ παραδῶι αὐτοὺς
ἀς
Στράτωνι τῶι τ[[ὴν]] ἐπιστολ[[η]]ὰς ὑμῖν
κομίζοντι . διὸ καὶ σὺ καλῶς ἂν ποιοῖς
ὑπομιμνήσκων τε αὐτὸν καὶ συνσπουδάσ(ας)
ὅπως μὴ διαφύγωσιν [[οἱ παῖδες]]. καὶ σὺ δὲ εὐχαρισ-
τήσεις ἡμῖν γράφων [[τίνων .]] ἐάν τι βούληι τῶν
ἀπὸ τῆς χώρας · φιλικῶς γάρ σοι ποιήσομεν.
ἔρρωσο.

Ἐπαινέτωι . παῖδές [[ἡμῖν]] τινες τ[υγχά]νουσιν
ἀποκεχωρηκότες ἡμῶν, οἳ προσηγγελμένοι εἰσὶν
ἐν τῆι Ἰδ[ο]υμαίαι, ἀπεστάλκαμεν δὲ ἐπ' αὐτὸ
Στράτωνα. καλῶς ἂν οὖν ποιήσαις σ[υ]ντάξας τῶι υἱ(ῶι)
μὴ ἐνοχλεῖν αὐτὸν τὰ κατὰ τὰς λειτουργίας, ὅπως συλλάβηι τοὺς παῖδας.

Ἄμμωνι . τὴν αὐτήν.
[[ὅπως Δωροθέωι καὶ Δημαινέτωι]]
καλῶς ἂν οὖν ποιήσαις γράψας Δωρ[ο]θέωι καὶ Δημαινέτωι
ὅπως μὴ ἐνοχλῆται τὰ κατὰ τὰς λειτουργίας.

2. *ἀνήγγελλεν*, 'has just now brought word'. — 5. *αἰτοίησαν* ⊢ ρ : the Idumeans do not claim the money as a *μήνυτρον*. It is more in the nature of blackmail. — 8. *Στράτωνι* : the same person appears again in no. 4 as an agent of Zenon. — 12. The first letter after the lacuna might also be *μ*. *E. g.* [*ὧν σοι . . . .*]*μαι*. — 14. *ἐν τῆι χώραι* : 'in the interior of Egypt'. But this does not imply that Zenon was himself residing in the interior. Cf. l. 38. — 19. The cancelled phrase might have been completed either as *οἳ ὀνομάζονται* or as *οἱ ὀνομαζόμενοι*. — 20. *εἰκόνας* : the regular word for personal descriptions, like those on a modern passport. — 22. Restored from line 6, but the restoration seems rather too long for the lacuna. — 26. Read Πεισιστράτωι. — 36. *διαφύγωσιν* : 'make good their escape'. — 42. One is tempted to read *ἐπ' αὐτο(ύς)*, 'to recover them'; but compare the use of *κατ' αὐτό*, 'on the spot', in no. 60, l. 31. — 43. *υι* : the letters are clear, and one has to choose between *τῶι ὑί*, as a nickname of some obnoxious person, and *τῶι υἱ(ῶι)*, 'your son'. — 45. *τὴν αὐτήν* : sc. *ἐπιστολήν*, 'the same letter as to Epainetos, with the following variation'.

C. C. Edgar.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK (1922-1923)

PAR

M. MAURICE PILLET.

Le Nil étant monté très rapidement au milieu du mois de septembre, je redoutais qu'une forte infiltration dans les ruines de Karnak en résultât et les constatations que j'avais faites au mois d'avril précédent justifiaient les craintes d'un accident, toujours possible dans la Salle Hypostyle.

Le 26 septembre, je venais donc à Karnak inspecter une à une les colonnes de l'Hypostyle, puis je fis poser une série de témoins en plâtre sur les fissures qui pouvaient indiquer un tassement ou un mouvement des fondations au cours de l'infiltration prochaine. Je recommandai à l'inspecteur de les surveiller attentivement et de m'avertir sans délai au cas où leur bris se produirait.

Lorsque je revins à Karnak, le 27 octobre, aucune fissure nouvelle ne s'était produite, le danger ne se déclarant d'ailleurs qu'au moment de la baisse des eaux.

Dès le 28 octobre, l'activité reprenait à Karnak par la préparation des chantiers nouveaux, qui furent ouverts le 16 novembre avec une centaine d'hommes et enfants; mais l'effort principal fut fourni de décembre 1922 à la fin de mars 1923, avec un effectif souvent supérieur à 400 hommes ou enfants. Les augmentations successives de crédit rendirent possible cet effort, qui fut consacré entièrement à la partie sud du temple[1] :

[1] Suivant les ordres contenus dans les lettres du 25 novembre et du 10 décembre 1922.

enlèvement des débris accumulés à l'extérieur de la Salle Hypostyle du côté sud, déblaiement des parois orientales de la cour de la Cachette et du VII[e] pylône, de la cour située entre les IX[e] et X[e] pylônes, du temple d'Amenhotep II et restauration de la porte de granit d'Horemheb (X[e] pylône), enfin déblaiement de la porte nord de l'enceinte de Mout et amorce de celui du temple situé dans l'angle nord-est de cette enceinte.

En avril et mai, au contraire, le sol étant bien asséché, les travaux portèrent sur la partie centrale du temple d'Amon : Salle Hypostyle, III[e] pylône et mur d'enceinte sud du sanctuaire de la XII[e] dynastie, la restauration de la porte de granit d'Horemheb se poursuivant.

Le 12 mai, les travaux étaient arrêtés et je rentrai au Caire.

Nous allons exposer maintenant, avec plus de détails, le travail de cette saison, en signalant au passage les principaux résultats obtenus.

I. — L'INFILTRATION À KARNAK EN 1922.

La crue du Nil, très forte et tardive cette année, a atteint son maximum à Karnak le 16 septembre, avec la cote 76 m. 50, le niveau des plus basses eaux ayant été de 68 m. 26 le 6 mai 1922 [1].

En comparant ces chiffres avec ceux de l'an dernier, on voit que la hauteur des eaux a atteint en 1922 (76 m. 50 au lieu de 75 m. 59) 0 m. 91 de plus qu'en 1921. On pouvait donc redouter une infiltration particulièrement haute dans le temple d'Amon. Il n'en fut rien cependant; le 26 septembre, quelques traces d'humidité apparaissaient auprès de la porte du temple de Ramsès III et en certains points de la Salle Hypostyle. Le 2 octobre, les eaux parurent en ces points, et le 24 octobre l'infiltration avait atteint son maximum avec 0 m. 54 d'eau dans la Salle Hypostyle. Elle disparut rapidement, la descente se faisant sentir dès le

[1] Ces deux niveaux étant pris à l'échelle des irrigations de Louksor, c'est-à-dire à 2 kilom. environ en amont de Karnak, il y aurait lieu de retrancher de ces cotes entre 0 m. 10 et 0 m. 70 suivant la rapidité du cours du fleuve. Les cotes exactes, au niveau de Karnak, ne pourront être enregistrées qu'au moyen d'une échelle graduée posée sur le nouveau nilomètre qui vient d'être terminé.

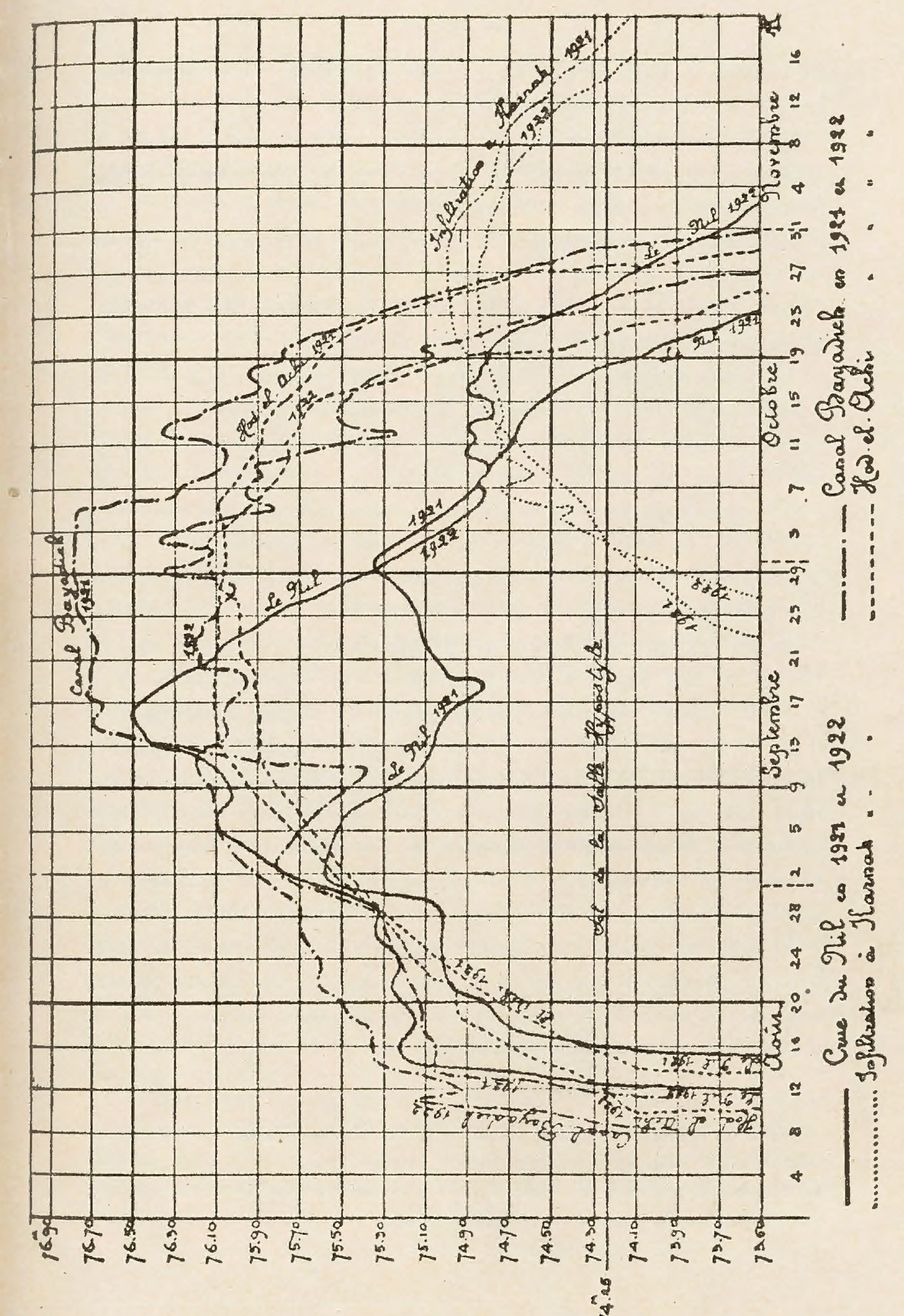


Fig. 1. — Graphique des crues du Nil, des hauteurs d'eau des canaux et des infiltrations à Karnak en 1921 et 1922.

26 octobre, à raison de o m. 01 à o m. 02 par jour, et le 14 novembre, les dernières flaques d'eau étaient asséchées.

Grâce au peu de durée du séjour de l'eau et à l'enlèvement complet du salpêtre cristallisé à la surface du sol en 1921, les efflorescences de nitre furent moins abondantes cette année.

Les eaux qui, par infiltration à travers le sol, envahissent chaque saison les ruines de Karnak viennent de deux directions différentes : à l'ouest, c'est le plan d'eau variable du Nil[1]; à l'est, ce sont les canaux et les lacs qu'ils forment en couvrant la plaine.

La nappe d'eau souterraine du fleuve atteint maintenant, d'une façon presque permanente, les fondations des édifices antiques, mais ce sont les eaux des canaux situés à l'est du temple (Siyalet et Gebel el-Gharbi, canal Bayadieh avec ses deux rameaux El-Achi Est et Ouest[2]) qui envahissent la cuvette que forment les parties dégagées de Karnak, en retournant vers le Nil. En effet, la crue du fleuve atteint son maximum vers le 15 septembre et les eaux n'apparaissent dans les ruines qu'en octobre, alors que le Nil est déjà descendu de 2 mètres environ.

Le jeu des eaux dans le sous-sol de Karnak peut se résumer ainsi : à l'étiage, le plan d'eau est situé à environ 4 mètres au-dessous du sol de la XVIIIe dynastie. Au moment de la crue du Nil, ce plan devient déclive, il part d'une cote élevée sur le fleuve et s'infléchit peu à peu, jusqu'à la limite du désert, le filtrage à travers les terres ne s'opérant que lentement. Lorsque les canaux d'irrigation sont ouverts dans toute la partie orientale de la plaine, l'infiltration de la crue continuant, mais le fleuve baissant, un nouveau plan d'eau oblique s'établit en sens contraire : son point élevé est aux rives des canaux et il tend vers le niveau du fleuve.

Le fond des canaux étant beaucoup plus élevé que le sol de la XVIIIe dynastie, il s'ensuit que ces eaux, toutes chargées du salpêtre qu'elles ont pris aux terres traversées, apparaissent au milieu des ruines et y séjournent, avant de s'écouler vers le Nil.

[1] Parfois le fleuve déborde et couvre toute la vallée, mais ces inondations désastreuses sont très rares. En 1887, il y eut ainsi 2 m. 30 d'eau dans la Salle Hypostyle, mais le fait ne s'est plus reproduit depuis.

[2] Voir le graphique ci-contre (p. 101).

Dans l'antiquité, le fond du fleuve était de 3 à 4 mètres[1] au-dessous du niveau actuel, mais le limon s'accumulant dans son lit le suréleva peu à peu. Les temples étaient alors à l'abri de l'inondation et aussi, bien entendu, de l'infiltration des canaux dont le plan d'eau a été fortement élevé par les barrages actuels. Cependant dès les dynasties pharaoniques on fut obligé de reconstruire certains édifices que les eaux atteignaient déjà[2].

De ce jeu de l'eau dans le sous-sol de la plaine il résulte que le plan d'infiltration varie à Karnak de 7 mètres environ, toujours montant ou descendant suivant les saisons. On connaît le peu de soin apporté par les anciens Égyptiens à la fondation de leurs édifices : après avoir fouillé à une faible profondeur, ils disposaient sur une légère couche de sable des blocs plus ou moins gros, provenant en général d'édifices de leurs prédécesseurs.

Parfois ces blocs étaient réunis par une couche de plâtre, mais le plus souvent ils se contentaient de masquer les intervalles avec des éclats de pierres mêlés avec de la terre, puis, sans plus s'inquiéter, ils montaient leurs pylônes formidables, leurs hypostyles gigantesques. La Salle Hypostyle de Karnak est ainsi presque uniquement fondée sur des petits blocs d'Aménophis IV mesurant o m. 215 × o m. 215 × o m. 520 environ[3], entassés sur cinq rangs d'épaisseur et sans aucun liant.

Le grès, dévoré par le salpêtre, s'est transformé en sable que les eaux entraînent peu à peu vers le Nil, et ces colonnes de 23 mètres de haut ne reposent plus parfois que sur quelques maigres points d'appui destinés à disparaître promptement.

Quand ce ne sont pas les eaux elles-mêmes qui s'attaquent aux granits ou aux grès du temple, c'est l'humidité qui monte par capillarité dans

[1] G. Legrain, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. IV, p. 30 à 33.

[2] Ventre pacha, *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1896, p. 152-153, et G. Daressy, *ibid.*, p. 230. L'an III d'Osorkon, le Nil atteignit, à Karnak, la cote de 75 m. 345, couvrant le dallage de la Salle Hypostyle de o m. 785 d'eau, et en l'an VI de Taharka, la crue dépassa celle-ci de o m. 06, à Karnak même.

[3] Soit 1 coudée royale de 7 palmes (28 doigts) de longueur et 3 palmes ou 12 doigts pour les deux autres dimensions.

tous les édifices. Elle s'élève ainsi jusqu'au point où l'évaporation est suffisante pour l'arrêter et le désastre se produit alors : le salpêtre cristallise et éclate les granits les plus durs.

Ajoutons encore que dans l'épais manteau de terre où les ruines furent si longtemps ensevelies, l'humidité et le salpêtre montèrent : après le déblaiement, une ligne sombre, une humidité persistante, indiquent le niveau d'enfouissement.

Une moisissure doit s'être développée au ras du sol, elle continue son œuvre sans arrêt après le dégagement, et les pierres qu'elle a attaquées s'effritent et tombent peu à peu, le mal gagnant toujours en profondeur.

Une étude microscopique, faite par un spécialiste, découvrirait peut-être la cause du mal et donnerait ainsi l'espoir d'un remède.

Quoi qu'il en soit, il serait à souhaiter que l'on puisse empêcher ou tout au moins atténuer l'arrivée des eaux d'infiltration dans les ruines. Je pensais la chose possible, sans recourir à des moyens dispendieux[1], et j'en eus la preuve cette année.

En effet, si malgré l'importance de la crue du Nil, le temple ne fut, cette année, que très peu envahi par l'infiltration (fig. 1), cela provient du fait que les canaux situés à l'est du temple furent tenus à des cotes plus basses que celles de 1921. Le hod El-Achi n'atteignit la cote 76 m. 10 que durant neuf jours seulement, alors qu'en 1921 cette cote fut atteinte pendant vingt-cinq jours. Le canal Bayadieh, qui alimente les deux hods El-Achi de l'est et de l'ouest, ne dépassa la cote de 76 m. 20 que durant sept jours, celle de 76 m. 60 durant vingt-deux jours, et resta à celle de 76 m. 78 durant neuf jours[2].

Loin de se plaindre de la disparition rapide des eaux de cette année, les agriculteurs étaient heureux et leurs travaux furent repris plus tôt, dans les meilleures conditions.

Il suffirait donc, pour obtenir une diminution très sensible de l'infiltration à Karnak, que le Service des Irrigations ne recouvrît les terres

[1] Tel que le projet d'un drain entourant toutes les constructions de Karnak avec l'établissement d'une pompe d'épuisement.

[2] Ces renseignements nous ont été fournis par Farid Eff. Seif, ingénieur des Irrigations à Louksor, que je suis heureux de remercier ici.

situées à l'est du temple que de quelques centimètres d'eau pendant le minimum de temps nécessaire à la parfaite saturation du sol, soit huit ou neuf jours environ, puis d'opérer le vidage des canaux graduellement, en quelques jours, mais non pas brutalement, ce qui provoque dans les ruines une disparition des eaux rapide et par conséquent dangereuse pour tous les édifices antiques.

II. — LA GRANDE COUR DU TEMPLE D'AMON.

Ier PYLÔNE.

L'escalier intérieur du massif nord du Ier pylône, dont beaucoup de marches étaient endommagées ou détruites, a été complètement remis en état, ainsi que la base des parois de cet escalier que l'humidité avait fortement attaquée en divers endroits.

Lorsque l'ouverture de la porte d'accès, située dans l'angle nord-ouest de la cour[1], sera décidée, on pourra donc accéder à la plate-forme supérieure par l'escalier antique.

COLONNADE SUD.

J'avais remarqué depuis longtemps un affaissement grave dans le mur situé derrière la colonnade sud des Bubastides. Une grande partie du mur, depuis son attachement au temple-reposoir de Ramsès III jusqu'au magasin moderne à l'ouest, s'était infléchie et tous les blocs s'étaient brisés.

Je fis déblayer l'angle sud-est de la colonnade touchant au temple de Ramsès III, et, après avoir rejeté les débris des linteaux brisés et inutilisables maintenant, je découvris la cause du désordre. C'est une petite porte qui fait communiquer, au sud, la grande cour avec l'extérieur, en longeant le mur ouest du temple de Ramsès III : ses linteaux, rongés par le salpêtre, s'étaient brisés et le pied-droit oriental de la porte avait

[1] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (hiver 1921)*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXII, p. 67, et le Grand pylône du temple d'Amon de Karnak.

en grande partie disparu, entraînant l'affaissement du mur entier, dont l'épaisseur est cependant de 3 m. 84 au niveau du linteau. Cette porte mesure 1 m. 05 de largeur entre tableau (partie sud) et 1 m. 38 dans l'ébrasement, son vantail unique se rabattait sur le côté est, et la hauteur totale sous plafond est d'environ 2 m. 10. Je ne l'ai pas déblayée jusqu'au sol antique afin de pouvoir étayer jusqu'à la saison prochaine, mais elle a été consolidée partout où cela était possible, sans toutefois essayer de remonter toute la masse du mur, ce qui nécessitera l'emploi de vérins hydrauliques.

Cette porte, assez dissimulée, permettait aux prêtres du temple de Ramsès III de gagner l'extérieur, en passant par une poterne qui s'ouvre dans l'angle nord-ouest de la cour du temple.

TEMPLE-REPOSOIR DE RAMSÈS III.

Cet édifice, que l'on pouvait croire en bon état, menace de toutes parts, malgré les nombreuses restaurations de M. Legrain. L'extrémité ouest de son pylône et le mur extérieur qui s'y attache sont à reprendre entièrement en sous-œuvre; quant aux plafonds anciens, qui couvrent les trois sanctuaires et l'escalier d'accès aux terrasses, ils sont tous brisés en leur milieu et devront être repris les uns après les autres.

Déjà l'an dernier, le linteau de la porte de l'escalier conduisant aux terrasses s'était brisé, calant la porte moderne posée là afin d'empêcher les touristes de s'aventurer sur ces toitures dangereuses. Après le retrait de l'infiltration, une partie des plafonds de l'escalier tomba et le linteau de la porte devint menaçant. Je remis le tout en état, après un long travail et à l'aide de fortes batteries d'étais.

La cause première du mauvais état de cet édifice est que Ramsès III employa, dans toutes ses constructions de Karnak, des blocs déjà anciens.

Les murs extérieurs du temple, à l'est, au sud et à l'ouest, ont été complètement dégagés jusqu'au sol antique, les déblais jetés au Nil et toute la base de l'édifice reprise au ciment.

Ce déblaiement a mis au jour de nombreux blocs de corniche et de plafonds étoilés, encore recouverts de peinture et qui proviennent d'un édifice colossal voisin : Salle Hypostyle ou colonnade des Bubastides.

* * *

Dans l'angle nord-ouest, presque adossé au mur sud de la grande cour et au niveau du linteau de la porte nouvellement découverte, un bain, d'époque grecque, fut exhumé. La photographie donnée sur la planche I, 1 en montre la disposition.

Au nord, une cuve allongée (A), en terre cuite [1], profonde d'environ 0 m. 35, a été garnie intérieurement d'un mortier de gros plâtre de manière à réduire sa profondeur à 0 m. 17. Un enduit plus fin et coloré en rouge vineux a été posé sur le premier.

Accolée à cette cuve, à l'ouest, on en trouve une autre (B) en forme d'un carré dont l'un des angles serait abattu en arc; elle mesure intérieurement 1 m. 06 dans le sens nord-sud et 0 m. 68 dans le sens est-ouest, avec les mêmes enduits que la première et une profondeur actuelle de 0 m. 23. Au-dessus de ces deux cuves, un rebord de briques était construit : il n'en reste que les traces.

A l'est, deux cuves ovales (C et D), en terre cuite, sont placées côte à côte et garnies intérieurement des mêmes enduits que les précédentes [2]. L'enduit de fond est en pente vers l'ouest, c'est-à-dire vers le centre de l'édicule, il comprend deux étages, le premier à l'est, formé d'un enduit lissé rouge, puis une marche de 0 m. 12 de hauteur conduit à un fond de mosaïque grossière à l'extrémité de laquelle se creuse une petite cuvette (E et F), assez profonde, destinée, sans doute, à recevoir un vase où le baigneur posait ses pieds.

Autour de ces deux cuves étaient construites des murettes de briques posées à plat, larges d'environ 0 m. 15 et enduites sur les deux faces d'un mortier de plâtre coloré, rougeâtre : la partie est montait seule, tandis que le rebord ouest n'avait pas plus de 0 m. 22 de haut.

Au sud de la cuve (D) subsistent trois degrés de 0 m. 06 de hauteur (G).

Le centre (S) de la pièce est au niveau du fond des cuves; il se relève

[1] Dimensions intérieures : 0 m. 54 × 1 m. 58 dans le sens est-ouest, avec un bec de 0 m. 10 vers l'ouest.

[2] Dimensions intérieures : 0 m. 95 × 0 m. 50 pour celle du nord (C) et 0 m. 60 pour celle du sud (D).

vers le sud par une marche de o m. 08 de hauteur d'où part une pente couverte de mosaïque commune (H), jusque vers une porte dont on peut fixer approximativement la situation (P) au sud.

Quant à la partie ouest de ce bain, elle demeure cachée sous le talus que j'ai été obligé de conserver, pour ne pas compromettre le mur du magasin de matériel qui se trouve de ce côté et sous le magasin lui-même. Il n'y en a donc qu'un tiers environ qui soit dégagé.

Il mesure dans le sens nord-sud 6 m. 80 dans œuvre et 7 m. 80(?) hors œuvre; ces mesures partant de la face sud du mur de la grande cour : dans le sens est-ouest, il a au moins 14 m. 10 sans que l'on puisse déterminer exactement sa dimension, puisque la partie occidentale n'a pas été dégagée, mais elle est indiquée par le plafond, dont il subsiste des traces apparentes. Il était formé par dix-sept chevrons, placés nord-sud [1], qui s'engageaient dans le mur sud de la colonnade et reposaient sur une grosse poutre [2], dont on voit l'encastrement dans le mur ouest du temple de Ramsès III, à 2 m. 85 environ du nu du mur de la colonnade. Cette dimension donne à peu de chose près la moitié de la longueur totale de la pièce en œuvre et dans le sens nord-sud.

Le dessous du plafond ou terrasse était situé à 5 m. 98 au-dessus du sol (S) de la construction.

Sur la paroi extérieure de la cour des Bubastides où cet édicule paraît avoir été adossé, un graffito relatif à un *Ptolémée fils d'Abdaios* est gravé maladroitement [3].

La pierre a été grattée assez fortement en cet endroit, soit qu'une partie de l'inscription antérieure eût été effacée, soit que ce fût là un simple lissage précédant le tracé.

Son emplacement et son contexte grossier indiquent assez que ce graffito fut tracé par un habitué du bain, car on sait que ces établissements étaient devenus de véritables lieux de débauche.

---

[1] Ils sont espacés en moyenne de o m. 89 d'axe en axe et ont o m. 225 d'équarrissage au carré.

[2] Elle a o m. 40 × o m. 645 d'équarrissage et était posée à o m. 80 au-dessous de la corniche du temple de Ramsès III.

[3] On trouvera plus loin, p. 139, une note de M. Noël Aimé-Giron sur cette inscription.

La construction de ce bain doit remonter aux environs du commencement de l'ère chrétienne.

Nous retrouvons de nombreuses cuves ovales, avec siège, semblables à C et D, dans l'intéressant article que M. Ev. Breccia vient de publier sur quelques bains des environs d'Alexandrie [1]; d'autres furent signalés par A. Jardé à Délos [2]. Il en fut trouvé aussi à Mycènes, à Théra et à Priène [3].

Quoiqu'elles ressemblent à nos bains de siège, elles ne devaient pas être destinées à cet usage, car le baigneur, assis sur la marche qui occupe l'arrière de la cuve, n'aurait eu dans l'eau que les pieds. Elles servaient soit aux douches chaudes qui précédaient ordinairement le bain froid, soit aux massages et aux onctions qui le terminaient [4]. Le creux qui se trouve à l'extrémité de la cuve recevait un récipient d'eau chaude où le baigneur plongeait les pieds.

III. — LA SALLE HYPOSTYLE.

Le travail exécuté la saison dernière dans l'angle nord-ouest de la Salle Hypostyle [5] a été poursuivi cette année et les étais placés dans les entre-colonnements ayant été laissés en place, la reprise des fondations en sous-œuvre fut simplifiée. Les blocages de béton étrésillonnant les bases, exécutés en 1922 dans le sens est-ouest, furent complétés dans le sens nord-sud, pour les deux rangées occidentales de cette partie de l'Hypostyle.

Plusieurs colonnes possédaient encore leurs fondations de petits blocs en bon état, le blocage de béton et le jointoiement au ciment de tous

---

[1] Ev. Breccia, *Di alcuni bagni nei dintorni d'Alessandria, Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, N. S., t. V, p. 142 à 151, pl. XII à XVII; en particulier sur un bain trouvé à Kom en-Neghilah.

[2] A. Jardé, *B. C. H.*, 1906, p. 661 et fig. 6. Fouilles de Délos, groupe E-VI, pièce XVII.

[3] Wilgand-Schrader, *Priène*, p. 292-293, fig. 308-311.

[4] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. grecques et rom.*, I, *Balneum*, p. 648 à 664 et fig. 768, p. 663; Ménard, *Vie privée des anciens*, IV, fig. 103.

[5] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak* (1921-1922), Salle Hypostyle, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXII.

les vides leur assurera une longue stabilité; d'autres étaient en assez mauvais état. Quatre enfin, celles numérotées 14, 24, 41 et 50 par M. Legrain [1], ne possédaient plus qu'un tiers ou un quart de leurs fondations en bon état relatif : tout le reste avait disparu (voir pl. I, 2).

Pour celles-ci le travail fut particulièrement délicat et les fondations disparues furent remplacées par un béton de ciment armé de fortes poutrelles noyées dans la masse. Il était grand temps d'intervenir.

Les petits blocs de grès qui servent de fondations aux lourdes colonnes de la Salle Hypostyle mesurent 0 m. 215 × 0 m. 215 × 0 m. 520 environ, soit 1 coudée royale de 7 palmes (28 doigts) de longueur et 3 palmes ou 12 doigts pour les autres sens.

Ces dimensions sont celles des petits blocs de l'édifice construit à Karnak par Akhenaton, en l'honneur du dieu Aton, et je crois qu'on peut leur attribuer cette origine. Aucun autre roi, des époques antérieures à la plus basse époque grecque, n'employa en effet une taille aussi petite de matériaux. Cependant ces blocs ne sont que très rarement inscrits ou sculptés et les quelques échantillons décorés que j'ai vus ou extraits dans ces fondations n'offrent aucune caractéristique permettant de les attribuer avec certitude à tel ou tel roi. Plusieurs portent des reliefs de très grandes dimensions recoupés par la taille.

L'absence presque totale de décoration me fait supposer que ces blocs composaient la partie centrale des murs du temple solaire, dont les parois sculptées avaient été déjà arrachées par Horemheb pour garnir l'intérieur des pylônes du sud. Une autre hypothèse, moins vraisemblable paraît-il, serait que ces blocs, préparés par Akhenaton, n'avaient pas encore été employés par lui lorsque ses successeurs s'en servirent pour la fondation de leurs édifices.

Quoi qu'il en soit, les fondations de la Salle Hypostyle présentent des particularités qui doivent être signalées.

Le dallage de petits blocs n'existe parfois qu'auprès du sol, les colonnes elles-mêmes reposant sur un massif carré de petits blocs superposés et enchevêtrés, sans aucun mortier.

---

[1] G. Legrain, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. I, p. 123. La planche I, p. 122, donne des photographies de fondations en petits blocs.

Parfois aussi le dallage se poursuit jusqu'au niveau des bases de colonnes, en formant quadrillage ou étrésillonnage avec les bases voisines : dans ce cas, de gros blocs y sont souvent mêlés. D'ailleurs, les grands fragments d'albâtre des sanctuaires de Thoutmès III et de Thoutmès IV que M. Legrain trouva dans le sol de la Salle Hypostyle, avaient été ainsi employés.

Signalons enfin qu'entre les deux dernières colonnes de l'angle nord-ouest (50 et 59), des traces d'incendie, cendres et pierres calcinées, se sont révélées à près de 2 mètres de profondeur; au-dessus, au ras du sol, j'ai eu la surprise de retrouver un demi-tambour de colonne, qui fut sans doute enterré là au moment de l'écroulement de 1899 et que M. Legrain n'avait pas retrouvé. On pourra le remettre en place.

IV. — LE MUR EXTÉRIEUR SUD

DE LA SALLE HYPOSTYLE.

Tout l'espace compris entre la Salle Hypostyle au nord, le temple de Ramsès III à l'ouest, la route au sud et la cour de la Cachette à l'est était encombré d'une masse de décombres provenant, pour la plupart, du déblaiement de la partie centrale du temple. Au-dessus, quatre grands linteaux de l'Hypostyle avaient été tirés là par M. Legrain. Ils sont tous en mauvais état et il n'y avait pas à songer à les remettre en place; ils furent donc rangés plus au sud, en bordure de la route.

J'attaquai alors cette masse de débris de trois côtés à la fois, le long des constructions du temple, en poussant jusqu'au sol antique. Le mur ouest de la cour de la Cachette, la porte et le mur sud de l'Hypostyle, la grande porte des Bubastides et le temple de Ramsès III sont maintenant largement dégagés, et leurs reliefs ne seront plus attaqués par le salpêtre des terres.

L'important massif qui reste encore au centre a été descendu de 5 mètres en moyenne; les *sabbakhîn* en ont enlevé une partie, tandis que tous les débris qui n'auraient jamais trouvé d'emploi ont été rejetés au Nil. La méthode est longue et onéreuse, mais elle est définitive.

Au-dessus des déblais modernes, la découverte d'amas de gros blocs provenant du couronnement de la Salle Hypostyle et du mur ouest de la Cachette a continué, sans que j'aie eu le loisir d'en entreprendre le jeu de patience et le remontage. Le travail serait d'ailleurs prématuré et ne pourra être commencé avec fruit qu'après le déblaiement total.

V. — LE PYLÔNE D'AMENHOTEP III.

L'extraction des blocs du sanctuaire d'Amenhotep Ier [1], noyés dans les fondations du IIIe pylône, fut reprise dès le 10 mars, sans que cette saison puisse voir encore la fin du travail (voir pl. II, 1 et 2).

Le cœur de ce pylône s'annonce, en effet, comme l'une des plus riches cachettes de Karnak.

Cette année il a fourni dix-sept blocs du sanctuaire d'albâtre d'Amenhotep Ier [2], dont il ne manque plus qu'un tiers à peine des parois. Il a donné, en outre, neuf pierres d'une chapelle funéraire d'Hatshepsout [3], et deux pierres d'albâtre d'un sanctuaire de Thoutmès IV [4]; pour ce dernier, les figures et les inscriptions, laissées parfois à l'état d'ébauche, montrent qu'il fut détruit avant que sa décoration fût achevée.

Tout cela fut trouvé à moins de 15 mètres de l'allée centrale du temple, alors qu'un sondage profond, fait à l'entrée de l'escalier du pylône qui s'ouvre au sud, a révélé quatre blocs d'albâtre provenant des plafonds des mêmes sanctuaires.

Pour extraire la totalité des pièces précieuses que recèle ce pylône, il faudra donc vider complètement son centre en étayant, puis en reprenant en sous-œuvre, les parois est et ouest de la construction, ainsi que son escalier. Le travail exigera plusieurs années, car le massif entier a encore 35 mètres de longueur et comporte quinze assises de près d'un mètre de haut.

Dans ce massif, les blocs sont disposés par assises à peu près horizontales, séparées par une épaisse couche d'éclats de pierres et de poteries mêlés à de la terre.

(1) M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1921-1922)*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXII, p. 238-240.

(2) Numérotés 23 à 39.

(3) Numérotés 12 à 21.

(4) Numérotés T. IV, 4 et 5.

Ajoutons qu'il n'y a aucune raison de penser que le massif nord de ce pylône ne soit pas aussi riche que celui dont la fouille est poursuivie actuellement, et que, pour compléter les monuments extraits du massif sud, on sera amené à le vider lui aussi. Les découvertes faites par M. Legrain près de l'angle nord-est sembleraient l'indiquer [1].

VI. — UN SANCTUAIRE-REPOSOIR

DE BARQUE SACRÉE D'AMENHOTEP IER.

Un tiers environ des blocs composant ce sanctuaire d'albâtre manquent encore et quatre d'entre eux sont visibles dans les fondations du IIIe pylône, sans que j'aie pu les extraire cette année. Cependant l'assemblage des blocs déjà trouvés et réduits au dixième permet une étude assez complète du monument.

Ses dimensions principales sont dans œuvre : 4 m. 24 de longueur et 2 m. 747 de largeur pour le sanctuaire lui-même; il faut ajouter à la longueur les ébrasements des deux portes ou baies, soit 1 m. 277 à l'ouest et 1 m. 267 à l'est, ce qui donne 6 m. 79 au total [2] sans les tores qui décorent les angles de la chapelle.

La porte de l'ouest a 2 m. 309 de largeur dans l'ébrasement et 2 m. 083 entre les tableaux ou montants. Extérieurement, la chapelle mesure 4 m. 009 de large, les parois ayant 0 m. 631 d'épaisseur à la base [3] et 6 m. 79 environ de longueur totale, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Le plafond semé d'étoiles est à 3 m. 240 du dallage du sanctuaire : il est composé de grandes dalles portant sur les parois sud et nord, épaisses

(1) Voir plus loin, p. 118.

(2) Exactement 6 m. 784.

(3) Ces murs ont une légère diminution de 0 m. 018 par mètre : au lieu de 0 m. 631 à 0 m. 634 à la base, ils n'ont plus que 0 m. 58 au niveau du plafond.

de 0 m. 75 et d'une largeur moyenne de 1 m. 04. Les façades du sanctuaire ont donc une hauteur totale de 3 m. 99.

Tous les blocs sont soigneusement agrafés par des queues d'arondes taillées dans leurs faces supérieures [1]. Plusieurs portent des marques de pose, tracées en rouge sur les faces intérieures des blocs et mesurant en moyenne 0 m. 16 de longueur. Ce sont : bloc 15, bloc 4 et, bloc 28 un signe qui doit être un placé horizontalement, bloc 23.

La porte ouest avait deux vantaux, tournant sur un sabot de métal, tandis qu'en tête ils étaient munis d'un pivot de cuivre de 0 m. 059 de diamètre, tournant dans une chape de même métal. L'espacement des gonds, d'axe en axe, est de 1 m. 782.

Fig. 2. — Plan et coupe suivant A B du logement du pivot de la porte. Sanctuaire d'Amenhotep Ier.

La chape de ces gonds mérite de retenir l'attention, et c'est en retrouvant le même profil dans le linteau d'albâtre d'Amenhotep Ier, découvert par M. Legrain dans la cour de la Cachette, que j'ai été amené à identifier cette pièce comme provenant du sanctuaire d'albâtre dont j'extrais les blocs du IIIe pylône, alors que M. Legrain avait songé à le restituer au sanctuaire d'albâtre situé au sud-est du VIIe pylône.

D'après le croquis donné ici, on voit que l'entaille destinée à recevoir la chape de métal comporte, à 0 m. 035 au-dessus du plafond, une cavité circulaire à profil évasé, recoupée par deux oreillettes destinées à empêcher la chape de tourner avec le gond (voir fig. 2).

Pour épouser exactement la forme de cette entaille, il faut qu'une bague à oreillette, coupée en deux pièces au moins, soit d'abord introduite dans la rainure, puis que le tuyau formant la chape soit introduit et rivé à cette bague, ce qui est délicat, mais non impossible, avec des

[1] Dimensions : longueur totale, 0 m. 205; largeur, 0 m. 08 et 0 m. 03 à l'étranglement, avec 0 m. 038 de profondeur.

trous percés à l'avance. Je crois cependant plus vraisemblable que la chape fut fondue d'une seule pièce, dans le trou lui-même, avec ses oreillettes, dont une, ou toutes les deux, servirent de trou de coulée.

Remarquons que l'opération terminée, on prit soin d'évider l'oreillette tournée vers l'allée du sanctuaire afin de la dissimuler par une petite pièce d'albâtre. Après l'exposé de ces quelques détails de construction, nous allons décrire sommairement cette chapelle.

La destination est donnée par les reliefs qui la décorent : c'est un *sanctuaire-reposoir pour la barque sacrée d'Amon* (voir pl. III, 1). Il possède une porte à l'ouest et une porte, ou plus vraisemblablement une fenêtre ou baie à l'est, car plusieurs blocs, polis sur les deux faces et sans aucune inscription, doivent appartenir à l'appui de cette fenêtre. Il faut cependant attendre la fin de la découverte pour être fixé sur ce point. Ce sanctuaire est donc bien, ainsi que Mariette l'a depuis longtemps écrit [1], «un lieu de passage pour arriver au sanctuaire», lequel, dans le cas présent, s'ouvrait à l'est.

L'orientation du monument, donnée par les coiffures royales du Sud et du Nord, est la suivante : *intérieurement*, la proue de la barque sacrée et la porte du naos qu'elle soutient sont tournées vers l'est; aussi le roi en adoration devant elle et les autres représentations royales regardent-ils vers l'ouest, tandis que toutes les figures divines sont tournées vers l'est.

Cette orientation semblerait indiquer que le roi lui-même venait de l'est; mais il n'en est rien, car la barque entrait dans le sanctuaire par l'ouest, la proue en avant, et le roi marchant devant elle se retournait pour adorer la divinité, alors renfermée dans le naos de procession, quand la barque était posée sur son piédestal. Il tournait alors le dos au Saint des Saints qui à ce moment, d'ailleurs, était vide.

L'orientation de la barque sacrée indique qu'elle devait repartir vers l'est.

A *l'extérieur* du sanctuaire, au contraire, l'orientation est inverse, la divinité regarde vers l'ouest, tandis que le roi marche à l'est, vers le dieu.

[1] A. Mariette, *Karnak*, texte, p. 31 et 32 note 1. Les montants de la porte du sanctuaire portent trois colonnes verticales de texte; ils sont encore trop incomplets pour être publiés actuellement.

Nous retrouvons là l'orientation des figures du naos de Senousert Ier [1], et il semble bien que cette particularité fut imposée à Karnak par une disposition spéciale du temple d'Amon.

Signalons encore une autre particularité de ce sanctuaire : tandis que les parois intérieures et la face nord, extérieure, du sanctuaire sont entièrement consacrées par Amenhotep Ier, la face extérieure sud, entière, est consacrée par Thoutmès Ier (voir pl. III, 2). Ce roi effaça-t-il toute une paroi du sanctuaire dédié par son père pour y introduire son nom, ou, au contraire, trouva-t-il ce sanctuaire inachevé à son avènement? On ne saurait le dire. Les reliefs d'Amenhotep comme ceux de Thoutmès n'ayant qu'un millimètre à un millimètre et quart de profondeur maxima, toute une face pourrait avoir été martelée puis repolie, sans que les dimensions du monument en soient modifiées d'une façon perceptible. Je n'ai cependant relevé aucune trace d'un grattage semblable.

De ce fait on peut déduire que si la face sud était inachevée à la mort d'Amenhotep Ier, elle était sans doute moins importante, moins visible, c'est-à-dire que les principales cérémonies (secondaires) du culte se passaient au nord du sanctuaire. Si au contraire on admet une substitution de Thoutmès Ier, c'est qu'elle était le passage principal, après, bien entendu, le sanctuaire lui-même.

En tout cas, ce sanctuaire-reposoir de la barque sacrée d'Amon, érigé par Amenhotep Ier, fut conservé et embelli par son fils Thoutmès Ier. L'orientation de ses figures, ainsi que la disposition de ses deux portes opposées, semblent aussi indiquer qu'il occupait l'emplacement du sanctuaire de granit rose actuel. Or, ce dernier fut construit par Thoutmès III, et Philippe Arrhidée, le voyant en partie ruiné, le restaura. «Philippe trouva ruinée la grande place (le sanctuaire) d'Amon fondée par Thotmès III. Il la reconstruisit en granit rose, en travail parfait d'éternité» avec «des portes d'if, battues [d'or]. . . . . [2]».

---

[1] M. Pillet, *Le naos de Senousert Ier*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, p. 154-155 du présent volume.

[2] G. Legrain, *Le logement... des barques sacrées...*, dans *Bulletin Inst. franç. du Caire*, t. XIII, p. 13-14. M. Legrain trouva d'ailleurs, soit dans le dallage, soit dans le plafond du sanctuaire de Philippe, des blocs de l'ancien sanctuaire de Thoutmès III.

La destruction du sanctuaire d'albâtre d'Amenhotep Ier aurait donc été exécutée sur l'ordre de Thoutmès III et l'on s'explique alors aisément qu'Amenhotep III, trouvant ces blocs démontés et sans emploi, s'en soit servi, en même temps que des restes d'autres monuments, pour fonder son nouveau pylône.

Les scènes des *parois intérieures* sont semblables et symétriquement disposées à droite et à gauche (nord et sud) : elles ne présentent que quelques variantes de coiffures royales et d'offrandes; quant aux scènes et aux textes, ils sont identiques.

Au-dessus d'une petite plinthe, haute de 0 m. 158, montent deux registres de scènes superposées, dont la hauteur totale est de 1 m. 253, y compris le sol et le ciel qui surmonte les scènes. Au-dessus s'élève une bande de *khakirou*. Les personnages ont 0 m. 88 de hauteur moyenne; les figures royales sont tournées face à l'ouest, tandis qu'Amon regarde vers l'est.

Les quatre scènes du registre inférieur sont alternativement des scènes d'offrandes à Amon-Râ et à Amon-Min. Le registre supérieur ne comporte que trois scènes, dont celle du milieu représente l'adoration de la divinité cachée dans le naos de la barque sacrée, posée sur son piédestal, la proue vers l'est. Un tableau énumère les offrandes variées destinées au dieu.

Les *parois extérieures* ne sont ornées que d'un seul registre de scènes qui les couvre entièrement : il mesure 2 m. 27 y compris le ciel, et s'élève au-dessus d'une plinthe de 0 m. 453. Une rangée de *khakirou* couronne le tout.

Les scènes sont symétriques et semblablement disposées, le tableau central représentant la course rituelle du roi vers Amon-Râ, ceux de l'est et de l'ouest des offrandes à Amon-Min.

Si le thème général est similaire, il n'est cependant pas identique : les textes sont différents et, ainsi que je l'ai dit plus haut, la paroi sud est de Thoutmès Ier. A bien examiner les figures du père et du fils, il semble qu'elles soient dues au ciseau d'un même artiste et l'on peut en dire autant des figures divines; d'ailleurs toutes sont de grand style.

Les figures royales, face à l'est, ont 0 m. 71 à 0 m. 727 de hauteur, sans la coiffure, et Amon-Min tourné vers l'ouest mesure 1 m. 948 avec la marche et la coiffure.

VII. — LA CHAPELLE FUNÉRAIRE DE LA REINE HATSHEPSOUT.

Le 4 janvier 1899, M. Legrain[1] découvrait, contre l'angle nord-est du pylône d'Amenhotep III, une petite construction datant de Ramsès III, entièrement montée avec des blocs dépareillés et pris à divers monuments. C'étaient des petits blocs de granit noir et de grès rouge du Gebel-Ahmar provenant d'une chapelle bâtie par l'architecte Senmout, sur l'ordre de Thoutmès III, à la mémoire de la reine Hatshepsout qui venait de mourir.

Les 5 et 6 janvier 1899, d'autres furent découverts dans l'allée sud située entre les IIIe et IVe pylônes[2]; enfin, à une date plus récente, vers 1914 (?), quelques fragments de base en granit noir furent trouvés dans les assises basses du massif sud du IIIe pylône.

Parmi ces blocs quelques-uns ont été très dégradés par l'humidité, d'autres ont subi un martelage intégral des figures de la reine (blocs nos 36 et 37), commandé antérieurement à Ramsès III.

Toutes ces pièces, au nombre de 20, 16 en grès rouge et 4 en granit noir, sont aujourd'hui exposées au Musée du Caire dans la partie nord-est de l'atrium central, sous le n° 635, A et B, mais onze blocs (nos 1 à 11) furent laissés à Karnak même.

Cette année, c'est à l'intérieur du massif *sud* du même pylône d'Amenhotep III, et à 12 mètres environ de l'allée centrale du temple, que la découverte de 1899 se poursuivit. Les trois premiers blocs furent extraits le 18 mars; à la fermeture des chantiers, leur nombre atteignait neuf pièces et quatre restaient encore visibles dans le massif du pylône.

Ils se divisent en trois catégories : la plinthe inférieure, la corniche de granit noir et les assises courantes de la chapelle en grès rouge (voir pl. IV). Ajoutons que les fragments des tores d'angle

[1] G. Legrain et E. Naville, *L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak, Annales du Musée Guimet,* XXX, 1re partie, 1902.

Les dates données ici sont extraites des dossiers originaux de M. Legrain. C'est donc par erreur que dans le *Guide du Visiteur au Musée du Caire* (4e éd., 1915, p. 154) M. Maspero donne 1898 comme date de la découverte.

[2] D'après les dossiers de M. Legrain, le bloc n° 4 (dédicace de deux obélisques par Hatshepsout) fut trouvé le 6 janvier 1899.

(o m. 168 de diamètre), en grès rouge, ont été aussi trouvés cette année.

Le ciel qui se remarque au-dessus des scènes trouvées, ainsi que quelques détails de construction, laissent à penser que ces motifs, à très petite échelle, devaient courir au-dessus de la base de l'édifice, et je ne serais pas éloigné de croire que la partie principale des parois ait été montée en calcaire blanc, dont proviendraient un certain nombre des blocs découverts autrefois par M. Legrain.

Dans l'état actuel il est impossible de fixer les dimensions approximatives de cette chapelle, que le petit appareil des blocs laisse supposer assez réduite. Quant à son emplacement probable, on ne le reconnaîtra sans doute jamais au milieu du chaos des édifices successifs de Karnak.

Corniche (bloc n° 16)[1]. — Le seul fragment de corniche en granit noir extrait cette année comprend la gorge de profil égyptien ordinaire, sans le tore de la base. Cette gorge est décorée des grandes plumes, peintes en jaune d'or, sans autre ornement; il ne subsiste aucune trace d'autres couleurs. La longueur du bloc est 1 m. 81, sa hauteur o m. 515; le bandeau supérieur a o m. 145 de hauteur. Au niveau supérieur, la corniche a o m. 605 à une extrémité et o m. 555 à l'autre, l'assise inférieure n'a plus que o m. 32 et o m. 27; elle porte ce que l'on appelle généralement, et à tort je crois, des *trous de coulée* au nombre de trois, l'un qui va dans le sens longitudinal de la pièce, les deux autres qui le recoupent.

Ces canaux, que l'on retrouve sur presque tous les blocs, sont de deux sortes : les uns semblent être la trace de trous de barre à mine qui auraient servi à extraire la pierre des carrières. Le dégrossissage des blocs, pour les parties non parementées ou non finies pour la pose en assises régulières, aurait laissé subsister ces canaux, en partie seulement et avec une faible profondeur, où l'on ne trouve jamais de plâtre coulé. D'autres, au contraire, plats, très réguliers et peu profonds, sont nettement des entailles préparées pour la manœuvre ou le hissage des blocs. Leur étude décèle des procédés de montage dont on ne soupçonnait pas encore l'existence à cette époque reculée.

[1] Le numérotage des blocs laissés en magasin par M. Legrain à Karnak s'arrêtant à 11, j'ai inscrit à la suite les neuf blocs trouvés cette année.

Assises courantes (blocs nos 12 à 15, 18, 19 et 21). — Ces assises, taillées dans un grès rouge des plus dur, mesurent 0 m. 60 de hauteur moyenne et 0 m. 50 à 0 m. 68 d'épaisseur, sur une longueur variant de 1 m. 005 à 1 m. 343 (voir pl. IV, *les deux pierres supérieures*).

Ils se divisent, au point de vue constructif, en *parpaings* dont les deux extrémités sont couvertes de sculptures, ce qui donne l'épaisseur du mur de la chapelle, à la base, soit 1 m. 01, et en pierres posées dans le sens de la longueur, n'ayant qu'une face ornée et dont deux font l'épaisseur du mur.

Tous ces blocs étaient soigneusement agrafés par des queues d'arondes à formes arrondies aux extrémités[1], qui laissent à penser qu'elles étaient en métal, coulé ou martelé à même la pierre, ainsi que le gond de porte du sanctuaire d'Amenhotep Ier trouvé l'an dernier.

Les pierres elles-mêmes présentaient quelques noyaux mauvais que l'humidité a attaqués profondément, tandis que d'autres furent masqués, dès l'antiquité, par des pièces rapportées. Il ne subsiste aucune trace de couleurs sur ces blocs.

Comme sur les pièces précédemment découvertes, la reine porte le costume masculin, avec la fausse barbe et la *chenti* courte, empesée. Toutes les sculptures et les inscriptions sont gravées en creux, sans que j'aie pu remarquer jusqu'ici un détail permettant de dire quelle face des blocs était tournée vers l'extérieur de la chapelle.

Aucune des figures de la reine n'a été martelée, non plus que ses cartouches.

On remarque, sur les blocs découverts cette année, six scènes d'offrandes de la reine au dieu Amon et une de Thoutmès III, deux tableaux funéraires, dont l'un, le n° 12 (pl. IV), est une scène de purification qui fait suite à l'une de celles exposées au Musée du Caire, enfin une barque sacrée (pl. IV, *bloc supérieur*), n° 18, posée sur son piédestal, avec la reine représentée deux fois offrant l'encens.

Un seul bloc du soubassement en granit noir, n° 20 (pl. IV, *bloc inférieur*), fut trouvé cette année; il mesure 1 m. 045 de hauteur et

[1] Dimensions moyennes des queues d'arondes : longueur totale, 0 m. 22 (soit 0 m. 11 dans chaque bloc); creux, 0 m. 03 à 0 m. 035; largeur à l'extrémité, 0 m. 065, à l'étranglement, 0 m. 04.

0 m. 885 de longueur. Au-dessus de la plinthe ornée de fausses portes court un registre de Nils agenouillés, présentant les offrandes : ce fragment en comporte deux, un homme et une femme.

VIII. — LE MUR D'ENCEINTE SUD DU TEMPLE D'AMON.

Le grand mur qui ferme au sud la partie centrale du temple d'Amon restait enseveli sur toute sa longueur par une digue qui court entre lui et le lac sacré. M. Legrain avait rangé auprès de lui, dans sa partie orientale, les blocs du couronnement d'un mur de Thoutmès III qu'il avait trouvé en déblayant l'intérieur de l'enceinte, mais il avait été obligé de les laisser à terre, leur emplacement réel n'ayant pas encore été reconnu.

Je pense que ce remontage ne sera possible que sur un mur neuf de maçonnerie, car il y a lieu de croire que les assises inférieures qui manquent ont été rongées par le salpêtre et remplacées anciennement par des blocs nouveaux, comme cela est arrivé souvent à Karnak. Il est nécessaire, cependant, d'exécuter ce travail de mise en place pour soustraire les blocs retrouvés à la salpêtrisation, donc à la destruction, mais il ne peut être commencé qu'après le dégagement complet de la digue, afin d'être sûr qu'il n'existe pas de blocs en avant du mur d'enceinte.

Le déblaiement de ce mur d'enceinte a été entrepris cette année : commencé au niveau de la brèche qui sert actuellement de passage entre la cour de la XIIe dynastie et le lac sacré, il a été poursuivi vers l'ouest jusqu'au terre-plein qui supporte la pointe de l'obélisque sud d'Hatshepsout (voir pl. V, 1). Il a été poussé en tranchée profonde, jusqu'au sol antique, sur une longueur de 36 mètres. A partir de cette distance, des assises de calcaire blanc furent employées dans la construction de ce mur; rongées par le salpêtre, elles ont disparu peu à peu, causant le déversement de toute la partie haute du mur[1]. Dans cette partie, j'ai dû soutenir les blocs à demi éboulés, mais encore en place, avant de poursuivre le

[1] Sur la planche V, 1, on voit bien, à droite et au premier plan, le vide causé par cette destruction, au-dessous des deux dernières assises encore en place : un peu plus loin, le mur s'est éboulé.

déblaiement total; aussi ai-je laissé subsister 1 m. 50 de déblais au-dessus du niveau antique, dans la partie ouest, sur 35 mètres de longueur.

Ce mur, construit en blocs de grès de grand appareil, a un fruit très accusé à l'extérieur, sa paroi faisant un angle de 8°6′ avec la verticale. Dans l'état actuel, il a 3 m. 635 de hauteur (3 m. 59 verticalement) au-dessus de la base qui forme une marche de 0 m. 20 de large.

Il fut construit (?) ou tout au moins décoré par Ramsès II : de ce roi il reste tout un registre de scènes haut de 2 m. 21 avec le ciel qui les couvre et au-dessus duquel le mur est arasé. Sous ce registre, Ramsès III a gravé deux longues bandes d'inscription, hautes de 0 m. 65 pour la plus basse, et de 0 m. 75 pour celle située au-dessus.

Parmi les scènes gravées par Ramsès II, et qui sont généralement relatives à des offrandes faites aux divinités, deux se rapportent à des constructions élevées par le roi en l'honneur d'Amon à Karnak.

Immédiatement à l'ouest de la brèche, c'est d'abord la dédicace de deux obélisques que le roi offre à Amon-Râ (pl. V, 2).

Le fait serait important, car on ne connaît pas, jusqu'ici, d'obélisques de Ramsès II érigés à Karnak et il est probable qu'étant de plus petite taille que ceux érigés sous la XVIIIe dynastie, ils furent plus tard transportés vers le nord, à Alexandrie, puis à Byzance ou à Rome. Mais il est très possible que nous ayons affaire ici non à une dédicace vraie, mais à une scène rituelle.

La légende est la suivante :

Le roi, portant la couronne de Haute-Égypte, tient dans la main droite une corde dont la boucle enserre les deux obélisques vers le tiers supérieur de la hauteur, et dans la main gauche la coupelle d'encens. Faut-il voir dans cette représentation un argument en faveur de l'érection de ces monuments à l'aide de cordages?

La scène qui suit celle-ci vers l'ouest est plus intéressante encore, mais elle n'éclaire en rien le problème qui s'y rattache.

Ramsès II, coiffé de la couronne de Basse-Égypte, dédie à Amon-Râ un ou deux piliers qu'il tient là encore par une corde, tandis que de sa main gauche il élève la coupelle d'encens.

Malheureusement la partie haute du monument est presque complètement détruite et la légende n'apporte aucun renseignement sur le genre

de cette colonne détruite, de grande dimension, semble-t-il, qui fut érigée à Karnak.



L'inscription de Ramsès III, découverte sur ce mur, est gravée en grands et beaux caractères qui peuvent fournir quelques renseignements sur les objets qu'ils représentent. Cette étude pourra être entreprise l'hiver prochain.

Le dégagement de la façade nord de la petite construction de Taharka, qui s'élève entre cette enceinte et le lac sacré, a été poursuivi en même temps que celui du mur de Ramsès II. Il a mis à découvert des bas-reliefs inscrits au nom de Psammétique II, .

IX. — LE DÉBLAIEMENT DES ABORDS NORD-OUEST DU LAC SACRÉ.

Ce travail a dégagé complètement l'extérieur de la cour de la Cachette, jusqu'au mur de l'édifice de Taharka et au lac sacré à l'est, ainsi que la face orientale du VIIe pylône jusqu'au sanctuaire d'albâtre.

Quelques rares blocs du mur oriental de la cour de la Cachette ont été retrouvés dans ce déblaiement, ainsi que des fragments de granit rose provenant des obélisques de Thoutmès III érigés devant le VIIe pylône et des constructions de granit proches du sanctuaire de la barque sacrée. Pour terminer le dégagement de cette partie du temple, il faudra déplacer la pointe de l'obélisque sud d'Hatshepsout, qui repose actuellement sur une plate-forme de déblais haute de 5 mètres environ, et construire un socle spécial pour la mettre à l'abri des plus hautes eaux d'infiltration.

Quant au lac sacré lui-même, quoiqu'il fût assez bas en mai, je n'ai pu en continuer le nettoyage, par suite des nombreux travaux urgents qui étaient à terminer en fin de saison.

X. — LE DÉBLAIEMENT DE LA COUR SITUÉE ENTRE LES IXE ET X^E PYLÔNES DU SUD.

Le déblaiement de cette cour, qui avait été arrêté à la fin de la saison dernière auprès de l'avenue du temple d'Amenhotep II, a été repris et

entièrement terminé sans qu'aucune découverte importante donnât un intérêt particulier à ce travail.

Cependant il est possible, quoique peu probable, que l'on retrouve des constructions antérieures à Horembeb, au-dessous du niveau de son avenue.

La base du temple d'Amenhotep II est, en effet, un peu au-dessous de son niveau, et une particularité que je vais signaler peut laisser à penser qu'un autre édifice lui faisait vis-à-vis du côté ouest de la cour. En effet, dans le temple d'Amenhotep II qui occupe le milieu est de l'enceinte de la cour, toutes les figures royales, qu'elles soient dans l'aile nord ou dans l'aile sud du temple, sont coiffées uniformément de la couronne rouge, à deux exceptions près. Or on sait que le rouge (ou le vert) caractérisait le bas pays, celui de l'Est par extension, et le blanc le haut pays, celui de l'Ouest aussi.

L'hypothèse peut trouver un commencement de preuve dans les quelques tambours de colonnes qui gisent renversés dans la partie ouest de la cour[1]. Je n'ai pas eu le loisir de les remonter cette année et j'ai même laissé une légère banquette de terre en cet endroit, où les restes d'un édifice chrétien furent trouvés, sans d'ailleurs qu'aucun plan puisse s'y déchiffrer au milieu de ses niveaux divers et également détruits.

En tout cas, la cour présente maintenant un aspect imposant par son immensité même, quoiqu'il reste encore à finir le rangement des blocs inutiles du IXe pylône et à remonter les bases de colosses. Les découvertes faites au cours de ce déblaiement se réduisent à deux cynocéphales brisés, dont l'un fut trouvé devant l'angle sud-ouest du temple d'Amenhotep et l'autre dans la partie ouest de la cour, à quatre stèles de calcaire très abîmées par le feu qui ravagea les habitations établies dans cette cour à une époque relativement moderne, et enfin à un fragment de papyrus hiératique qui fut trouvé caché dans un joint du mur d'enceinte sud de la cour, à plus de 8 mètres au-dessus du sol antique.

Les murs qui composent l'angle sud-est de la cour et la porte de l'est ont été restaurés et repris en sous-œuvre; quelques blocs tombés ont été

[1] Elles ont 0 m. 765 de diamètre moyen et portent des figures d'Amon, d'Horus et d'un roi dont les cartouches sont totalement effacés.

remis en place, mais l'effort principal porta sur le déblaiement et la restauration du temple d'Amenhotep II et de la porte de granit d'Horembeb, appelée X^{e} pylône.

XI. — LE TEMPLE D'AMENHOTEP II.

Ce petit temple, qui s'ouvre au milieu du mur d'enceinte oriental de la cour située entre les IXe et X^{e} pylônes du sud, était, au commencement de la saison, dans un état de ruine lamentable. M. Legrain avait replacé trois linteaux de la salle centrale, mais tout le reste de l'édifice était demeuré tel quel.

Le déblaiement ne serait que peu de chose, s'il ne fallait d'abord remonter de nombreux piliers, soutenir des murs branlants et restaurer au fur et à mesure de l'avancement de la fouille.

Un important travail préparatoire a été exécuté cette année et je pense que la saison prochaine verra ce temple dégagé et remis en état, complétant l'ensemble de la grande cour du sud (voir pl. VI). Le plan donné jusqu'ici est exact à quelques détails près[1] concernant la distribution des pièces de service qui entourent les deux sanctuaires du sud et du nord.

Une rampe en pente douce donne accès à une colonnade qui ferme le temple vers l'ouest, sur la cour. Elle comprend de chaque côté six piliers carrés et s'arrête sur un pilastre aux angles nord et sud.

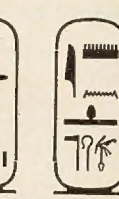
Une porte de granit rose donne accès à une grande salle qui occupe toute la profondeur de l'édifice et dont le plafond est soutenu par quatre rangs de cinq piliers carrés.

Au milieu des parois sud et nord de cette salle s'ouvre une porte. Au sud elle donne directement dans un sanctuaire à quatre piliers carrés, dont un groupe d'albâtre très mutilé occupe le fond sud : deux petites portes qui s'ouvrent à l'ouest, une autre qui s'ouvre au sud, donnent accès à trois petites réserves.

Au nord, au contraire, un vestibule précède le sanctuaire dont le plafond est supporté lui aussi par quatre piliers : une porte qui s'ouvre dans

[1] A. Mariette, *Karnak*, pl. 2, temple S.

la paroi ouest du sanctuaire le fait communiquer avec une galerie qui double, en arrière, la colonnade extérieure du temple.



Tout l'édifice a été construit et décoré par Amenhotep II avec les pierres de l'un de ses monuments qu'il a remployées lui-même. La chose n'est pas douteuse, car presque tous les blocs sont sculptés sur les deux faces et de nombreux cartouches se voient encore dans l'intérieur des murs. Les linteaux de l'hypostyle eux-mêmes ont été grattés, renversés puis regravés.

Une autre remarque est à faire : c'est que sur la majorité des piliers ou des murs, qu'ils soient de l'aile nord ou de l'aile sud du temple, le roi porte la couronne rouge de Basse-Égypte ou des coiffures variées. Une seule assise de pilier fait exception, encore est-elle rejetée assez loin de son point d'origine pour que son attribution à tel ou tel pilier demeure douteuse. J'ajouterai cependant que le pied-droit sud de la porte de granit fait une seconde exception à cette disposition; son histoire est assez curieuse et elle montrera quels bouleversements ont subis les monuments de Karnak.

Des montants de la porte de granit qui donnait accès au temple, un seul, celui du nord, restait en place, l'autre gisait couché en travers de l'allée avec des linteaux et des assises de piliers. Après avoir déblayé et rejeté les blocs inutiles et inutilisables, je fis remettre en place et sceller le montant sud de la porte. Malheureusement toute la face inscrite avait disparu, et comme ce côté tombait en poudre, j'attribuai cette destruction à l'action du salpêtre. Néanmoins il était intéressant de remettre ce témoin antique à sa place, quel que fût son délabrement, puisqu'une partie de l'ébrasement subsistait encore.

M. Legrain avait découvert, au cours de ses fouilles du sanctuaire de granit de la barque sacrée ou de ses abords [1], une tablette de granit rose brisée en cinq fragments. Ne lui trouvant pas d'emplacement, il l'avait remontée et fixée auprès de la porte de son bureau.

[1] Renseignement fourni par l'inspecteur Hakim Eff. Abou-Seif et confirmé par le reis Hassan Bahnas.

Je connaissais bien ce bloc, haut de 3 m. 90 environ, mais je n'y avais jamais prêté autrement attention, ayant cru qu'il provenait d'un petit obélisque. Il y avait déjà longtemps que le montant sud de la porte du temple d'Amenhotep II était replacé, lorsqu'en rentrant de mes chantiers je fus frappé de l'identité qu'il présentait avec celui du nord encore en place [1].

Après vérification et photographie, j'acquis la certitude que la tablette trouvée par M. Legrain était bien la face sculptée du pied-droit que j'avais remonté.

Le bloc avait été débité, puis la tablette avait été brisée et, rendue inutilisable, avait été enfouie dans les fondations du sanctuaire d'Amon.

Sur ce pilier, Amenhotep II, coiffé de la couronne blanche, tient de la main gauche une croix ansée et la main droite est enlacée à la gauche d'Amon-Râ, qui lui donne à respirer la croix ansée.

Au-dessous de la scène sont deux lignes horizontales d'inscription avec le cartouche du roi [cartouche] dont, sur le pilier nord, la seule trace est la fin du cartouche; au-dessus, sont cinq lignes verticales d'inscription, dont sur le bloc retrouvé par M. Legrain il ne subsiste plus que les trois lignes du protocole royal. Au-dessus de la scène plane un vautour, une aile étendue, l'autre pendante.

Le travail de cette année a porté sur le dégagement de la rampe de l'ouest et de la colonnade avec son soubassement. Les piliers de cette façade s'inclinaient en tous sens, par suite de la rupture des corniches et des affaissements du soubassement. Ils ont été remis d'aplomb sans aucun démontage, à l'aide de treuils et de palans, ce qui a permis de les conserver intacts malgré l'état de ruine dans lequel ils étaient. Le soubassement a été repris en sous-œuvre, la corniche redressée; les pièces manquantes ou par trop rongées de salpêtre ont été remplacées.

Dans l'intérieur du temple, deux portes et deux grands linteaux ont été remis en place; la grande salle a été dégagée des blocs du plafond écroulé et les murs des annexes du sud ont été restaurés.

[1] Le remontage du pied-droit sud date du 22 février et l'identification de la face sculptée du 20 avril 1923.

Le mur extérieur nord, très compromis, a été complètement repris et remis en état; j'ai cependant laissé une petite brèche qui ne compromet nullement la solidité du mur, afin de laisser apparent un cartouche d'Amenhotep II qui se trouvait engagé dans un joint. C'est un témoin visible de la reconstruction du temple par ce roi avec les pierres de l'un de ses édifices.

L'angle nord-est de ce mur est orné d'une stèle de Piankh (XXIe dynastie) assez grossièrement sculptée et qui date de l'an 7, 28e jour du 3e mois de la 3e saison (Épiphi). Le transport de la barque sacrée d'Amon y est représenté. Enfin, en dégageant le seuil de la porte de granit, j'ai découvert deux petites statues du roi et la tête d'une troisième. Elles sont en grès, de petites dimensions, ne mesurant que 0 m. 70 de haut jusqu'aux genoux, où elles sont brisées et gardent encore quelques traces de couleurs.

Le roi, coiffé du [hiéroglyphe] avec l'uræus dressé, a les deux mains croisées sur la poitrine; dans la main droite il tient le crochet [hiéroglyphe] et dans la gauche le fouet [hiéroglyphe]. Il est vêtu d'une petite *chenti* dont la ceinture, tombant sur le devant, est inscrite à son nom. Aucune autre découverte n'a été faite jusqu'ici dans ce temple, sur le dallage duquel il reste d'ailleurs une assez forte couche de déblais.

Le mur de clôture oriental de cette cour n'existe plus maintenant que sur une faible hauteur de 1 m. 50 environ, au nord du temple d'Amenhotep II. Il est vraisemblable qu'il n'est pas d'époque très ancienne. En tout cas le déblaiement du mur nord du temple d'Amenhotep II l'a dégagé sur une très petite longueur. Il est composé de petits blocs empruntés pour la plupart à l'édifice d'Akhenaton, et parmi eux j'ai découvert une très belle figure du roi recevant les rayons solaires.

Le profil est du type émacié, ordinaire à la seconde période du règne, la chevelure est plate et lissée sur le dessus et l'arrière de la tête, elle se termine sur le front par cinq rangs d'épaisseur décroissante qui cachent complètement les oreilles. Sur le front l'uræus dressé est fixé à un bandeau placé sous les cheveux.

Les deux mains élevées, le roi tient un vase dans lequel il recueille les rayons solaires; sur ses avant-bras sont gravés ses doubles cartouches, malheureusement illisibles.

Cette pierre, qui a les mesures courantes de celles employées par Akhenaton, n'a plus trace d'enduit ou de couleur, mais la taille franche et vive qui montre à nu le travail du sculpteur ne permet pas de regretter cette disparition.

XII. — LE PYLÔNE D'HOREMHEB.

Ce pylône, appelé généralement X^e pylône, est le dernier au sud de cette succession de pylônes qui forment l'allée triomphale conduisant du temple d'Amon à celui de Mout. Sur ses massifs s'appuient les murs d'enceinte en briques crues qui ferment le temple et sa magnifique porte de granit rose est encore debout.

Il est construit presque entièrement avec des blocs tirés du temple qu'Akhenaton avait érigé au dieu solaire. De grands blocs de grès, portant les cartouches et les inscriptions de ce roi, sont encore visibles un peu partout dans ses massifs; en déblayant le pied des éboulements, j'ai rencontré en outre les amas de blocs de petit échantillon qui caractérisent l'intérieur du IXe pylône et les fondations de la Salle Hypostyle.

Enfin, au cours des travaux, je trouvai un chapiteau papyriforme en granit rose, de taille colossale, qui, refendu suivant son diamètre, fut utilisé dans les montants de la porte de granit rose. Sur le tailloir de l'un de ses fragments se voient quelques signes inachevés, qui devront être examinés. Le type de la pièce offre des caractéristiques différentes du chapiteau classique : l'attribution à Akhenaton est certaine.

La construction du Xe pylône ne peut donc être attribuée qu'à l'un des successeurs d'Akhenaton, soit Toutankhamon, Aï ou Horemheb. Cependant, si Toutankhamon rétablit le culte d'Amon, il ne semble pas avoir mutilé, encore moins détruit, les monuments d'Akhenaton[1]. «*Il pacifia les dieux*» et restaura le culte d'Amon tout en continuant, au moins pendant quelque temps, la construction du temple d'Aton que le roi hérétique avait laissé inachevé[2].

Il semble donc vraisemblable qu'Horemheb lui-même construisit le

[1] G. Legrain, *Bessarione*, XI, 3e série, I, 1906, fasc. 91 et 92, pages 23 à 31 du tirage à part.

[2] G. Maspero, *Histoire*, II, p. 333.

dernier pylône du sud; en tout cas la décoration entière de la porte de granit est de ce roi; toutes les inscriptions sont intactes et toutes sont à son nom[1].

Depuis longtemps déjà il est ruiné, mais ses pieds-droits de granit rose portent encore deux linteaux de grès mesurant 1 m. 13 de largeur sur 1 m. 64 de hauteur et d'une longueur de 8 m. 73 et 8 m. 52 à 15 m. 61 au-dessus du dallage de granit; des formidables linteaux de granit qui soutenaient la corniche et mesuraient 2 m. 47 de hauteur, il ne reste plus que les amorces.

Nestor l'Hôte notait déjà en 1840 qu'il était écroulé et Prisse d'Avennes assista à sa destruction, faite à la mine, au moment de la construction de la fabrique de salpêtre à Louksor[2]. M. Maspero reproduit une photographie qui montre dans quel état il se trouvait en 1884[3]. Depuis, en 1897, un éboulement du massif de grès de l'est augmenta encore son état précaire, sans toutefois toucher aux montants de granit de la porte que l'action de la poudre n'avait pas renversés.

En 1899(?) M. Daressy fit élever deux perrés pour adosser les blocs menaçants du noyau de grès à l'est et à l'ouest et en 1913 M. Legrain déblayait complètement la porte, trouvant au pied du colosse oriental de la façade intérieure les quatre belles statues d'Aménothès, fils d'Hapi. Il construisit en même temps une petite pile de maçonnerie sous la paroi orientale de l'ébrasement qui menaçait[4].

En 1922 les blocs de granit épars avaient été groupés sur les deux faces du pylône, numérotés et photographiés au dixième; le dégagement de la cour permit d'en retrouver de nouveaux, qui furent eux aussi groupés et photographiés. En janvier j'avais plus de 110 blocs, ou éclats de blocs, que je pus grouper peu à peu pendant que la restauration de la porte se poursuivait.

---

[1] Merenptah, Ramsès III et Psammétique Ier inscrivirent plus tard leurs protocoles sur les soubassements de cette porte.

[2] Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art égyptien*, p. 340, et *Notice sur la salle des Ancêtres*, p. 4, ainsi que le dossier G. Legrain, II, 9, p. 2.

[3] G. Maspero, *Histoire*, II, p. 345.

[4] G. Legrain, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, 1914, p. 13 à 44 et pl. I, II et III.

Le travail fut long, pénible et souvent dangereux, mais put être conduit jusqu'à la fin sans le moindre accident. Il peut se diviser en cinq parties distinctes : la consolidation de toutes les assises de granit, maintenant isolées du noyau de grès du pylône; celle de ces noyaux eux-mêmes; la mise en place de six blocs de l'ébrasement oriental et la restauration de l'ébrasement occidental de la porte; enfin le redressement de toute la pile de grès menaçante qui s'accotait au montant oriental de la façade sud.

1° REPRISES DES ASSISES ET DES ANGLES.

Les blocs puissants qui composent cette porte n'ont que des assises portantes des plus réduites, 0 m. 30 de large en moyenne. Privés du soutien des massifs de grès sur lesquels ils s'accotaient et déplacés par les tremblements de terre et les explosions, ils n'avaient plus parfois qu'une surface de pose de quelque 10 centimètres, supportant plusieurs centaines de tonnes. Le fruit des pieds-droits sud et nord aurait entraîné la ruine des façades si le retour d'angle des ébrasements ne leur avait donné l'appui nécessaire.

Tous les joints ont été refaits et la surface portante est doublée partout, parfois triplée; quant aux angles, ils ont été contreventés à l'aide de poutrelles.

Mais ce n'était là qu'un travail préliminaire; il fallait conjurer le danger à la base même, au niveau où le noyau de grès était encore intact. Pour y arriver il fallut retirer, dans les angles intérieurs de la construction, jusqu'à 5 et 6 mètres de déblais, d'éclats de pierre et de terres, sans ébranler les milliers de tonnes qui restaient suspendues au hasard des tassements survenus.

Le travail fut surtout dangereux dans l'angle nord-ouest, où les plus grandes précautions furent prises. Dans l'angle nord-est, au contraire, la descente de l'éboulis restant de 1897 fut plus aisée.

Le nettoyage terminé sans accident, un béton de ciment et de caillasse fut battu dans ces angles, avec des chevêtres de poutrelles partout où il fut nécessaire.

2° MASSIFS DE GRÈS.

Ces massifs inclinés vers l'intérieur furent soigneusement jointoyés ainsi que les perrés, quoique ceux-ci ne fassent que masquer le danger et nullement le prévenir.

Les blocs menaçants furent calés et remontés sur de la maçonnerie allant jusqu'au niveau intact du noyau.

3° ÉBRASEMENT ORIENTAL.

Six blocs de granit formant l'angle nord-est de la porte, ayant été retrouvés, furent remis en place, ce qui rétablit la paroi antique sur 5 m. 50 de haut et 2 m. 30 de large, sans compter l'angle inférieur où un bloc de 1 m. 25 de haut fut posé [1].

Pour les placer il fallut abattre la pile de maçonnerie que M. Legrain avait élevée en cet endroit, ce qui nécessita auparavant la construction d'un puissant contrefort appuyant toute la paroi avec des filets composés de poutrelles de 0 m. 30 assemblées et la pose d'étais qui pouvaient parer à tout ébranlement que l'enlèvement de cette pile aurait pu produire.

4° ÉBOULEMENT DE L'ÉBRASEMENT OCCIDENTAL.

Tout le logement du vantail occidental de la porte était détruit sur 7 m. 35 de hauteur, au-dessus des deux assises du soubassement (à 5 m. 22 du sol), et trois gros blocs du parement, s'étant coincés, restaient suspendus dans un équilibre inquiétant à plus de 10 mètres du dallage (voir pl. VII, 1).

La paroi a été faite à l'aide d'un mur de maçonnerie doublé en arrière d'un béton qui relie la façade aux massifs de grès et les rend solidaires. Pour soutenir l'angle du pied-droit, au nord, un fort assemblage de poutrelles de 0 m. 30 a été placé en console et noyé dans le béton. Je crois

[1] Signalons que les assises qui forment la base de ce pied-droit ont 2 m. 395 au-dessus du dallage et qu'elles comportent en outre un soubassement, masqué par ce dallage, et dont l'épaisseur n'a pu être mesurée.

qu'il n'y a aucune chance de retrouver les blocs sculptés qui composaient l'ébrasement vers le nord; cependant, en prévision de leur découverte, j'ai laissé en cet endroit le béton à 0 m. 80 en arrière du parement du mur, ce qui permettrait de les replacer sans aucun danger.

Quant aux trois blocs de l'éboulement central, ils ont été remis en place à l'aide de vérins, et la paroi antique est là encore rétablie (voir pl. VII, 2).

5° REDRESSEMENT DE LA PILE DU SUD-EST.

Cette pile de blocs de grès était menaçante, et depuis trois ans j'avais vu son inclinaison s'accentuer de plus en plus.

Après avoir entièrement nettoyé l'angle de la porte elle-même, je repris en sous-œuvre tout le massif du pylône, puis quand ce premier travail fut terminé, je redressai la pile menaçante d'un seul bloc, à l'aide de vérins.

Les photographies ci-jointes donnent l'état du massif pendant et après le remontage (pl. VIII, 1 et 2).

Cette remise en place était nécessaire pour la sécurité et aussi pour la conservation d'un témoin antique précieux, celle de l'emplacement du premier mât décoratif, dont la bordure se dessine sur les extrémités de trois des blocs.

6° LA PETITE PORTE DU SUD.

Les grands vantaux de la porte de granit mesuraient, à quelques centimètres près, 15 m. 40 de hauteur, 3 m. 45 de largeur, avec une épaisseur de 0 m. 31. Lorsqu'ils furent hors d'usage, ou par raison d'économie, on construisit une petite porte à deux vantaux, placée au sud, qui la remplaça.

J'ai déjà signalé qu'elle portait une inscription de Taharka [1], mais M. Legrain [2] y put lire une inscription de Padoubastit Ier maintenant

[1] *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXII, p. 255. A la ligne 7 une erreur d'imprimerie donne «Enfin celle du IXe pylône», lire : «*Enfin celle du Xe pylône*».

[2] *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XIV, p. 14 et 27-28.

détruite, ce qui réduit l'emploi de la grande porte d'une cinquantaine d'années, mais ne lui laisse pas moins de six siècles d'usage ordinaire.

7° LA BASE DU COLOSSE ORIENTAL D'AMENHOTEP III.

Cette base du colosse le plus formidable qui soit à Karnak est taillée dans un beau bloc de grès rouge sombre du plus bel effet. Elle est presque intacte, sauf à l'angle supérieur sud-est du bloc, où elle est tombée en grands éclats.

Cette dégradation est due d'ailleurs à la rainure de montage qui se trouve de ce côté, en sens sud-nord, et qui éclata sous la charge au moment de la mise en place du colosse.

Le long de la face sud du VIIe pylône, derrière le piédestal du colosse oriental de Thoutmès III, j'avais depuis longtemps remarqué un bloc carré de o m. 3o environ, en grès rouge, sur lequel était une tête d'épervier. Il avait été employé là, dans une petite construction, en même temps que des blocs d'Akhenaton.

Pendant le remontage de la pile du Xe pylône je constatai, sur l'angle détruit du colosse d'Amenhotep III, l'emplacement d'une pièce antique et en vérifiant l'inscription je trouvai qu'elle se terminait par un . Je fis aussitôt transporter la pierre du VIIe pylône; elle s'ajustait à merveille, et l'autre face que je n'avais jamais vue, puisqu'elle était enterrée, portait elle aussi la dédicace d'Amenhotep III.

C'est un nouvel exemple du bouleversement des ruines de Karnak où chaque pierre doit retrouver sa place, sinon ses places successives, puisque nous venons de voir qu'il faudrait détruire de fond en comble le temple d'Amenhotep II pour retrouver l'un de ses édifices antérieurs.

XIII. — LE TEMPLE DE KHONSOU.

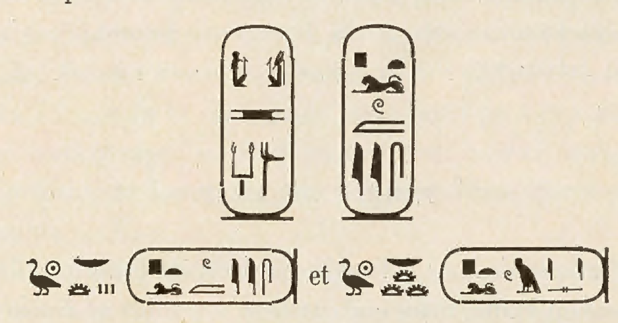
Dans cet édifice, cinq chapelles ainsi que le petit hypostyle situés au nord du sanctuaire de la barque sacrée ont été remis en état, mais les plafonds sont dans un tel état de dégradation qu'on ne peut songer à les préserver. Il faudra les remplacer par des dalles neuves.

XIV. — LE TEMPLE DE MOUT.

PORTE DU NORD.

Les arasements de la porte ptolémaïque qui s'ouvre au milieu du mur d'enceinte nord ont été complètement dégagés sur toute la longueur du passage. J'ai pu constater que l'on se trouve devant une construction plusieurs fois remaniée.

La grande porte qui s'ouvre dans le mur d'enceinte lui-même est à deux vantaux : sur ses pieds-droits on lit les cartouches répétés de Ptolémée II Philadelphe,



Sur l'ébrasement de la porte, à l'est, qui avait été sans doute laissé sans autre décoration que la haute plinthe de lotus et de papyrus, Ptolémée III Évergète Ier inscrivit à son tour son second cartouche :

Accolée à cette porte, au nord, une seconde porte fut construite plus petite et à deux vantaux elle aussi; au milieu des longs textes en colonnes verticales qui couvrent les parties basses qui en subsistent, un seul cartouche apparaît, à l'ouest, complètement mutilé, tandis qu'à l'est un cartouche semblable a été laissé en blanc. L'emplacement des gonds de cette porte laisse apparaître, à o m. 22 au-dessous du dallage de grès, des blocs de granit rose, qui vraisemblablement sont les témoins d'une porte plus ancienne, peut-être de celle d'Amenhotep III, qui construisit le grand temple de Mout.

Je pensais enclore le temple en remontant, en arrière des constructions en pierre de la porte, des murs en briques crues qui auraient restitué quelque peu l'aspect ancien et facilité le déblaiement, en permettant de se débarrasser des terres à peu de frais. Mais au cours du travail de fondation, deux béliers aux trois quarts rongés par le salpêtre furent trouvés à l'est de la porte : ils sont semblables à ceux de l'allée qui conduit au temple d'Amon et en faisaient partie. Les constructions ptolémaïques les avaient noyés dans un mur de briques crues, mais je ne pouvais songer à faire de même. Force me fut donc d'interrompre ce travail, en attendant de pouvoir pousser l'étude de la porte entière.

A l'intérieur et à l'est de la porte, un premier bélier de granit rose est posé devant le montant sud, puis vient une rangée de deux béliers et de trois sphinx (à l'est) accotés contre le mur d'enceinte. Ils gisaient renversés et ont été rétablis sur leurs bases anciennes refaites.

TEMPLE DE L'EST.

Un petit temple s'adosse à l'angle nord-est de l'enceinte de Mout. Il est complètement ruiné, mais son entrée et ses cours se dessinent encore au niveau du sol de remblais.

Sur le massif sud de son premier pylône on distingue quelques fragments d'inscriptions d'époque ptolémaïque.

Assez loin en avant du Ier pylône, deux colosses de granit rose émergeaient à peine du sol en novembre dernier : leur dégagement a été terminé en décembre, en même temps que celui de la grande porte du nord. Ils sont de taille très différente, celui du nord étant d'un tiers au moins plus grand que celui du sud. Leurs socles existent encore, ainsi qu'une partie du dallage, malheureusement très abîmé par le salpêtre, comme d'ailleurs les colosses qu'il sera difficile de remettre en place. Quelques signes seulement des inscriptions qui les ornaient subsistent encore et ne permettent pas d'identifier le roi que ces statues représentent. Le cachet que celui du nord tenait dans son poing a été retrouvé en partie, il est au nom de Ramsès II, mais sa face largement creusée, indique suffisamment qu'il s'agit là d'une usurpation.

En confrontant le texte (p. 16) et la planche 3 du *Karnak* de Mariette, il semble qu'il y ait confusion, ou mieux erreur de lettre imputable sans doute au graveur; on lit en effet[1] : « XII — Deux temples plus petits (temples Y et Z) occupent avec le temple X l'enceinte du sud. Il ne reste pour ainsi dire rien du temple Y, que quelques blocs de la porte d'entrée où l'on reconnaît le style des Ptolémées. » Or sur la planche 3 il n'y a que les temples X, Mout; Z de Ramsès III et V (*non pas Y*) : il semble donc bien qu'il faille voir là une erreur du graveur changeant Y en V, les seules lettres de ce plan devant être XYZ.

Mais la suite vient augmenter l'incertitude de l'identification; on lit en effet : « XIII — Au milieu d'une enceinte isolée située à l'est des ruines principales de Karnak s'élevait le temple V. On lit le nom de Thoutmès III sur un des blocs qui proviennent de la porte. Une légende tracée sur un autre bloc donne le nom d'un Ptolémée. Tout le reste est disparu, ou à peu près. . . . . » Si la description du temple peut répondre au petit temple qui nous occupe, sa situation dans une enceinte isolée à l'est des ruines principales de Karnak ne permet pas de l'identifier avec le temple V de l'enceinte de Mout.

Quoi qu'il en soit, le déblaiement de l'angle nord-est de l'enceinte de Mout donnera tout au moins le plan de cet édifice, auquel les plans actuels donnent une ordonnance trop originale pour être vraie.

Une partie des terres a été employée cette année à la confection des briques avec lesquelles on surélèvera l'enceinte, et le dégagement d'une poterne située à l'est permettra de rejeter les déblais sans trop de dépenses.

TEMPLE DE RAMSÈS III DU SUD.

Le soubassement de ce temple, déblayé l'an dernier, a été restauré afin de le mettre à l'abri des ravages de l'infiltration. Il faudra compléter ce travail par la mise en état de l'intérieur de l'édifice lui-même et aussi par le dégagement des abords du temple, en particulier du côté du lac sacré où les restes de dépendances ont été exhumés l'an dernier.

---

[1] A. Mariette, *Karnak*, Atlas, pl. 3, temple V, et texte, p. 16.

XV. — PERSONNEL.

L'ensemble des travaux exécutés au cours de cette saison nécessita un effort considérable de tout le personnel de Karnak.

L'inspecteur Hakim Eff. Abou-Seif s'est acquitté de ses fonctions multiples avec zèle et Girgis Eff. Gattas l'a bien secondé, tant sur les chantiers que pour les travaux photographiques.

Le reis Hassan Bahnas, employé depuis vingt-six ans à Karnak, est la cheville ouvrière des chantiers, qu'il dirige avec conscience et fermeté; mais il est devenu presque aveugle. J'espère que le reis Mohamed Ibrahim, que je forme depuis deux ans, pourra le remplacer.

M. Pillet.

Karnak, 12 mai 1923.

SUR DES GRAFFITI GRECS DÉCOUVERTS À KARNAK PAR M. PILLET

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

M. Pillet, directeur de travaux au Service des Antiquités, a indiqué plus haut dans son Rapport [1] qu'il avait découvert quelques graffiti grecs pendant sa dernière campagne à Karnak. Il a bien voulu me confier le soin de publier ces textes; d'où la présente note.

Les graffiti grecs dont il s'agit ont été mis au jour en dégageant la partie extérieure de l'enceinte des Bubastites qui enclôt la grande cour du temple d'Amon du côté sud, près de l'endroit où cette enceinte coupe à angle droit le mur ouest du temple de Ramsès III. Ils se trouvent, par le fait du déblaiement, à plus de 2 m. 50 du sol primitif et à une hauteur de 0 m. 80 environ plus haut que le linteau de la porte des Bubastites qui s'ouvre, non loin, à gauche. Ils ont été gravés, après polissage de la paroi, à l'aide d'un instrument de métal pointu ou, plus probablement, avec un simple tesson de poterie. Vu leur position élevée, ils n'ont pu être tracés qu'à une époque où le terrain était déjà considérablement exhaussé par des remblais occasionnels. Les travaux ont permis, en outre, de retrouver les traces d'un bâtiment — plusieurs *alvei* encore en place font songer à un bain d'époque romaine — élevé dans l'angle formé par la rencontre des deux murailles et à l'intérieur duquel nos graffiti devaient se trouver inclus. On verra cependant — d'après leur teneur même et si mon interprétation est exacte — qu'ils sont antérieurs à cette construction [2].

---

[1] Voir plus haut, p. 108.

[2] M. Pillet incline au contraire à les croire contemporains de la construction. Il faudrait dans ce cas que le mot *ῥύμη* désignât la construction elle-même ou une de ses parties.

Voici la reproduction de ces textes d'après un calque exécuté sur une photographie de M. Pillet :

ce qui se lit :

(A) Π7ολεμαῖος βινοῦσιν αὐτὸν ἐν τῇ ῥύμῃ.

(B) Π7ολεμαῖος Ἀϐδαίου ἐπυγίζοσαν αὐτὸν ἐν τηιαύτῃ ῥύμῃ ὁ ϖυγίσας αὐτὸν....

..σ....

(C) Π7ολ⟨ε⟩εμαῖος....

A la deuxième ligne de (B) l'auteur avait d'abord voulu écrire ἔνθα, puis il a gratté le θ du mot commencé. τηιαύτῃ pour τοιαύτῃ sous l'influence de l'itacisme. La fin de (B) a été intentionnellement effacée. Le premier ε après le λ de (C), jugé, je suppose, trop petit a été négligé, et un second ε de la même taille que les autres caractères a été gravé à la suite. La paléographie de ces textes permet, je crois, de les faire remonter au IIe siècle avant notre ère.

Il est impossible d'oser une traduction française de ces textes, et le latin lui-même braverait l'honnêteté. Je n'ajouterai donc rien au déchiffrement du texte grec donné plus haut, qui n'offrira du reste aucune difficulté aux hellénistes. Je voudrais seulement présenter certaines observations accessoires qui permettront de tirer quelques conclusions intéressantes de ce texte si étrange en lui-même. Comme je l'ai indiqué, nous avons affaire à trois graffiti, (A), (B), (C), probablement de la même main. Leur auteur, dont l'intention évidente était de vilainement injurier un certain Ptolémée, a trouvé sa première rédaction (A) insuffisante. Elle ne désignait pas assez clairement, à son gré, la victime en butte à ses sarcasmes; nombreux en effet devaient être les *Ptolémée* à l'époque. Aussi l'auteur a-t-il jugé bon de graver (B), en faisant suivre, cette fois, le nom de Ptolémée de son patronymique *'Abdaios*. Cette mention ne laissait plus place à l'équivoque sur l'identité de l'individu visé. Elle nous fait

connaître, en même temps, la nationalité de Ptolémée qui, en dépit de son nom grec, devait être originaire de Syrie[1] ou tout au moins fils d'un Syrien fixé en Égypte : le nom de son père en témoigne. *'Abdaios* est en effet un nom propre sémitique employé surtout en Syrie; on le retrouve, par exemple, sous sa transcription grecque et au génitif comme ici, dans Waddington[2], et il répond au nom indigène de עבדי (phénicien)[3], עבדין (nabatéen)[4]; il doit être également rapproché des noms palmyréniens de עבדי[5] et de עבדא[6].

ἐν τῇ ῥύμῃ de (A) manquait également de précision, bien que l'article puisse avoir le sens du pronom démonstratif; aussi (B) a-t-il ajouté, si je lis correctement, ἐν τ(ο)ιαύτῃ ῥύμῃ. Par ῥύμη, il faut entendre ἡ βασιλικὴ ῥύμη, mots qui reviennent fréquemment dans les actes grecs d'Égypte[7], et qui correspondent à notre expression «la voie publique». Mais si une rue a existé jadis à cet endroit, on peut hésiter entre deux tracés. Le premier aurait longé le temple de Ramsès III, puis pénétré dans la grande cour du temple d'Amon en passant sous la porte des Bubastites dont nous avons parlé; mais si cette porte était assez dégagée pour donner passage à un homme, la surface où sont gravés les graffiti se serait trouvée hors de portée. Il faut donc chercher une autre solution et admettre que la rue longeait d'abord le temple de Ramsès III du sud-ouest au nord-est, puis, tournant à angle droit précisément où sont nos graffiti, prenait une direction sud-est–nord-ouest, parallèle au mur du grand temple. Dans ce cas, il faut supposer que la ruelle existait antérieurement à la construction du bain découvert par M. Pillet, dont il a été question plus haut, et qui aurait barré le passage. On est obligé d'admettre, cependant, que la ruelle est postérieure à la formation d'une partie de la couche de décombres qui a exhaussé le sol au pied des murailles.

(1) Pour les mœurs des Syriens jugées par les Égyptiens à une époque un peu antérieure, cf. Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. II, p. 234-235.

(2) *Les inscriptions grecques et latines de Syrie*, n° 2603, Ἀϐδαίου. Cf. Ἀϐδαῖος, nom d'un suffète syrien dans Josèphe, *Contre Apion*, I, 21.

(3) *RES*, n° 601 (Carthage).

(4) Dussaud et Macler, *Mission...*, p. 306, n° 1. Ledja.

(5) *RES*, n° 755 A5.

(6) Fréquent à Palmyre.

(7) Les papyrus araméens et démotiques emploient également des équivalents de cette expression.

Sans ces décombres, nous l'avons vu, il aurait été impossible à un homme de taille moyenne de tracer les graffiti à la hauteur à laquelle ils se trouvent après déblaiement intégral. Cet argument archéologique confirme le diagnostic chronologique fourni par la graphie et qui invite à dater nos textes du milieu de l'époque ptolémaïque.

Enfin le participe aoriste actif *ὁ πυγίσας* devait qualifier un personnage dont le nom était écrit après *αὐτόν*. Ce nom a été gratté très probablement par l'individu désigné peu soucieux de voir ses turpitudes étalées au grand jour.

Voilà tout ce qui se peut décemment écrire sur ces graffiti. Ils rappellent par leur contenu ceux de Pompéi, que je connais d'ailleurs seulement par ouï-dire. On voudra bien excuser mon silence sur les premiers et mon ignorance des seconds.

N. A.-Giron.

LE NAOS DE SENOUSERT Ier

PAR

M. MAURICE PILLET.

Cette pièce capitale a été trouvée à Karnak, à quelques pas au sud de l'obélisque occidental du VIIe pylône, le 29 janvier 1922. Elle était enterrée au milieu d'une petite pièce faisant partie des habitations élevées dans cette cour à une basse époque et devait servir de bassin, le rebord de sa face faisant une saillie de quelques centimètres seulement au-dessus du sol de cette époque.

Couché sur le dos, l'ouverture de la niche tournée vers le ciel, le grand axe du naos était situé à peu près exactement dans une direction est-ouest, le sommet étant au couchant. Avant son enfouissement, il avait, comme nous le verrons plus loin, subi les mutilations d'Akhenaton, auxquelles une gravure hâtive et maladroite avait essayé de porter remède. L'usage que l'on en fit depuis le protégea des chocs ou des atteintes volontaires et il a pu parvenir jusqu'à nous sans autres dégradations que celles de la corniche et de la moulure qui couronnait et entourait la niche.

Ce naos (voir pl. I et fig. 1) est taillé dans un superbe bloc de granit noir compact à peine grisé par les petites parcelles de mica qui le sèment. Il mesure 1 m. 748 de hauteur maxima et a été travaillé avec une rare précision; l'angle de ses côtés mesure exactement 90° et c'est à peine si l'on constate une différence de quelques millimètres entre ses faces; ainsi la largeur, en avant, est de 0 m. 769, tandis que la face arrière mesure 0 m. 77 en profondeur, le côté droit[1] = 0 m. 93 et le côté gauche = 0 m. 934; ce sont là des différences insensibles. Les arêtes des faces sont vives et nettes, le toit insensiblement bombé afin, sans doute, de corriger l'effet de creux qu'une ligne droite aurait donné.

[1] Nous désignons ainsi la droite du dieu placé dans son naos, qui est la gauche du spectateur regardant l'entrée du monument.

La corniche, quoique très mutilée, montre le profil ordinaire en cavet; elle est droite, se retourne sur les angles et finit brusquement à o m. o65 en arrière de la face principale. Le petit tore qui la termine descend de chaque côté de l'encadrement de la porte au nu des faces latérales et s'arrête sur une plinthe de o m. o47.

Quoique complètement arasée, cette moulure, semblable d'ailleurs à celle du couronnement, peut se restituer, puisque deux fragments retrouvés viennent encore se réajuster exactement sur le côté droit.

Le centre de la corniche est orné du disque ailé, cantonné de deux uræus, puis le texte de la dédicace s'étend à droite et à gauche, se poursuivant en deux colonnes sur les pieds-droits de la porte avec les titres et les cartouches du roi symétriquement disposés.

Les vantaux de la porte se logeaient dans une feuillure profonde de o m. o47, large de o m. 558 et haute de 1 m. 312. Ils pivotaient sur un sabot de bronze qui s'ajustait après que le gond supérieur avait été engagé dans son logement, qui est rond et mesure o m. o33 de diamètre et o m. o3 de creux. Le forage touchait au battement de granit, à tel point que les vantaux en tournant ont légèrement creusé celui-ci.

Aucune trace ne révèle la matière dont était composée cette porte, bronze ou bois précieux revêtu de plaques d'or.

Le tabernacle lui-même, mesuré en arrière de la porte, n'a que o m. 536 sur o m. 684 et 1 m. 289 de hauteur, ce qui donne pour la statue divine qu'il renfermait une petite hauteur, que l'on peut estimer à 1 m. 10 environ, soit les 2/3 de la taille humaine.

Les parois intérieures étaient simplement polies et les angles sont légèrement arrondis.

La partie arrière du naos ne porte ni inscriptions ni reliefs; elle mesure o m. 77 en bas, o m. 766 en haut et 1 m. 626 de hauteur.

Les faces latérales, au contraire, sont ornées de scènes disposées en deux registres superposés, qui comportent chacun deux représentations du roi faisant des offrandes à Amon. Les figures et les titres du dieu ont été martelés à l'époque d'Akhenaton, puis rétablis ensuite, sans que l'on ait toujours regravé la scène dans sa forme primitive.

Dans le registre inférieur de la face gauche, la figure d'Amon a même été remplacée par celle d'Anhour.

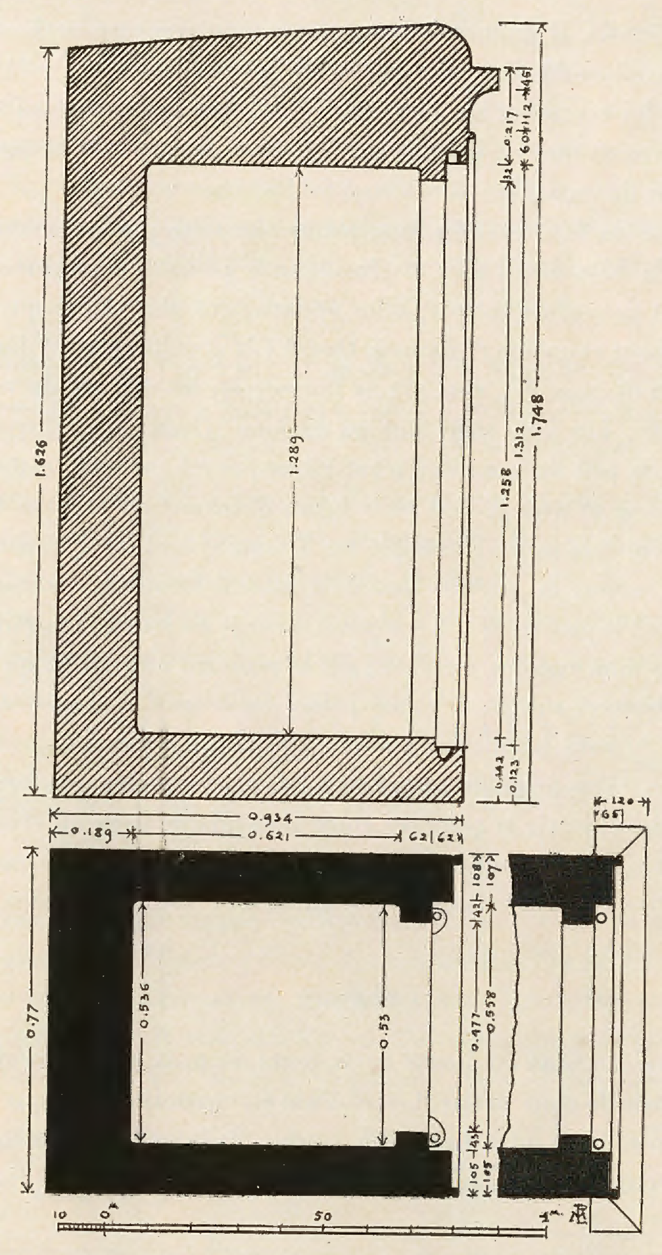


Fig. 1. — Naos de Senousert Ier.

Toutes les figures de la décoration primitive sont simplement gravées à l'aide d'un trait large et profond d'un demi-millimètre environ, exécuté

à la pointerolle. Il donnerait l'impression d'une gravure au burin, si le granit n'avait sauté par petits éclats. La ligne est pure et c'est à peine si l'on peut lui reprocher un peu de rigidité. Les signes sont au contraire plus largement incisés; le trait a 2,5 à 3 millimètres de largeur et 1,5 millimètre de creux. Les fonds sont évidés, mais non polis.

Lorsque les figures et les inscriptions martelées par Akhenaton furent refaites, la hâte devait être extrême, car le polissage des parties à graver ne fut pas même exécuté. Elles apparaissent plus claires que les parties anciennes et un peu rugueuses. Quant à la gravure, elle est déplorable; c'est un trait grossier, sans art ni finesse, où les erreurs de taille sont nombreuses. Les faux traits dus au manque d'habileté de l'artisan et à l'absence de poli de la matière n'ont même pas été corrigés, certain Amon a deux tiares et trois jambes et la figure d'Anhour est presque une caricature. Peut-être pensera-t-on que ces défauts étaient corrigés par la peinture des scènes, la gravure venant seulement limiter les contours. Cela expliquerait la pauvreté de la sculpture, mais je ne saurais souscrire à cette hypothèse sans exemple similaire, car la peinture n'aurait eu qu'une bien faible adhérence sur cette surface polie; d'ailleurs il n'en subsiste aucune trace sur le naos lui-même. Au contraire j'incline à croire que les fonds des signes hiéroglyphiques étaient peints d'une couleur uniforme (bleu vraisemblablement), la peinture étant alors placée dans un creux et sur une surface dépolie tout à fait propre à la recevoir. Enfin le naos entier pouvait être recouvert d'une mince feuille d'or battue et ciselée.

FAÇADE DU NAOS.

Le bandeau situé au-dessus de la porte du naos est décoré du disque ailé, accosté de deux uræus. Les ailes ont été martelées ainsi que les titres divins qui se trouvent à droite et à gauche; ils furent regravés ensuite. Ce sont, à droite[1] : [hiéroglyphes] (sic) « *Celui d'Edfou, le grand dieu* » (l'inscription

[1] Par droite et gauche, j'entends la droite et la gauche du monument lui-même, c'est-à-dire celles du dieu placé dans son naos.

Je dois la traduction des textes à M. Ch. Kuentz, de l'Institut français d'archéologie, auquel je tiens à exprimer ici tous mes remerciements.

primitive semble avoir été différente); à gauche : [hiéroglyphes] « *Celui d'Edfou* ».

Les pieds-droits de la porte sont ornés d'une colonne d'hiéroglyphes largement incisés à la pointerolle, surmontée d'un ciel [hiéroglyphes], encadrée de deux sceptres *ouas* [hiéroglyphes] et terminée par un sol. Les têtes de colonnes, ainsi que les ciels et la tête des sceptres, ont été martelés en même temps que le reste du bandeau. Quant aux titres divins du corps de l'inscription, ils ont été aussi mutilés, puis regravés; ces textes remaniés sont *soulignés* ici :

Côté droit[1] : [hiéroglyphes].

« *L'Horus* « *Vivant de naissance* »; *le Vautour-Cobra* « *Vivant de naissance* »; *l'Horus vainqueur de l'Ombite* « *Vivant de naissance* »; *le Jonc-Guêpe* Kheper-Ka-Rê, *doué de vie; le dieu parfait, maître des Deux Terres, maître des cérémonies, aimé d'Amon-Rê maître de Karnak, l'Horus au bras vigoureux, le Fils du Soleil* Senousert, *doué de vie, comme Rê, à jamais.* »

Côté gauche : [hiéroglyphes].

« *L'Horus* « *Vivant de naissance* »; *le Vautour-Cobra* « *Vivant de naissance* »; *l'Horus vainqueur de l'Ombite* « *Vivant de naissance* »; *le Fils du Soleil* Senousert, *doué de vie; le dieu parfait, maître des Deux Terres, maître des cérémonies, aimé d'Amon-Rê maître de Karnak, l'Horus parfait qui réside dans la Grande Demeure, le Fils du Soleil* Senousert, *doué de vie, comme Rê, à jamais.* »

CÔTÉ DROIT — FACE SUD (VOIR FIG. 2).

Registre supérieur. — *Première scène.* Hauteur du registre, 0 m. 565. Le roi, face à l'est, coiffé de la couronne blanche de Haute-Égypte et

[1] Toutes ces inscriptions portent [hiéroglyphe] avec une seule barre horizontale, et non [hiéroglyphe].

les bras en avant, offre le lait contenu dans un vase allongé. Titre de la scène : [hieroglyphes] «*offrande du lait*». Le roi est vêtu d'une petite *chenti* plissée et empesée, retenue par une ceinture dont l'extrémité, ornée de deux uræus, pend sur le côté. Il porte la queue de léopard. Un large collier sans ornement pend à son cou, et ses poignets sont ornés de bracelets.

Légende : [hieroglyphes] «*le dieu bon Senousert qui donne la vie*».

Amon, face à l'ouest (martelé puis regravé), coiffé de la tiare à grandes plumes, tient dans la main droite le sceptre *ouas* [hieroglyphe] et dans la main gauche la croix ansée. Une haute *chenti* retenue par deux pattelettes l'enveloppe jusqu'aux seins; elle est serrée à la taille par une ceinture nouée sur le devant. Il porte un large collier uni et trois bracelets, deux aux poignets et un au bras droit.

Légende (regravée) : [hieroglyphes] «*Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité*». — Derrière le dieu : [hieroglyphes] «*il donne vie et stabilité*».

Deuxième scène. Le roi, coiffé de la couronne blanche et les bras pendants, respire l'emblème de la vie que lui tend Amon. Il porte le même costume que dans la scène précédente. Titre de la scène : [hieroglyphes] «*adoration du dieu*».

Légende : [hieroglyphes] «*le dieu bon Kheper-Ka-Rê doué de vie*».

Amon (martelé et regravé) est dans la même pose et avec le même costume que sur la scène précédente, mais l'emblème de la vie émane de son sceptre : [hieroglyphes].

Légende (regravée) : [hieroglyphes] «*Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité*». Au-dessus des deux scènes est gravé un ciel.

Registre inférieur. — *Première scène.* Hauteur du registre, 0 m. 563.

Le roi, coiffé de la couronne de Haute-Égypte, tient la masse d'armes dans la main droite et une longue canne sans ornements dans la main gauche. Il est vêtu d'une *chenti* non plissée et porte un collier, deux bracelets et la queue de cérémonie. Il respire l'emblème de la vie qui sort du sceptre d'Amon, [hieroglyphes].

La scène ne porte pas de titre.

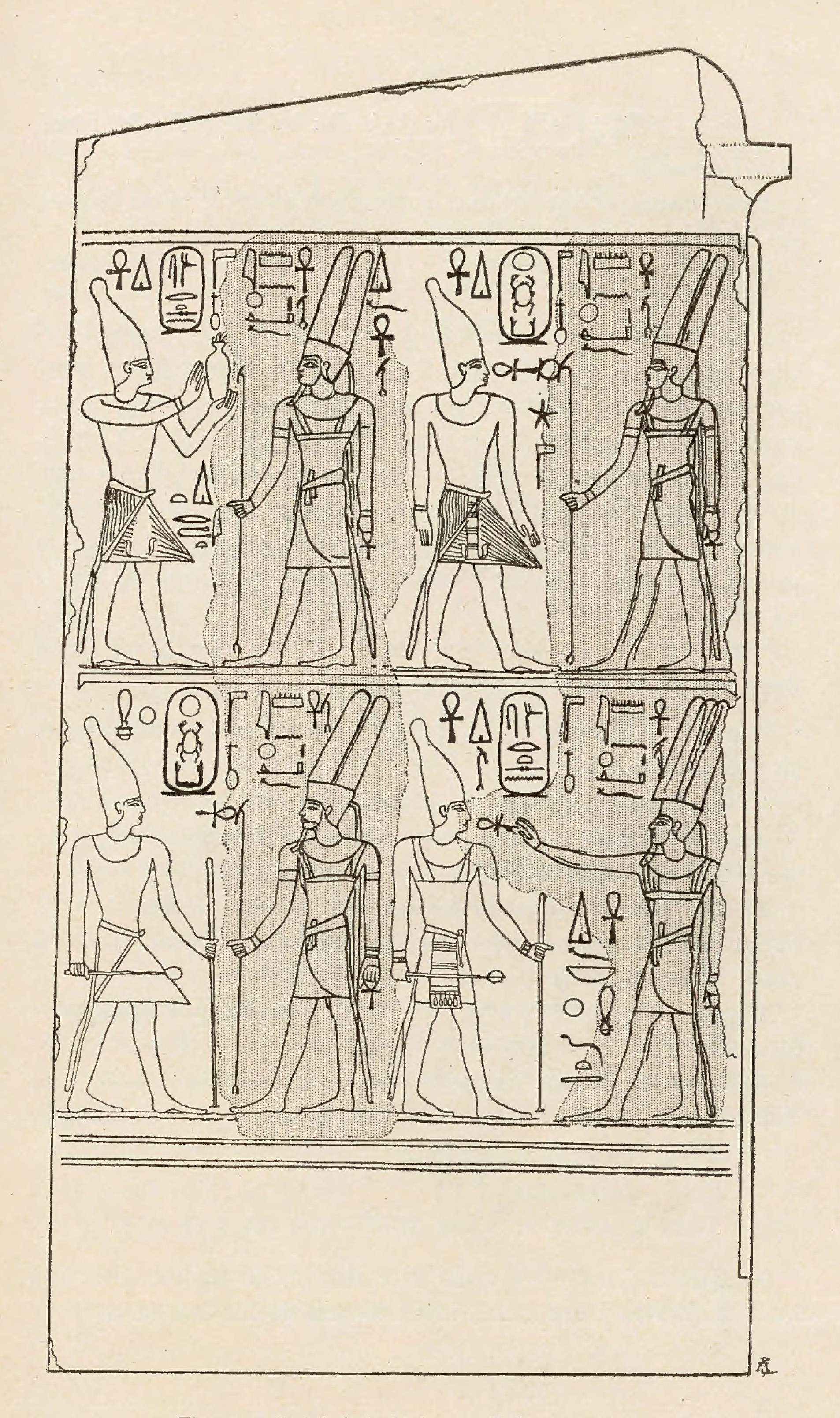


Fig. 2. — Côté droit (sud) du naos de Senousert Ier.

Légende : « *le dieu bon Kheper-Ka-Rê,* [doué de vie] *comme Rê* ».

Amon (martelé et regravé) dans la même pose et avec le même costume que dans les représentations précédentes.

Légende (regravée) : « *Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité* ».

Deuxième scène. Le roi, coiffé de la couronne du Sud, respire l'emblème de vie que lui tend Amon. Il est vêtu d'une *chenti* collante, montant jusqu'aux seins et retenue par deux bretelles; sa ceinture retombe sur le côté en une large bande ornée, terminée par de grosses perles. Un poignard droit est attaché à la ceinture du roi, qui tient dans la main droite la masse d'armes et dans la gauche la longue canne de commandement. Un collier, deux bracelets et la queue de léopard complètent la parure. La figure a été martelée quand on effaça la croix ansée que le roi respirait.

Titre de la scène (en partie martelée et regravée) : « *il donne toute vie, comme Rê, à jamais* ».

Légende : « *le dieu bon Senousert doué de vie et de stabilité* ».

La représentation d'Amon, complètement martelée, fut regravée maladroitement : la tiare tracée deux fois vient en avant de la coiffure, et les faux traits sont nombreux dans le reste du personnage.

Le dieu, le bras droit tendu en avant, fait respirer l'emblème de la vie au roi, son bras gauche pend le long du corps et sa main tient une croix ansée. Il est vêtu d'une *chenti* montante.

Légende (regravée) : « *Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité* ».

Au-dessus de ces deux scènes est gravé un ciel. Au-dessous, trois doubles traits espacés de 0 m. 007 forment deux bandes horizontales d'une largeur moyenne de 0 m. 023.

CÔTÉ GAUCHE — FACE NORD (VOIR FIG. 3 ET PL. I).

Registre supérieur. — *Première scène.* Hauteur du registre, 0 m. 563 ou 0 m. 585 en y comprenant le ciel et le double trait du sol.

Le roi, face à l'est, coiffé de la couronne rouge de Basse-Égypte, les deux mains en avant, présente au dieu les pains d'offrandes.

Titre de la scène : « *présentation du pain* [blanc] ».

Senousert est vêtu d'une petite *chenti* unie, empesée et retenue par une ceinture dont le pan, orné de deux uræus, retombe sur le côté. Un collier, deux bracelets et la queue de cérémonie complètent sa parure.

Légende : « *le dieu bon Kheper-Ka-Rê doué de vie* ».

Amon, face à l'ouest (martelé et regravé), vêtu d'une tunique à bretelles, avec ceinture à franges, est coiffé des hautes plumes; il tient dans la main droite la croix ansée et dans la gauche le sceptre *ouas* avec l'emblème de vie qu'il offre au roi. Ce sceptre, regravé, vient maintenant couper la main droite du roi et son pain d'offrande, indiquant assez que la représentation primitive devait être différente.

Légende (regravée en partie) : « *Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité* ».

Deuxième scène. Le roi, coiffé de la couronne de Basse-Égypte, porte un large collier et deux bracelets; il est vêtu d'une *chenti* à plis rayonnant de la pointe avant, sans retombée de ceinture. Il n'y a pas de titre de scène.

Senousert tient une longue canne de commandement dans la main droite et la masse d'armes, avec la croix ansée, dans la gauche.

Il y a là un désir de vérité joint à un essai curieux de perspective. Le geste est en effet celui que nous venons de décrire, mais le roi devrait tenir la masse d'armes dans la main droite et la canne dans la main gauche. Cela aurait supposé une technique inconnue des anciens Égyptiens, ou, en appliquant celle qu'ils employaient, il aurait fallu représenter le roi de dos : on s'est contenté ici de la représentation ordinaire de la poitrine de face, mais, pour indiquer l'inversion des membres, la massue disparaît derrière la *chenti* et l'on ne voit que la boule apparaître en avant, tandis que l'extrémité du manche est dans la main du roi.

Légende : « *le dieu bon, Fils de Rê, Senousert doué de vie* ».

Amon (martelé et regravé), identique à la représentation précédente, porte à l'extrémité de son sceptre *ouas* l'emblème de la stabilité et le

bout à bout, seuls témoins du geste de l'ancienne figure qui, le bras tendu, les présentait au roi.

Légende (regravée) : [hiéroglyphes] «*Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité*».

Au-dessus de ces deux scènes est gravé un ciel [hiéroglyphe].

Registre inférieur. — *Première scène.* Hauteur, o m. 565; avec le ciel et le sol, o m. 585.

Le roi, coiffé de la couronne de Basse-Égypte, avec un quadruple collier et deux bracelets, a les mains pendantes et vides. Il est vêtu d'une petite *chenti* plissée, avec un pan retombant, doublé d'un plus grand uni; il porte la queue de cérémonie.

Légende : [hiéroglyphes] «*Kheper-Ka-Rê le maître des deux terres*». Cette inversion fut imposée par la coiffure du roi.

La représentation du dieu fut martelée et un *Anhour* y fut restitué que l'on pourrait tenir pour une interprétation fautive d'un graveur maladroit, tant cette figure est grossièrement indiquée et surchargée, si l'on n'avait introduit en même temps dans la légende le nom d'*Anhour*. Le dieu porte les quatre hautes plumes formant sa coiffure distinctive, posées sur une grosse perruque. Le reste de son costume ne diffère en rien des autres représentations d'Amon : haute *chenti* à bretelles et ceinture, un bracelet à chaque bras, mais pas de collier.

Dans la main droite il tient la croix ansée et dans la gauche le sceptre *ouas* [hiéroglyphe], à l'extrémité duquel sont placés bout à bout un *dadou-didou* et une croix ansée qu'il présente au roi.

Légende : [hiéroglyphes] (regravée) [hiéroglyphes] «*paroles dites : je t'accorde . . . . . Anhour*».

Deuxième scène. Le roi, coiffé de la couronne de Basse-Égypte, est vêtu d'une petite *chenti* plissée, avec pan retombant; un large collier, deux bracelets et la queue de léopard complètent sa parure.

La scène n'a pas de titre. Senousert tient dans la main droite trois croix ansées liées par des cordelettes et dans la main gauche une seule, à poignée comme à l'ordinaire.

Légende : [hiéroglyphes] «*le dieu bon Senousert doué de vie*».

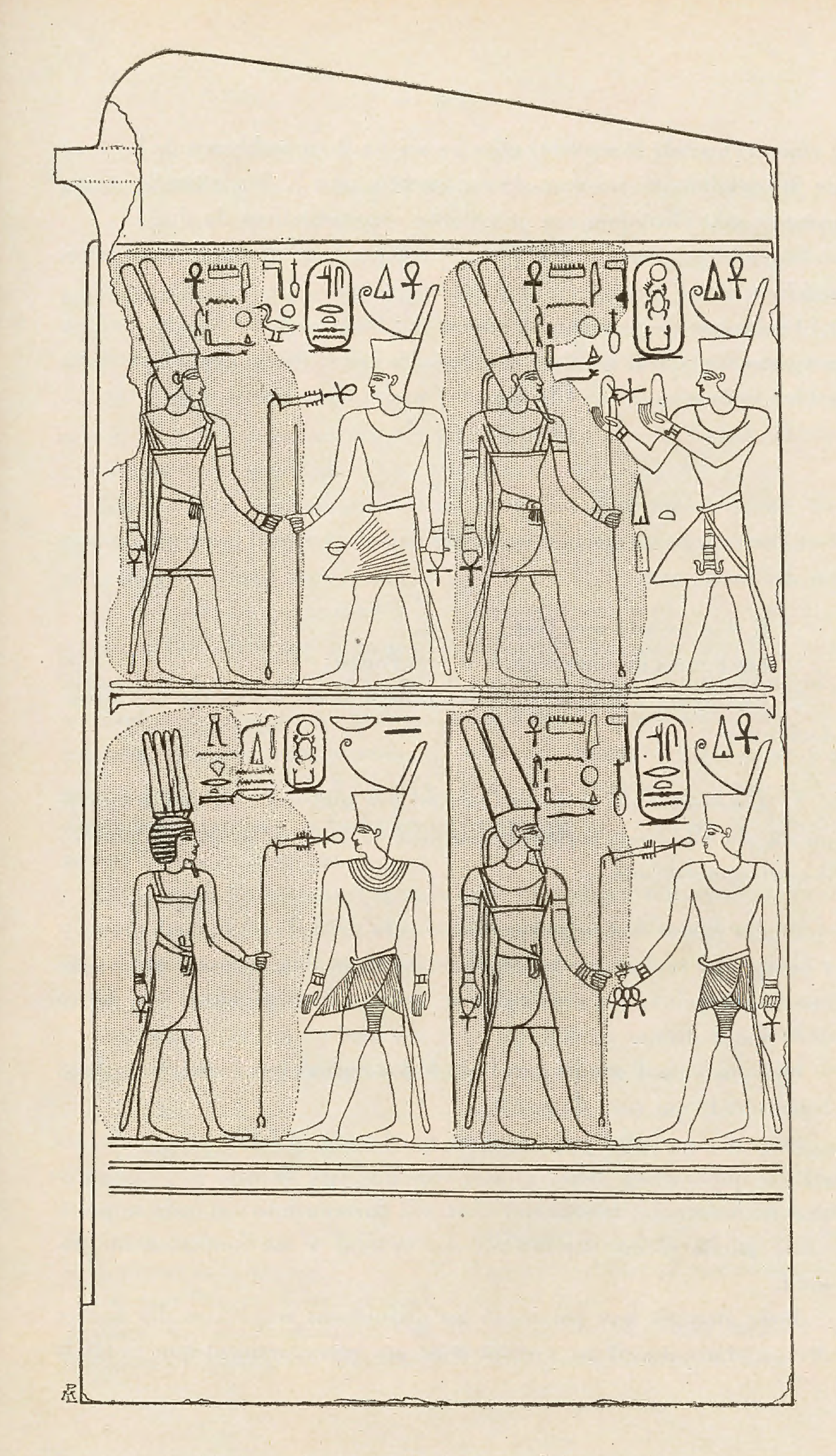


Fig. 3. — Côté gauche (nord) du naos de Senousert Ier.

Amon (martelé et regravé) offre au roi les deux emblèmes de la vie et de la stabilité qui émanent de son sceptre *ouas*. Son attitude et son costume sont identiques aux précédentes représentations du dieu.

Légende (regravée) : « *Amon-Rê, qu'il donne vie et stabilité* ».

Au-dessous de ces scènes, trois doubles traits, espacés de 0 m. 008 en moyenne, indiquent le sol et deux bandes horizontales, dont la première est haute de 0 m. 020 et la seconde, au-dessous, mesure 0 m. 025.

* * *

Ce naos présente trois particularités importantes qu'il convient de signaler dès maintenant :

1° Il était orienté vers l'est;

2° Les figures du dieu regardent vers l'ouest;

3° Une figure d'Anhour remplace celle d'Amon dans l'une des scènes d'offrandes.

1. *L'orientation du naos vers l'est* n'est pas douteuse : les quatre figures du roi, du côté droit, portent la couronne du Sud; celles du côté gauche, la couronne du Nord.

2. *Les figures du dieu* tournent le dos à la porte du naos, contrairement à l'usage qui voulait que les représentations du dieu, gravées sur les parois des chapelles, des sanctuaires ou du naos fussent dans le sens même de la statue divine.

Ici le naos étant orienté vers l'est, *le dieu regarde vers l'ouest,* accueillant Senousert Iᵉʳ qui vient de ce côté.

Pour déroger aussi gravement au rituel sacré, il fallut sans doute des raisons impérieuses. Remarquons, toutefois, que ce naos est jusqu'ici le plus ancien connu, le seul qui nous soit parvenu intact et qui, croyons-nous, puisse encore aujourd'hui être restitué à son emplacement primitif.

Pour étranges que paraissent les orientations respectives des figures divines et royales, il ne s'ensuit donc pas nécessairement que ce fût là une dérogation au rituel du Moyen Empire. Ce rituel, nous l'ignorons, et celui même du Nouvel Empire présente encore bien des obscurités.

La mise au jour des blocs d'albâtre du sanctuaire d'Aménophis Iᵉʳ, enfoui dans le IIIᵉ pylône, vient donner un nouvel exemple d'une orientation semblable pour ce sanctuaire-reposoir de barque sacrée, qui occupa peut-être l'emplacement du sanctuaire actuel de granit rose. En effet : *intérieurement,* la proue de la barque sacrée et la porte du naos qu'elle soutient sont tournées vers l'est; aussi le roi en adoration devant elle et les autres représentations royales regardent-ils vers l'ouest, tandis que toutes les figures divines sont tournées vers l'est.

Extérieurement, au contraire, *nous retrouvons la disposition exacte des figures du naos de Senousert Iᵉʳ.* Le roi, venant de l'ouest, regarde vers l'est et le dieu est tourné vers l'ouest.

En tout cas, les particularités d'orientation signalées plus haut s'expliquent, si l'on admet que le naos de Senousert Iᵉʳ était placé dans la partie orientale de la cour, dite de la XIIᵉ dynastie du temple d'Amon à Karnak, au fond de la pièce proche de la Salle des Fêtes de Thoutmès III et généralement désignée sous le nom de Saint des Saints[1]. Cette pièce n'a qu'une porte qui s'ouvre à l'ouest et, pour aller de ce point au sanctuaire de Philippe Arrhidée, il faut franchir quatre portes, dont les seuils subsistent encore aujourd'hui.

Le point où fut découvert le naos ne fournit aucun renseignement sur son emplacement primitif, mais à l'endroit que je viens d'indiquer se trouve un bloc d'albâtre gravé au nom de Senousert Iᵉʳ et qui, croyons-nous, put servir de socle au naos (voir fig. 4)[2].

Il mesure 1 m. 03 de haut sur 2 m. 27 de long et 1 m. 07 de large environ. Sur le dessus poli, une rainure (0 m. 13 de large et 0 m. 06 de

(1) L. Borchardt, ...*Amonstempels von Karnak,* 1905, fig. 1 et planche hors texte; ce travail est le plus récent; il a été fait en partie d'après les indications et les travaux de G. Legrain.

Voir aussi Weigall, *Guide... of Upper Egypt,* 2ᵉ éd., 1919, p. 86 et 109. Une inscription du grand prêtre Amenhotep (Ramsès IX), gravée sur la porte orientale de la cour située entre les VIIᵉ et VIIIᵉ pylônes de Karnak (proche du VIIIᵉ pylône), rapporte que Senousert Iᵉʳ bâtit un sanctuaire à l'emplacement désigné ci-dessus.

(2) Ce bloc est indiqué sur les deux plans signalés à la note précédente.

creux) est taillée d'un bout à l'autre du bloc, parallèlement à une face polie, verticale, et à o m. 39 de celle-ci.

Ce bloc est orienté, dans sa longueur, suivant le grand axe du temple, un peu dévié au sud-est-nord-ouest. Il ne doit pas avoir beaucoup bougé de son emplacement antique, et la face polie qui regarde vers l'est est restée intacte sur une hauteur de o m. 46 et sur une largeur de o m. 375 environ; o m. 22 sépare ce témoin ancien du plan supérieur du bloc et o m. 36 de la sous-face.

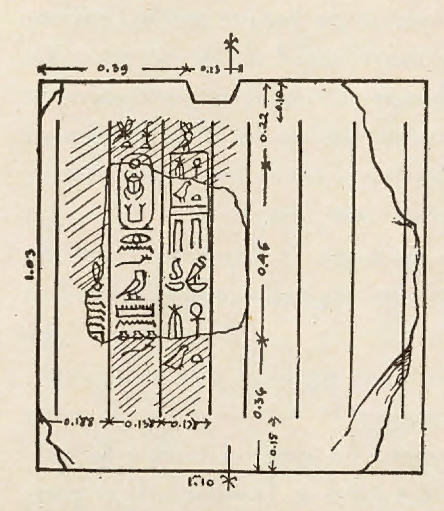


Fig. 4.
Socle présumé du naos de Senousert I[er].

Les colonnes verticales de l'inscription ont o m. 138 de large, et les signes ont o m. 095 de hauteur. Le trait de la première colonne, située au nord, est à o m. 462 de la face latérale encore polie, et l'axe du bloc était occupé par une colonne unie, sans inscription. La dimension primitive du bloc, dans le sens nord-sud, peut donc être évaluée à 1 m. 10 environ, et l'inscription devait occuper six colonnes verticales, trois de chaque côté de l'axe, hautes de o m. 97.

Il restait une plinthe de o m. 15 environ et un bandeau supérieur de o m. 10. Ces dimensions laissent la place nécessaire pour la restitution du texte de dédicace d'un « . . . . . *fait par Senousert I[er] à* [*son père Amon*] ».

Malheureusement, il manque la partie du texte qui nous fixerait sur la nature même du monument érigé.

Un second bloc d'albâtre, plus petit, est placé auprès de celui que je viens de décrire. Il mesure 1 m. 38 de haut sur 1 m. 76 de long et o m. 84 de largeur moyenne actuelle, les deux faces étant brisées. Une rainure peu profonde est taillée dans sa face supérieure.

Sa hauteur plus grande et sa position perpendiculaire au premier laissent à penser qu'il pouvait supporter quelque monument du culte, ou former une seconde table d'offrandes.

Les dimensions du premier socle d'albâtre permettent de placer le naos

en réservant sur les côtés une saillie de o m. 16 et en arrière de o m. 30, ce qui laisse devant lui une profondeur de 1 m. 04, pour déposer les offrandes ou pour poser la statue avant de l'enfermer dans le naos.

La rainure centrale aurait servi à la pose du naos et elle devait avoir été masquée ensuite par une pièce d'albâtre ajustée après coup. Cette pratique était courante : nous la voyons employée pour les socles des obélisques ou pour les colosses; tous les albâtres sont parsemés de pièces ainsi rapportées pour cacher quelque défaut de la matière ou remédier à un accident survenu au cours de la taille ou du transport.

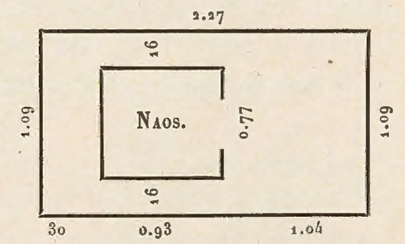


Fig. 5. — Plan du naos posé sur le socle d'albâtre présumé.

Le mur qui ferme à l'est le sanctuaire de la XII[e] dynastie s'étend sur une grande longueur à droite et à gauche; immédiatement à l'orient, on trouve la Salle des Fêtes de Thoutmès III. Le temple du Moyen Empire devait s'étendre plus loin vers l'est, mais au cours des siècles il aura été détruit et l'on ne voit plus traces de ses constructions. Les fondations, si elles subsistent, doivent se trouver sous les monuments érigés de ce côté par les princes de la XVIII[e] dynastie.

3. *La représentation d'Anhour* qui figure dans l'une des scènes du registre inférieur, du côté gauche (face nord), date de la restauration des figures divines qui avaient été martelées au temps d'Akhenaton.

Il en est de même de l'inscription en lieu et place de la désignation; cette inscription retire d'ailleurs tout sens à la phrase . On eut même le soin de séparer alors les deux scènes du registre par un trait vertical, ce que l'on ne trouve pas sur les autres registres.

Du dieu de Thinis on ne relève aucune autre indication dans les inscriptions du naos. Peut-être voulut-on, lors de la remise en état du monument, honorer cette divinité du panthéon égyptien en lui donnant une place dans le culte de Karnak. Cette hypothèse, vraisemblable, n'en laisse pas moins subsister un fait des plus curieux et qui demeure jusqu'ici inexplicable.

Quoi qu'il en soit, les mutilations des figures divines gravées sur le naos prouvent qu'il était en place à la fin de la XVIII[e] dynastie, sous le règne d'Akhenaton. La hâte que l'on mit à refaire ces figures, dès le rétablissement du culte d'Amon, indique d'autre part qu'il fut alors restitué au service divin. Enfin la manière et l'endroit où il fut enfoui laissent à penser qu'il fut caché en ce lieu lors de l'invasion perse, afin de le soustraire à la destruction; sans cette précaution il est probable qu'il aurait eu le sort de tous les naos antérieurs.

M. Pillet.

14 novembre 1922.

NOTE SUR LE MOT

PAR

MM. HENRI GAUTHIER ET GUSTAVE LEFEBVRE.

Dans notre article concernant les sarcophages du Moyen Empire originaires de la nécropole d'Assiout paru dans le présent volume[1], nous avons laissé échapper une faute typographique que M. Lacau a bien voulu nous signaler et que nous tenons d'autant plus à rectifier qu'elle défigure un mot assez rare, dont l'existence n'a pas encore été mise en évidence avec la netteté qui aurait convenu.

Aux pages 6 (sarcophage n° 3, couvercle) et 26 (sarcophage n° 14, côté 3) nous avons imprimé au lieu de dans les formules bien connues (fém.) (fém.) (fém.) «*louangé de son nome entier*» et [ ] «*louangée de sa ville entière*».

De même à la page 11 (sarcophage n° 5, côté 4, fin) les signes *sic* représentent le mot privé de son déterminatif, et nous avons un parallélisme intéressant *sic* «*aimé de sa ville entière, louangé de son nome en sa totalité*».

Pareillement enfin à la page 18 (sarcophage n° 10, côtés 1 et 2) il convient de rattacher le groupe *sic* aux mots qui précèdent et pas au nom du défunt qui suit[2]. Là encore sur le côté 1 le parallélisme donne , tandis qu'au côté 2 nous avons seulement une partie de la formule, .

Ces mêmes formules se retrouvent sur un grand nombre des sarcophages du Moyen Empire publiés en 1911 par MM. Chassinat et Palanque,

---

[1] Voir ci-dessus, p. 1 et suivantes.

[2] Ce qui est dit page 19 concernant un prétendu nom propre *Teti-Adou* est donc à supprimer; de même page 33 le nom , *sic*, est à rayer de la liste des noms propres.

et originaires également d'Assiout[1]. A la page 127 de leur publication, notamment, reparaît le curieux parallélisme [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].

Or M. Sethe, dans un article paru tout récemment[2], a signalé trois autres exemples de ce mot [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] *twt*, signifiant *totalité* :

1° [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphe]) [hiéroglyphes] (*Livre des Morts*), «*la 5e partie d'un* (*œil*) [*et*] *la moitié entière*[3] *appartiennent à celui qui compte ses parties* (c'est-à-dire *les parties de l'œil d'Horus*)»;

2° [hiéroglyphes] (*Ouni*, l. 31, édit. Sethe = l. 32, édit. Tresson), «*la moitié entière de cette armée*»;

3° [hiéroglyphes] (*Pyramides*, 81 *a*), «*équivalent entier* (c'est-à-dire *complet*) *de l'œil d'Horus*».

Si quelque doute pouvait encore subsister concernant l'interprétation donnée par M. Sethe de cette racine [hiéroglyphe] (ou simplement [hiéroglyphe]), les nombreux exemples fournis par les sarcophages d'Assiout paraissent bien être de nature à le faire disparaître. Il est évident, en effet, que le mot *twt* est un synonyme de l'expression [hiéroglyphes] [ou [hiéroglyphe]], «*en sa totalité, en son entier*», puisqu'il peut permuter avec cette dernière.

Pour ce qui est de l'expression *gś twt* «*la moitié entière*», dans l'inscription d'Ouni, le dernier éditeur de ce texte ne semble pas en avoir saisi la signification : il y a vu, en effet, un mot unique [hiéroglyphe], de «lecture incertaine; peut-être *gśti*, qui serait un nom de métier composé sur une forme redoublée féminine de [hiéroglyphe], *gś*, moitié»[4]. Nous pensons que la présente note aura définitivement éclairci ce passage.

H. Gauthier et G. Lefebvre.

---

(1) Cf. *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout* (= tome XXIV des *Mémoires de l'I. F. A. O. C.*), p. 127, 139, 173, 174, 175, 179, 185, 199 et 234.

(2) *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, LVII (1922), p. 27 et 30 et p. 7*.

(3) C'est-à-dire les $\frac{7}{10}$, décomposés en $\frac{1}{5}+\frac{1}{2}$.

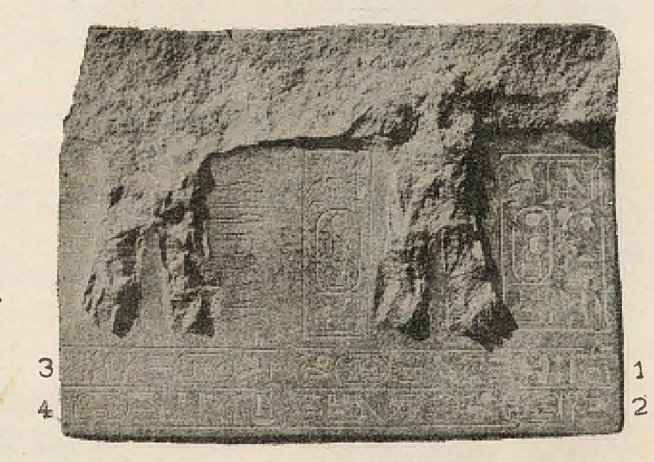
(4) Cf. Paul Tresson, *L'inscription d'Ouni* (= *Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VIII), p. 44.

A MONUMENT OF SENUSRET Ist FROM ARMANT

BY

R. ENGELBACH.

On the 12th September, 1923, the omdeh of Armant el-Ḥêṭ telegraphed the Antiquities Department that he and our *ghafir* had seized an inscribed stone in the house of a native called Rafâel Ed-Daranki there. We were told that it had been brought from the neighbouring village of Rayaineh, but I am inclined to think that Armant is its real provenance.



The monument, a photograph of which is shown here, measures 86 × 67 × 17 cm., is of black granite, being part of the base of a triad of King Senusret Ist, of the XIIth dynasty, between the goddess Hathor of Thebes on his left and, possibly, the god Monthu on his right. The king stands on nine bows, representing his subjugation of the nine tribes of bowmen from the South. The reason that I believe the group to have been a triad and not a dyad is as follows :

It will be seen at the end of the bottom line of the left horizontal inscription, that the word [hieroglyph] only is missing. This would require nearly an equal space above it to make the two lines even. I suggest that the missing word is [hieroglyphs], 'beloved of'. If this is true, the end of the left pair of lines will come in the same relative position to the ends of the bows

as it does on the right side. If it is a dyad, therefore, it must either be very asymmetrical, or there must be a blank space on the left where, on the right, the horizontal lines of inscription run exactly to the edge of the stone. Further, it is a most unlikely thing that a narrow strip of stone would be broken off the side of a monument of these proportions.

The text is as follows :

Vertical, on right : (←) ... (←) ...

Between statues : (←) ...

(1) (←) ...

(2) (←) ...

(3) (←) ...

(4) (←) ...

Vertical, on right : «The King of Upper and Lower Egypt, Kheperkarê‘, living eternally, beloved of Hathor of Thebes».

Between statues : «The King of Upper and Lower Egypt, Kheperkarê‘, living eternally».

(1) «The Son of Rê‘, Senusret; he made it as his monument to Monthu of Ôn.

(2) «Was made for him a group (?) of granite. The Son of Rê‘, Senusret living eternally, made it for him.

(3) «The King of Upper and Lower Egypt, Kheperkarê‘, [beloved of] Monthu of Ôn.

(4) «All life, stability and satisfaction be at the feet of this good god, the Lord of the Two Lands, Senusret, living [eternally].»

I must admit that the word in line 2 is new to me. As it is determined by the stone-sign, it is likely that it is the precise name for such a group of statues, and not a general word for monument or votive-offering.

The group is now at the Luxor office, awaiting transport to Assuan.

R. Engelbach.

SMALL OBELISK OF AMENOPHIS II FROM ASWAN

BY

R. ENGELBACH.

During his inspection of the native houses at North Gezireh, Aswan, Mustafa Eff. Hasan, «Chef de Fouilles» of the Antiquities Department, noticed that the threshold of one of the doors was composed of the top part of a small obelisk of pink granite. He immediately took a squeeze, which he sent to me. Since then the Department has acquired it and it is now at the Cairo Museum (Fig. 1).

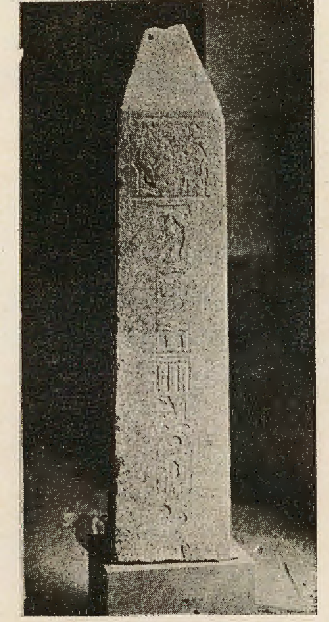


Fig. 1.

Judging by the proportions and by the inscription, the obelisk must have been at least twice its present length. It had been broken in ancient times and repaired by dowelling. Figure 2 shews the dowel-hole in the present base of the obelisk.

Fig. 2.

A peculiarity of this monument is that it is inscribed on one face only, the others being quite plain.

On the face shewn, the scene below the pyramidion is that of King Amenophis II, wearing the *nemes* head-dress, and kneeling on both knees before the god Khnûm, to whom he presents

two jars. The god is seated and holds a -sceptre in his right hand and an in his left. The god is described as «Khnûm; the Lord of Qebḥu», and the inscription over the King reads : «The Good God, Lord of the Two Lands, ʿOkheprurêʿ, given life eternally».

The shaft inscription begins with the 'Heaven' sign followed by the Horus name of the King, the falcon being accompanied by a Sun and Uræus, from which hangs an -sign.

The text is as follows : «The Horus; Mighty Bull, Great of Power; King of the South and North, ʿOkheprurê; the Son of Rêʿ, Amen[ophis II . . . . .]».

The present length of the obelisk is 1 m. 09, the width across the shaft at the pyramidion being 0 m. 24.

Entry number, 47997.

R. Engelbach.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTE

(FIN)[1]

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

XVIII. — DEUX STATUES DU ROI MÉNEPHTAH À KAFR MATBOUL.

Au cœur même du village de *Kafr Matboul* (كفر متبول), moudirieh Gharbieh, markaz Kafr ech-Cheikh, gisent deux groupes colossaux en granit rose représentant chacun le roi Ménephtah de la XIXe dynastie debout sur un piédestal à côté d'une divinité, également debout, et qui paraît être le dieu Râ. Ces groupes ne mesurent pas moins de 2 m. 75 de hauteur (dont 0 m. 40 pour le socle sur lequel reposent les pieds des personnages) sur 1 m. 22 et 1 m. 35 de largeur respective et 0 m. 80 de profondeur de l'avant à l'arrière. Le poids de chacun d'eux doit être d'au moins 12 tonnes. Ils ont été vus pour la première fois en mai 1893 par feu Ahmed Kamal pacha au cours d'une tournée d'inspection. Une copie assez incomplète, due à ce savant, en était depuis lors conservée dans les archives du Musée du Caire.

(1) Voir les paragraphes I-XVII aux tomes XXI (p. 17-39, 197-213), XXII (p. 81-107, 199-208) et XXIII (p. 68-72) des *Annales du Service des Antiquités.*

GROUPE A.

M'étant rendu sur les lieux en février 1922, j'ai constaté que ce groupe, le plus large des deux, était couché sur le dos et ne laissait voir que sa face antérieure; de sorte qu'il ne m'a pas été possible de corriger et compléter la copie des textes, gravés précisément sur la face postérieure [1]. Le roi occupe la droite du groupe. Il est coiffé du *klaft* et du disque solaire muni de l'uræus dressée et surmonté du vautour aux ailes éployées. Le bras droit, replié sur la poitrine, tient un attribut assez peu distinct (fouet, houlette ou massue?), tandis que le bras gauche retombant le long du corps saisit au milieu de sa hauteur un long bâton (?) recourbé à sa partie supérieure, peut-être une palme, emblème des nombreuses années de règne que la divinité concède au pharaon [2]. Sur toute la longueur de la palme (?) est gravée une colonne verticale d'hiéroglyphes malheureusement assez mal conservés, ainsi conçue : (←) .

Sur le nombril du roi un cartouche horizontal était gravé, aujourd'hui illisible. Le torse est vêtu d'une sorte de châle à rayures, et le bas du corps est recouvert du pagne rigide, également rayé.

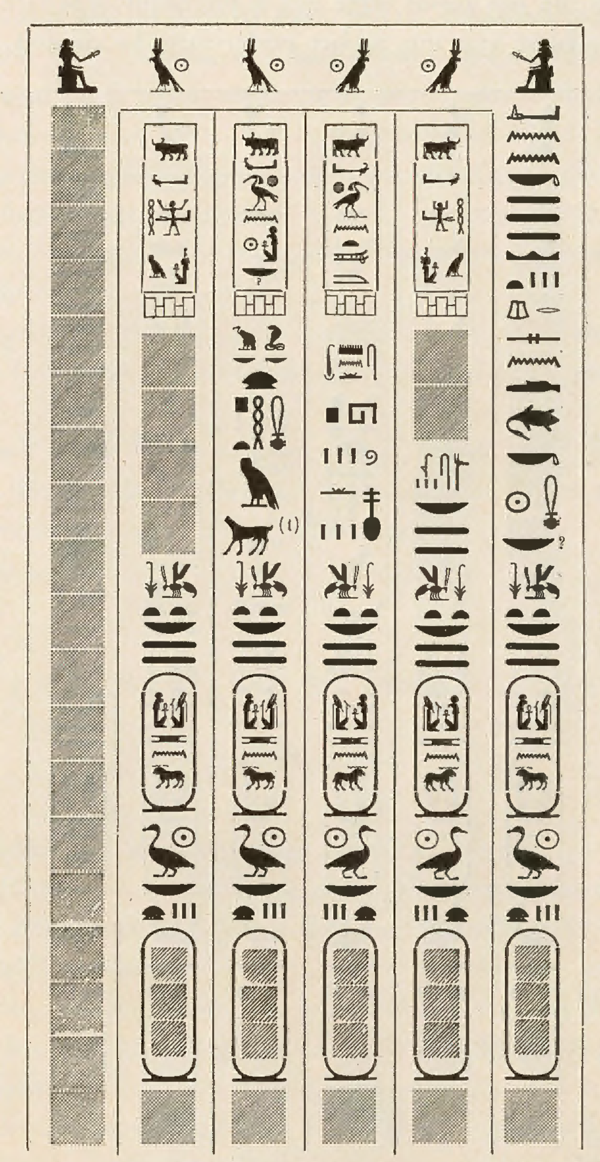
A la gauche du roi, le dieu Râ, à tête humaine et coiffé comme lui du disque solaire muni d'une uræus dressée, tient le roi embrassé, sa main droite reposant sur l'épaule droite du roi.

Sur la face postérieure sont gravées sur toute la hauteur six larges bandes d'hiéroglyphes profondément taillés, larges chacune de 0 m. 16 et constituant deux groupes adossés l'un à l'autre; dans chaque groupe

[1] Malgré cette incertitude sur le contenu exact des textes du groupe A, j'ai pensé qu'il n'était pas inutile de signaler ces deux monuments, restés jusqu'à ce jour inédits et qui mériteraient peut-être d'être redressés et surveillés. Je ne sais pas si Kafr Matboul occupe le site d'une importante ville antique; mais on voit encore sous le cimetière musulman du village les restes, peu élevés il est vrai, d'un *tell*, et le site est certainement ancien. Il serait, du reste, bien étonnant que des monuments d'un pareil poids eussent été amenés jusqu'ici de quelque site plus ou moins rapproché.

[2] Ou simplement ce que Legrain (*Catal. général du Musée du Caire, Statues et statuettes*, II, p. 14, n° 42149, et p. 15, n° 42150) a appelé *un bâton d'enseigne*.

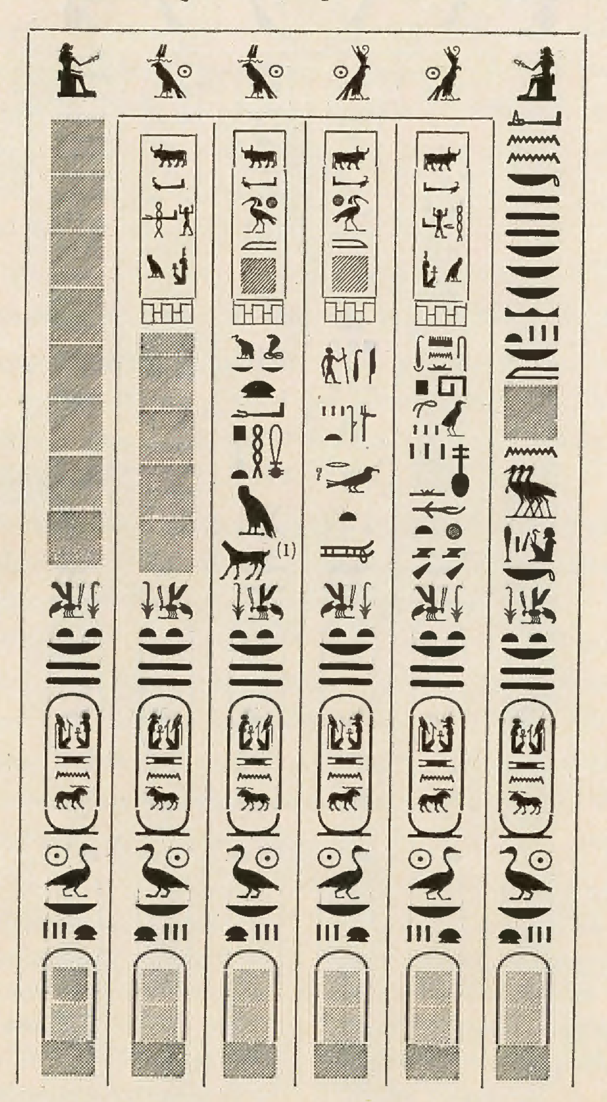
le dieu Râ ou Atoum assis fait respirer l'emblème de la vie au faucon d'Horus personnifiant le roi :



[1] La forme complète de ce nom de *nebti* du roi est : , quelquefois accompagnée de : (voir Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, III, p. 114 et 120).

GROUPE B.

Ce groupe, un peu moins large que le précédent, a la face antérieure enfouie et ne laisse voir que sa face postérieure. Le roi doit, probable-



(1) La forme complète de ce nom de *nebti* du roi est : , quelquefois accompagnée de : (voir Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, III, p. 114 et 120).

ment, en occuper la partie gauche et avoir le dieu à sa droite, car il est permis de supposer que les deux groupes étaient symétriques et se dressaient de chaque côté de la porte d'entrée d'un temple consacré aux divinités solaires Râ et Atoum. Les deux personnages sont, autant qu'on puisse en juger par la position actuelle du monument, semblables comme attitude, costume et attributs, à ceux du groupe précédent. La face postérieure comporte également six bandes verticales d'inscriptions, les deux bandes de droite étant en retrait de 0 m. 10 par rapport aux autres. En outre, à droite et à gauche de ces bandes est gravé verticalement le second cartouche du roi, suivi de l'épithète .

Il est regrettable que pas un seul nom géographique ne nous permette d'identifier la localité ancienne dont ces deux groupes ornaient jadis le temple.

Les noms d'Horus , et n'étaient pas connus jusqu'ici. Ils se réfèrent à des qualités du roi qui sont en relation avec les dieux solaires locaux, Râ et Atoum.

XIX. — DEUX MONTANTS DE PORTE DE RAMSÈS III

À TELL BASTA.

Les *sabbakhin* ont mis au jour en mars 1923 dans la partie nord du Tell Basta (l'ancienne Boubastis), à quelques mètres à l'est du cimetière des Coptes orthodoxes de Zagazig, deux montants de porte en calcaire, dont un seul était complet.

Ce dernier, mesurant 2 m. 10 de hauteur et 0 m. 40 de largeur, a été trouvé brisé en trois fragments sensiblement égaux. Il porte, pour toute décoration, une bande hiéroglyphique verticale de 0 m. 12 de largeur, encadrée de deux filets bleus, ainsi conçue : (←) « *offrande que donne le roi à Bastit, maîtresse de Bast, fille de Râ, régente des dieux, et au double royal du seigneur des levers*

Ramsès-souverain-d'On, pour qu'ils accordent que je sois stable dans la demeure....... et que je sois....... en mon entier, au double du père divin Baï, juste de voix».

Le montant qui faisait vis-à-vis, à gauche de la porte, n'a conservé que sa partie supérieure, en un fragment unique; le début d'une ligne verticale symétrique de la précédente y peut encore être lu : (→) [hiéroglyphes] «*offrande que donne le roi à Our(t)-hekaou, maîtresse de.....*» (il est probable que le proscynème était également adressé au double du roi Ramsès III, ce dernier probablement désigné ici par son cartouche d'intronisation, Ousirmaâré-Miriamon).

Ce monument [1], qui ne nous apprend, du reste, pas grand'chose de nouveau, est à ajouter aux rares vestiges qui nous sont parvenus de l'activité de Ramsès III à Bubastis.

Le grand papyrus Harris nous apprend (pl. 62 *a*, l. 1 = Breasted, *Ancient Records*, IV, § 369) que Ramsès III avait accordé au temple de sa mère Bastit un troupeau de 1533 têtes de bétail.

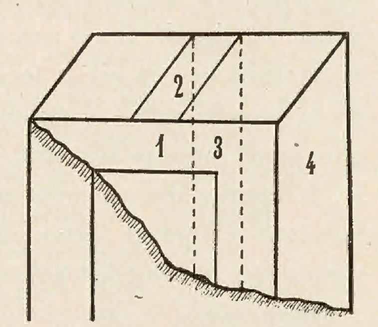
M. Naville a, d'autre part, trouvé dans les ruines de Bubastis la base d'une petite statue de Ramsès III (cf. *Bubastis*, p. 45-46 et pl. XXXVIII G, et Gauthier, *Livre des Rois*, III, p. 168, § LII).

XX. — PETIT NAOS DE PSAMTIK Ier.

Le petit village de Noub Taha (moudirieh Galioubieh, markaz Chibine el-Qanater), situé un peu à l'est de la voie ferrée et de la route agricole Galioub-Belbeis, nous a donné récemment deux monuments de caractère bien différent : 1° une grande pierre dure noirâtre portant les débris d'une copie du texte grec du décret de Rosette et de vagues traces du texte hiéroglyphique de ce même décret (qui a été envoyée au Musée gréco-romain d'Alexandrie); 2° un petit naos en granit rouge au nom du roi Psamtik Ier de la XXVIe dynastie (*Journal d'entrée* du Musée du Caire, n° 47580).

[1] Actuellement dans le bureau de notre inspecteur local à Zagazig.

Ce naos est malheureusement incomplet, plus de la moitié de sa partie inférieure ayant disparu. Il mesure o m. 32 de largeur totale et o m. 17 de largeur à l'intérieur, — o m. 34 de profondeur totale (de la face antérieure à la face postérieure) et o m. 25 de profondeur à l'intérieur; sa hauteur n'est plus que de o m. 24, mais devait probablement dépasser o m. 50 lorsqu'il était entier. L'intérieur est vide et le plafond en est arrondi (voir la figure ci-contre).



La légende commence sur le linteau de la face antérieure (une ligne horizontale) et se continue sur le milieu de la face supérieure (toit) par une bande verticale, puis sur le milieu de la face postérieure (une bande verticale) : (→) [hiéroglyphes] (la fin a disparu avec la partie inférieure du monument) : «*le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Ouah-âb-Rê, fils de Râ, Psamtik, donnant la vie, il a fait en monument pour son père Âtoum, maître d'On, maître de la Grande Demeure, que lui soit fait un naos divin en pierre nemtet* (granit rouge)*; il a fait.....*».

De chaque côté de la face antérieure une bande verticale était tracée; celle de gauche a complètement disparu et de celle de droite il ne reste que le début, ainsi conçu : (←) [hiéroglyphes] «*l'Horus, grand de cœur, dieu bon.......*».

Les faces latérales et l'intérieur du naos n'ont pas été décorés.

XXI. — FRAGMENT DE TEMPLE OU DE NAOS DE NECTANÉBO II À OUSSIM.

Le site de la très antique métropole du IIe nome (Létopolite) de la Basse-Égypte, [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] (et nombreuses variantes orthographiques), n'a jamais été, que je sache, exploré de façon méthodique, et les monuments qui en sont sortis ne sont qu'en très petit nombre. La raison de cette

pauvreté en vestiges d'une ville pourtant très importante jadis est facile à trouver : son emplacement est complètement recouvert par trois localités, dont la plus considérable est *Oussim* et dont les autres sont appelées *Kafr Saïdi Moussa* et *El-Zeidieh*. Ahmed eff. Neguib et Ahmed pacha Kamal ont signalé, il y a une vingtaine d'années, quelques fragments ou monuments trouvés sur le territoire de ces trois villages, qui tous datent de la période saïte (dynasties XXVI à XXX)[1]. Parmi ces fragments le plus grand nombre sont des débris d'édifices au nom du roi Nectanébo II, le dernier des pharaons indigènes, et ce pharaon, pour des motifs qui nous échappent encore, paraît avoir honoré d'une sollicitude toute particulière le nome Létopolite.

Or en 1923, la Commission locale d'Oussim, au cours de travaux de voirie destinés à élargir et à améliorer la route qui longe la mosquée du village, a mis au jour trois nouveaux fragments en pierre dure grise au nom de ce même roi. Deux de ces fragments ne portent que le cartouche d'intronisation du roi, , plus ou moins complètement conservé, tandis que le troisième présente un peu plus d'intérêt.

Il s'agit, en effet, d'un bloc considérable, haut de o m. 86, large de o m. 65 et épais de plus d'un demi-mètre, qui paraît avoir été un fragment de soubassement de temple ou de naos[2].

Il représente un débris de procession de personnages géographiques; malheureusement ce qui reste se borne à un seul tableau encadré entre deux lignes verticales d'inscriptions. La ligne de droite, se référant au tableau qui précédait celui qui est ici conservé, est ainsi conçue : (⟵)

Le tableau lui-même représente un homme debout (⟵) présentant le cartouche d'intronisation du roi Nectanébo II encadré entre deux

[1] Voir dans *Annales du Service des Antiquités*, IV (1903), p. 83-84 et p. 91-94.

[2] Ce bloc a été laissé provisoirement dans le village d'Oussim, sous la garde des autorités locales.

vases ; sous le plateau servant de support au cartouche et aux deux vases, pendent deux et peut-être(?) un . Le personnage porte, selon l'usage de ces sortes de représentations, son nom sur sa tête, et ce nom est , qui paraît pouvoir être lu *chen âd* (anciennement *âz*). C'est là le nom d'un *district*, que malheureusement aucune indication ne nous permet de situer dans telle ou telle partie de l'Égypte : tout au plus les débris de la légende laissent-ils supposer qu'il se trouvait dans le Delta. Ce nom semble, du reste, nouveau : je n'en ai, du moins, jusqu'à présent relevé aucune autre mention au cours des recherches auxquelles je me livre pour établir un nouveau *Dictionnaire géographique*.

La légende concernant ce district est tracée verticalement derrière le personnage, à l'extrême gauche du bloc; on ne voit qu'une ligne complète et intacte et des débris d'une seconde ligne, sans qu'il soit possible de dire si la légende comportait seulement deux lignes ou, au contraire, un plus grand nombre : (⟵) 1 [1] 2 .

cette légende appartient au personnage suivant cf ASAE, 32, 80

XXII. — FRAGMENT DE STATUE

DE LA XXXe DYNASTIE.

Du règne de Nectanébo II date également un beau torse d'homme en pierre dure noire (basalte?), qui fut saisi en avril 1922 chez un habitant du village de *Doqmeira* (دقميرة), moudirieh Gharbieh, markaz Kafr ech-Cheikh, et qui porte le numéro 47291 au *Journal d'entrée du Musée*. La provenance exacte de cette pièce n'est, malheureusement, pas connue; au dire de son ancien détenteur, elle aurait été trouvée il y a déjà plusieurs années pendant les travaux d'installation de la voie ferrée de Mehallet el-Kebira à Baltim (réseau de la Delta Light Railways C°).

[1] L'orthographe du nom hiéroglyphique d'Oussim est la plus ancienne : on la rencontre dans les *textes des Pyramides*.

Hauteur, 0 m. 65 sur la face antérieure et 0 m. 50 seulement sur la face postérieure; largeur, 0 m. 35. La tête, les bras et les jambes depuis la mi-cuisse manquent. La statue devait être de grandeur naturelle.

Le personnage est représenté nu, le sexe seulement dissimulé par un petit pagne de 0 m. 09 de hauteur fixé à une ceinture haute de 0 m. 03 qui laisse voir l'ombilic. Le pagne est de forme triangulaire légèrement courbe, et il n'en reste que la moitié de droite.

Le pilier contre lequel était adossé le personnage mesure 0 m. 12 de largeur, et quatre bandes verticales de textes y étaient gravées sur toute sa hauteur; le haut et le bas de ces lignes ont disparu avec la tête et les jambes, de sorte que la partie subsistante ne mesure plus que 0 m. 50. Les bandes ne sont séparées entre elles par aucun filet; les signes sont très légèrement gravés dans le granit dur, mais assez finement exécutés.

Voici ce qu'il en reste : (→)

1 (lacune d'environ 0 m. 20) (lacune d'environ 7 cadrats) (lacune d'environ 0 m. 60) 2 (0 m. 20) (0 m. 60) 3 (0 m. 20) (0 m. 60) 4 (0 m. 20)

On ne peut guère songer à risquer une traduction d'un texte aussi mutilé. Il est facile, toutefois, de discerner à travers ces débris que le personnage représenté occupait à la cour des derniers pharaons saïtes un rang de première importance. Son nom n'apparaît pas clairement, mais il est probable que nous devons reconnaître à la ligne 2, dans le groupe

, intercalé entre et , son surnom familier. La mention, également à la ligne 2, de la ville (métropole du XVII[e] nome de Basse-Égypte ou Diospolite inférieur, aujourd'hui *Tell Balamoun* dans le markaz de Cherbine et à peu de distance à l'ouest de la voie ferrée Mansourah-Damiette) comme résidence du dieu Amon-, est intéressante, car elle nous rapproche, semble-t-il, de la région dans laquelle a dû être trouvé le monument. Elle peut nous inviter à penser que le personnage était originaire du nome Diospolite inférieur, dans la partie nord-est du Delta, et qu'il était venu d'assez loin pour poursuivre à la cour de Saïs sa brillante carrière. Enfin aux lignes 3-4 il paraît être fait allusion à l'avènement du roi Nectanébo II.

XXIII. — PETITE STÈLE DE TELL MOQDAM.

Le site de l'antique Léontopolis, l'actuel *Tell Moqdam* (moudirieh Daqahlia, markaz Mit Ghamr), qui est en train de disparaître rapidement par suite de l'enlèvement du *sébakh*, a donné en 1923 un petit monument qui n'est pas sans quelque intérêt. C'est une stèle cintrée en pierre dure noirâtre, incomplète à sa partie inférieure : hauteur, 0 m. 31; largeur, 0 m. 25.

Au sommet est sculpté, dans la partie médiane du monument, un scarabée aux ailes verticalement ouvertes, tenant entre ses pattes antérieures une boule ovale et entre ses pattes postérieures un . Ce scarabée est le symbole du dieu solaire Râ, ainsi que l'indique la courte légende verticalement tracée au-dessous de lui, .

En dessous de ce scarabée la scène représente un homme debout (←), coiffé de la perruque , dans l'attitude de l'adoration () devant le dieu solaire Harakhté hiéracocéphale (→), également debout, coiffé du disque solaire uré et tenant d'une main le sceptre , de l'autre le symbole de vie .

La légende du dieu, en une seule ligne verticale, est , et la légende de l'adorant, en deux courtes lignes verticales, porte 1 2 .

Enfin, entre le sceptre du dieu et l'adorant, est figuré un amoncellement d'offrandes : pains, gâteaux, viandes, fleurs et fruits.

La stèle est conservée au Musée du Caire.

XXIV. — LE PYRAMIDION N° 2249 DU JARDIN D'ISMAÏLIA

(PLANCHES I-II).

On lit dans le *Journal d'entrée* du Musée des Antiquités égyptiennes constitué à Ismaïlia par les soins de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez, sous le n° 2249 : «El Kantara. Grès rouge. Hauteur, 2 m. 05; largeur, 0 m. 80; épaisseur, 0 m. 95. Moitié d'un pyramidion au nom de Ramsès II. Ce monument, brisé par moitié dans toute sa hauteur, provient des ruines d'El Kantara, peut-être l'ancienne Mesen du Nord. L'autre moitié a été transportée au moment du percement du canal à Port-Saïd, où elle se trouve encore actuellement dans une maison particulière.»

Il s'agit ici du monument que Prisse d'Avennes a signalé, dès 1847, dans ses *Monuments égyptiens*, p. 4, sous le nom *Monolite d'Abou-Seyfeh*, et dont il a reproduit trois faces (antérieure, postérieure et latérale gauche) à la planche XIX de ce même ouvrage, n°s 1, 2 et 3.

Beaucoup plus tard, en 1888, Griffith, au chapitre xiv du 4ᵉ mémoire de *The Egypt Exploration Fund*, intitulé *Nebesheh* (*Am*) *and Defenneh* (*Tahpanhes*), pages 103-104, décrivit à nouveau ce monument, qu'il avait vu en 1886 et qu'il appelait un obélisque tronqué (*a kind of truncated obelisk*), surmonté d'un faucon colossal.

Au monument tel que l'a reproduit Prisse, Griffith a cru pouvoir, en effet, ajouter une corniche, dont il a retrouvé sur le Tell Abou Sefêh (à l'est d'El-Qantara dans le désert) un petit fragment, portant une partie du nom de trône de Ramsès II et une partie de la titulature du dieu Horus. Et c'est au sommet de cette corniche qu'il a observé les traces de quelque pièce arrachée, une grande statue du dieu Horus de Mesen sous les traits d'un faucon. «The monument, dit-il, was a monolith figure of Horus as a hawk upon a pedestal, which Seti I had intended to dedicate in the temple of Horus on memory of his father. Ramses II, like a dutiful

son, completed the monument which was left unfinished at Seti's death, and joined in the dedication.»

Griffith a reproduit sur la planche LI les textes de la dédicace de restauration (ou d'achèvement) tracée par Ramsès II sur la face postérieure, ainsi que les trois lignes de textes courant au-dessus, sous la prétendue corniche (dont l'attribution à ce monument reste, à mon avis, fort douteuse et dont toute trace a été perdue depuis 1888). Il a donné, d'autre part, une transcription et une traduction des principaux textes.

Enfin en 1909, au tome XXXI du *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* (p. 118-120), Clédat publia les textes de cet obélisque dédié par Ramsès II à son père Horus seigneur de Mesen et à ses aïeux Ramsès Iᵉʳ et Séthôsis Iᵉʳ, et qui se composait de deux parties sensiblement égales, l'une conservée au jardin d'Ismaïlia qu'il indiqua par la lettre K (le monument étant originaire de Kantarah), l'autre se trouvant en la possession d'un particulier habitant Port-Saïd et qu'il indiqua par la lettre P [1].

J'appris en 1922 que Clédat avait cherché à racheter à son propriétaire le fragment de Port-Saïd; des négociations avaient été engagées par lui à cet effet au nom de la Compagnie du Canal de Suez, mais, par suite des exigences du détenteur, elles n'aboutirent pas et l'affaire fut abandonnée. Chargé par le Service des Antiquités de renouveler les démarches, j'eus, en janvier 1923, la bonne fortune de réussir. Le fragment de Port-Saïd fut régulièrement acheté et transporté, par les soins de la Compagnie du Canal, de Port-Saïd à Ismaïlia, et le 20 mars 1923, en ma présence, les deux moitiés furent ajustées, cimentées et dressées sur un seul et même petit socle, de la façon qu'on peut voir sur les photographies que je publie ici. Je suis heureux de pouvoir remercier la Compagnie du Canal de Suez pour l'amabilité avec laquelle elle a bien voulu se charger du transport et de la mise en place, ainsi que des photographies composant les planches I-II jointes à cet article.

Le monument, ainsi reconstitué, est à peu près complet, sauf pourtant la corniche que Griffith dit avoir vue dans les ruines du tell. Le sommet

[1] Le monument n'est pas en granit rose, comme l'a dit Clédat, mais bien en grès ferrugineux (rougeâtre), ainsi que l'avait déclaré Prisse d'Avennes.

faisant aujourd'hui défaut, il n'est pas possible de vérifier l'hypothèse du savant anglais, suivant laquelle un faucon représentant Horus de Mesen aurait couronné le monument.

Je ne crois pas inutile de reproduire, après Clédat, les textes de ce pyramidion, quelques inexactitudes, légères d'ailleurs, s'étant glissées dans la publication de 1909. La traduction donnée par Griffith subsiste.

1. — FACE SUD (ANTÉRIEURE) = *Prisse, pl. XIX, n° 3* (PLANCHE I, FIG. 1).

Tableau supérieur. — Le roi Séthôsis Ier, agenouillé à droite, présente les deux vases à vin au dieu Horus de Mesen, hiéracocéphale, debout sur le piédestal d'honneur et tenant le sceptre et le ☥.

Légendes : du dieu (⟶) 1 ... 2 ...;

du roi (⟵) 1 ... 2 ... 3 ....

Bandes verticales. — Elles sont au nombre de *cinq* : (⟶)

1 ...
2 ...
3 ...
4 ...
5 ... (1) ...

Socle. — Deux lignes horizontales affrontées chacune de chaque côté d'un ☥ de la façon que voici : ⟶☥⟵ / ⟶☥⟵. Cette disposition montre que cette face était considérée comme la face antérieure du monument :

...

(1) Clédat : ...; Griffith : *before this god*. Mais on ne voit plus rien sur l'original.

2. — FACE OUEST (DROITE) (PLANCHE I, FIG. 2).

Tableau supérieur. — A droite, debout, le dieu Horus de Mesen et la déesse Ouazit d'Âm (Nebesheh), devant deux personnages : le roi Séthôsis Ier, agenouillé, et un autre personnage, assis sur le siège habituel reposant lui-même sur le piédestal d'honneur généralement réservé aux dieux mais qui paraît ici avoir porté l'image du roi Ramsès Ier divinisé (?). Horus hiéracocéphale a le bras droit horizontalement tendu en avant : l'objet qu'il tenait à la main a disparu; dans la main gauche il tient une longue palme inclinée vers l'avant. Ouazit, coiffée du disque solaire inséré entre les cornes de vache, tient en chacune de ses mains ballantes un ☥.

Le sujet de la scène est indiqué par une ligne verticale, malheureusement mutilée, gravée entre Horus et Séthôsis : (⟶) .... Les noms des personnages sont :

Séthôsis Ier : (⟶) ....

Horus : (⟵) 1 ... 2 ....

Ouazit : (⟵) 1 ... 2 ....

Bandes verticales. — Elles sont au nombre de *huit* : (⟶)

1 ...
2 ...
3 ...
4 ...
5 ...
6 ...
7 ...
8 ...

Socle. — Deux lignes horizontales : (→)

3. — FACE EST (GAUCHE) = *Prisse, pl. XIX, n° 2*

(PLANCHE II, FIG. 3).

Tableau supérieur. — Il ne reste presque rien de cette scène. D'après Prisse, elle représentait un dieu assis sur le trône habituel, reposant lui-même sur le piédestal d'honneur. Devant lui et lui faisant face, trois personnages :

1° Le roi Ramsès Ier, agenouillé et coiffé du diadème *atef*, le bras droit pendant, le bras gauche détruit; derrière lui :

2° Horus de Mesen, hiéracocéphale, debout, la main gauche élevée à hauteur du visage, tandis que de la main droite il tient la palme, symbole des années nombreuses, légèrement incliné vers la droite; au-dessus de lui :

3° Ouazit, debout, coiffée du disque solaire inséré entre les cornes de vache et tenant dans chaque main ; au-dessus d'elle :

Bandes verticales. — Elles sont au nombre de huit comme sur la face précédente (symétrique), mais orientées en sens inverse : (←)

Socle. — Deux lignes horizontales l'occupent tout entier : (←)

(la suite de ce texte se trouve sur la ligne inférieure de la face nord).

4. — FACE NORD (POSTÉRIEURE) = *Prisse, pl. XIX, n° 1 et Griffith, pl. LI*

(PLANCHE II, FIG. 4).

Tableau supérieur. — Très mutilé; on voit un personnage agenouillé (probablement Ramsès II, qui semble avoir décoré à lui seul toute cette face restée nue avant lui) devant un dieu (Horus de Mesen probablement) assis sur le siège habituel, lequel ne repose pas sur le piédestal d'honneur.

Bandes verticales. — Elles sont au nombre de *quatre* seulement, tandis que la face symétrique (sud) en compte cinq, et réunissent les noms des trois pharaons successifs Ramsès Ier, Séthôsis Ier et Ramsès II dans la formule de restauration ajoutée par ce dernier : (←)

Les derniers mots montrent que le pyramidion était érigé dans le temple d'Horus de la ville de Mesen. Au sujet de cette ville, je renvoie à Gardiner, *The Journal of Egyptian Archæology*, vol. V (1918), p. 242, où est signalée l'importance du monument (*obelisk*) qui nous occupe.

Socle. — Deux lignes, dont celle du haut contient la fin du double protocole de Ramsès II qui court sur les autres faces :

[hieroglyphs]

tandis que celle du bas est la continuation de la ligne inférieure de la face est : (←) [hieroglyphs] (1) [hieroglyphs].

H. Gauthier.

(1) Le signe ∩ *met* (?) a été lu ici par Griffith; mais il est aujourd'hui peu visible.

TWO STELES

OF THE LATE MIDDLE KINGDOM

FROM TELL EDFÛ

(CONTINUED FROM VOLUME XXII, PAGES 113 TO 137)

BY

R. ENGELBACH.

I have lately bought for the Department, from a dealer at Edfû, two steles, which, from their style, almost certainly belong to the series dealt with in volume XXII of the *Annales du Service*. Both are of interest apart from their date, one giving an interesting variant to the usual offering-formula and the other containing, as a personal name, another example of the strange local god [hieroglyphs], who seems peculiar to Edfû during the period between the close of the XIIth dynasty and the end of the XVIIth.



Fig. 1.

(1) Stele of Raʿmōse. — This is of limestone, measuring 0 m. 37 × 0 m. 25 and is shewn in figure 1.

The text reads : (←)

1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs] (a) [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs] 5 [hieroglyphs] (b) [hieroglyphs] 6 [hieroglyphs] (c) [hieroglyphs]

[hieroglyphic text] (d) ... (e) ... 10 ... sic ...

« 1 A royal offering by Horus of Edfû, the Great God, Lord of Heaven, and Osiris 2 Lord of Busiris, the Great God, Lord or Abyd3os; may they give thousands of everything good and pur4e on which the gods live — bread, beer, oxen and birds, offerings and 5 food — to the *ka* of a unique one of his race, 6 a . . . . . (c) of his people, whom his god has made 7 fortunate, the Orderly of the Prince's Table (?), Raʿmōse, 8 begotten by the Royal Son Ḥar-ḥer-khu9-ef, born of the daughter of the Mayor, Ēset. His wife is the . . . . . 10 Nefert-weben-es . . . . »

(*a*) The word [hieroglyph], it will be seen, has been omitted. It looks, on the stele, as if an attempt had been made to convert the sign [hieroglyph] into it. The specification of the various offerings is introduced later in the formula.

(*b*) The [hieroglyph] is written over a [hieroglyph]-sign, which seems to have been begun in error.

(*c*) A word unknown to me; the sign may possibly be [hieroglyph] instead of [hieroglyph].

(*d*) The sign [hieroglyph] is obviously an error. Dr. Gardiner is of opinion that the phrase should really read [hieroglyphs].

(*e*) I am unable to fill in, with any certainty, the title of the wife, as there are many strange honorific titles for women, such as [hieroglyphs] [1] (var. [hieroglyphs]), [hieroglyphs] [2], etc., which would be equally possible here. We can rule out the possibility of the title having been [hieroglyphs] «Unique Royal Favorite», as the sign before the name Nefer-weben-es, which certainly belongs to the title, is a [hieroglyph] and not a [hieroglyph]. Examples of both signs are seen in lines 5 and 7.

[1] *Annales du Service*, vol. XVIII, p. 51.

[2] Lange und Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, vol. II, p. 131.

(2) Stele of Ḥaremkhaʿef. — Of limestone, measuring 0 m. 48 × 0 m. 23. Shewn in figure 2.

The text reads : (←)

[hieroglyphic text] 1 ... sic 2 ... 3 ... 4 ... (a) 5 ... sic ... (b) ... 6 ... (below line) ...

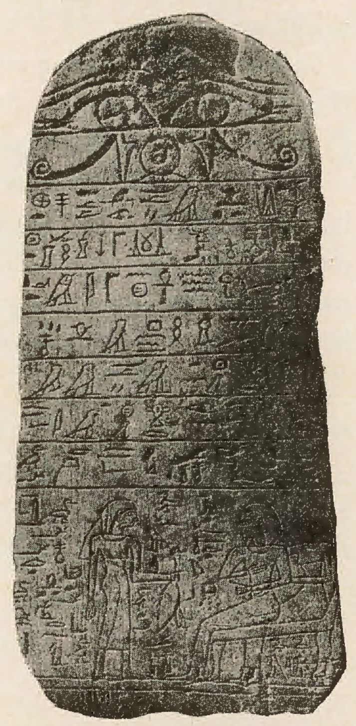


Fig. 2.

« 1 A royal offering by Horus of Edfû and Osiris Lord of Busiris, 2 may they give offerings coming forth at the voice, of beer (?), oxen and birds, clothing, incense and ointment and 3 every thing good and pure on which a god lives, which Heaven 4 gives, which the Earth creates and which the Nile brings as a good offering 5 to the *ka* of the *Ḥeri-khut* (b) of Horus of Edfû, Ḥarem6khaʿef, right (of speech), begotten by the *Ḥeri-khut*, Ḥori, right (of speech). 7 His beloved wife is the matron, Sebk-nofrui, right (of speech), worthy. His son (*continues below the line*) is Senbef. »

(*a*) Dr. Gardiner has pointed out to me that the original expression was [hieroglyphs] 'from the cavern', the [hieroglyph] *ḥtp* being substituted for *tpḥ* as an anagram. It is clear, however, that by this time the original meaning had been lost, and that we are to translate it 'as an offering' (see *Annales*, vol. XXII, p. 118, note *c*).

(*b*) A hitherto unknown title.

Behind the woman who offers a bird to the seated pair, the names seem

to be «his son, Neferḥotpe»; «his wife, Beren (?)»; «(his) son . . . . », and [1] «(his) son Neterisi».

In front of the offering woman are the names «his son, Ḥōri»; «his daughter Nefert-weben», and «his daughter Sebk-nofru».

Below the chair are three sons' names, of which only two are now legible; «(his) son Ḥori» and «(his) son Ḥōr». There seems to be a -sign behind the back legs of the chair, referring to a name which was below the ground-line. Owing to the corner of the stele being broken off, only a -sign remains.

R. Engelbach.

[1] For other examples of this local god of Edfû, both in the offering-formula and in personal names, see *Annales*, vol. XXII, p. 136.

SELECTED PAPYRI
FROM
THE ARCHIVES OF ZENON
(Nos. 77-88)

BY C. C. EDGAR.

X

The following papyri, with one or two possible exceptions, belong to the early part of the correspondence, the dated letters being all of 257 and 256 B. C. They deal with various subjects, were written in various places, from eastern Palestine to the Fayoum, and were received by Zenon at almost as many different addresses as those from which they were despatched.

No. 77. An account. — 0 m. 285 × 0 m. 195. — 257 B. C.

In the last lot of papyri acquired by us are several accounts dealing with the period in which Zenon was travelling in Egypt with Apollonios[1]. The one published below, if not the most complete, is in one respect the most interesting, as it enables us to fill up some blanks in the itinerary. It is an account of linen garments and napkins, probably written by the store-keeper who accompanied the party. The beginning, which no doubt stated the total of the articles to be accounted for, with details about their acquisition (cf. no. 71), has not been recovered. The remaining portion describes in full detail how many of them had been given out from the store.

[1] It is clear from these that in no. 69, l. 2 the words ἐν Ἑρμοῦ πόλει are to be taken with the date rather than with what follows.

The party left Alexandria sometime in the summer of 258 B. C., and sailed up the Canopic branch of the Nile. We learn from another account that they were stopping in Naukratis on the 21st of Daisios, corresponding to the 2nd of August, and that they had arrived in Nikiou before the 15th of Panemos. Kom Zawiet Razin has with some probability been identified as the site of Nikiou, which was the capital of the Prosopite nome. Their progress was slow, and they were still in Nikiou on the 22nd of Panemos. Two months later, on the 18th of Gorpiaios, we find them at Krokodilopolis in the Fayoum. We may suppose that they stayed some time in the Arsinoite nome[1] and made a careful inspection of the estate at Philadelphia, of which Zenon was afterwards to become manager. Later on in the year they sailed down the river again and were in Memphis on the 15th of Dios or 22nd of December. They made a long halt at Berenikes Hormos, proceeding next to Boubastos and Mendes, and returning to Memphis in the month of Dystros, or sometime in April of 257 B. C. It is possible that Apollonios and Zenon were occasionally separated during the tour; at any rate, just about this time, we find the former writing to the latter, who was then staying in Memphis. In the course of the next month Zenon sailed down to Alexandria, two of the places at which he stopped being Naukratis and Hermopolis. He had been absent about eleven months. Two months were spent in Alexandria, and he then started on another journey, probably in attendance on Apollonios. This period of incessant travel ended in a long spell of ill health about the beginning of 256 B. C. (*P. S. I.*, 333), after which he retired, not forgetting to take his files with him, to a scarcely less strenuous life in the Fayoum.

ἀ[πὸ] τούτ̣ω̣ν Lκη Πανήμου
κβ ἐν τῆι Ν[ι]κίου Ζήνωνος
[ ]ε̣ιαν
συντάξαντος Ἑλένω̣ι̣
Αἰθίοπι χιτὼν βύ[σσινος α]
Γ̣ορπιείο̣υ ̣ιη ἐν Κροκ[οδίλων πόλει]

[1] It is possible that Zenon was the author of a letter addressed to Kleon the engineer just about this time (*P. Petr.*, II, 13, 11; III, 42 A).

Ζήνω̣ν̣ι ἃ ἀπέστ̣[ειλεν]
εἰς τὴν̣ δ̣οχὴν τῆ[ς
[χ̣ειρ]ο̣μ̣α̣κτρα βύσσ[ινα .]
[Ὑπερβερε]ταίου ζ Κ[
..[.].[.]δρωνα χειρ[όμακτρα βύσσινα .]
Δίου ιε ἐμ Μέμφει Α̣[
χιτὼν βύσσινος [α]
Αὐδναίου κ Πάτρω[νι
ἀποκομίσαι εἰς τονα̣[
χειρόμακτρα βύσ[σινα .]
Lκθ Ξανδικοῦ κ ἐν Ἀ[λεξανδρείαι]
Σατύραι κιθαρωιδ[ῶι]
χιτὼν βύσσινος [α]
κθ Ἀμύνται χιτὼν β[ύσσινος α]
Δαισίου ιθ Βανναίω̣[ι
χειρόμακτρον βύσσ̣[ινον α]
Περιστέραι χιτὼν βύ̣[σσινος α]
Σατύραι κιθαρωιδῶι χ[ιτὼν βύσσινος α]
Γορπιείου κδ ἐν Ἀθρίβε[ι]
Βανναίωι ὥστε εἰς α.[
χειρόμακτρα βύσσινα [.]

Verso : Sponged out and almost illegible.

[[χιτώνων βυσσίνων]]
[[καὶ χειρομάκτρων]]
[[traces]]

2. τῆι Νικίου : the earliest mention of this important place under this name. For the probable site, see *Annales*, XII, pp. 199, 200 (Daressy). It is strange that an otherwise unknown individual should have given his name to a metropolis. — 3-4. Ἑλένωι Αἰθίοπι : mentioned again in *P. S. I.*, 503; no doubt a retainer. — 5. In regnal year 28 the 18th of Gorpiaios coincided with the 1st of Thoth, the beginning of the Egyptian year. — 7. For the reception of some great lady? — 10. Perhaps ἀνδρῶνα. — 20-23. Retainers, male and female, in the household of Apollonios.

No. 78. A letter from Satyra to Zenon. — 0 m. 145 × 0 m. 295. — Not dated.

« Satyra to Zenon greeting. Though Apollonios ordered an allowance of clothing to be given to me and my mother, and you will find the memorandum which Apollonios wrote about it, from that day to this we have received nothing, and it is now more than a year ago. Will you kindly then inquire and inform Apollonios. . . . . remember us and see that we have something to wear. And let him make the gift come privately from you. Inquire also about our wages; only once have we received anything, and that was what you sent to give us at the feast of Demeter. Will you kindly then inquire about this matter also, if you please, as quickly as possible. »

Satyra was a female harp-player employed in the palace of Apollonios in Alexandria. She did not accompany her master on the long tour of inspection on which he started in the summer of 258 B. C.; and it was probably during his absence that she addressed the above complaint to Zenon. From no. 10, written in the spring of 257 B. C., we learn that she had lately received two month's wages and was now by Zenon's order about to be paid up to date along with the butler, the gardener and other important members of the household. It appears moreover from no. 77 that, as soon as Zenon returned to Alexandria, a linen garment was given her from the store and that on his departure, about two months afterwards, she received another. So whatever the immediate effect of her petition may have been, Satyra did not fare badly in the end.

Σạτύρα Ζήνωνι χαίρ[ε]ιν. Ἀπολλωνίου συντάξαντος ἱματισμὸν ἡμ̣ῖν δοῦναι, ἐμοί τε καὶ τῆι μητρί, εὑρήσεις δὲ καὶ τὸ ὑπόμνημα ὃ ἔγραψεν Ἀ̣π̣ο̣λ̣λ̣ώ̣ν̣ι̣ο̣ς̣ περὶ τούτων, ἀπ' ἐκεί̣νου γὰρ οὐκ εἰλήφαμεν, ἤδη δ' ἐστὶν ἔτος τοῦτο δεύτερον. καλῶς ἂν οὖμ ποήσαις ἐπισκεψάμενος καὶ ἐμφανίσας Ἀπολλωνί[ωι]. . . . . . . [ ]ι π̣ερὶ ἡμ̣ῶ̣ν μνείαν πόησαι, ὅπως μὴ γυμνοὶ ὦμεν. καὶ

ἐπίσκεψαι·

τοῦτ̣ο̣ δ̣ό̣τ̣ω̣ ἰ̣δ̣ίαι παρὰ σοῦ ἔχειν. [καὶ] περὶ τοῦ ὀψωνίου ὅλως οὐκ εἰλήφαμεν ἀλλ' ἢ ἅπαξ, καὶ τοῦτο ὃ σὺ τοῖς Δημητρίοις ἀπέστειλας δοῦναι ἡμῖν. καλῶς ἂν οὖμ ποήσαις καὶ περὶ τούτων ἐπισκεψάμενος, εἴ καί σοι δοκεῖ, ὅτι συντομώτατα.

ἔρρωσο.

Verso :

Σατύρα[ς] *Ζ̣ή̣νωνι.*

τοῦ κ̣ο̣ρα[σίο]υ.

3. The grammatical construction is improved by omitting *γάρ*. — 6. Cf. Wilcken, *Urk. P. Z.*, no. 24, 20-21, *ἀξιῶ . . . ἰδίαι σε ταῦτα διδόναι*. The interpolation of *ἐπίσκεψαι* is not necessary; in fact, the sentence reads better without it. — 7. *τοῖς Δημητρίοις* : probably the Alexandrian festival celebrated by Callimachus the poet.

No. 79. A letter from Nikias to Apollonios. — 0 m. 21 × 0 m. 31. — Date : 19th January, 257 B. C.

« Nikias to Apollonios greeting. You wrote to Lysimachos about fruit-trees, asking him to give some to your people. Now Lysimachos happened to be in Alexandria, but I took your messengers round all the orchards and showed them that we have no young shoots nor are they wont to grow here, of which indeed they were themselves aware, but that we have them brought from the Isle of Arsinoe, for there by work. . . . . because water is always procurable; and I advised that one of your people should be despatched to Lysimachos, who could have given them a supply from down the river. But they said it was enough for them if they got something to plant from our stock here. So we gave them as much as they wanted, and below is a detailed list. Farewell. Year 28, Athyr 25. »

Then follows the list, comprising fig-trees of six different kinds, a special sort of pomegranate, an early apple or apricot, an apple that bore fruit twice in the year (the *malus bifera* of the Romans), and no less than eleven varieties of vine. Yet Nikias speaks apologetically of his plantations and regrets that a messenger had not been sent on to Lysimachos in Alexandria. The letters of Apollonios himself are full of instructions about the planting of fruit-trees, and evidently the rich land-holders in the interior took good care to have their orchards and vineyards stocked with the best varieties and to make their surroundings as pleasant as nature allowed.

I am unable to say where Nikias lived or where the Ἀρσινόης νῆσος lay. Nikias, the local representative of Lysimachos, writes like an educated Greek, and there can be no doubt that Lysimachos himself was a man of high standing. Somewhere up the river he possessed, or controlled, certain orchards and vineyards, from which Apollonios begs for plants for the lands which he was about to cultivate. But he also passed part of his time in Alexandria, and in that neighbourhood he had at his disposal some fruit-plantations of a superior sort to those in the χώρα. *P. S. I.* 488, written two months after the present letter, mentions a Lysimachos who was then drawing up a census of some kind, apparently in the district of Memphis; and it is possible that the Lysimachos of our text was the same person. Memphis was the chief source from which Apollonios stocked his new orchards in the Fayoum. A royal palace stood there with a great garden (*P. S. I.*, 488, 11-12), and in one letter Apollonios orders Zenon to get some fruit-trees ἐκ τῆς ἄκρας, 'from the royal grounds'. I thought for a moment that the present letter might refer to the same locality and that Lysimachos might even be the king's son; but I am afraid that is rather improbable. Another possibility is that Nikias' orchards lay in the Prosopite nome, in which there was a village of Arsinoe, corrupted by the Copts into Psarsini or Psalsini and now known as Sersena. Nikias writes as if Alexandria were within easy reach.

The papyrus is badly preserved and in places almost illegible.

Ṇịḳịạṣ Ἀπολλωνίωι χαίρειν. ἔγραψας Λυσιμάχωι περὶ φυτῶν ὅπως δị. . . . . ọυ. Λυσίμαχος μὲν οὖν ἔτυχεν ἐν Ἀλεξανδρείαι ὤν, ἐγ̣ὼ̣ δὲ̣ ṭοῖς ἐλθοῦσιν περιαγαγὼ̣ṿ πάντας τοὺς παραδείσους ἔδειξα ὅτι π̣α̣ρ̣' ἡμ̣ῖ̣ṿ μ̣ọσχεύματα οὐκ ἔσ̣τ̣ιν οὐδ' εἴωθεν γίνεσθαι, οὐκ ἠγνοοῦσαν δὲ ọ̣ὐδ̣' αὐτοί, ἀλλὰ ἐξ Ἀρσινόης τῆς νήσου μεταπεμπόμεθα, ἐκεῖ γὰρ ἔργωι [ ]ὕ̣δωρ ὑπάρχειν ἀεί, καὶ ἠξίουν κατασ̣τ̣α̣λ̣ῆ̣ν̣αί ṭι̣ν̣α̣ ṭῶ̣ṿ παρὰ σ̣ọῦ̣ πρὸς Λυσίμαχον, ἐπόρισεγ γὰρ ἂν αὐτοῖς ἐκ τῶν κάτω τόπων· οἱ δὲ ἔφασαν ἀρκεῖν αὐτοῖς ἐὰν λάβωσιν εἰς φυτείαν ἀπὸ τῶν παρ' ἡμῖν ὑπαρχόντων. ἐδώκαμεν οὖν αὐτοῖς ὅσα ἠβούλοντο, ὧν τὸ καθ' ἓν ὑπ̣ọγ̣ε̣γ̣ρ̣ά̣φ̣α̣μ̣ε̣ṿ.

ἔρρωσο. Lκη, Ἀθὺρ κε̄.

σύκινα Χῖα, ἐρινεά, Λύδια, πραέα, φ̣ọινίκεα, ὀλονθοφόρα· ῥόας ἀπυρήνου· μῆλ̣α̣ ἐαρινά, καὶ τῶν διφόρων· καὶ ἀμπέλου καπνείου, Κιλικίας, Μενδαίου, Εὐδ̣αμιδεί̣ọụ, Μαρωνείου, κολοκυν[θίνης], φ̣ọινίσσης, καπνείου, Ἀλεξανδρείου, βουμάσ̣τ̣ου,. . . ερμύλου, δριμίος.

VERSO :

Νικίου   Ἀπολλωνίωι.
περὶ φυτῶν.

2. The beginning of the line is illegible. Perhaps διαδῶι (or διδῶι) τοῖς παρὰ σοῦ. — 4. ἠγνοοῦσαν : imperfect tense. — 12. ὀλονθοφόρα : mss. vary between ὄλυνθος and ὄλονθος. — 13. μῆλα ἐαρινά : the adjective suggests the Latin *mala praecocia*, whence the modern Greek βερύκοκκα, 'apricots'. — Μενδαίου : from Menda in Macedonia. — 14. I have printed φοινίσσης in preference to Φοινίσσης, recalling the *purpureae preciaeque* in Virgil's list of vines (Georgics II, 95). — 15. βουμάστου : see Vitelli's note in *P. S. I.*, vol. VI, p. xiv, on 429, 22.

No. 80. A LETTER FROM AMYNTAS TO ZENON. — 0 m. 32 × 0 m. 11. — Date of reception : 1st March, 257 B. C.

« Amyntas to Zenon greeting. Demetrios. . . . . being ill provided, we lent him at his request some drinking-vessels, a small wine-cooler standing on its own base, holding a chous and rather more, which Apollonios left abroad in the hands of Tryphera, two Antipater-cups which do not match, a wine-cooler and a ladle. But we hear that he has been arrested. . . . . So if you approve, will you kindly recover them if his belongings are being confiscated to the Treasury, and if not, allow him to keep them. And for the rest you will do me a favour by showing him as much consideration as possible until we find a good opportunity of entreating Apollonios on his behalf. Farewell. » Endorsed by Zenon : « From Amyntas about the silver vessels lent to Demetrios. Year 28, Audnaios 25, at the Haven. »

The Haven is the Βερενίκης ὅρμος where Apollonios and Zenon were then staying, perhaps on board their boats. I have not succeeded in locating it, though I believe that it lay somewhere below (or downstream from) Memphis. Amyntas lived in Alexandria and held a position of authority in the household of Apollonios. At least one other letter of this

indefatigable correspondent, *P. S. I.*, 483, was received by the same post as the present letter. He returns to the same subject in no. 81, in which the misfortunes of Demetrios and his own perplexities are recapitulated in fuller detail.

The Ἀντιπατρίδια in line 11 are no doubt small Ἀντιπατρίδες, or goblets named after one of the Antipaters, like the Ἀντιγονίδες and Σελευκίδες mentioned in Plutarch and Athenæus. If one art more than another depended on the patronage of the Hellenistic courts, it was that of the goldsmith.

Ἀμύντας Ζήνωνι
χαίρειν. Δημητρίωι . . .
[ ]
τατ. . . . .
ας ἀκατασκεύωι ὄντι
ἐχρήσαμεν ἀξιώσαντι
ποτηρίδια, ψυκτηρίσκον
τε σῖατόν, χωροῦντα
χόα καὶ μικρῶι πλέον, ὃν συν-
έθηκεν ἔξωθεν Ἀπολλώ-
νιος Τρυφέραι, καὶ Ἀντι-
πατρίδια ἑτερόζυγα
δύο καὶ ψυκτήριον καὶ
κύαθον. πυνθανόμεθα
δὲ αὐτὸν ἐν φυλακῆι εἶναι
[ ]
[ἐὰν οὖν]
σοι φαίνηται, καλῶς ἂν
ποιήσαις αὐτά τε κομι-
σάμενος, εἰ καταχωρίζε-
ται τὰ ὑπάρχοντα εἰς τὸ βα-
σιλικόν, εἰ δὲ μή, ἐάσας ἔχειν
αὐτόν. καὶ τὰ λοιπὰ δὲ πο-
λυωρῶν αὐτοῦ χαριεῖ μοι
ὡς ἐνδέχεται μάλιστα, ἕως

ἂν Ἀπολλώνιον ἡμεῖς ἀξι-
ώσωμεν περὶ αὐτοῦ λαβόν-
τες εὐκαίρως.
ἔρρωσο.

VERSO : Ἀμύντου περὶ τῶν χρησθέντων Ζήνωνι.
ἀργυρωμάτων Δημητρίωι.
Lκη, Αὐδναίου κε,
ἐπὶ τοῦ ὅρμου.

8. σῖατόν : cf. DITTENBERGER, *Sylloge*², 588, 93, σῖατὸς κάδος. The meaning of the word is uncertain. — 9-10. συνέθηκεν ἔξωθεν : without knowing more of the circumstances it is difficult to give a correct translation of this phrase. It might mean 'entrusted to Tryphera to bring from abroad', or it might mean 'left in her charge outside the palace'. — 11. Τρυφέραι : compare the women's names in no. 77, ll. 22-23.

No. 81. A LETTER FROM AMYNTAS TO ZENON. — 0 m. 29 × 0 m. 185. — Date of reception : 27th March, 257 B. C.

[«Amyntas to Zenon greeting. We wrote you lately about Demetrios, to whom on his return from] Herakleia we lent some silver plate. And now again, as he is under arrest and his belongings are being sold up, we have written a letter to Apollonios, of which a copy is subjoined for you to see. You will oblige me then by taking counsel with Artemidoros the physician whether you think it advisable to deliver the letter to him or to let it be hanged. For to show that the silver vessels mentioned below are ours, the wine-cooler and the little wine-cooler and one of the Antipater-vases are described in a list, now in possession of the king, in the letter from Hikesios, and there is also a declaration in the Exchange, while of the other vases we possess the rest of the set. But if you think it best not to deliver the letter, you will at least do me a favour by looking after Demetrios, for now we hear he is being badly treated. Farewell.

«To Apollonios. Demetrios, the controller appointed by you in the Prosopite nome, having left home without intending to be long away and having moreover been fleeced of his travelling-allowance and his servant by Lysimachos the robber, as he was being detained by you, begged us to

advance him a little cash, that he might provide himself with the necessaries of life. Money we had none to advance him, but we lent him some of the plate which you left abroad in the hands of Tryphera, a little wine-cooler standing on its own base, holding rather more than a chous and weighing..... according to the list in our possession, another wine-cooler, two Antipater-vases..... Will you kindly grant us your pardon, for we never dreamed that he would so shortly have come to grief. Farewell.»

Zenon notes that he received the letter in Boubastos, no doubt the great Boubastos in the Delta, but he does not say whether he delivered the accompanying letter to Apollonios. We learn from the copy that Demetrios had formerly been an *ἀντιγραφεύς*, or controller of the accounts of the *οἰκονόμος*, in the Prosopite nome. When Apollonios was sailing up the river in the preceding summer, he had stopped at Nikiou, the capital of the nome, for several days. The following entry in a fragmentary account of carpets shows that on that occasion he had sent Demetrios on Government business to Herakleia in Phœnicia :

[∟κη, Πανήμου] ιε, ἐν τῆι Νικίου.
[Δημητρίωι] ἀποσῖελλομένωι
[παρὰ τοῦ βα]σιλέως εἰς Ἡρακλεία[ν]
[τὴν ἐ]μ Φοινίκηι[[ν]] ψιλαὶ ζ.

When Demetrios returned to Alexandria, he apparently fell under suspicion and was detained there by Apollonios' order. It was then that Amyntas rather rashly lent him the silver vases. We may suppose that Demetrios was next summoned to appear before Apollonios, who placed him under arrest and ordered his property to be confiscated to the Crown.

Artemidoros the physician, who appears several times in the correspondence, was one of the most trusted and influential members of the household. When Apollonios escorted the princess Berenike to Syria to meet her bridegroom, he took with him a certain Artemidoros, the author of the letter no. 42; and I have now little doubt that this was our friend the physician. It is to him that *P. S. I.*, 340, is addressed, whereas there is definite reason for believing that the Artemidoros mentioned in line 22 of the same letter is the person sometimes called *ὁ ἐπὶ τῆς οἰκίας* or steward of the household.

Though the exact meaning of *ἔξωθεν* in line 31 is doubtful, it seems that some of the silver vessels lent to Demetrios did in fact come from abroad. Amyntas states that a list of them was given in a letter from Hikesios, one of Apollonios' agents in foreign parts, and that there was also an *ἀπογραφή* of them *ἐν τῶι ἐμπορίωι*, probably the declaration made when they passed through the Customs.

Col. 1.

Traces of a line, ending ἐξ Ἡ]ρα-
κλείας ἐχρήσα[μ]εν ποτηρίδια. καὶ νῦν δε,
ἐπειδὴ ἐκεῖνος μέν ἐσῖιν ἐν φυλακῆι, τὰ δὲ
ὑπάρχοντα αὐτοῦ ἐξαργυρίζεται, γεγρά-
ἧς καί σοι τἀντίγραφον ὑπογέγραπῖαι.
φαμεν Ἀπολλωνίωι, καλῶς οὖν ποιήσεις
ἐπισκεψάμενος μετ' Ἀρτεμιδώρου τοῦ
ἰατροῦ εἰ φαίνεται ἀποδοῦναι αὐτῶι
τὸ ἐπισῖόλιον ἢ ἐᾶν οἰμώζειν. ὅτι μὲγ
γὰρ ἡμέτερά ἐσῖιν τὰ ἀργυρωμάτια
τὰ ὑπογεγραμμένα, τοῦ μὲν ψυκτῆρος
καὶ ψυκτηριδίου καὶ ἑνὸς τῶν Ἀντιπα-
τριδίων καὶ παρὰ τῶι βασιλεῖ ἐσῖὶ γραφὴ
ἐν τῆι παρ' Ἱκε[σίο]υ ἐπισῖολῆι καὶ ἐν τῶι
ἐνπορίωι ἀπογ[ρ]αφή, τῶν δὲ λοιπῶν
παρ' ἡμῖν τ.[ ]τι.υγον ὑπάρχει.
ἐὰν δὲ μὴ φαίν[η]ται ὑμῖν ἀποδοῦναι,
Δημητρίου γε [ἐπ]ιμελόμενοι χαριεῖσθέ
μοι· νῦν μὲν γὰρ αὐτὸν πυνθανόμεθα
ὀλιγωρεῖσθαι.
ἔρρωσο.
Ἀπολλωνίωι. Δημήτριος ὁ ἐν τῶι Προσω-
πίτηι ὑπὸ σοῦ κατασῖαθεὶς ἀντιγρα-
φεύς, διὰ τὸ ἐξ οἴκου τε ἀποδημεῖν
οὐχ ὡς μενῶν καὶ ἔτι περικοπῆναι

ὑπὸ Λυσιμάχου τοῦ λῃστοῦ τὸ με-
θ̣ό̣διον καὶ τὸν παῖδα, ὡς ὑπὸ σοῦ
ἡμᾶς
κατείχετο, ἠξίου [[αυ]] κερμάτιον αὐ-
τῶι προχρῆσαι, ἵνα κατασκευασθῆι
τοῖς ἀναγκαίοις. ἀργύριον μὲν ο̣[ὖ]ν οὐκ εἴχομεν
δὲ
αὐτῶι προχρῆσαι, ποτηρίδια ἐχ̣ρ̣ήσαμεν
ὧν σὺ Τρυφέραι ἔξω̣θεν συνέθη[κ]ας, ψυκτη-
ρίδιόν τε στατόν, μ̣[ικ]ρῶι πλέ̣[ο]ν̣ [ἢ] χ̣οῦν χώρουν,
οὗ ὁλκὴ ἐ̣[κ τ]ῆς παρ̣' [ἡμ]ῖ̣ν̣ γρα̣φ̣ῆ̣ς̣ . . .
καὶ ψυκτ̣ή̣ρ̣ι̣ο̣ν καὶ Ἀ[. . . . . . .] . . . [. . . . . . .] . . .

Col. 2.

Traces of a line.
θαι. καλῶς δ' ἂ̣ν̣
ποιοῖς κ̣α̣ὶ σ̣υ̣γ-
γνώμην ἡμῖν
ἔχων· οὐ γὰρ ἂν
ἠλπίσαμεν
ἐν οὕτω βραχεῖ
χρόνωι διαπε-
σεῖν αὐτόν.
ἔρρωσο.

Verso :

[Ἀ]μ̣ύ̣ν̣τ̣α̣ς̣ περὶ Δημητρίου. Ζήνωνι.
[L]κη Περιτίου κβ
[ἐμ] Βουβάστωι.

1. The line of which there are traces was probably the second line of the letter. — 4. Apparently *αὐτοῦ*, not *αὐτῶι*. — 8. *ἐὰν οἰμώζειν* : cf. the phrase *ἐὰν χαίρειν τι*. — 11. The *κ* in *ψυκτηρίδιον* has been corrected. — 15. I can only suggest *τ̣ὸ [ἀν]τ̣ί̣ζυγον*, meaning the other members of the pairs. The doubtful word certainly ended in *υγον*. — 25-27. It is not clear whether *λῃστοῦ* is to be taken literally or metaphorically (Amyntas being rather given to strong language, cf. l. 7 and *P. S. I.*, 483,

Καλλιάναξ ὁ τέκτων ὁ κίναιδος). — 26. Either *μεσίδιον* corrected to *μεθόδιον* or vice versa. — 34. We may restore from no. 80 : *Ἀντιπατρίδια ἑτερόζυγα δύο καὶ κύαθον*. — 34-35. There may have been another line at the foot of column 1, and there were probably two more lines at the top of column 2.

No. 82. A letter from Amyntas to Zenon. — 0 m. 11 × 0 m. 32. — Date of reception : 27th March, 257 B. C.

« Amyntas to Zenon greeting. Zopyrus the bearer of this letter is a son of Sosigenes the Kaunian; and we have also written to Apollonios about him, at the request of certain people. You will oblige me then by presenting him as soon as you find Apollonios in a favourable mood, in order that he may speak of the matter for which he has made the journey. Farewell. »

This short letter of introduction is not without interest. It exhibits Zenon in the character of the tactful private secretary who receives callers and chooses the opportune moment for presenting them to the Minister, who, one imagines, was not the easiest of men to approach. In the present case Zenon would be all the more willing to help as Zopyrus belonged to a Kaunian family and was therefore a fellow countryman of his own. As for Amyntas, a fragmentary letter speaks of him as *Ἀμύντου τοῦ ἀδελφοῦ*, but it is not clear whether he was the brother of Zenon, with whom he was certainly very familiar, or of the writer. Of Apollonios' own origin I have found no mention in the correspondence, but it would not surprise us to find that he also came from Caria.

Ἀμύντας Ζήνωνι χαίρειν. Ζώπυρος ὁ τὴν ἐπιστολήν σοι ἀπο̣[διδούς]
ἐστιν υἱὸς Σωσιγένους τοῦ Καυνίου· γεγράφαμεν δὲ καὶ πρὸς Ἀπολλώ̣[νιον]
περὶ αὐτοῦ, ἀξιωθέντες ὑπό τινων. καλῶς ἂν οὖν ποιήσαις ὡς ἂν εὐ̣-
Ἀπολλώνιον,
καιροῦντα λάβηις εἰσαγαγὼν αὐτόν, ἵνα ἐντύχηι ὑπὲρ ὧν ἀποδε[δήμη]-
κεν.
ἔρρωσο.

Verso :

Ἀμύντου περὶ Ζωπύρου τοῦ Ζήνωνι.
Σωσιγένους υἱοῦ. Lκη,
Περιτίου κβ, ἐμ Βουβάστωι.

No. 83. A LETTER FROM ZOILOS TO ALEXANDER. — 0 m. 125 × 0 m. 33. — Date : 26th April, 257 B. C.

« Zoilos to Alexander greeting. I trust that you are in good health, as I am myself. I received the letters and am not neglecting anything about which you write to me. And on your side, please endeavour to get the things I requested done for me according to the memorandum; and if you succeed, be sure that I will owe you no end of gratitude. Bring some others then from among your friends to speak to Apollonios, and . . . . . if Antiochos also approves. Do not be idle then. And from Zenon, Apollonios' friend, get a donkey, any that he will give you, and export it to me; and be serious about it; for I know that you will be able to manage the exportation. Farewell. Year 28, Dystros 22. »

The writer is probably the Zoilos mentioned in our no. 2 and in *P. S. I.* 495, where he is called Ζωΐλος ὁ ἐμ Πτολεμαΐδι. He is likewise the author of *P. S. I.* 330 and 494. We can form but a vague picture of him as one of the commercial agents of Apollonios in Syria. *P. S. I.* 330 is addressed to Apollonios himself and was written a few days before the present letter. It contains a bitter complaint about his treatment by a certain individual, who may perhaps be the Nikanor[1] of our no. 14, and a request that he may be allowed to come to Egypt and state his case in person. He now appeals to a friend, a son of the same or another Nikanor, to help him; but it is doubtful if Alexander did anything more than transmit the letter, somewhat indiscreetly, to Zenon. It was found tied up and fastened with a small lump of clay, on which no device was distinguishable, evidently not the original seal.

Ζωΐλος Ἀλεξάνδρωι χαίρειν. καλῶς ἂν ἔχοι εἰ ἔρρωσαι· ὑγιαίνομεν δὲ καὶ αὐτοί.
ἐκομισάμην τὰς ἐπιστολὰς καὶ οὐκ ἀμελῶ περὶ ὧν ἂν ἡμῖν γράφηις. σὺ δὲ καλῶς
ποιήσεις ἐκπονήσας ἵνα ἡμῖν γίνηται ἅ σοι ἐνετειλάμεθα κατὰ τὸ ὑπόμνημα,

---

[1] In line 2 I suggest *οὐ μετε[ιληφότα τιμῆς παρὰ τοῦ Νικάνο]ρος* or something to that effect.

τούτου δὲ γενομένου ἐπί[στ]ασο ὅτι ὀφειλήσω σοι χάριν ἱκανήν. προσάγαγε οὖν
τῶι Ἀπολλωνίωι καὶ ἄλλους τῶν σῶν φίλων, καὶ προσθὲς τούτ[οις] τι, ἐὰν καὶ Ἀντι-
όχωι δοκῆι. μὴ οὖν ῥαθυμήσηις. λαβὲ δὲ καὶ παρὰ Ζήνωνος τοῦ Ἀπολλωνίου ὑποζύ-
γιον, ὃ ἄν σοι δῶι, καὶ ἐξάγαγέ μοι, καὶ μὴ ὀλιγώρως· οἶδα γὰρ ὅτι δυνήσει σὺ οἰκονομήσα-
σθαι τὴν ἐξαγωγήν.

ἔρρωσο. Lκη, Δύστρου κβ.

VERSO :

ἱππάρχηι τῶι Νικάνορος *Ἀλεξάνδρωι.*
υἱῶι.

5. The meaning and restoration of this line are not clear to me. Perhaps 'offer them something'. Or 'add something to these requests of mine'. — 6. Understand *τοῦ παρ' Ἀπολλωνίου.* Zenon was not the son of Apollonios. — 6-7. Cf. *P. S. I.*, 494, 10, *ἐνετ]ειλάμην δὲ καὶ Ζήνωνι ὄχημα. . .* — 10. *ἱππάρχηι κτλ.* : part of the address, added, as often, in smaller characters to the left of the name.

No. 84. A LETTER FROM TOUBIAS TO APOLLONIOS. — 0 m. 225 × 0 m. 195. — Date of reception : 17th June, 257 B. C.

I hope that the publication of this interesting fragment will lead to the identification of the remaining portion of the text in some other collection. It is written in the large, regular hand in which the secretaries of eminent personages were required to excel, and is in fact part of a letter addressed by Toubias, a great hereditary chief in Transjordania, to Apollonios the *dioiketes* in Alexandria. It was received along with another letter from Toubias announcing the despatch of a number of strange animals to be presented to the king (see no. 13), and the two letters were probably therefore written on the same day. If no. 13 strikes one as a bare and formal document, the present letter is effusively courteous in tone and leaves no doubt that Toubias recognized very clearly the importance of keeping on good terms with the king's favourite minister. The bald

formality of no. 13 may perhaps be explained by the supposition that the opening salutation of no. 84 was intended as an introduction to both epistles; compare the two letters of Apollodotos to Xanthippos in no. 67.

To the king of Egypt Toubias sent a gift of certain rare animals, to Apollonios a eunuch and four young slaves, though whether this was a gift or a purchase remains uncertain. The slaves of whom we hear in Greek papyri are mostly humble *παιδίσκαι* or common labourers, but those described in the following letter as *τῶν εὐγενῶν* belong to a different class. These black-eyed boys from Cœle-Syria were not destined to lead a life of toil in the quarries or factories of the Fayoum. Slaves of this sort were luxuries for the rich, «viscera magnarum domuum». They swarmed in the great Alexandrian palaces, as in later times they infested Rome; «iam pridem Syrus in *Nilum* defluxit Orontes».

The Rev. L. H. Vincent, in a very interesting article on the Palestinian papyri (*Revue biblique*, 1920), has discussed the history of the Toubiad family and its connection with the Alexandrian court; and more recently A. Deissmann[1] and H. Gressmann[2] have written on the same subject and dealt with the new evidence. It is a pleasure to find that the Zenon papyri have already thrown some little light not only on the history of Egypt, but on that of Palestine also.

Τουβίας Ἀπ[ολλωνίωι χαίρειν. εἰ
καὶ τὰ λοιπά σο[ι κατὰ
ὑγίαινον, σοῦ διὰ π[αντὸς
κά σοι ἄγοντα Αἰνε[
καὶ τῶν εὐγενῶν τέσσαρα, ὧν[
δέ σοι καὶ τὰς εἰκόνας αὐτῶν τ[
[ἔρρωσο. Lκθ, Ξανδικοῦ ι.]

(1) *Byz.-Neugriechische Jahrb.*, II, 275 (on the analogy of similar phrases in Ptolemaic papyri *ἐν τοῖς Τουβίου* should mean 'in the land of Toubias' rather than 'among the people of Toubias').

(2) *Sitzungsberichte der Berl. Akad.*, July 1921. See also Willrich in *Archiv*, VII, pp. 61-64.

Αἷμος, ὡς Lι,	Ἄτικος, ὡς Lη,	Αὐ[
μελαγχρής,	μελίχρους,	μελα[γχρής,
κλασιόθριξ,	κλασιόθριξ,	κλασ[ιόθριξ,
μελανόφθαλμος,	ὑπόσιμος ἡσυχῆι,	σεσιμ[ωμένος,
σιαγόνες μείζους,	μελανόφθαλμος,	οὐλὴν[
καὶ φακοὶ ἐπὶ σιαγόνι	οὐλὴ ὑπ' ὀφθαλμὸν	περιτ[ετμημένος.
δεξιᾶι, ἀπερίτμητος.	δεξιόν, ἀπερίτμητος.	

Verso :

Τουβίας περὶ εὐνούχου καὶ παιδαρίων δ τῶν ἀπεσταλμένων αὐτῶι. Lκθ, Ἀρτεμισίου ιϛ, ἐν Ἀλεξαν. — Ἀ[πολλωνίωι.]

1. E. g., εἰ τῶι τε σώματι ἔρρωσαι. — 2. E. g., κατὰ νοῦν ἐστίν, εἴη ἂν ὡς ἐγὼ θέλω· καὶ αὐτὸς δὲ. — 3. E. g., διὰ παντὸς μνημονεύων. καθάπερ ἔγραψας, ἀπεσταλ- — 4. E. g., Αἰνέαν τὸν παρ' ἡμῶν παιδάριά τινα, εὐνοῦχόν τε ἕνα. — 5. E. g., ὧν τὰ ὀνόματα ὑπογέγραπται. γέγραφα. — 6. E. g., τὰς ὑποκειμένας. The *εἰκόνες* are the descriptions, see no. 75. — 8. Αἷμος : cf. Juvenal, III, 99, cum molli Demetrius Haemo. The second name I do not recognize. For the third either Αὖμος or Αὖθος would be suitable. — 17. αὐτῶι : it is doubtful whether this is the dative of the agent, referring to Toubias. Comparing the docket of no. 13 I think it is more likely that αὐτῶι is the dative of the recipient and is used informally for Ἀπολλωνίωι in contrast with τῶι βασιλεῖ. Both letters were of course docketed by Zenon.

No. 85. A letter from Apollonios to Panakestor. — 0 m. 15 × 0 m. 28. — Date : 15th November, 257 B. C.

«Apollonios to Panakestor greeting. Concerning the wood, we are not able to send you any, and you must proceed to buy up from your own nome and send someone to the Memphite, as well as to the Aphroditopolite and Herakleopolite nomes; and wherever else you can procure it, buy up as much as you need.»

Panakestor was at this time Apollonios' chief agent in the Fayoum and, like Zenon after him, was continually receiving written instructions from his master. The wood was probably required for house-building at Philadelphia. In *P. S. I.* 496 we see how the work had been delayed through

want of wood in the previous regnal year. The scarcity of this material in the *χώρα* is strikingly shown by the fact that Panakestor is now ordered to send agents to all the neighbouring nomes to buy up what they could find. One of these agents may have been Mys, from whom in *P. S. I.*, 640, Panakestor apparently acknowledges that he has received a consignment.

Ἀπολλώνιος Πανακέστορι χαίρειν. π[ερὶ τῶν ξύλων]
ἡμεῖς μὲν οὐ δυνάμεθά σοι ἀποστεῖλαι, σὺ δὲ καὶ
ἐξ αὐτοῦ τοῦ νομοῦ συναγόραζε καὶ εἰς τὸν
Μεμφίτην ἀπόστειλον, ὁμοί[ως δὲ καὶ εἰς τ]ὸν Ἀφ[ρο]διτ[ο]-
πολίτην καὶ Ἡρακλεοπολίτην· καὶ ὅθεν ἂν ἑτέρωθεν
δύνησθε, συναγοράζετε, ὅσων ἂν χρείαν ἔχητε.
ἔρρωσο. ∟κθ, Ὑπερβερε κ, Θωὺθ κα.

Verso :

κε ⸻ Πανακέστορι.
ξύλων.

8. The docket seems to be complete. I do not know what κε can be unless the day of the month.

No. 86. A petition to Zenon from Dionysios. — 0 m. 17 × 0 m. 14 and 0 m. 17 × 0 m. 14. — Not dated.

«To Zenon greeting from Dionysios the corn-measurer. I beg and beseech you, praying you by your ancestral gods and the health of Apollonios, not to allow me to be wronged, but, if possible, to inquire yourself about my case, or if not, to order Artemidoros to accept securities for my presence until Apollonios shall arrive and inquire about these matters; for I have made no profit through the business, I was merely the servant of his agents Nikon and Addaios, drawing a salary and a corn-allowance; or at least order them to credit me with the amount measured out by the official measure, and in future we will pay up the extra ten per cent as Apollonios writes. To you then I flee for refuge, counting you equal to Apollonios; for whatever judgment you may pass on me, I will carry it out as far as my part is concerned. May you prosper.»

We gather that Dionysios was employed on one of the estates of Apollonios, under the immediate orders of Nikon and Addaios. There are some reasons for supposing, as Rostovtzeff has observed[1], that Addaios was stationed at Memphis, though Nikon in one of his letters, no. 28, speaks of having worked at Philadelphia. The two are sometimes mentioned together in documents of the earlier period. Dionysios, whose duty it was to measure out corn on the estate, had got into trouble and had apparently been arrested. The accusation against him seems to have been that he had used the wrong measure, and as he speaks of a difference of ten per cent it is probable that he had been reckoning thirty-six *choinikes* to the artaba instead of forty. The *choinix* was a fixed quantity, the artaba a very variable one. Among the different standards used in Zenon's accounts the two most common are the *ἀνηλωτικόν*, according to which the artaba contained forty *choinikes*, and the *δοχικόν*, according to which it contained thirty-six. When we find the fractions 1/3, 1/6, 1/12 occurring frequently in a corn account, we can infer that the *δοχικόν* was being used. For instance γ', ιβ' means fifteen *choinikes* in the *δοχικόν*, while the same quantity measured by the *ἀνηλωτικόν* is expressed by δ' χ̄ε. But sometimes we cannot say which standard is being followed; and in one case at least we find the two measures used side by side in the same account in the most confusing manner.

The papyrus is badly preserved, and in several places the restoration is rather uncertain.

Ζήνωνι χαίρειν Διονύσιος σιτομ[έτρης. δέομαί σου καὶ ἱκετ]εύω, ἐνευχ[όμε]-
νό[ς] σοι τ[ο]ὺς
πατρικ[ο]ὺς θεοὺς καὶ τὴν ὑγίειαν τῆ[ν Ἀπολλωνίο]υ, μὴ περιιδεῖν με ἀδι-
κούμενον,
ἀλλ[ὰ μά]λισ[τα] μὲν αὐτόν σε ἐπ[ισκέψασθαι] περὶ ἐμοῦ, εἰ δὲ μή γε, Ἀρ-
[τε]μιδώρωι
[συ]ντ[άξ]αι ἐγγύους λαβεῖν παρα[μονῆς ἕως] ἂν Ἀπολλώνιος παραγένηται
καὶ

[1] *Large Estate*, p. 39.

[περὶ τούτ]ων ἐπισκέψηιται· ἐγ[ὼ γὰρ διὰ τῶ]ν πραγμά[τω]ν [οὐ]θὲν ἀπενηνέγμαι,
ἀλ[λὰ] παρειχόμην τὰς χρείας τοῖς π[αρ' αὐτοῦ], Νίκωνι κ[αὶ Ἀδδ]αίωι, ὀψώνιον καὶ σιτομετ[ρία]ν λαμβάνων· εἰ δὲ [μ]ή γε, [σύντα]ξον προσδέξασθαί μοι τὸ μεμετρημένο[ν] τῶι δοχικῶι, τοῦ δὲ λ[οι]π[οῦ προσ]πληρώσομεν τὰς δέκα [τα]ῖς
[ἑκατ]όν, καθὰ Ἀπολλώνιος γράφε[ι. νῦν οὖν κ]αταφεύγω ἐπὶ σέ, ἴσον κρίνων
[Ἀπολ]λωνίωι· ὃ γὰρ ἂν σὺ κατα[κρίνηις] μου, τ[οῦτο] ποιήσω κατὰ τὸ ἐπιβάλ[λ]ον μοι μέρος.

εὐτύχει.

Verso :

[Διονύσι]ος σιτομέτρης.

1-2. Cf. *P. S. I.*, 416, ἐναρῶμαι σοι τὴν ὑγίεαν τοῦ πατρὸς καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ τὴν Ἀπολλωνίου σωτηρίαν. — 3. Ἀρτεμιδώρωι : an unpublished papyrus mentions a πράκτωρ called Artemidoros, who might be the person referred to here. But the name is confusingly common. — 4. παραμονῆς : cf. *P. Hib.*, 41, 5. — 8. τοῦ δὲ λοιποῦ : cf. *P. S. I.*, 591, 13.

No. 87. A letter from Phaneisis to Zenon. — 0 m. 17 × 0 m. 12. — Not dated.

« Phaneisis the corn-measurer to Zenon greeting. It is now three days since Dionysodoros saw me and ordered me to be taken to prison. Will you kindly then send one of your people to me along with the messenger who hands you this letter, because I have no friend in the city, and send me a cloak or some money, as much as you please, to serve until one of my folk sails down. Farewell. »

In this short letter we have another picture of a *sitometres* in trouble. Phaneisis, though he writes Greek with perfect fluency, was an Egyptian from up the river and knew nobody in Alexandria except Zenon. Evidently he had not come down for a holiday, but to appear before Dionysodoros and explain some fault in his accounts. Dionysodoros was the chief accountant of Finance, a person of great authority. He is mentioned in the *Revenue Laws* and in our no. 44. Unlike Dionysios (see no. 86) Phaneisis

does not appeal to Zenon to intervene on his behalf, the reason perhaps being that he was a Government employee and not a private employee of Apollonios. The letter was written when Zenon was staying in Alexandria; but I am unable to say whether it dates from the time when he was serving in the household of Apollonios or belongs to a later year when he had come down to the capital on some temporary business (cf. *P. S. I.*, 361).

Φανεῖσις σιτομέτρης ⟦. .⟧
Ζήνωνι χαίρειν. ἰδών με
Διονυσόδωρος συνέταξεν
ἀπαγαγεῖν με ἤδη γ̄ ἡμ̄.
καλῶς οὖν ποιήσεις ἀπο-
στείλας τινὰ παρὰ σοῦ
πρὸς μὲ μετὰ τοῦ ἀπο-
διδόντος ⟨σ⟩οι τὴν ἐπιστολήν,
διὰ τὸ μηθένα με ἔχειν
ἐν τῆι πόλει, καὶ ἀποστεί-
λας μοι τρίβωνα ἢ χαλκοῦς,
ὅσους ἂν βούληι, ἕως ἂν παρ' ἐ-
μοῦ τις καταπλεύσηι.
ἔρρωσο.

Verso : Ζήνωνι.

2. ἰδών : not 'having caught sight of me', but 'having had me brought before him'. — 4. It is not clear how the abbreviation should be solved; perhaps ἤδη τρίτην ἡμέραν (ἐν φυλακῆι ὄντα).

No. 88. A letter from Mys to Zenon. — 0 m. 115 × 0 m. 085 and 0 m. 115 × 0 m. 225. — Date : 23rd April, 256 B. C.

« Mys to Zenon greeting. Concerning Symbotes I wrote you once before that we have frequently asked him, both by letter and by word of mouth, to take possession of the land, and now again I thought it well to remind you; for on account of the land having been selected for him and not yet measured out, we cannot touch the crops from this area, with the

result that they are being ruined. And though we keep on explaining about this to Symbotes, he pays no heed but disputes with the royal scribe, opining that his allotment ought to be measured with the regular *schoinion,* which makes a difference of ten *arourai* in the hundred. You will oblige me then by sending me word as soon as possible whatever you may decide about this. Farewell. Year 29, Mecheir 30.»

Zenon was now established at Philadelphia, and Symbotes was no doubt a cleruch to whom a portion of land was being allotted in the neighbourhood. The land which was to be given to him had been already sown, and Zenon was interested in it; but the crop could not be dealt with until the new *κλῆρος* had been properly delimited. The circumstances of the case are not clear. Perhaps, however, the land in question was part of an area reserved for partition among the military settlers, of which the still unoccupied portions were being looked after by Zenon, who was moreover in the habit of renting some of the already allotted holdings. In *P. S. I.*, 536 we have an instance of a piece of ground being cultivated in uncertainty whether it was Crown land or cleruchic land; if it turns out to be still Crown land, rent will have to be paid; if cleruchic, an arrangement will be made with the holders. It is possible also that the land mentioned in no. 27, in which the king takes a direct interest, was an area destined for settlement but not yet allotted; this seems to me rather more probable than Rostovtzeff's view, and my own former suggestion, that it was the actual *δωρεά* of Apollonios [1].

Μῦς Ζήνωνι [χαίρει]ν. περὶ Συμβώτ[ο]υ̣ καὶ πρότερόν σοι ἐπέστειλα διότι πλεονα̣[κις]
αὐτῶι καὶ γράφ[ο]μ̣[εν κ]α̣ὶ ἐντυγχάνομεν̣ ἀξιοῦντες κομίζεσθαι τὴν γῆν, καὶ
νῦν δὲ καλῶς ἔχ[ειν ὑ]πέλαβον ὑπομνῆσαί σε· διὰ τὸ γὰρ προκεχειρίσθαι
αὐτῶι τὴν γῆν [. . . .] . . κ̣α̣ταμετρηθ̣[ῆν]α̣ι̣, ο̣ὐ̣ προσπορευό̣μεθα π̣ρ̣ὸ̣ς̣ τὰ γενήματα
τὰ ἐκ ταύτης τῆ[ς γῆ]ς̣, ἀλλὰ συμβαίνει καταφθείρεσθαι. καὶ περ[ὶ] τούτων τῶι
Συμβώτηι ἐμφανί̣[ζο]ν̣τες διατελοῦμεν, ὁ δ' οὐ προσέχει, ἀλλὰ ἀντιλέγει πρὸς τὸν

---

[1] Rostovtzeff, *Large Estate*, p. 49.

δικαίωι
βασιλικὸν γραμμα[τέα], οἰόμενος δεῖν τῶι [[μεγάλωι]] σχοινίωι μετρηθῆναι
αὐτῶι, ο⟨ὗ⟩ ἐστὶν τὸ δ̣[ιάφο]ρον παρὰ τὰς ἑκατὸν ἀρούρας ἄρουραι δέκα. ὡς ἂν οὖν σοι φαί-
νηται καὶ περὶ τ[ούτ]ω̣ν καλῶς ἂν ποιήσαις ἐπιστείλας ἡμῖν τὴν ταχίστην.
ἔρρωσο. Lκθ, Μεχεὶρ λ.

Verso :

Lκθ, Δύστρου α, Φαμενὼθ α. [Z]η̣νωνι.
Μῦς Συμβώτου.

1. *Μῦς* : an agent who wrote frequently to Zenon just about this time. — 4. E. g. [*ἣν ἔδ*]ε̣ι̣. — 7. *τῶι [[μεγάλωι]] δικαίωι σχοινίωι* : I do not know what the two standards in dispute were. Evidently they were not based on cubits of six and seven palms respectively, for that would have produced a difference of much more than ten per cent on the *aroura.* — 8. *ο⟨ὗ⟩* : there is an empty space after *ο*, but no trace of a letter. — *ἑκατόν* : the phrase 'ten in the hundred' is used in a general way (cf. no. 86, ll. 8-9), though it is very probable that Symbotes was in the cavalry and had, in fact, a holding of 100 *arourai.* — 8-9. *ὡς ἂν φαίνηται* : not 'when', but 'how'; in another letter Mys uses the phrase *γράφων ὡς ἂν ἔχ̣ηις*, 'writing to say how you are'.

C. C. Edgar.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE COPTE[1]

PAR

M. HENRI MUNIER.

III. — MANUSCRITS COPTES SA'ÎDIQUES D'ASSOUAN[2].

1. — PSAUMES CXXXVII, 3-CXXXVIII, 23.

Ce passage des psaumes est contenu dans un cahier, qui nous est parvenu en assez bon état, formé de quatre feuilles consécutives de parchemin. On ne trouve aucune pagination; à la place des chiffres, le scribe a marqué seulement les tirets qui les entourent par : —‾—— (dimensions : hauteur, 0 m. 115; largeur, 0 m. 090; *Journal d'entrée*, n° 48083).

L'écriture est semblable au spécimen publié par Balestri, *Sacr. Biblior. fragmenta* (pl. 33). Le texte est disposé sur une seule colonne, qui occupe toute la page. On a remplacé l'ⲉ auxiliaire par des points qu'on remarque également sur ⲉ préposition, à la fin de certains mots et sur ⲓ.

Le verso du 1er feuillet se termine par ce titre, qui forme le début du psaume cxxxviii :

——·——·——

ⲡⲁⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ϩⲙ̄

ⲣ̄ⲁ̄ⲏ̄

ⲡ̄ϫⲱⲱ̄ⲣⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ·:—

——·——·——

---

[1] Pour les paragraphes I et II, voir les *Annales du Service*, XIX, 1919, p. 225-241; XXI, 1921, p. 77-88.

[2] Le Musée du Caire possède une liasse de manuscrits coptes; l'enveloppe qui les contient porte la seule mention : Assouan, 1909. Faut-il entendre qu'ils proviennent du couvent de Saint-Siméon? Ce sont ceux que je publie dans cet article.

Ce nouveau psautier d'Assouan offre avec l'édition des *Coptic Psalters*, par M. W. Budge, les variantes suivantes :

cxxxvii, 3 : ⲥⲱⲧⲙ (nouveau texte). — 4 : ⲛ̇ⲧⲁ ⲧⲁⲡⲣⲟ. — 5, ⲃⲱⲕ ⲛ̇ⲧⲙⲏⲧⲉ. — 7 : ϭⲓ̇ϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲧⲟⲣⲅⲏ.

cxxxviii, 2 : ⲉⲛⲁⲙⲟⲕⲙⲉⲕ. — 5 : ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲛⲧⲁⲕⲡⲗⲁⲥⲥⲉ. — 6 : sans ⲁⲩⲱ. — 10 : ϩⲏⲧ. — 13 : ϭⲗⲟⲟⲧⲉ. — 14 : ⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧ. — 16 : ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲥϩⲁï-ⲥⲟⲩ. — 21 : sans ⲁⲩⲱ avant ⲁïⲃⲱⲗ. — 23 : ⲛϩⲏⲧ.

Incipit : ⲉⲣⲟⲕ ϭⲉⲡⲏ ⲥⲱⲧⲙ̇ ⲉⲣⲟï.
Explicit : ⲛ̇ⲅⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛ̇ϩⲓⲏ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛϩⲏⲧ.

2. — ÉPÎTRE AUX HÉBREUX, XIII, 12 À FIN.

ÉPÎTRE AUX GALATES, I, 1-2; IV, 12-29.

Ce lot se compose de deux feuillets reliés ensemble, en parchemin. Ils mesurent 0 m. 16 de hauteur et 0 m. 14 de largeur (*Journal d'entrée*, n° 48084). Le texte présente la disposition suivante :

Fol. I, recto.

ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲥ̄ⲅ̄

ⲡⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ·ⲙⲁⲣⲉⲛⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉ
etc. (*Hébreux*, xiii, 12-19).

Fol. I, verso.

ⲥ̄ⲇ̄

l. 1-18 : (*Hébreux*, xiii, 20 à fin).
l. 19-20 : ⲧⲉⲡⲣⲟⲥ ··· ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ
ⲧⲉⲡⲣⲟⲥ ··· ⲕⲁⲗⲁⲧⲏⲥ
l. 21-23 : (*Galates*, i, 1-2).
l. 24, dernière : ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛⲛⲉⲧ:

Fol. II, recto.

ⲕⲁⲗⲁⲧⲏⲥ ⲥ̄ⲓ̄ⲍ̄

ⲡⲉ ⲛⲧⲁϩⲉ ϫ[ⲉ] ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱⲱⲧ ⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛ
etc. (*Galates*, IV, 12-20).

Fol. II, verso.

ⲥ̄ⲓ̄ⲏ̄ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥ

(*Galates*, IV, 20, suite à 29).
l. 29, dernière : ⲙⲡⲉⲣⲏⲧ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲑⲉ ⲙⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ.

Ce texte ne présente aucune variante avec l'édition établie par le Rév. Horner dans la *Coptic Version of the New Testament in the Southern dialect* (t. V, p. 126-132, 168-174).

3. — LIVRE D'ÉNOCH (?).

Ils sont trois fragments en parchemin, tellement mutilés et déchiquetés qu'il est impossible de trouver un lien dans le récit et de connaître avec certitude le recto et le verso (mesures : 0 m. 09 × 0 m. 09, 0 m. 07 × 0 m. 095, 0 m. 045 × 0 m. 075; *Journal d'entrée*, n° 48085).

Il est difficile, à cause de l'état déplorable de ce manuscrit, de déterminer à quel genre de littérature doivent se rattacher ces phrases. D'après l'allure du contexte, qui a la forme du récit, d'après la répétition du nom d'Énoch le scribe (*γραμματεύς*)[1], il semble que l'on soit en présence de quelques apocryphes sur ce fameux patriarche, comme il en existait dans toutes les littératures orientales. On peut rapprocher ces fragments de

[1] Son titre complet : ⲉⲛⲱⲭ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲛ̄ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ «*Énoch, scribe de la justice*», se rencontre dans W. Budge, *Coptic Martyrdoms*, p. 41, et dans J. E. Quibell, *Excavations at Saqqara, 1908-1910*, p. 92, n° 295.

ceux qui sont conservés actuellement dans la collection de J. Pierpont Morgan et qui ont été publiés par M. W. E. Crum[1] : les noms propres sont les mêmes et les tournures de phrases identiques.

PREMIER FRAGMENT.

Recto (?).

.....][2]
[........ⲉ]ⲭ̄ⲙ̄[............]
[.......]ⲉ ⲙ̄ⲙ[.............]
[.......]ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ · [..........]
ⲛⲧ̄ⲃ ⲛⲟⲟⲩⲉ · ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉϥ[......ⲁⲩⲱϣ]
ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲕⲟⲩⲁⲁ[ⲃ ⲕⲟⲩⲁⲁⲃ]
ⲕⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ · ⲡⲁ[.....]
ϭⲱⲛ̄ⲧ · ⲡ[ⲁ]ⲧⲛ̄ⲟⲃⲉ (sic) ⲙⲡⲣϥⲓⲱⲡ ⲙ[ⲙⲟϥ]
ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ [ⲛ]ⲣϥⲣ̄[ⲛⲟⲃⲉ] ⲡⲁⲧⲕⲁⲕⲓ[ⲁ....]
ⲉⲩⲕⲁⲕⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲣ[ⲱⲙⲉ ⲛ̄]
ⲥⲁⲣ̄ⲝ ϩⲓⲥⲛⲟϥ ⲛⲉ ⲉⲕϣⲁ[ⲛ.......]
[.] ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϥⲁ(?)[ϩⲉ] ⲉⲣⲁⲧ[ϥ.......]
ⲉⲃⲟⲗ · ⲡ(?)ⲣⲉϥ(?)[................]
ⲙⲛ̄ⲧ[....................]
.....]

[1] *Theological texts from Coptic papyri*, p. 3-11. Il faut joindre une légende (?) sur Énoch qui a été transcrite par un écolier sur une tablette de bois, conservée au British Museum (H. R. Hall, *Coptic and Greek texts of the Christian period... in the British Museum*, p. 148-149). Il ne nous est parvenu en copte aucun de ces apocryphes qui ont été transcrits de l'hébreu en grec, en latin et en éthiopien, mais une simple mention sur une fresque de Saqqara : on voit le patriarche Énoch porter un livre sur lequel est écrit le titre ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲱⲛⲁϩ «*le livre de vie*» (J. E. Quibell, *Excavations at Saqqara, 1906-1907*, pl. LVI).

[2] On ne voit pas combien il manque de lignes au début et à la fin de cette page.

Verso (?).

.....] (1)
[.......]ⲥⲟ[................]
[.......]ⲗ·[................]
ⲙⲓ *sic*
[.....]ⲫ?ⲟⲩⲏⲗ [ⲭⲁⲏⲗ · ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ · ⲙ̅ⲛ̅]
[ⲣⲁⲫⲁⲏ]ⲗ · ⲙ̅ⲛ̅ⲙⲁⲣⲓⲁ[...........]
[...]ⲥ · ⲙⲛⲉⲛⲱⲭ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧ[ⲉⲩⲥ...]
[..]ⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ · ⲛⲉⲩⲛⲁⲕⲱ[ⲁⲛ]
[ⲛ]ⲟⲩⲗⲁⲕⲙ ϣⲏⲙ ⲛⲟ[ⲩ]ⲟⲉⲓⲕ ⲛ̅ⲛⲉⲩⲏⲓ̈[ⲙ]?
[ⲛ]ⲡ̅?ⲏⲣ̅ⲡ̅ · ⲉ[ⲓⲧⲉ ϩ]ⲟ̣ⲓⲧ[ⲉ] ⲉⲓⲧⲉ ⲗⲁⲁⲩ · [..]
[.]ϩⲱⲗ[ϫ ·]ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ ⲛ̅ⲥⲉⲧⲁⲁⲩ ⲛ̅ⲥⲉⲧⲁ[..]
[.......]ⲙⲛⲛⲉⲧϣⲁⲁⲧ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲁ[ⲓ..]
[.......]ⲧ[ⲁϩ]ⲉⲣⲁⲧ̅ϥ̅ ⲛ̅ⲉⲛⲱⲭ[ⲡⲉⲅⲣⲁ]
[ⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ]ⲩⲛⲏ[......]
[..............]ⲣⲟⲛ[........]
[..............]ⲇ?ⲩ?[.........]
.....] (1)

DEUXIÈME FRAGMENT.

Recto (?).

[..........]ⲙⲛ[.........]ⲙ̅ⲛ̅[..] (1)
[......]ⲛϩⲧⲏϥ ⲛ[.]ⲙⲉⲩ[...] ⲉⲃⲟ[ⲗ]
[.... ⲡⲣⲟⲥ]ⲉⲩⲕⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲉ
[..... ⲧⲱ]ⲃ̣ϩ̅ ⲛ̅ⲧⲉⲓϩⲉ ⲙ̅ⲡⲉⲓⲱⲧ · ϣ[..]
[.......]ⲧ̣ⲁϫⲣⲟ ⲛ[...]ⲥⲱⲛⲉ ⲛⲇ[.]
[.......]ϩ[.........]ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙ̅ⲛ̅
[...................]ⲱⲛ ⲛ̅ⲛ̅[..]
[...................]ⲣⲉ ⲡ?[..]
[..................]ⲃⲏ[...]
...]

(1) On ne voit pas combien il manque de lignes.

Verso (?).

...]
ⲡⲉ[......................]
ϩⲁ[...]ⲁⲡ?[..]ⲣⲱⲙ[ⲉ...........]
ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲟ?[.........]
ⲣⲉ ⲛ̅ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ · ⲏ̅ ⲟⲩ[.........]
ⲧ̅ⲃ · ⲏ̅ ⲛ̅[...]ⲧⲣ̅ϥ̅ⲣϩ[ⲟⲧⲉ.........]
ⲙⲁⲅⲓⲁ · ϩ?[........]ⲉ[..........]
ϫⲱⲕ[.....................]
ϩⲟ ⲛ́[.....................]
ⲕⲁ[......................]
...]

TROISIÈME FRAGMENT.

Recto (?).

...]
[.....................]ⲁ[.]
[.....................]ⲙⲛ
[.....................]ⲁⲡ
[...................ⲁ]ϥⲡⲁⲣⲁ
[ⲕⲁⲗⲉⲓ... ⲉⲛⲱⲭ ⲡⲉ]ⲅⲣⲁⲙ̣[ⲙ]ⲁ̣ⲧⲉⲩⲥ · ⲛ
[ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ] ϫⲉ ⲙ̅ⲡ̅ⲣ̅ϭⲉⲡⲏ ⲉⲥϩⲁⲓ̈
[.........ϣⲏⲣⲉ]ⲛ̅ⲛ̅ⲣ̅ⲱⲙⲉ · ⲁⲗⲗⲁ

Verso.

ϫ̣?[......................]
ⲣⲉ[......................]
ⲙ[......................]
ⲡⲕⲟⲥ[ⲙⲟⲥ.................]
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣ̣[ⲁⲓ..]ⲙⲣ?[..............]
ⲗⲟ̅ ⲛ̅ⲛⲟⲩϭⲥ · ⲁ?[ⲩⲱ....ⲡⲁⲅⲅⲉⲗ]
ⲗⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲉⲓⲥ[..........]

4. — MARTYRE DES SAINTS CÔME ET DAMIEN.

Ce martyre est très imparfaitement connu en copte : la Bibliothèque nationale de Paris et la Bibliothèque Vaticane de Rome possèdent cinq à six feuillets arrachés à de volumineux manuscrits aujourd'hui perdus (1). Il faudra désormais ajouter deux fragments en parchemin, très mutilés, qui proviennent du Monastère de Saint-Siméon à Assouan; le premier n'a plus qu'une colonne de douze lignes (largeur, 0 m. 135; hauteur, 0 m. 13); dans le second on possède seulement les dix dernières lignes d'un bas de colonne (largeur, 0 m. 245; hauteur, 0 m. 10; *Journal d'entrée*, n° 48086). L'écriture est du type des cursives droites, peu élancées et sans délié, telle qu'on la rencontre dans le spécimen publié dans le *Catalogue général du Musée du Caire : Manuscrits coptes*, pl. V.

PREMIER FRAGMENT.

Recto.

ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲛϭⲓ	ϣ[
ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ · ⲉⲧⲃⲉⲡϣⲓ̈	ⲡ[
ⲡⲉ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ · ⲁϥⲧⲱ	ⲁ[
ⲟⲩⲛ ⲛⲙⲙⲁⲩ ϩⲙⲡⲃⲏⲙⲁ	ⲉ(?)[
ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲙⲛⲡϣⲓ̈	ⲁ(?)[
ⲡⲉ —— ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲁⲧ	[
ⲧⲁⲝⲓⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲛⲁ	ⲯ[
ⲁⲁϥ ⲛⲛⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ·——	[
Ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲉ ⲡ[ⲕⲱ]	[
ϩⲧ ϫⲱϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲡ[ⲉϫⲉ]	[
ⲟⲩⲁ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ[ⲛⲛⲁⲧ]	[
ⲧⲁⲝⲓⲥ ϫ[ⲉ (2)	[

(1) W. E. Crum, *Place-names in Deubner's Kosmas und Damian* (*Proceedings of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXX (1908), p. 130, n. 2).

(2) On ne voit pas combien il manque de lignes.

Verso.

]ⲡϩⲏ	ⲛⲟⲩϣⲏ ⲛⲧⲡⲉ ⲛⲧⲉ
]ⲱⲡⲉ	ⲫⲱⲥⲥⲁ ⲉϥⲙⲟⲩϩ ——
]ⲁⲧ	Ⲁ ⲡϩⲏⲧ ⲙⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ
]	ⲉⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲉⲓ̈
]	ⲉϫⲛⲧⲉϥⲫⲱⲥⲥⲁ ⲙⲛⲛⲁ
]ϩⲧ	ⲧⲧⲁⲝⲓⲥ · ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ
]ⲃⲟ	ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϥⲧⲱⲛ
]	ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲕⲱⲥⲙⲁ ⲙⲛ
]	ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛⲛⲉϥ (sic)
]	[ⲥ]ⲛⲏⲩ ⲛϥⲉⲓ ⲛϥⲃⲟⲏ
]	[ⲑⲉⲓ] ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲟⲟⲩ ·——
]	[Ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧ]ⲉⲩⲛⲟⲩ ⲙⲡⲁⲧ̣[ⲉ]
]	[......]ⲛ(?) ⲣⲱ[

DEUXIÈME FRAGMENT.

Recto.

[(1)
ⲉⲡⲣⲣⲟ ⲛϩ[.....]
ⲛⲧⲁⲩϣ[.......]
Ⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲇ[ⲉ.....]
ⲛⲟⲩϭⲥ ϩ[...ⲡⲁⲣ]
ⲭⲏⲉⲡ[ⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ..]
ϩⲣⲁ̈ⲓ ⲉⲡⲙⲟⲩ ··——
Ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲕⲱ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ · ⲉϥ
[..]ⲡⲉϩ[..] · ⲁϥⲧⲛⲛⲟ
[ⲟⲩ] ⲛⲥⲁ ⲡⲁ[ⲣ]ⲭⲏⲉⲡⲓ̈ⲥ

] (1)
[..........]ⲛ(?)ⲁⲓ
[....]ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ[...]ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ ϫⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ
ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁ
ⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ · ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥ
ⲧⲁⲁϥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲓⲛⲉ
ⲛⲥⲱϥ ·—— ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ

(1) On ne voit pas combien il manque de lignes.

VERSO.

[[1]
ⲛ(?)[. . . . .]
Ⲉⲓⲟⲩⲱϣ[. . . . . .]
ϫⲉ ⲡⲉϥϣⲏⲣ[ⲉ. . . .]
ⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ · ϫⲉ[. . .]ⲉⲛ
ⲱⲣⲕ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛⲣⲱⲓ · ϫⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ
Ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲕⲟⲩⲉϣ
[ⲛ]ⲧⲁⲱⲣⲕ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ·——
ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓ

]
]ⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓ[ⲥ]
[ⲕⲟⲡⲟⲥ · · ·]ⲉⲧϭⲓϫ ⲉⲧ
[. . . . . . .]ⲡⲁⲓ ⲡⲉ
[. . . . ⲛⲧⲁ]ⲕϭⲁⲗⲱ
[ϥ ·]ⲉⲣⲟⲓ · ⲁⲩⲱ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲛ
ϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲓⲕⲁⲓⲥⲉ [2] ·——
Ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲁ
ⲣⲉ ⲡⲉⲕⲥⲩⲛϩⲉⲇⲣⲓⲟ[ⲛ]
ⲧⲏⲣϥ ⲱⲣⲕ ⲛⲁⲓ ⲛ[· · ·

5. — MIRACLES DES SAINTS CÔME ET DAMIEN.

Les deux grands feuillets (hauteur, o m. 315; largeur, o m. 260) qui renferment quelques miracles de ces martyrs n'ont pas appartenu au manuscrit précédent. On le constate par l'écriture, qui est nettement différente; elle est élancée, large et très régulière; elle rappelle exactement le manuscrit copte n° 9241 du Musée du Caire [3] : on dirait que les deux codex sont de la main du même copiste (*Journal d'entrée*, n° 48087).

Les deux feuillets sont entiers, sauf les coins, dont quelques-uns sont rognés. Ils ne sont pas consécutifs; le premier est paginé ⲗ̅ⲅ̅-ⲗ̅ⲇ̅, c'est-à-dire 33 et 34, et a appartenu au troisième cahier (ⲅ̅) de l'ouvrage. Le second a perdu sa pagination, mais on aperçoit au verso le même numérotage ⲅ̅ (3e). On possède donc vraisemblablement les deux premières et les deux dernières pages d'un même cahier.

[1] On ne voit pas combien il manque de lignes.

[2] Le mot ⲕⲁⲓⲥⲉ a ici le sens précis de *cercueil*.

[3] *Catalogue général du Musée du Caire: Manuscrits coptes*, pl. VIII.

Le sujet porte sur le récit de quelques prodiges opérés par Côme et ses frères martyrs, tels qu'on les trouve dans le texte grec connu. Les deux feuillets qui nous restent renferment le second, le troisième, le sixième et le septième miracle [1].

(Fol. I, r°; n° du cahier ⲅ̅, p. ⲗ̅ⲅ̅) ⲉϩⲟⲩ̅ⲛ ⲉⲩϩⲓⲏ̅ ⲉⲥⲟ̅ ⲛ̅ϫⲁⲓⲉ ⲁϥⲛⲟ̅ϫ̅ⲥ̅ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲛ̅ⲧⲉⲓⲱ̅ (*sic*) · ⲉϥⲟⲩⲱϣ̅ ⲉⲉⲛⲕⲟⲧ̅ⲕ ⲛⲙⲙⲁⲥ · ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥϫⲱ ⲙ̅ⲙ̅ⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲕⲱ̅ⲥⲙⲁ · ⲙⲛ̅ⲛⲉϥⲥⲛⲏ̅ⲩ ⲉⲕⲉⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲓ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲧⲁ̅ⲁⲧ ⲉⲧⲟⲟ̅ⲧⲧⲏ̅ⲩⲧⲛ̅ · ϫⲉ ⲙⲛⲧⲁⲁⲛ ⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲥⲁⲧⲉⲧⲛ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̅ⲁ̅ⲃ · ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲉⲓⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲓ ·

ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲟⲩⲓ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ⲡⲉϥⲃⲏ̅ⲃ · ⲁϥϥⲟ̅ϭϥ ⲉϫ̅ⲙ̅ⲡⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲁϥⲡⲉϩ ϩⲏ̅ⲧϥ̅ ϩ̅ⲛ̅ⲧⲉϥⲙⲏ̅ⲧⲉ ·

ⲡⲉⲓⲱ̅ ⲇⲉ ⲙⲛ̅ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲙⲟⲩⲓ ϫⲱ̅ϩ ⲉⲣⲟⲟ̅ⲩ ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲡⲙⲟ̅ⲩⲓ ⲁⲛⲁⲭⲱ̅ⲣⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲃⲏ̅ⲃ · ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲥⲁⲗⲉ ⲉⲡⲉⲓⲱ̅ ⲛⲧⲁ ⲡⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲙⲟⲩ ⲁϥⲕⲁⲁⲥ · ⲁⲥⲉⲓ ϩⲟⲩⲛ̅ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̅ⲡⲉ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϣⲱ̅ⲡⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲡⲧⲏ̅ⲣϥ · ϫⲉ ⲁⲥⲕⲱ̅ ⲛ̅ϩⲧⲏ̅ⲥ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̅ⲁ̅ⲃ ·:——

ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲥⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲙ̅ⲡⲉⲛ̅ⲧⲁϥϣⲱ̅ⲡⲉ ⲙ̅ⲙ̅ⲟⲥ ϩⲛ̅ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧ̅ⲏⲣ̅ⲥ̅ ⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϯⲉⲟ̅ⲟ̅ⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·

ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲙ̅ⲡⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲁⲩⲥⲟⲩ̅ⲛ ⲡⲉⲓⲱ̅ · ⲙ̅ⲡⲉⲩⲥⲟⲛ · ⲁⲩⲱ̅ ⲁ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲁⲙⲟⲟ̅ⲩ ⲉϩⲱ̅ⲃ ⲛⲓⲙ ⲛ̅ⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲙ̅ⲙ̅ⲟⲥ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ · ⲛⲉϥⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲡⲱⲧ ⲉⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲟⲩⲓ ⲉϥⲉⲛⲕⲟⲧ̅ⲕ · ⲉϥⲣⲟ̅ⲉⲓⲥ ⲉⲡⲥⲱ̅ⲙⲁ ⲙ̅ⲡⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲙⲡⲉϥⲕⲁ̅ ⲛⲉⲑⲩⲣⲓⲟⲛ · ⲟⲩⲇⲉ ϩⲁⲗⲁ̅ⲁⲧⲉ · ⲉϫⲱ̅ϩ ⲉⲡⲉϥⲥⲱ̅ⲙⲁ ·

ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲙⲟ̅ⲩⲓ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲣⲱ̅ⲙⲉ ⲁϥⲁⲛⲁⲭⲱ̅ⲣⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲃⲏ̅ⲃ · ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϥⲓ ⲙ̅ⲡⲉϥⲥⲱ̅ⲙⲁ · ⲁⲩⲕⲱ̅ⲱⲥ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲧⲟⲙⲥϥ ·:——

(Fol. I, v°, p. ⲗ̅ⲇ̅) ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲡⲉⲓϩⲱ̅ⲃ ⲡⲁⲓ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̅ⲁ̅ⲃ ⲡⲉ · ⲧⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲛϭⲟⲙ ⲙ̅ⲛⲛⲉϣⲡⲏ̅ⲣⲉ

[1] Il m'a été impossible de consulter l'ouvrage de L. DEUBNER, *Kosmas und Damian*; dans *The Light of Egypt*, par R. de Rustafjaell (p. 90-98), qui donne un aperçu du texte grec, ces miracles ne sont pas mentionnés.

ⲛ̄ⲧⲁⲩϣⲱ̄ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛⲛⲉⲧⲟ̄ⲩⲁⲁⲃ · ⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏ̄ⲛ ·

ⲧⲙⲉϩϣⲟⲙⲧⲉ ⲛϭⲟⲙ ⲛⲧⲁⲥϣⲱ̄ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲙ̄ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲕⲱⲥⲙⲁ ⲙⲛⲛⲉϥⲥⲛⲏ̄ⲩ · ϩⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲣⲏ̄ⲛⲏ ϩⲁⲙⲏⲛ ·:——

ⲛⲉⲩⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ϩⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲛⲉⲥϣⲱ̄ⲛⲉ ϩⲙ̄ⲡϣⲱ̄ⲛⲉ ⲉⲧⲟⲩⲙⲟ̄ⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̄ⲛⲥⲁⲉⲓⲛ ϫⲉ ⲭⲁⲗⲭⲓⲱⲙⲁ · ⲉϥⲥⲁϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲥⲱ̄ⲙⲁ · ⲁⲥϫⲟ̄ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛⲧⲁ̄ⲁⲥ (sic) ⲧⲏⲣϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲥⲁⲉⲓⲛ · ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲧⲁⲗϭⲟⲥ ·

ⲁⲥⲥⲱ̄ⲧⲙ̄ ⲇⲉ ⲉⲧⲃⲉⲛ̄ϭⲟⲙ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ · ⲁⲥⲧ̄ⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲣⲟⲩϩⲉ ⲁⲥⲃⲱ̄ⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̄ⲡⲉ ⲗⲁ̄ⲁⲩ ⲉⲓⲙⲉ ⲁⲥⲉⲛⲕⲟ̄ⲧⲕ ϣⲁ̄ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ·

ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩϣⲏ̄ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ⲟⲩⲱⲛϩ̄ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲛ̄ⲟⲩϩⲟ̄ⲣⲟⲙⲁ ⲉⲩϫⲱ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛⲧⲱ̄ⲟⲩⲛ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲃⲱⲕ ⲉⲧⲁⲅⲟⲣⲁ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲧⲉϣⲱ̄ⲡ ⲛⲟⲩⲗⲓⲧⲣⲁ̄ ⲛⲗⲁ̄ϥ ⲛ̄ⲣⲓⲣ · ⲡⲓⲥⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲟⲩⲱⲙ ⲛⲉ ⲛϩⲏ̄ⲧⲥ̄ · ⲁⲩⲱ ϣⲁⲣⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡⲟⲩϣⲱⲛⲉ ·

ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ϩⲙ̄ⲡⲉⲥϩⲏ̄ⲧ · ϫⲉ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉ

(Fol. II, r°) ⲡⲉⲛⲧⲁϥϥⲓ ⲇⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩⲃ ⲁϥϭⲱ ϩⲓⲡⲁϩⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉϥⲉⲓ ⲉⲑⲏ̄ ⲉⲧⲃⲉⲑⲟⲧⲉ ·

ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ϩⲱⲱⲕ ⲛⲅϭⲱ̄ⲣ̄ⲕ ⲛⲁⲓ · ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲁϥⲕⲱ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ϩⲓϫⲛ̄ⲧⲁ̄ⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ · ⲁ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲗⲱ̄ϫ̄ⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ̄ ⲉⲧⲕⲁⲓⲥⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁ̄ⲃ · ⲁϥⲱ̄ϣ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲥ

ϫⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲟⲡⲥ̄ ⲉϫⲱ̄ⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲗⲟ̄ ⲉⲩⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙ̄ⲟⲓ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓϥⲓ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩⲃ ⲛ̄ϫⲓⲟ̄ⲩⲉ ·

ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲉ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲗⲟ ⲉϥⲁϣ̄ⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛⲧⲙⲏ̄ⲧⲉ ⲙⲡⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲧⲁⲙⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲁϥⲟⲩ̄ⲉϩ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲃ ⲛϩⲏⲧϥ̄ · ⲛϥ̄ⲉⲛⲧⲟⲩ ⲛ̄ϥⲧⲁ̄ⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ̄ ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲛⲉⲧⲟ̄ⲩⲁ̄ⲁⲃ · ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ̄ ⲛⲓⲙ ⲑⲉⲱ̄ⲣⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ

ⲁⲩⲱ̄ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϯ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩⲃ ⲙ̄ⲡⲟⲓⲕⲟ̄ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲧⲉⲕⲕⲗⲏ̄ⲥⲓⲁ · ⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ⲕⲁ̄ⲁϥ ⲉⲡⲉⲥⲏ̄ⲧ ⲉϥⲁϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ·:——

ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲇⲉ ⲧⲏ̄ⲣϥ̄ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱ̄ⲡⲉ ⲁⲩϯ ⲉⲟ̄ⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ϩⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲣⲏ̄ⲛⲏ̄ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩ̄ⲁⲙⲏ̄ⲛ ·:——

———— · · ———— · · ————

ⲧⲙⲉϩⲥⲁϣϥⲉ ⲛϭⲟⲙ ⲛⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲕⲱⲥⲙⲁ ⲙⲛⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ϩⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ·:——

———— · ———— · ————

ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲉⲩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲟⲩⲓ ⲛⲁⲅⲣⲓ

(Fol. II, v°, p. ⲅ̄.) ⲟⲛ ϩⲛ̄ⲛ̄ⲧⲟϣ ⲛ̄ⲧⲁⲑⲉⲣⲙⲁ · ⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲛⲉ ⲛⲣⲱ̄ⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁⲡⲁ̄ⲣⲁ̄ⲅⲉ ϩⲛⲧⲉϩⲓ̄ⲏ · ⲁϥⲣ̄ⲛⲉϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲧⲣⲱⲙⲉ ·

ⲙⲛⲛⲥⲱ̄ⲥ ⲇⲉ ⲁ ⲡⲙⲟ̄ⲩⲓ ⲃⲟϭϥ̄ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲟⲟ̄ϩⲉ ⲛ̄ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ · ⲁϥϥⲓ ⲛⲟⲩⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏ̄ⲧⲟⲩ ·

ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏ̄ⲩ ⲛϭⲓ ⲛ̄ⲣⲱ̄ⲙⲉ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲉ ⲙⲛϭⲟⲙ ⲛⲛⲉⲓⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲣ̄ ⲛⲉⲓϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲡⲉⲩⲟ̄ⲟϩⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲕⲁ ⲡⲉⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲟ̄ⲩ ⲉⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ·:——

ⲛϩⲟ̄ⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲙⲏ̄ⲏϣⲉ ϫⲱ̄ ⲛⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥ ⲡⲙⲟⲩⲓ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲟⲕⲥ̄ ⲉⲣⲱ̄ϥ · ⲉⲣⲉ ⲡⲙⲏⲏ̄ϣⲉ ⲧⲏⲣ̄ϥ̄ ⲛ̄ⲧⲡⲟ̄ⲗⲓⲥ ⲑⲉⲱⲣⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲙⲟ̄ⲩⲓ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ̄ ⲉⲡⲙⲁ̄ⲣⲧⲏ̄ⲣⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ̄ⲕ ϩⲁ̄ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ⲉⲁ ⲧⲉϥⲫⲩⲥⲓⲥ ⲣ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲟⲩϩⲓⲉⲓⲃ ⲛⲉⲥⲟ̄ⲟⲩ · ⲉϥⲡⲏ̄ⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϥⲛⲏ̄ⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϣⲁⲡⲉϩⲟ̄ⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉⲩⲉⲟ̄ⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ̄ⲛⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁ̄ⲁⲃ ⲡϩⲁ̄ⲅⲓⲟⲥ ⲕⲱⲥⲙⲁ · ⲙⲛⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ·

ϩⲓⲧⲛ̄ⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ · ⲙⲛⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲙⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ̄ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ · ⲡⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲣⲉⲟ̄ⲟⲩ (sic) ⲛⲓⲙ ⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲁϥ · ⲙⲛ̄ⲡⲉϥⲉⲓⲱ̄ⲧ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ · ⲙⲛⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ̄ · ⲁⲩⲱ̄ ⲛϩⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲛ · ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ̄ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ϣⲁⲛⲁⲓⲱⲛ ⲧⲏ̄ⲣⲟⲩ ⲛⲛⲁⲓⲱⲛ̄ ϩⲁⲙⲏⲛ——

TRADUCTION.

(Fol. I, r°, n° du cahier 3, p. 33.) (Tandis qu'ils étaient) sur une route déserte, il la jeta en bas de l'ânesse [1], voulant coucher avec elle (la femme). Et (δέ) la femme cria, disant : «Dieu du saint (ἅγιος) apa Côme et de ses frères, puisses-tu me secourir (βοηθεῖν), car mon mari [2]

---

[1] L'ânesse (ⲧ-ⲉⲓⲱ); plus bas, il est question d'un âne (ⲡ-ⲉⲓⲱ).

[2] Littéralement : *mon homme* (ⲡⲁ-ⲣⲱⲙⲉ).

m'a confiée entre vos mains; il n'y a personne ici[1], sauf vos saintetés. Dieu de ces hommes justes (δίκαιος), secours-moi! »

Aussitôt, voici qu'un grand lion sortit de son antre; il se jeta sur l'homme; il lui ouvrit le ventre par le milieu. Quant (δέ) à l'âne et à la femme, le lion ne les toucha pas. Aussitôt le lion retourna (ἀναχωρεῖν) dans son antre. Et (δέ) la femme monta sur l'âne que l'homme mort avait abandonné[2]. Elle rentra dans la ville (πόλις), sans avoir aucun mal, car elle s'était confiée au Dieu des saints.

Et (δέ) la femme annonça dans toute la ville (πόλ.) ce qui lui était arrivé : chacun rendit gloire à Dieu.

Puis (τότε) les frères de l'homme[3] reconnurent l'âne de leur frère et la femme leur apprit tout ce qui était arrivé à cet homme. Et (δέ) ses gens coururent au désert (ἔρημος); ils virent le lion couché, veillant sur le corps (σῶμα) de l'homme, ne permettant pas aux bêtes (θηρίον) ni (οὐδέ) aux oiseaux de toucher au cadavre (σῶμα).

Et (δέ) lorsque le lion vit les gens, il se retira dans son antre et les gens prirent son corps (σῶ.)[4]; ils l'embaumèrent; ils l'ensevelirent[5].

(Fol. I, v°, p. 34.) C'est ainsi que cette aventure arriva par les saints, afin que tous crussent (πιστεύειν) aux miracles et aux merveilles qui eurent lieu par les saints pour la gloire de Dieu, éternellement, toujours, ainsi soit-il (ἀμ.).

Le troisième miracle qui fut accompli par saint (ἅγ.) Côme et ses frères, en paix (εἰρήνη), ainsi soit-il (ἀμ.).

---

[1] La forme inusitée ⲙ̄ⲛⲧⲁⲁⲛⲣⲱⲙⲉ, et peut-être incorrecte, est pour ⲙ̄ⲛⲧ̄ϥ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ «*il n'y a personne ici*»; ou bien ⲙ̄ⲛⲧ̄ⲛ (= ⲙ̄ⲛⲧⲁⲛ?) ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ «*nous n'avons personne ici*».

[2] Sous la lettre ϥ de ⲁϥⲕⲁⲁⲥ, on aperçoit des traces d'un ⲥ gratté. Malgré cette correction, la phrase copte semble fautive. Il faudrait la corriger ainsi : ⲉⲡⲉⲓⲱ ⲛⲧⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ (ⲉϥ)ⲙⲟⲩ ⲁϥⲕⲁⲁϥ «*sur l'âne que l'homme mort laissa*»; ou encore : «*elle monta* ⲉⲡⲉⲓⲱ ⲛⲧⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ (ⲉϥ)ⲙⲟⲩ, ⲁⲥⲕⲁⲁϥ *sur l'âne de l'homme mort; elle le* (i. e. *l'homme*) *laissa*».

[3] ⲁⲩⲥⲟⲩⲛ̄, pour ⲁⲩⲥⲟⲟⲩⲛ̄.

[4] Sous-entendu : *de l'homme.*

[5] Sur la différence entre ⲕⲱⲱⲥ et ⲧⲱⲙⲥ avec les sens précis d'*embaumer* et d'*ensevelir,* voir Spiegelberg, *Handwörterbuch,* p. 45, n. 1.

Or (δέ) il y avait dans cette ville (πόλ.) une femme juive (Ἰουδαι). Elle était malade d'un mal que les médecins appellent le cancer (καρκίνωμα)[1] qui était dans son corps (σῶ.). Elle dépensa chez les médecins tout ce qu'elle possédait[2]; rien ne put la guérir. Or (δέ) elle entendit parler des miracles des saints. Elle se leva, la nuit; elle entra dans le sanctuaire (τόπος) des saints sans que personne le sût; elle dormit jusqu'au matin.

En cette nuit-là, les saints lui apparurent en songe (ὅραμα), lui disant : «Lorsque tu te lèveras le matin, va à la place publique (ἀγορά) de la ville (πόλ.) et achète une livre (λίτρα) de viande de porc; cuis-la; manges-en[3]. Et tu guériras de ta maladie.» Et (δέ) la femme dit dans son cœur : «Certainement (πάντως) les[4]. . . . .

(Fol. II, r°, sans pagination.) Et (δέ) celui qui avait pris les pièces d'or, de frayeur, demeura en arrière, sans aller de l'avant.

Son maître lui dit : «Viens toi-même et jure-moi». Aussitôt qu'il eut posé la main sur la tête des saints, ses mains adhérèrent[5] au cercueil des saints. Il cria, disant : «Mon maître, prie pour moi, afin que les saints cessent de me torturer (βασανίζειν), car[6] c'est moi qui ai pris en cachette les pièces d'or».

---

[1] La lettre ⲛ de ⲭⲁⲁⲭⲓ(ⲛ)ⲱⲙⲁ (καρκίνωμα) a dû être omise par une distraction du scribe qui, ayant terminé sa ligne par ⲭⲁⲁⲭⲓ, a reporté le reste, ⲱⲙⲁ, sur la suivante, en oubliant l'ⲛ.

[2] M. W. E. Crum a bien voulu me signaler que l'expression ⲁⲥϫⲟ ⲙⲡⲉⲧⲛⲧⲁ(ⲁ)ⲥ se retrouve dans l'*Évangile selon saint Marc,* v, 26; O. von Lemm, *Kopt. Miscellen,* XXXIV, p. 194, et W. Budge, *Coptic Martyrdoms,* p. 56.

[3] Littér. : *mange pour toi de cela.* ⲛⲉ est la forme au datif de la 2e pers. du fém. sing. de la copule ⲛⲁⲓ, ⲛⲁⲕ, etc. La lettre ⲥ qui termine ⲛϩⲏⲧⲥ peut être soit le pronom personnel au neutre, soit, s'il se rapporte à ⲁⲁϥ, une faute pour ϥ.

[4] Lacune. Le récit reprend au milieu du sixième miracle.

[5] Le sens de ⲗⲱϫ̄ⲧ, ⲗⲟϫⲧ, «*adhérer*», est certain d'après les exemples donnés par Peyron, *Lexicon;* Spiegelberg, *Handwörterbuch, sub voce,* et E. Dévaud, *Étymologies coptes,* p. 48 et 49. La rédaction de ce texte copte ne semble pas claire; on ne comprend pas comment le voleur peut en même temps être suspendu (ⲉϥⲁϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ) et avoir les mains adhérentes (ⲗⲱϫⲧ) au cercueil, qui d'habitude était posé sur le sol du sanctuaire.

[6] Sur ⲙ̄ⲙⲟⲛ avec le sens de *car,* voir *Aegypt. Zeitschr.,* t. 44, p. 134.

Et le serviteur resta suspendu au milieu du sanctuaire (*μαρτύριον*) jusqu'à ce qu'il eût appris à son maître l'endroit où il avait mis les pièces d'or; il[1] les apporta et les donna à l'église (*ἐκκλησία*) des saints, pendant que tous le regardaient (*θεωρεῖν*).

Et lorsque son maître eut remis les pièces d'or à l'intendant (*οἰκονόμος*) de l'église (*ἐκκλ.*), les saints posèrent à terre [le serviteur] suspendu.

Et quand toute la foule vit ce qui était arrivé, elle rendit gloire au Dieu des saints. Dans la paix (*εἰρ.*) de Dieu, ainsi soit-il (*ἀμ.*).

Le septième miracle qui arriva par saint Côme et par ses frères. Dans la paix (*εἰρ.*) de Dieu, ainsi soit-il (*ἀμ.*).

Or (*δέ*) il y avait une fois (*πάλιν*) un grand lion sauvage (*ἄγριον*) (fol. II, v°, sans pagination) dans les provinces de Tatherma[2], qui dévorait les gens qui passaient (*παράγειν*) sur la route; il rendit déserts[3] ces chemins.

Or (*δέ*), ensuite, le lion sauta dans la bergerie des saints, il emporta un des moutons. Les gens de la ville (*πόλ.*) se dirent les uns aux autres : «Est-ce que ces saints, qui peuvent faire tous ces prodiges, n'ont pas le pouvoir de secourir (*βοηθεῖν*) leur bergerie et de ne pas permettre à ces bêtes (*θηρ.*) méchantes de nuire aux moutons?».

Tandis que (*ὅσον*) la foule parlait ainsi, voici que le lion vint, ayant le mouton fixé à sa gueule. La multitude entière de la ville (*πόλ.*) le contemplait (*θεωρ.*). Et le lion entra dans le sanctuaire (*μαρτ.*) des saints; il se coucha auprès des saints; sa nature (*φύσις*) devint comme celle d'un agneau, pénétrant (et) sortant de l'église (*ἐκκλ.*) jusqu'au jour de sa mort, pour la gloire de Dieu et de ses saints martyrs (*μάρτ.*), saint (*ἅγ.*) Côme et ses frères.

Par la grâce (*χάρις*) et la charité de Notre-Seigneur, notre Dieu et notre Seigneur (*Σωτήρ*), Jésus-Christ, notre Seigneur, à qui revient (*πρέπειν*) toute gloire[1], avec son aimable (*ἀγαθός*) Père et l'Esprit (*πνεῦμα*) saint vivificateur et consubstantiel (*ὁμοούσιον*), maintenant et toujours, jusque dans tous les siècles (*αἰών*) des siècles (*αἰών*), ainsi soit-il (*ἀμ.*).

[1] C'est le maître qui va chercher les pièces d'or.

[2] Tatherma (ⲧⲁⲑⲉⲣⲙⲁ) est le lieu de sépulture des saints martyrs. Sur son emplacement actuel, voir W. E. Crum, *Place-names in Deubner's Kosmas und Damian*, dans les *Proceedings of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXX (1908), p. 130-136.

[3] Mot à mot : *sans homme* (ⲁⲧ-ⲣⲱⲙⲉ).

6. — SERMON.

Feuille unique en papier, tachée et déchirée; des déchirures ont emporté les fins de lignes au recto (mesures : hauteur, 0 m. 15; largeur, 0 m., 12; *Journal d'entrée*, n° 48088). Aucune pagination.

Il est impossible de préciser le sujet de ce fragment de sermon. Le recto contient une paraphrase du passage évangélique (*Matth.*, XXVIII, 19) qui ordonne aux apôtres de baptiser toutes les nations; énumération des peuples compris sous le terme de nation (ϩⲉⲑⲛⲟⲥ), mention des Scythes (ⲥⲕⲩⲑⲉⲥ). Au verso, il est question du péché.

Recto.

ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲙⲛⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲙⲛ[ⲡⲥⲉⲉⲡⲉ?]
ⲛⲛⲁⲡⲱⲥⲧⲱⲗⲟⲥ ⲡⲁⲓ ⲛⲧ[.....]
ⲥⲓⲁ ⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲥⲁϩ ⲧⲏⲣⲛ̣[...]
ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲕⲟⲥⲙ[ⲟⲥ ⲧⲏⲣ̄ϥ]?
ⲛⲧⲉⲧⲛⲃⲁⲡϯ̣ⲍⲉ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ [ⲧⲏⲣⲟⲩ]
ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲓⲱ[ⲧ ⲙ]ⲛ̣ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ[ⲛⲡⲉ]
ⲡ̣ⲛ̣ⲁ̣ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ S Ⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲛ
[ϩⲉⲑⲛⲟⲥ]ⲧ̣ⲏⲣⲟⲩ Ⲟ[ⲩ] ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛϩ̣ⲉ̣[ⲑⲛⲟⲥ]
[ⲛⲓ]ⲟⲩⲇⲁⲓ ⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ ⲥⲕⲩⲑⲉⲥ[....]
ϩⲓⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ϩⲓϣⲙⲙⲟ [ⲛⲁⲗ]
ⲗⲟⲧⲣⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲕⲉ ⲉⲧϣⲟ[...]
ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲟϫ ⲛⲓ̄ⲥ̄ Ⲟⲩ ⲡ[...]
ⲛ̣ϣⲙϣⲉ ⲛⲛϩⲁⲗⲏⲛ ⲛⲃⲟⲧⲉ ⲙ̣[ⲛⲛ]
ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲥⲱϥ ⲛⲥⲁⲙⲛⲧⲁⲥ[ⲉⲃⲏⲥ]
ⲛⲓⲙ ⲉⲩϣⲙϣⲉ ⲛⲛⲓⲇⲱⲗⲱ[ⲛ ⲙⲛⲛⲇⲁⲓ]

[1] ⲉⲣ (*sic*) ⲉⲟⲟⲩ, pour ⲉⲣⲉ ⲉⲟⲟⲩ.

ⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲙⲛⲛⲉⲧⲑⲩⲣⲓⲱⲛ[.....]
ⲟⲩ ⲙⲱⲛⲱⲛ ϫⲉ ⲉⲣ[..]ⲁⲙ[....]
ϩⲓⲙⲉϩϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ[.........]
ⲧⲉ[....]ⲡϣⲛ[.........]
[(1)

VERSO.

[ⲛⲉ]ⲩϣⲉⲉⲣⲉ ⲙⲛⲛⲉⲩⲥⲱⲛⲉ
[...]ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲉ
[..]ⲛⲁϣⲉ ⲛⲥⲙⲟⲧ ⲛⲁⲓ ⲉϩⲉⲛ
[..]ⲡⲉⲣ̄ⲡⲕⲉϫⲱⲟⲩ · ⲛⲑⲉ ⲉ
[..]ⲡⲗⲁⲥ ⲙⲡⲉⲥϯⲛⲟⲩϥⲉ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ
[.]ⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲛⲁⲫⲱⲣⲁ ⲛⲛⲁⲓ
[..]ⲛⲁⲕⲣⲓⲃⲓⲁ ϩⲛϩⲁϩ ⲙⲙⲁ ϩⲟⲓⲛⲉ
[...]ⲡⲓⲗⲏ · ϣⲁⲛ[.]ϩⲁⲓ ϣⲁⲛⲟ[...]
[....]ⲉϥⲧⲥⲁⲃⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϣⲡ[..]
[....]ⲧ ϩⲁⲡⲱⲛϩ ⲛ̄ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ
[....]ⲩϫⲓⲧϥ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡⲙⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟ
[..]ⲉ ⲇⲉ ⲡⲉϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲏⲡ
[ⲡⲛ]ⲟⲃⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁⲧⲛⲡⲁⲣϩⲓⲥⲧⲁ
[..]ⲧⲛⲙⲉⲗⲟⲥ ⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲧⲁ
[....]ⲥⲓⲁ ⲙⲛⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲛ
[......]ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲉⲧⲛ
[.......]ⲛⲟⲃⲉ ⲛⲉ ⲡⲉⲧⲛ[.]
[.........]ⲁⲓ[.....]
[(1)

7. — FRAGMENT DE TABLE HORAIRE COPTE.

Feuille incomplète de papier (mesures : hauteur, 0 m. 17; largeur, 0 m. 065; *Journal d'entrée*, n° 48089) sur laquelle on trouve l'indication des heures gnomiques durant six mois de l'année. Comme l'ont démontré

(1) On ne voit pas combien il manque de lignes.

U. Bouriant et Ventre bey (1), le premier chiffre comprend les heures, et le second, la mesure en pieds de l'ombre portée.

RECTO.

ⲑⲟⲟⲩⲧ		ⲡⲁⲁⲡⲉ	
ⲁ	ⲕⲇ	ⲁ	ⲕⲉ
ⲃ	ⲓ̈ⲇ	ⲃ	ⲓⲉ
ⲅ	ⲓ̈	ⲅ	ⲓ̈ⲁ
ⲇ	ⲍ	ⲇ	ⲏ
ⲉ	ⲉ	ⲉ	ⲋ
ⲋ	ⲇ	ⲋ	ⲉ
ⲍ	ⲉ	ⲍ	ⲋ
ⲏ	ⲍ	ⲏ	ⲏ
ⲑ	ⲓ̈	ⲑ	ⲓⲁ
ⲓ	ⲓⲇ	ⲓ	ⲓ̈ⲉ
ⲓⲁ	ⲕⲇ	ⲓⲁ	ⲕⲉ

ⲧⲱⲃⲉ		ⲙⲉⲭⲓⲣ	
ⲁ	ⲕⲋ	ⲁ	ⲕⲉ
ⲃ	ⲕⲍ	ⲃ	ⲓⲉ
ⲅ	ⲓ̈ⲅ	ⲅ	ⲓⲁ
ⲇ	ⲍ	ⲇ	ⲏ
ⲉ	ⲉ	[ⲉ]	ⲋ
ⲋ	ⲇ	ⲋ	ⲉ
ⲍ	ⲉ	ⲍ	ⲋ
ⲏ	ⲍ	ⲏ	ⲏ
ⲑ	ⲓ̈	ⲑ	ⲓⲁ
ⲓ	ⲓⲇ	ⲓ	ⲓⲉ
ⲓⲁ	ⲕⲇ	ⲓⲁ	ⲕⲉ

VERSO.

[ⲉ]ⲡⲉⲡ		ⲙⲉⲥⲟⲣⲉ	
[ⲁ]	ⲕⲇ	ⲁ	ⲕⲅ
[ⲃ]	ⲓⲉ	ⲃ	ⲓⲅ
[ⲅ]	ⲏ	ⲅ	ⲑ
[ⲇ]	ⲉ	ⲇ	[ⲋ]
[ⲉ]	ⲅ	ⲉ	ⲇ
[ⲋ]	ⲃ	ⲋ	ⲅ
[ⲍ]	ⲅ	ⲍ	ⲇ
[ⲏ]	ⲉ	ⲏ	ⲋ
[ⲑ]	ⲏ	ⲑ	ⲑ
[ⲓ]	ⲓ̈ⲃ	ⲓ	ⲓⲅ
[ⲓⲁ]	ⲕⲇ	ⲓⲁ	ⲕⲅ

(1) *Sur trois tables horaires coptes* (*Mémoires présentés à l'Institut égyptien*, III, (1898), 575-604).

Recto.						Verso.					
Thoout.			Paapé.			Épép.			Mésoré.		
1re [heure, pieds]		24	1re [heure, pieds]		25	1re [heure, pieds]		24	1re [heure, pieds]		23
2e	—	14	2e	—	15	2e	—	15	2e	—	13
3e	—	10	3e	—	11	3e	—	8	3e	—	9
4e	—	7	4e	—	8	4e	—	5	4e	—	[6]
5e	—	5	5e	—	6	5e	—	3	5e	—	4
6e	—	4	6e	—	5	6e	—	2	6e	—	3
7e	—	5	7e	—	6	7e	—	3	7e	—	4
8e	—	7	8e	—	8	8e	—	5	8e	—	6
9e	—	10	9e	—	11	9e	—	8	9e	—	9
10e	—	14	10e	—	15	10e	—	12	10e	—	13
11e	—	24	11e	—	25	11e	—	24	11e	—	23

Tôbé.			Méchir.		
1re [heure, pieds]		26	1re [heure, pieds]		25
2e	—	27	2e	—	15
3e	—	13	3e	—	14
4e	—	7	4e	—	8
5e	—	5	[5e]	—	6
6e	—	4	6e	—	5
7e	—	5	7e	—	6
8e	—	7	8e	—	8
9e	—	10	9e	—	11
10e	—	14	10e	—	15
11e	—	24	11e	—	25

H. Munier.

UN COUVERCLE DE SARCOPHAGE DE TOUNAH

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

Le beau couvercle de sarcophage que je publie vient de la nécropole de Tounah; il se trouvait dans un caveau, composé de trois chambres, auquel donnait accès un puits profond de 4 mètres : je l'y ai vu en décembre 1910 [1]. Au printemps de 1911, Tewfiq Effendi Boulos, alors inspecteur de Miniéh, le fit transporter au Caire, en même temps que le sarcophage de Thotiritis [2]; il est entré au Musée sous le n° 43098.

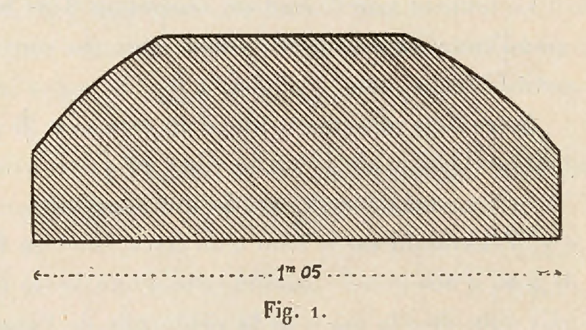


Fig. 1.

Il est taillé dans un bloc de calcaire coquillier, mesurant 2 m. 30 de longueur sur 1 m. 05 de largeur moyenne. Il a la forme générale d'un toit mansardé, si fréquente aux époques saïte et ptolémaïque (fig. 1). La face nord (chevet) et la face sud tombent verticalement et mesurent, au milieu, 0 m. 40 de hauteur. Chacun des côtés est et ouest de la partie médiane comprend, en commençant par le bas : 1° un bandeau longitudinal, perpendiculaire, haut de 0 m. 19, dépourvu de tout ornement; 2° une seconde bande

[1] Aucune trace de la cuve, qui a été probablement brisée et emportée morceau par morceau.

[2] Le sarcophage de Thotiritis est signalé par Weill, *Recueil de travaux*, 36. 1914, p. 90.

longitudinale, inclinée et légèrement convexe, dont la pente mesure environ o m. 35; le tout est surmonté d'une plate-bande large de o m. 51 à la tête et de o m. 47 aux pieds. Les trois bandes de la partie médiane ainsi que les faces nord et sud sont couvertes de textes et de figures.

L'envers du couvercle est creusé en forme de momie et bordé, sur son pourtour, d'un méplat destiné à s'appliquer sur le champ supérieur des parois de la cuve. Il ne porte aucune décoration.

L'intérêt de ce monument n'est apparu que depuis la découverte du Tombeau de Petosiris. Il est en effet possible que la propriétaire du sarcophage dont nous avons retrouvé le couvercle, ait été apparentée au fameux grand prêtre de Thot. C'est une dame *ṯ3-dj-p3-km* (Tatoupakem), «celle qui est un don du taureau noir» : ainsi est orthographié son nom aux inscriptions H, J et probablement I; l'inscription A l'écrit ; et l'inscription K le réduit à .

Le taureau noir [1] était en vénération dans la famille de Petosiris : sa grand'mère s'appelait elle aussi «don du taureau noir» *ṯ3-dj-km*, et son petit-fils se nommait *p-dj-km* [2].

Notre Tatoupakem est fille d'un certain *p-ḫrd-3ht* (Pekhrotaht), «l'enfant de la vache Aht» et d'une dame *ns-nḥmt-ʿw3j* (Nesneḥmetâouai), «celle qui appartient à la déesse Neḥmetâouai». Or, Pekhrotaht est le nom d'un frère cadet de Petosiris, Nesneḥmetâouai le nom d'une de ses sœurs et celui d'une de ses filles [3]. Tatoupakem pourrait donc être la nièce ou la petite-fille de Petosiris; et assurément, à en juger par la rédaction, le style, l'écriture même des textes de son sarcophage, il n'est pas invraisemblable qu'elle ait appartenu à l'une des générations de la famille qui vécurent vers la fin du IIIe siècle.

Cependant, ce qui rend difficile d'affirmer qu'elle ait été la fille d'un des frères de Petosiris, ce sont les titres qui accompagnent ici le nom de Pekhrotaht. Au Tombeau de Petosiris, Pekhrotaht est nommé une seule fois (inscr. 86) et, par exception, son nom n'est accompagné d'aucun

(1) Sur Horus-taureau noir, cf. Chassinat, *Recueil de travaux*, 38, 1916, p. 38.

(2) *Le Tombeau de Petosiris*, première partie (le Caire, 1924), p. 3 et 5.

(3) *Ibid.*, p. 4 et 5.

qualificatif; comme je l'ai expliqué [1], ce n'est là qu'une exception apparente, et si son nom avait été gravé dans des conditions normales, il eût été probablement accompagné des titres qui sont attribués à tous les représentants mâles de la famille de Petosiris. Mais le Pekhrotaht de notre sarcophage n'est pas seulement *wr-dj3w ḫrp-nswt*, il porte en outre le titre princier de *ḥ3tj-ʿ* (), titre qu'ignorent absolument les inscriptions du Tombeau de Petosiris [2]; comme ces inscriptions s'étalent sur une centaine de mètres carrés, on ne saurait s'arrêter un seul instant à l'hypothèse que ce titre a été omis par manque de place; et peut-on croire, au surplus, que l'orgueilleux Petosiris aurait renoncé à faire graver sur les murs de sa tombe un titre que lui et les siens auraient réellement porté?

Ce n'est pas que ce titre et celui de *rpʿt ḥ3tj-ʿ*, qui avaient appartenu aux princes-nomarques de Khmounou-Hermopolis, grands prêtres de Thot, enterrés dans la nécropole d'El-Berchéh, aient complètement disparu après le Moyen Empire. On les voit au contraire accompagnant les noms de certains Grands des Cinq des époques postérieures, alors que d'autres Grands des Cinq à peu près contemporains en sont dépourvus. C'est ainsi que nous connaissons, en dehors du de la présente inscription :

au Nouvel Empire : (1) le ..... d'une stèle du Musée de Berlin : *Aegypt. Inschriften aus den kön. Museen*, II, p. 60, n° 17021, —

(2) le : *oushabti* publié par Weill, *Monuments Piot*, XXV, p. 431, —

aux époques saïte et ptolémaïque : (3) le d'un sarcophage du Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 43097) : cf. Weill, *Recueil de travaux*, 36, 1914, p. 90-93, —

(4) le : *oushabti* du Musée du Caire, n° 48077 [3], —

(5) le (*irt-ḥr-r-w*), fils d'un Zedthotefankh et d'une dame Tatoukem, qui est donc, très probablement, le frère de

(1) *Le Tombeau de Petosiris*, première partie (le Caire, 1924), p. 1.

(2) *Ibid.*, p. 2.

(3) Autres statuettes funéraires identiques dans le commerce.

Sishou père de notre Petosiris [1] : planche de cercueil vue jadis dans le commerce et passée, je crois, au British Museum [2], —

(6) Petosiris, — son père, son grand-père, son beau-père, son frère aîné, ses fils, son petit-fils, tous , mais sans autre titre.

Pour quelle raison trois de ces Grands des Cinq portent-ils les titres princiers de *rpꜥt* et *rpꜥt ḥꜣtj-ꜥ*, alors que les autres ne les portent pas? Pourquoi en particulier *Irit-ḥr-r-w*, qui peut avoir été l'oncle de Petosiris, est-il qualifié de , alors qu'aucune des cent cinquante inscriptions de notre tombeau n'accorde ce titre ni à l'important personnage que fut Petosiris, ni aux ascendants et descendants directs de celui-ci? Nous l'ignorons. Peut-être faut-il supposer que, dans ces familles d'origine sacerdotale, une branche seule avait droit à ce titre, à l'exclusion des autres branches.

Quoi qu'il en soit, si Tatoupakem était réellement apparentée à Petosiris, ce devait être par sa mère Nesnehmetâouai, beaucoup plus vraisemblablement que par son père le *ḥꜣtj-ꜥ* Pekhrotaht.

Ce dernier paraît avoir fourni une carrière sacerdotale et rempli des fonctions qui sont nouvelles pour les lecteurs des textes du Tombeau de Petosiris : il était , (inscr. H, l. 1-2) [3], «scribe du trésor (*pr-ḥd*) de la troisième classe sacerdotale, — secrétaire de la correspondance (?)..... de la trois[ième] classe sacerdotale (?)». Le second de ces titres est d'une interprétation d'autant plus difficile que le contexte n'est pas absolument sûr.

Fig. 2.

Le groupe qui termine la ligne 1 de l'inscription H a été corrigé : sur les deux premiers signes du nombre le graveur a tracé un petit rectangle, donnant ainsi au groupe l'aspect ci-contre (fig. 2). A-t-il voulu transformer en 4 le nombre 6, ou graver devant le mot

(1) Sishou est en effet fils de et de (*Le Tombeau de Petosiris*, première partie, p. 3, et p. 5-6).

(2) Le Collège français des Frères du quartier Khoronfiche, au Caire, possède également une planche de cercueil au même nom, orthographié . Le sens de ce nom propre est : «l'œil d'Horus est contre eux» (*sc.* contre ses ennemis).

(3) Ci-dessous, p. 238.

[1], ou plutôt annuler les six traits verticaux, pour ne laisser subsister que la particule du génitif ? Le premier élément lui-même du titre n'est pas moins embarrassant, car si le mot est bien connu : «lettres (*epistolae*)», on ne voit pas immédiatement quelle est la signification de [2], qui n'a certainement pas ici la valeur *sꜣb*, ni l'une des autres valeurs qui lui sont souvent attribuées, surtout à la basse époque. Or, le mot se rencontre dans un des nombreux titres sacerdotaux que porte le Grand des Cinq Thotiritis, dont il a été question ci-dessus [3] : sur le côté sud de la cuve de son sarcophage, il est appelé en effet :

ligne 5 , et

ligne 6

L'expression (.... *pr-ḥd*) paraît correspondre à (*sš pr-ḥd*) du sarcophage de Tatoupakem, inscr. H, l. 1; on est donc admis à supposer pour une valeur *sš*. Transportant cette valeur dans l'expression , nous obtiendrons la traduction «secrétaire de la correspondance», qui, si elle n'est pas certaine, est possible et même vraisemblable.

I. — FACE NORD (CHEVET) [4].

Le chevet est divisé verticalement en trois registres : 1° au centre, un rectangle dont la base a la largeur de la plate-bande surmontant la partie médiane du couvercle; 2° à gauche, et 3° à droite, une surface trapézoïdale.

1° Registre central. — La partie supérieure de ce registre est occupée par le disque solaire, image de l'Horus d'Edfou : les ailes largement

(1) «Quatrième classe». On remarquera qu'au début de la ligne 2, dans le groupe , la désinence du nombre ordinal a été omise.

(2) Noter que l'animal porte au cou un lien ou ruban.

(3) Sarcophage du Musée du Caire, n° 43097; cf. ci-dessus, p. 229 et 231.

(4) Dans la transcription des textes qui suivent, j'ai partout complété les signes , et même , généralement rendus par un simple cercle. En ce qui concerne la lettre *š*, elle est tantôt écrite et tantôt .

éployées sont flanquées des mots *ꜣḫt ỉꜣbtt* à gauche et *ꜣḫt ỉmntt* à droite : au-dessous des ailes, la légende *sꜣb-šwt nṯr-ꜥꜣ bḥdty* qui se répète des deux côtés. Du disque retombent deux uræus portant chacune, suspendu à leur cou, un rang d'amulettes fait de deux ☥ et de deux ⲧ alternant et disposés verticalement. Entre les deux rangs d'amulettes, les rayons lancés par le disque solaire tombent sur un *didou* coiffé de la couronne *atef* et muni de bras tenant le fouet et le sceptre. Autour et au-dessous du fétiche d'Osiris est gravé le nom de la défunte, écrit de façon insolite et disposé comme je l'indique ci-contre[1] [inscription A (←•)] : « l'Osiris[2] *t(ꜣ)-dj-p(ꜣ)-km*, j. v. ».

A gauche et à droite de ce motif ornemental, qui occupe le milieu du registre et le divise en deux parties, se développent parallèlement deux tableaux, qui sont ainsi composés : — au bas, la barque du Soleil, où la défunte a pris place soit avec Rê (à gauche), soit avec Toum (à droite); — derrière la barque, et rejoignant la pointe des ailes du disque solaire, une ligne verticale, large, bien gravée, qui marque l'extrémité de chacun des tableaux; — au-dessus de la barque, un texte de cinq lignes verticales, courtes et menues, dont deux (une seule à droite) sont consacrées au dieu Soleil, et trois (quatre à droite) sont une prière que lui adresse la morte.

Nous avons donc, — au *tableau de gauche :*

a) La barque (mal conservée de ce côté) : au centre se tient la défunte, faisant face à Rê, coiffé du disque, debout à la poupe; derrière elle, un personnage féminin, semble-t-il, dans l'attitude de l'adoration[3].

b) Une ligne verticale : elle fait suite en quelque sorte aux mots qui, comme je l'ai dit, flanquent l'aile gauche du disque, et le texte se lit [inscription B (←•)] :

(1) Le *didou*, tel que je l'ai décrit, est remplacé ici (faute d'un signe typographique adéquat) par le signe ordinaire ⲧ.

(2) Le fétiche d'Osiris tient évidemment lieu du nom même du dieu.

(3) Autant qu'on peut juger par le peu qu'il en reste, la barque du tableau de gauche est semblable, dans l'ensemble, à celle du tableau de droite, dont on trouvera la description ci-après.

Il s'agit donc du lever du soleil à[1] l'orient du ciel, dans une barque, qui devrait être la barque *mꜥndt*, spécialement affectée au service diurne, mais qui porte par erreur le nom de la barque de la nuit[2] *śk(tt)* ou *mśk(tt)*; l'erreur est d'autant plus curieuse qu'il n'y a pas eu interversion du rôle des barques, celle du tableau de droite portant, on le verra, son nom normal.

c) Un texte de cinq lignes verticales : elles sont très mal gravées : deux se lisent de droite à gauche, les trois autres de gauche à droite [inscription C].

Les deux premières servent de légende à Rê naviguant dans la barque diurne : (←•)

(3)

Les trois autres lignes sont une prière adressée à Rê par la défunte, qui demande au dieu de répandre sur elle ses rayons, éternellement : (•→)

Et nous avons — *au tableau de droite :*

a) La barque (bien conservée de ce côté) : à la poupe se tient Toum, coiffé du *pshent*, appuyé à un coffre haut et étroit, que surmontent deux montants courts[4]. Le dieu porte de la main droite une ☥, de la main gauche trois autres ☥ liées ensemble par un ruban. La défunte, debout au milieu de la barque, devant un bloc rectangulaire orné, semble-t-il, du signe , fait face au dieu. Derrière elle s'élève un petit tertre semi-circulaire, d'où sortent de longues tiges, sur lesquelles sont perchés deux

(1) La préposition a été omise par le graveur devant .

(2) Cf. M. Chatelet, *Le rôle des deux barques solaires*, dans *B. I. F. A. O.*, XV, 1918, p. 139.

(3) Ici, traces d'un signe où l'on serait tenté de reconnaître une barque du type .

(4) Dans la réalité, comme on le voit par les barques solaires en bois, conservées au Musée du Caire, ce coffre était muni d'un montant court à chacun de ses quatre angles. Cf. Maspero, *Guide du Visiteur*, 1915, p. 314.

éperviers[1]. Une autre divinité, probablement féminine, ayant elle aussi dans une main un faisceau de trois ☥ et levant l'autre main en signe d'adoration, se tient à la proue, le visage tourné vers Toum, et appuyée à un coffre semblable à celui qu'on voit à la poupe. La proue est ornée d'un bouquet de tiges (?), au milieu desquelles est accroupi Horus enfant[2].

b) Une ligne verticale : elle rejoint, par son sommet, les mots qui sont gravés à l'extrémité de l'aile droite du disque, et le texte se lit [**inscription D** (←)] :

C'est le pendant de l'inscription B, et l'allusion qu'on attendait au coucher, dans *Manou,* du soleil monté sur la barque du service de nuit.

c) Un texte de cinq lignes verticales : une se lit de gauche à droite, les quatre autres de droite à gauche [**inscription E**].

La première sert de légende à «Toum, dieu grand, roi du temps (*ḥʿw*), chef des deux terres ()» : (←)

Les quatre autres sont une prière de la défunte à Toum «bélier des dieux, roi (*itj*?) de l'*akhit,* souverain arbitre, ...[3], créateur (*dj ḫpr*) des âmes divines», lui demandant de l'admettre dans sa suite, éternellement : (→)

(1) Même représentation dans Dümichen, *Der Grabpalast des Patuamenap,* 3e partie, pl. XXV.

(2) Il semble qu'un épervier remplace Horus enfant à la proue de la barque de l'autre tableau.

(3) A la ligne 3, le signe est douteux : au lieu d'un signe horizontal renflé à l'une de ses extrémités, peut-être faut-il lire : le contexte ne facilite malheureusement pas le déchiffrement, car que signifie le mot suivant, terminé par ?

2° Registre de gauche. — Ce registre a, comme je l'ai indiqué, la forme d'un trapèze. Six dieux, coiffés du *klaft* et portant le sceptre , y sont représentés dans l'attitude de la marche. Trois sont disposés verticalement, l'un au-dessus de l'autre, le long de la grande base du trapèze, les trois autres horizontalement et se faisant suite, sur le côté perpendiculaire au précédent («hauteur» du trapèze). Une légende, gravée d'abord en deux lignes verticales qui encadrent les trois premières divinités, puis en deux lignes plus courtes surmontant les trois autres dieux, nous renseigne sur le caractère et le rôle de ces *suivants* de Rê [**inscription F** (←)] :

«1 Les dieux qui sont à la suite de Rê dans le ciel, venant tous[1] dans la barque de *Celui qui est né* 2 *de lui-même,* protégeant le dieu grand par leurs fonctions (*sc.* les fonctions qu'ils remplissent auprès de lui), 3 après qu'il s'est manifesté 4 au-dessus de la terre, — éternellement.»

3° Registre de droite. — Il est composé exactement comme le registre de gauche, si ce n'est que l'inscription comporte cinq lignes, dont deux longues et trois courtes. Les dieux sont ceux qui accompagnent Toum dans sa navigation nocturne [**inscription G** (→)] :

«1 Les dieux qui sont à la suite de Rê dans le ciel, venant aux côtés de Toum dans *Manou,* — 2 les dieux maîtres de la flamme, qui font valoir la

(1) Le texte porte nettement , mais ces deux signes ainsi disposés ne donnent pas un sens satisfaisant. On ne peut songer à les transformer en ou , car le verbe *sšm* «conduire, guider» exigerait un régime direct, qui n'existe pas dans cette phrase. Peut-être y a-t-il interversion des signes et (au lieu de), comme il y a interversion des signes et dans le groupe de l'inscription E, l. 5. En tout cas le mot (*iw*) doit être maintenu, comme l'indique le passage parallèle de l'inscription G, l. 1.

beauté 3 de Toum, après qu'il est entré dans 4 l'Amentit, la bonne contrée, l'Agerit, 5 maîtresse de vie.»

II. — PARTIE MÉDIANE.

Je rappelle que la partie médiane est partagée en trois registres : 1° la plate-bande, au centre; 2° à l'est, et 3° à l'ouest une bande longitudinale, légèrement convexe.

1° Plate-bande centrale. — Au sommet, un vautour ailé plane, tenant dans ses serres les sceaux d'éternité, et deux chasse-mouches passés horizontalement dans les sceaux. Quatre cynocéphales, deux à droite, deux à gauche, l'adorent. Sous le vautour, la déesse de l'Amentit, coiffée de l'hiéroglyphe et vêtue d'une robe qui lui colle étroitement au corps, se tient debout, les bras étendus au-dessus de trois colonnes d'inscriptions qui descendent jusqu'au bas de la plate-bande : la partie supérieure des lignes 1 et 3 encadre le corps de la déesse, dont les pieds reposent sur le début de la ligne 2. La plate-bande est bordée sur ses deux côtés d'une série de figures dont la description sera donnée ci-après.

Le texte se lit [inscription H (←)] :

« 1 Dit par l'*imȝḫwt*[1] d'Osiris Khentamentit, dieu grand, maître d'Abydos, Osiris (dieu) grand, honoré à Hermopolis, cet(te) Osiris-Hathor Tatoupakem, j. v., fille du *ḥȝtj-ꜥ* Grand des Cinq, maître des sièges, scribe du trésor de la troisième classe sacerdotale, secrétaire de la correspondance (?) de 2 la trois[ième] classe sacerdotale (?), ce Pekhrotaht, j. v., et née de cet(te) dame Nesnehmetâouai, j. v. : *Salut à toi, Rê, qui resplendit dans son disque, (dieu)* [a] *vivant, sortant* [b] *de l'horizon, resplendis pour moi* [c], *car je connais le nom* 3 *de ces* [d] *sept vaches. Vous qui donnez* [e] *le pain et la bière aux vivants, donnez-moi du pain et de la bière, approvisionnez(-moi)* en pain et bière, en bœufs et oies, en toutes bonnes choses, à la tête des vivants. Que ma maison subsiste sur terre, et que mon fils (reste) en sa place, sans interruption, auprès du dieu de sa ville, éternellement, à jamais.»

Le passage en italique est emprunté au chapitre 148 du *Livre des Morts* (Lepsius, pl. LXIX, l. 8-9). Notre texte donne lieu aux observations suivantes : (*a*) les éditions de la XVIIIe dynastie (Naville) ont ici le mot ou le mot, qui a été omis par notre scribe (comme par celui du Papyrus de Turin); — (*b*) *sic*, pour; — (*c*) *psḏ·k n·j* cette phrase ne se trouve dans aucune autre édition; — (*d*), Naville, (Ba); — (*e*) au lieu de ou.

En dehors des considérations exposées ci-dessus (p. 230) au sujet des noms propres, notre inscription présente deux particularités. Le nom de la défunte n'est pas seulement précédé du mot («l'hatorienne Tatoupakem»), selon un usage, d'ailleurs assez rare, de la basse époque[1], mais encore de l'épithète générale des défunts les assimilant à Osiris. Je ne connais pas d'autre exemple de ce curieux composé. Non moins insolite est le démonstratif qui accompagne chacun des trois noms propres : si cet adjectif masculin se justifie grammaticalement comme épithète de Pekhrotaht, et à la rigueur comme épithète de «l'*Osiris*-Hathor Tatoupakem», il ne se comprend pas à la suite du nom de Nesnehmetâouai, où l'on attendrait. Quant à l'emploi même de ce démonstratif, il peut s'expliquer après le nom d'un mort : «le mort que voici», mais il perd toute signification après les noms du père et de la mère du défunt.

---

[1] c'est-à-dire *imȝḫwt ḫr*. Comme il arrive souvent à cette époque, le de et celui de se sont confondus (cf. *Le Tombeau de Petosiris*, inscr. 11, 13, 18, 20 et vingt autres exemples), et à ce composé, que l'on prenait pour un adjectif, est venu s'ajouter ici le du féminin.

[1] Exemples au *Livre Que mon nom fleurisse*, pl. I, IV, VII, XIII, XXXVIII, XXXIX, LXVII.

Les figures disposées en bordure des deux côtés de la plate-bande sont celles qui illustrent généralement le chapitre 148 du *Livre des Morts*. On y trouve donc d'abord les sept vaches et le taureau : les vaches, portant la coiffure, sont couchées sur une sorte de naos, quatre à droite et trois à gauche, celles-ci précédant le taureau qui est debout. Chaque animal est accompagné d'un légende :

1. *sic* *sic* «l'orage (lire) du ciel qui élève (lire) le dieu»;
2. *sic* «Akhbit (*ꜣḫ-bjt*), la forme momifiée (*sʿḥ*) du dieu»;
3. «Anpou, Anpou (?)»[1];
4. Texte disparu;
5. *sic* «celle qui est pourvue (lire *ḫnm·t*) de vie et (enveloppée) de toile (*inśj*) (?)»;
6. «celle dont le nom est puissant dans son temple (*wbꜣ·ś*) (?)»;
7. «la demeure du *ka* du Maître Universel»;
8. (taureau) «le taureau, le mâle de toutes les vaches, vivant parmi les dieux».

Viennent ensuite les quatre rames, gravées deux à droite, deux à gauche. Celles de gauche seules ont une légende :

1. «celle qui brille, qui est honorée dans le temple (*śt*) des images divines, la bonne rame de l'Orient»;
2. «celle qui est à l'avant, qui est honorée dans le temple (*ḥt*) des *dśrw*, la bonne rame du Sud».

Au-dessous des rames, apparaissent les quatre génies, fils d'Horus, sous leur forme habituelle, deux à droite, deux à gauche; puis Nephthys et Isis, coiffées de leur hiéroglyphe respectif, pleurant et agenouillées sur le signe; et enfin deux chacals couchés sur un naos.

(1) Texte dont on ne trouve l'analogue nulle part ailleurs. Le dernier groupe semble devoir se lire *inpw*, comme le premier, mais avec interversion des signes.

2° Bande longitudinale est. — La bordure est ornée d'une série de figures qui sont, en commençant par le bas : trois génies inclinés, faisant le geste de l'adoration; puis deux déesses portant d'une main la croix, de l'autre le sceptre : la première est coiffée de la couronne rouge, la seconde d'une étoile; elles sont suivies de neuf dieux ayant en mains la croix et le sceptre, et coiffés du *klaft;* apparaît ensuite une tête, que surmonte le disque, jaillissant d'un lotus épanoui; on voit enfin un serpent à quatre têtes[1], qui enveloppe de ses replis un homme couché sur le dos, mais dans l'attitude de la marche, levant le bras droit vers le front et portant sur la tête le scarabée de Khepré.

Parallèlement à la bordure, est gravé un texte disposé en deux lignes verticales [inscription I (⟶)] :

(?) *sic*

Texte magique, dont quelques mots sont empruntés au *Livre de renverser Apôpi*. On peut traduire :

« Dit par cet(te) Osiris-Hathor Tatoupakem, j. v. : «Je suis Rê, le magicien qui sort armé contre tous ses ennemis. Je suis le grand de terreur, le maître de l'effroi. Je suis Rê dans sa chair, (Rê) lui-même, brûlant les deux terres par la flamme répandue (*ttf*) ⟨sur⟩ la multitude (?), donnant (en même temps) la vie aux hommes. *Tombe sur ta face, Apôpi, ennemi de Rê*[2], tombez sur (votre)[3] face, tous les ennemis, tant morts que

(1) C'est le serpent dont il est question à la sixième heure du *Livre de l'Hadès*.

(2) Le passage souligné est tiré des imprécations contre Apôpi : Budge, *The book of overthrowing Apep*, dans *Egyptian hieratic papyri*, pl. IX, 17. — Cf. pl. XVI, 2, où se lit le mot que nous rencontrons ci-après.

(3) Dans le groupe, il semble

vivants. Vomis(sez), fermez (votre) bouche, ne parlez plus[1] : Ḥeken, Neb-to, Neb-nebou[2] (sont) contre vous. »

3° Bande longitudinale ouest. — La bordure est également ornée de figures qui sont, de bas en haut : cinq déesses, coiffées du *klaft,* vêtues d'un sarrau collant, le bras droit légèrement tendu en avant : un serpent, probablement enroulé autour de leur cou, se dresse devant leur visage; elles sont suivies de cinq dieux ou génies, qui s'avancent d'un pas alerte, un couteau en main : le premier a une tête d'homme, le second et le troisième une tête de chacal, le quatrième une tête de faucon, le cinquième une tête de cynocéphale; puis viennent quatre autres génies, à tête humaine, portant d'une main un couteau, de l'autre une rame; on voit ensuite l'oiseau-âme, coiffé du disque, et enfin le serpent à quatre têtes, enveloppant de ses replis un homme coiffé d'un scarabée et couché sur le dos, qui figure déjà sur l'autre bande longitudinale.

Parallèlement à la bordure sont gravées deux lignes verticales [**inscription J** (←)] :

Comme le précédent, ce texte est de caractère magique, et, dans l'ensemble, peu intelligible : la traduction que j'en propose est tout à fait incertaine :

« Dit par cet(te) Osiris-Hathor Tatoupakem, j. v. : « Je suis Horus, le dieu qui est muni de sa beauté, voyant l'océan (*šnw-wr*) et le fleuve

qu'il faut corriger en, de même le suffixe de et celui de, puisqu'il ne s'agit plus seulement d'Apôpi, mais de tous les ennemis de Rê.

(1) Corriger en (*m dd·tn*).

(2) *ḥkn, nb-tꜣ, nb-nbw,* noms de trois serpents, qui paraissent être les alliés de Rê.

pḫr-wr[1]. J'ouvre mes yeux (dans) les ténèbres (?); je. . . . .[2] la terre avec de l'or; je. . . . .[3] tous les êtres sur leurs sièges. L'orbe de mon œil resplendit à mon front; mon *ꜣḫt*[4] fait (ma) protection, elle me cache (?) dans le monde souterrain, vaste et lointain (?), et je reviens (?) comme Horakhti[5].

« Qu'on fasse pour moi (?) des cérémonies qui dureront jusqu'à l'éternité, sans interruption (*n wšr*), au lever du soleil et à (son) coucher, éternellement! »

III. — FACE SUD.

La face sud est divisée en deux parties égales, dans le sens de la hauteur, par l'image du disque solaire et le faisceau largement étalé des rayons qu'il répand. Dans le disque se tient debout un dieu à tête de bélier, suivi d'un gros scarabée. Un serpent coiffé de la couronne et un crocodile portant la même coiffure, rampent l'un à gauche, l'autre à droite du disque qu'ils entourent de leur queue repliée, comme pour en assurer la protection[6]. De part et d'autre, la défunte est représentée agenouillée, les bras tendus, dans l'attitude de l'adoration; devant elle est gravé son nom [**inscription K**] :

1° à gauche, en une ligne verticale : (←)

(1) La même expression *šnw-wr pḫr-wr* dans l'*Hymne d'Esnéh* publié par Daressy, *Recueil de travaux,* 27, 1905, p. 190, l. 50.

(2) Le signe est sûr; il ne semble pas que ce soit un déterminatif du mot précédent.

(3) Les trois signes marqués d'un point d'interrogation sont incomplets : en particulier est douteux, peut-être.

(4) *ꜣḫt,* œil du soleil ou uræus royale.

(5) Le sens est peut-être : « d'où je reviens, d'où je sors comme Horakhti », allusion au soleil qui renaît au matin après son voyage nocturne dans le monde souterrain.

(6) Une représentation analogue se rencontre sur une paroi de l'hypogée de Séti Ier : Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier,* 1re partie, pl. IV.

2° à droite, sur deux courtes colonnes : (⟶)

Un second registre se développe au-dessous du premier; il est divisé par le faisceau des rayons solaires en deux tableaux, que limite à leur extrémité le buste d'un antilopiné : la tête est celle du bubale, mais le front est muni de deux cornes étranges, l'une mince, courte et recourbée, l'autre large à la base, très longue, s'infléchissant d'avant en arrière, puis d'arrière en avant, s'effilant enfin et se terminant par une pointe (fig. 3). Cependant il s'agit bien d'un buste de bubale, dont la valeur phonétique est *sȝ*, comme il appert des légendes qui suivent[2].

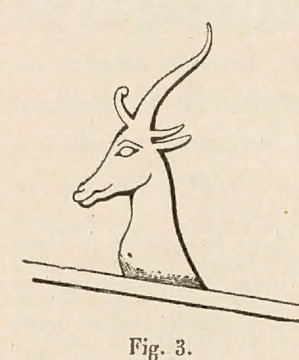


Fig. 3.

Chacun des tableaux comprend trois lignes d'inscriptions horizontales : ce sont des légendes se rapportant d'une part à chacun des bubales représentés sur ce registre, d'autre part au serpent et au crocodile du registre supérieur. Elles sont ainsi disposées :

1° *à gauche*, sous le serpent [**inscription L** (⟶)] :

« *Ouammou*[a], gardien de la porte de la vie dans la Douât. — *La Nuit*[b] âme. . . . . [c] la vie dans la Douât. »

(*a*) C'est le même serpent dont on rencontre le nom écrit sur le sarcophage de Séti Ier (Bonomi, *Sarcophagus of Oimeneptah*, pl. 11). Dans notre inscription, les deux sont mal gravés et ressemblent assez à , mais il ne saurait y avoir aucun doute sur la lecture.

(*b*) Il existe un mot signifiant *la nuit, les ténèbres*. Mais est-ce ainsi qu'il faut traduire le mot que nous avons sous les yeux? *sȝ* en tout cas, quel qu'en soit le sens, paraît bien désigner le génie, représenté par une tête de bubale , qui est affecté à la garde des deux tableaux.

(*c*) Le signe est très douteux : peut-être , moins sûrement .

(1) Pour l'adjectif accompagnant le nom propre, cf. ci-dessus, p. 239.

(2) Au tombeau de Séti Ier, dans la scène signalée p. 243, note 6, on voit également, à chaque angle du tableau, une tête qui est clairement celle d'un bubale.

2° *à droite*, sous le crocodile [**inscription M** (⟵)] :

« *Khentit*[a], gardien de la porte de l'ouest... dans[b] la Douât. — *La Nuit* (*sȝ*), âme de l'ouest dans la Douât. »

(*a*) C'est le nom du crocodile : « celui qui est en avant », ou quelque chose de semblable.

(*b*) le signe ici encore a la forme (cf. inscr. L, note *a*).

G. Lefebvre.

TABLE DES MATIÈRES.





Pyramidion d'Ismaïlia.

Fig. 1. — Face sud. Fig. 2. — Face ouest.

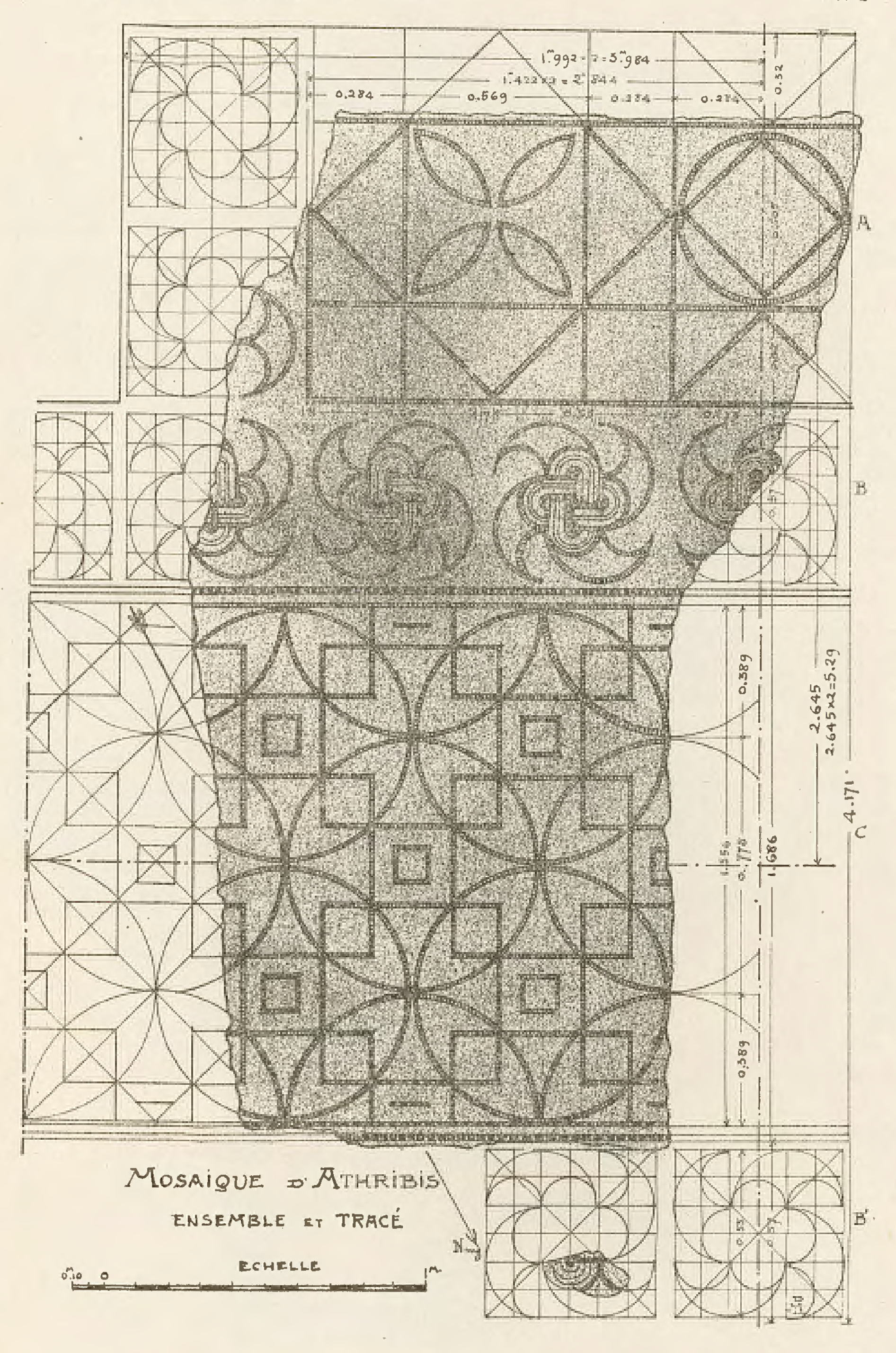


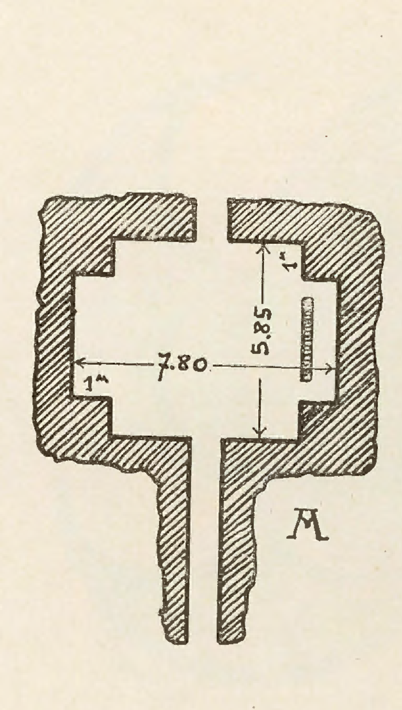


Pyramidion d'Ismaïlia.

Fig. 3. — Face est.

Fig. 4. — Face nord.


MOSAIQUE D'ATHRIBIS
ENSEMBLE ET TRACÉ
ECHELLE
A
B
C
B'
N
0.284
0.569
0.32
0.389
2.645
2.645×2=5.29
4.171
1.686
0.389



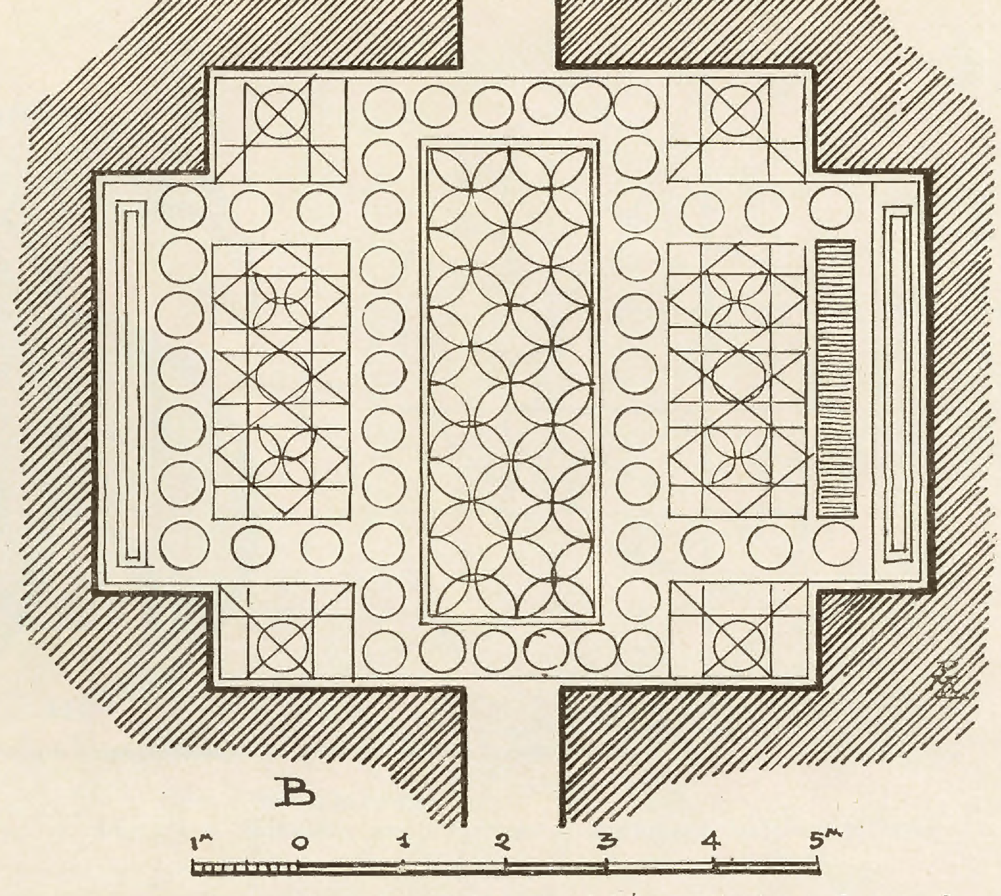
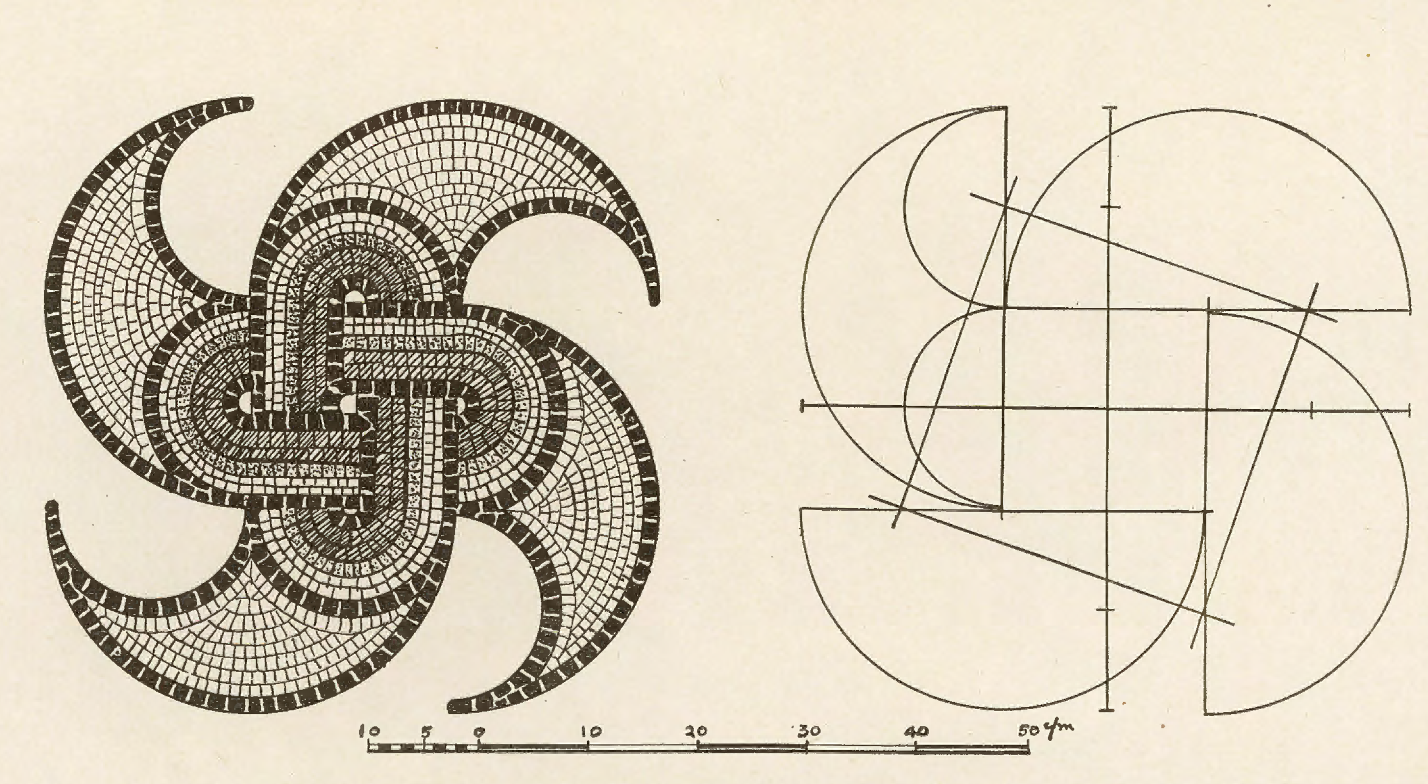


Fig. A. — Plan d'une salle antique découverte, bâtie en briques, d'après JOMARD, *Description de l'Égypte,* Planches, t. V, pl. 27, fig. 3.
Fig. B. — Le même plan avec la mosaïque restituée schématiquement.



Détail et tracé de la bordure B.
Noir = noir. Pointillé = bleuté. Hachure = rouge brique. Blanc = blanc pour le motif central; jaunâtre pour les pointes de l'hélice.



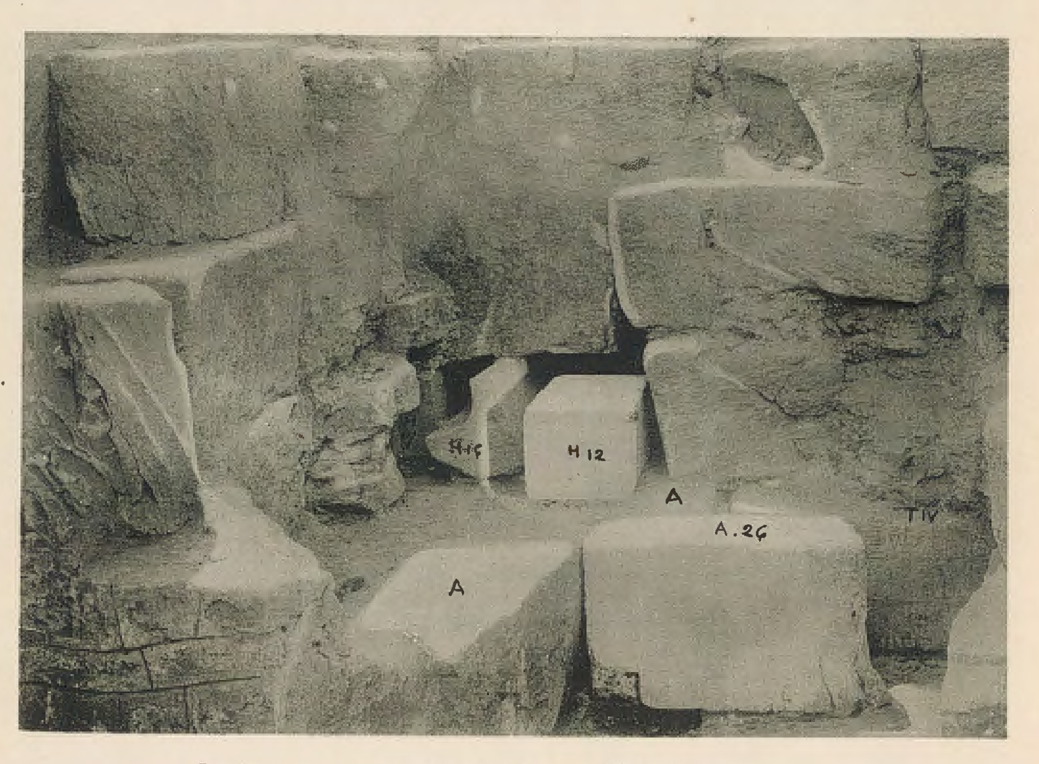
1. — Bain d'époque grecque, face ouest du temple de Ramsès III.



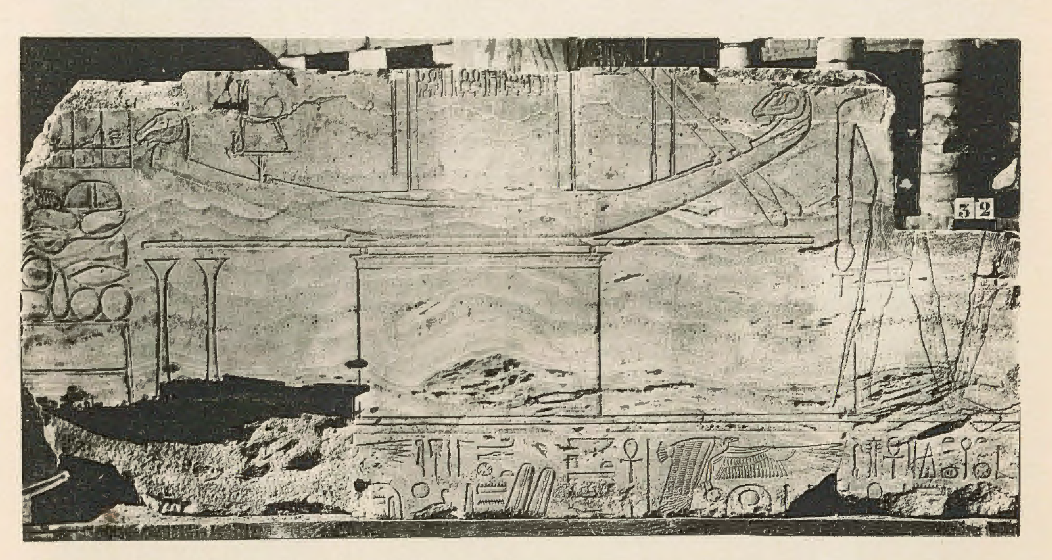
2. — Fondations de la colonne 24, angle N.-O. de la Salle Hypostyle.



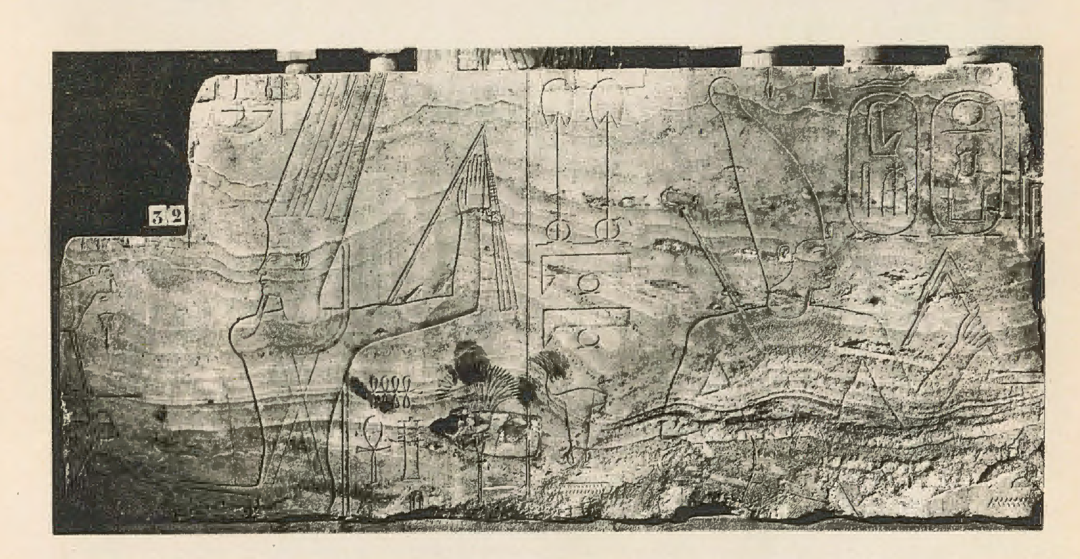
1. — Enlèvement du massif du IIIe pylône, 12 mars 1923.



2. — Les blocs engagés dans les fondations du IIIe pylône, 18 mars 1923.



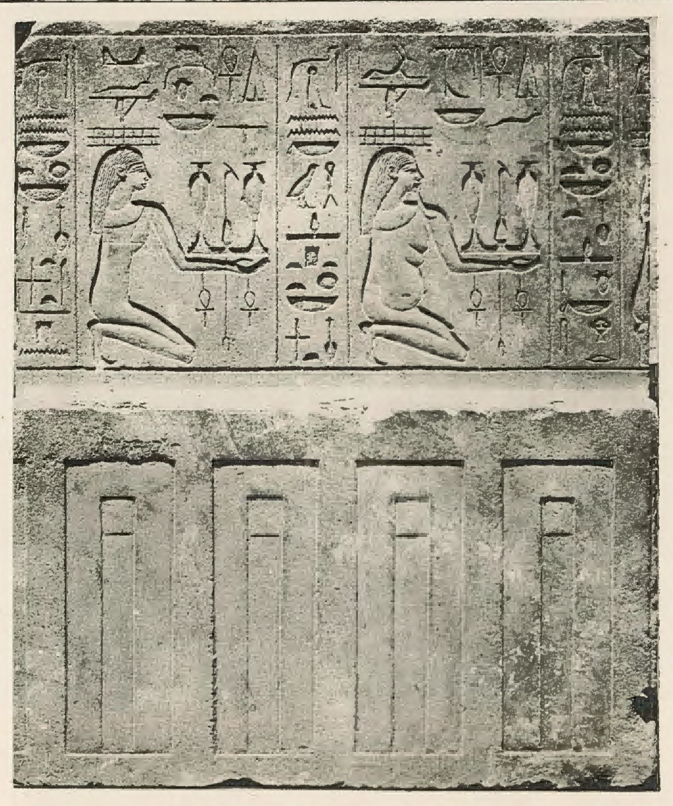
1. — Sanctuaire d'Amenhotep Ier. Milieu de la paroi intérieure sud. Au 1/20e.



2. — Sanctuaire d'Amenhotep Ier. Extérieur de la paroi sud (Thoutmès Ier). Au 1/20e.







Trois blocs de la Chapelle funéraire d'Hatshepsout. Au 1/10e.



1. — Déblaiement de l'enceinte de Ramsès II, 24 mars 1923.



2. — Mur de Ramsès II, dédicace des obélisques.



Façade du temple d'Amenhotep II, déblayée et restaurée, avril 1923.



1. — X[e] pylône. L'ébrasement Ouest, avant la restauration, janvier 1923.



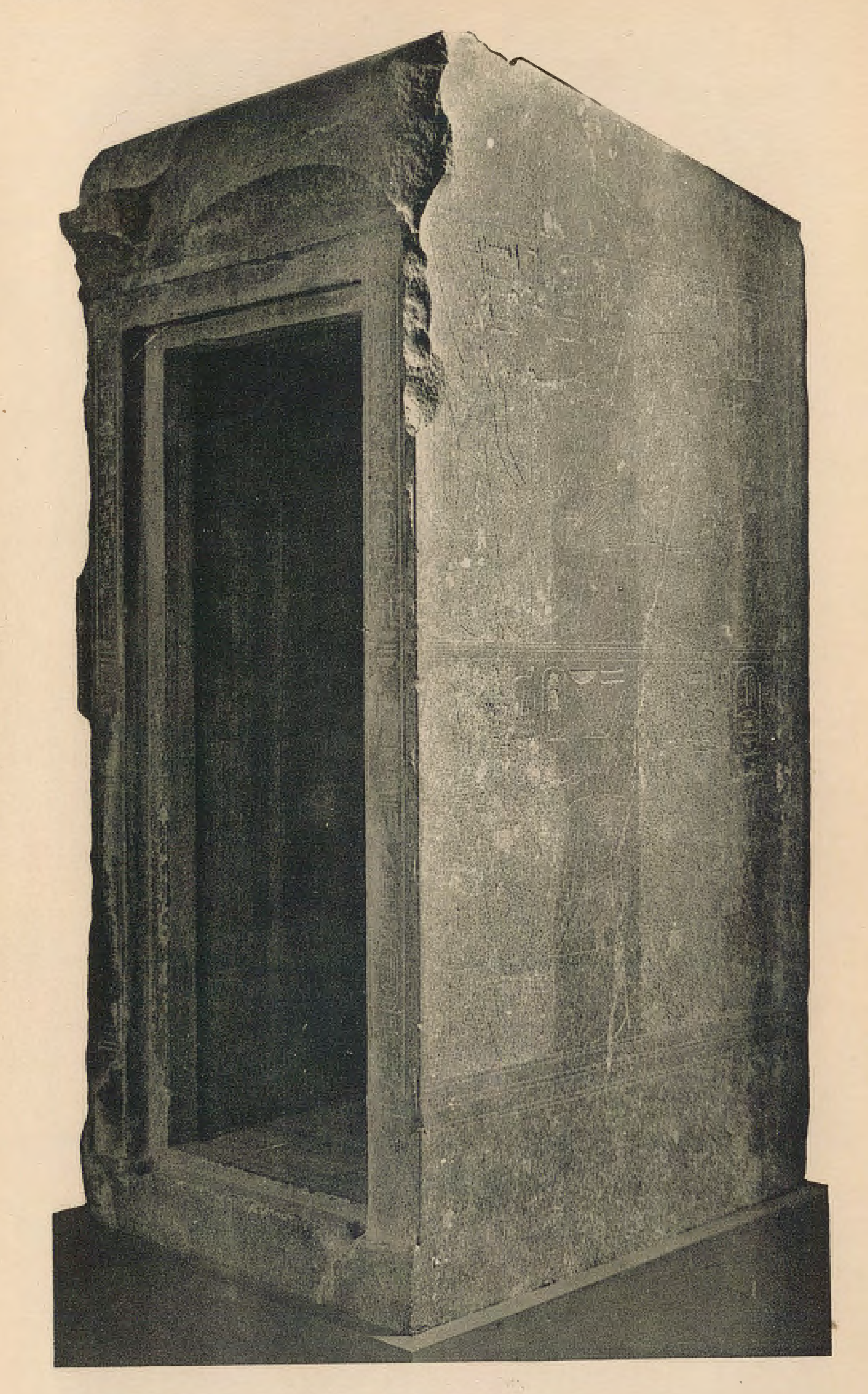
2. — X[e] pylône. L'éboulement est remonté, la paroi refaite, 30 avril 1923.



1. — Xe pylône. La pile S.-E. vient d'être redressée, 15 avril 1923.



2. — La pile S.-E. est en place et reprise en sous-œuvre, 30 avril 1923.



Naos de Senousert Ier